GINGOLPH L'ABANDONNÉ[1]

QUATRIÈME PARTIE [2]

XII. — LA VENTE DE CHARITÉ

En avril, Mme Gayole et sa fille reçurent une carte d'invitation pour une vente de charité. Chaque année, en hiver ou au printemps, elles en recevaient de semblables. On n'avait garde, dans la société boulonnaise, d'oublier les dames de la Beurrière, riches presque toutes, presque toutes généreuses, et dont le passage, dans la salle de la vente, n'était ni sans profit, ni sans gaîté.

A cinq heures, la petite Julie Mortier arriva, levant d'un doigt son épaisse voilette, d'où sortirent des lèvres qui riaient, des yeux qui riaient, un nez tout rouge.

— Mesdames, je vous annonce Mme et Mlle Gayole. Je viens de les laisser au bas de la rue du Temple. Les deux nouvelles du jour sont qu'il fait un vent affreux, et que Mlle Gayole a un chapeau.

— Il y a beau temps qu'elle porte des plumes! répondit une petite personne en noir, qui vendait au comptoir de la parfumerie, à droite de l'entrée.

— Son pêcheur portelois est-il revenu? Il paraît qu'il a été

(2) Voyez la *Revue* du 15 avril et des 1er et 15 mai.

demandé par Bucaille, pour être second à bord de la *Tour-d'Odre*.

— Il a navigué autrefois sur la *Belle-Chance* : on voit bien que ce n'est plus son bateau.

— Que voulez-vous dire ?

Plusieurs réponses lui vinrent d'un groupe de dames, acheteuses et vendeuses, qui n'achetaient plus et ne vendaient pas, mais causaient non loin de la porte. Il y avait, parmi elles, des femmes d'armateurs et la femme d'un gentilhomme campagnard, venue du fond du Boulonnais.

— Il trouvera sa place prise. La belle Zabelle témoigne d'une préférence marquée pour un chef mécanicien, un Breton qui ne vaut rien... Vous ne saviez pas cela, chère madame?

— Non, nous vivons retirés. Mais je m'étais dit, plus d'une fois, connaissant les deux fiancés : ménage d'éperviers, la femelle est plus forte que le mâle.

— On ne sait pas encore la fin. Le marin n'arrive que dans quelques semaines. Et je ne suis pas de votre avis : il est joliment bâti, et de première habileté dans son métier. Je l'ai rencontré, sur les quais, lorsqu'il est venu passer à Boulogne deux mois de congé, l'an dernier. Moi, je le plains : c'est la fille que je ne comprends pas.

— Moi non plus : pourquoi l'appelle-t-on toujours la belle Zabelle ? Est-elle si jolie que cela?

— Mais regardez-la donc, chère madame, la voici qui entre. Il n'y a personne ici qui puisse lutter avec elle, pas même moi! Pauvre chère Zabelle!

Tout le monde regarda la vénérable Mlle du Haut-Berger qui venait de parler de la sorte et qui passait, haute, voûtée, emmitouflée, son visage de vieux chanoine serré dans des capelines, des châles et des cache-nez, ses yeux bleus pleins de malice et d'oraisons, les lunettes relevées sur le front. Et tout de suite on se détourna. Les vendeuses se détachèrent du groupe pour inviter les arrivantes.

— Madame Gayole, une visite à la papeterie?

Zabelle, déboutonnant sa jaquette de drap soutaché et doublé de soie, dit, du bout des lèvres, avec une assurance de grande dame :

— Merci, j'écris très peu.

— Au comptoir de la parfumerie?

— Je ne sens qu'un peu le poisson, madame : c'est mon père qui le pêche.

— Les layettes?

— Pour plus tard, si vous voulez bien.

Elle avait dit cela très vite, en relevant ses cheveux que le vent avait ramenés sur son visage. On souriait. Les jeunes filles, les jeunes femmes, quelques messieurs qui demeuraient une partie de la journée dans la salle Sainte-Beuve, sous prétexte qu'ils avaient aidé à organiser la vente, observaient cette matelote de vingt-trois ans, nippée avec un goût sévère, chapeautée mieux qu'on ne l'eût cru, et dont le visage aux longues lignes avait tant de caractère et de passion.

Zabelle s'approcha cependant du comptoir de papeterie. Sa mère, magnifique dans un costume noir, coiffée de la coiffe auréolante, chargée de tout l'or de ses noces et des cadeaux successifs de son mari, la suivait : mais on pouvait lire, dans la physionomie de Mme Gayole, que la belle période de la vie était passée, et que l'enviable prospérité avait reçu de secrètes fêlures.

— Que choisis-tu? demanda-t-elle. Toi qui n'écris guère, tu ne lis pas davantage... Tenez, mademoiselle, un livre de comptes, c'est son affaire.

— Ou un livre d'images, riposta la vendeuse, en voici un qui a beaucoup de succès : il vient d'Alsace.

Zabelle prit l'album, mouilla son pouce ganté, et tourna quelques pages.

— Combien pour une dame de Boulogne?

— La baronne de Baincthun sort d'ici, elle a payé le même six francs.

— C'est donc dix francs pour une matelote, dit Zabelle en mettant une pièce d'or sur la table du comptoir.

Elle donna le livre à porter à sa mère, qui trouva la mission naturelle. Toutes les deux regardées, appelées de tous côtés, centres de petits groupes qui les enveloppaient, riaient avec elles, et s'ouvraient pour les laisser aller au comptoir voisin, elles firent le tour de la salle, achetant peu d'objets, mais au prix royal. Elle était vaste, cette salle Sainte-Beuve, et jolie en ce moment. Autour des murs tapissés de rouge, des tables chargées d'objets, des étagères, des pyramides de fleurs et de feuillages, un buffet, servaient de cadre à une réunion mondaine

nombreuse et sans cesse en mouvement. Les plumes et les fleurs des chapeaux, des rubans roulés en coques ou libres au vent, des dentelles, des yeux vifs, des lèvres ouvertes, des noms, des appels, des sourires, passaient au-dessus des amateurs qui avaient trouvé le moyen de s'asseoir, et de quelques vieilles dames, présidentes d'œuvres, tassées sur des chaises, la robe noire faisant le rond, les bandeaux gris bien nets sur les tempes bien ridées, femmes déjà entrées dans la puissance et le crépuscule de la mort, et dont le visage pourtant s'illuminait de jeunesse fugitive quand elles disaient : « Bonjour, petite! Adieu, ma belle! » Devant elles, dans l'espace libre, sur le parquet, tout le Boulogne qu'elles connaissaient, les environs, les lointains de la province close, se promenaient, causaient, flirtaient, en groupes vites dénoués et renoués. Des châtelaines, qui n'avaient pas encore acheté la robe d'été ou le chapeau de printemps, observaient, à travers le face-à-main, les modes nouvelles portées orgueilleusement par Mme Harel-Dimieux, la femme très brune du grand industriel, et, avec une indifférence apparente, un détachement délicieusement joué, par Mme Demoutiers, la femme très blonde et jolie de l'armateur. Des colonnes carrées, revêtues de glaces, soutenaient une galerie qui faisait, à la hauteur du premier étage, le tour de la salle, et, de là-haut, venait un bruit de voix, de porcelaine heurtée et de pas sur les planches. On prenait le thé. Sur la balustrade, en bois découpé vert et rouge qui bordait la galerie, deux jeunes filles accoudées, toutes les deux éclatantes de teint, les cheveux ondulés et frissonnans de reflets d'or, se penchaient, relevaient la tête avec des inflexions de colombe, et médisaient à voix basse, leurs visages se touchant presque, des promeneurs de l'assemblée mouvante qui se tenait en bas.

Mme Gayole et Zabelle, fêtées partout, ayant acheté plus d'objets qu'elles n'en avaient eu le projet, avaient fait appeler un mousse qui passait dans la rue, et qui, derrière elles, ses deux bras tendus en console, portait livre, lainages, tablier, gerbe de fleurs.

Les gens du monde, qui avaient acheté moins de choses, suivaient de l'œil ce page des deux matelotes, chargé de dépouilles.

— Elle complète son trousseau, disait M. d'Ostrohove.

— Pour laquelle de ses noces? demanda sa femme.

Cependant Zabelle était arrivée au dernier des comptoirs, et elle n'avait qu'à traverser la salle pour retrouver la porte. N'ayant plus d'argent, lasse d'avoir causé avec plus d'effort que d'habitude, elle laissait sa mère aux prises avec une vendeuse du comptoir de confiserie, qui la comblait de berlingots et de caramels, car le mari était assureur et cherchait à se faire bien voir de l'armateur du *Dragon*.

— Tu ne veux pas des bonbons, Zabelle ?

— Non, merci.

— C'est la première fois de ta vie que tu en refuses.

Comme elle était là hors de la foule, et qu'elle échappait à la curiosité, et par conséquent à l'obligation de feindre et de jouer un rôle, Zabelle, tournée vers la muraille, les paupières à demi fermées, ne pensait plus à tout ce monde dont le murmure l'enveloppait. La jeunesse s'était retirée de ce jeune visage. Quelqu'un voyait la souffrance de Zabelle Gayole. Une main prit la main de la jeune fille, et une voix, que les voisins ne pouvaient pas entendre, murmura :

— Pauvre chérie ! Pauvre chérie !...

Zabelle tressaillit. A ses pieds, dans l'ombre de cette partie reculée de la salle, et protégée encore par les tentures du comptoir, Mlle du Haut-Berger s'était retirée, lasse probablement de tant de politesses à recevoir et à rendre. Elle n'eut d'autre réponse qu'un signe de tête et un battement de cils de Zabelle. Mais cela voulait dire : « Vous, je vous aime bien ; je ne vous redoute pas : voyez, je ne cherche même pas à cacher mon angoisse. »

Mme Gayole passa près de sa fille, l'emmena. Et la grande coiffe rayonnante disparut de la salle, et recommença de palpiter dans le vent du détroit.

Rentrée chez elle, Zabelle enleva son chapeau, et ses cheveux abondans, soulevés comme un courant de la mer, furent délivrés, et elle redevint une femme de ménage qui préparait la soupe du soir. La mère était allée, dans les bas quartiers de la ville, demander une prolongation d'échéance au banquier de M. Gayole. Dans la cuisine, qui prenait jour sur l'étroite rue perpendiculaire à la rue de Folkestone et qui ne recevait le soleil qu'une demi-heure le matin, en été, il faisait sombre. Zabelle s'assit près de la fenêtre, après avoir mis la marmite sur le feu, et elle commença de peler des légumes amoncelés

dans une assiette creuse à ses pieds. Elle était seule, mais elle ne pouvait plus être seule, à cause des images qui la tourmentaient : le passé, l'avenir prochain. Elle grattait la peau terreuse d'une carotte, elle coupait en morceaux une pomme de terre, et le couteau s'arrêtait : « Que vais-je devenir à présent? Je ne dépendais que de moi-même, et rien ne se faisait, ici, que par moi. Maintenant, je me suis mise sous la dépendance d'un homme. Je ne puis plus ne pas faire ce qu'il veut. Gingolph, je l'ai laissé ; mais l'autre, je voudrais le laisser que je ne le pourrais pas... Elle avait raison, à la vente, M[lle] du Haut-Berger : pauvre Zabelle !... » Elle entendit qu'on ouvrait la porte de la pièce de réception, à côté, puis qu'on marchait vers la porte de la cuisine. Elle dit tout haut :

— C'est vous, Georges?

Le Minquier poussa la porte de la cuisine, et entra, découvert et correct dans sa tenue de drap bleu. Il affectait de s'habiller comme les sous-officiers de la marine de guerre. Quand il entra dans cette pièce sombre, il sembla que ses yeux clairs y apportaient de la lumière. Zabelle sourit faiblement, puis redevint grave, sans un mot. Ils se remettaient d'accord, instinctivement : leurs âmes s'étaient tâtées de loin ; elles ne pensaient point aux mêmes choses, leur inquiétude n'était point la même, mais elles avaient une hâte pareille de sortir de l'humiliation présente.

— Eh bien ! Zabelle, le père a-t-il consenti? Depuis la dernière visite, avez-vous parlé?

— Une fois, en vain. J'ai défense d'y revenir.

— Vous désobéirez, j'espère ?

— Oui, Gingolph revient dans un mois.

— Moi, je pars tout à l'heure, et nous ne sommes pas accordés.

— Vous retournez dans la mer d'Irlande ? Combien de temps?

— Quinze jours au moins, trois semaines peut-être. Si j'allais oublier de revenir avec le *Dragon?*

Elle leva sur lui ses yeux inquiets.

Pouvait-on savoir ce que pensait ce Breton, chez qui l'ironie était une forme souvent de la colère? Il avait tout un mouvement d'idées dans l'esprit, tandis qu'il énonçait une chose comme celle-là; elles défilaient dans le ciel changeant de ses yeux; il revivait son roman avec Zabelle, il inventait une fin

sans la vouloir. Et Zabelle supportait qu'un homme comme lui parlât de ne pas revenir. Elle avait peur de lui. Il le savait. Il jouissait secrètement de se sentir le maître de cette fille, la plus réputée de la Beurrière, et elle lisait cette joie insultante, claire parmi d'autres sentimens et des pensées qu'elle ne pouvait deviner.

— Ne perdons pas de temps, dit-elle, mon père peut revenir. Comment plaisantez-vous quand vous voyez que je suis malheureuse? Vous ne comprenez pas? Non?

Elle laissa le couteau tomber dans l'assiette, secoua ses mains, se leva, et, devenue plus pâle :

— J'ai peur, dit-elle, j'ai peur que nous ne soyons obligés d'avancer les noces.

Le Minquier cessa de se moquer. Il fit une grimace qui signifiait : « Voilà un ennui de plus et nous n'en manquions pas ! »

— Eh bien ! dit-il, avouez-le à votre père : il consentira tout de suite !

Elle s'emporta, et les bras croisés, les yeux durs, vint à lui :

— Vous ne savez pas ce qui s'ensuivrait, et, si mon père me battait ou me chassait, vous ne seriez pas là pour me défendre, n'est-ce pas ? Cela vous est égal que je supporte toute la colère et toute la honte ? En vérité, vous n'avez pas de cœur ! Pourvu que tout arrive selon votre volonté, peu vous importe quand les autres souffrent. Si vous ne les voyez pas, il vous est indifférent qu'ils souffrent !

— Mais non, Zabelle !

— Je vous connais à présent ! Vous accepteriez que je perde ma réputation, — et c'est déjà fait à moitié, — si vous deviez profiter de la honte où je serais tombée. Pourvu que vous soyez marié au plus tôt, avec une fille riche comme moi, peu vous importe qu'on dise de moi...

— La vérité...

— Je n'ai pas d'abri en vous, Georges Le Minquier ! Allez-vous-en donc ! Le *Dragon* siffle. Allez-vous-en !

Elle s'était détournée et penchée au-dessus du fourneau. Mais elle ne faisait que changer les choses de place, soulevant la marmite et la replaçant sur le feu, écartant une casserole où mijotait un ragoût.

Le Minquier, cependant, lui mit la main sur l'épaule, et elle ne le repoussa pas. Elle avait eu peur vraiment qu'il ne partît, et cette familiarité autoritaire la rassura. Elle s'écarta seulement au bout de quelques instans, et versa dans la marmite les légumes coupés en morceaux, tandis que l'homme disait :

— Ne vous emportez donc pas. Je ne cherche qu'une chose : vous donner de la décision pour que notre mariage soit résolu. Les camarades se moquent de moi. On ne cause pas encore de vous, non ; mais bientôt on en causera : il faut que vous obteniez le consentement de votre père, ce soir !

— Je l'aurai... Allez-vous-en. Je suis malheureuse à cause de vous, à cause de moi, et j'ai peur qu'il ne rentre.

Elle était devant le fourneau, immobile et inutile, comme celles qui n'ont pas le sentiment de la minute présente. Le Minquier, d'un bras, lui entoura le cou, la fit se pencher en arrière et l'embrassa plusieurs fois, et, comme elle essayait de se redresser, il l'embrassa encore, pour montrer qu'elle était bien à lui.

— Nous voilà donc amis, dit-il. Écrivez-moi des nouvelles par le 2201, qui nous suivra. Adieu, Zabelle !

Et le bruit de pas sur le plancher de la seconde salle, puis le battement de la porte d'entrée se mêlèrent à des cris de gamins qui se poursuivaient dans la partie de la rue qui descend en cascade vers le port. Puis plus rien. De nouveau la solitude, mais pas le plus petit réconfort. Cette visite de l'amant, du mari de demain, a laissé Zabelle désemparée. La maison est dure, à présent, pour celle qui fut longtemps adulée, que les dames de Boulogne traitent comme une reine de la pêche, que les voisines jalousent encore ! La mère, qui a fini par apprendre la conduite de sa fille, s'est montrée d'autant plus indignée qu'elle-même a été plus imprudente, et elle a déclaré qu'elle ne recevrait jamais Le Minquier avant le mariage ; le père ne sait rien, et on a raison de redouter qu'il n'apprenne qu'un mécanicien du *Dragon* est devenu l'amant de sa fille ; Le Minquier exige qu'on hâte le mariage, et peu lui importe le danger auquel Zabelle s'exposera peut-être, et la colère qui ne l'atteindra pas, lui, car le bateau a quitté le port.

— Eh bien ! dit la mère en rentrant, j'ai obtenu ce que ton père s'était vu refuser. Il est heureux de m'avoir ! Le banquier accepte que le découvert demeure tel jusqu'à la fin de juin ; il a

même payé la fourniture de bière et d'eau-de-vie pour le voyage d'Irlande. Est-il revenu, ton père ?

— Pas encore.

— C'est vrai : on l'entendrait faire son sabbat !

Le patron Gayole ouvrait la porte presque au même moment. Il tenait un journal à la main.

— Les nouvelles d'Irlande sont bonnes, dit-il. Le 3317 a pris tout ce qu'il a voulu de barils de maquereaux. Si le *Dragon* en fait autant, ça nous relèvera.

Le couvert était mis ; par la fenêtre entr'ouverte, l'air de la rue se mélangeait avec celui de la cuisine, chaud et fumeux : et cela voulait dire que l'été commençait. M. Gayole avait faim. Il aimait le bœuf aux pommes de terre et aux choux, longuement mijoté, qui lui fut servi. Les choses parurent favorables à Zabelle. Au milieu du dîner, la jeune fille, qui était assise face à la fenêtre, près de la table carrée, entre son père et sa mère, se décida à livrer l'assaut définitif. Le patron Gayole lui ayant fait le reproche de ne pas manger, elle répondit :

— Je ne mange pas parce que j'ai une permission à vous demander.

— La même ?

— Oui.

— Tu sais que je ne souffrirai point de mouillage dans ma famille. Tu n'as pas honte ? Un Breton !

— Breton si vous voulez : la mer est à tout le monde ?

— Un homme de la chaufferie !

— La marine, aujourd'hui, est-ce que ça n'est pas de la mécanique ?

— Un caractère qui me déplaît !

— Si je n'en veux pas d'autre !

Gayole avait toujours un œil qui n'obéissait pas. Il loucha effroyablement, tourna sa chaise du côté de Zabelle, froissa dans sa main énorme sa serviette, et, la jetant sur la table :

— Et que fais-tu de Gingolph, un marin, celui-là, et à qui j'ai dit oui, moi, Gayole ?

— Je lui ai écrit que j'avais changé.

— Eh bien ?

— Il n'a pas voulu me croire. Il veut me revoir. Il croit que je reviendrai à lui.

— Il a raison !

Mme Gayole répondit :

— C'est impossible, Gayole ! Zabelle ne peut plus, à présent...

Comme si le vieux patron avait attendu cette diversion pour laisser éclater sa colère, et comme s'il était content de se venger des trop longues obéissances de sa vie, il se leva, il jura, il devint écarlate, et, mettant le poing sous le menton de sa femme :

— Ça se fera pourtant, ce que je vous dis ! Tu m'as mené, Joséphine, mais je te mène à mon tour ! Tu voudrais que ce Gingolph ait été son promis pendant plus de deux ans avant son congé...

— Moi, je n'y suis pour rien.

— Suffit ! Moi j'y suis pour quelque chose, moi le père, et Zabelle pour le reste ! Tu crois qu'elle l'aura cajolé, embrassé au su et au vu du quartier, et qu'elle aura passé trente-six dimanches chez la mère Lobez, au Portel, et qu'avec un bout de billet, parce que ma fille a changé d'idée, tout sera fini, rompu, cassé, sans que le pauvre petit camarade ait rien à dire pour se défendre ? Non ! et non ! et non !

Les coups de poing assénés sur la table marquaient la violence de l'homme et sa résolution. Les deux femmes aussi s'étaient levées, et, l'une près de l'autre, dans l'ouverture de la porte qui faisait communiquer la cuisine et le salon, elles attendaient, attentives aux gestes et aux mots, ce qui allait être fait et être dit. Mme Gayole voulut s'avancer vers la fenêtre pour la fermer.

— Reste là ! cria-t-il. Je veux qu'on m'entende de la rue, quand je dis que ça ne se passera pas comme ça, dans la famille d'un Gayole, d'un Vert-de-Gris, comme tu m'appelles. Ah ! tu aimes pourtant ça, qu'on sache que tu es une Vert-de-Gris ! Il ne suffit pas de faire ta glorieuse, Joséphine ! Le Vert-de-Gris, c'est moi ! Le Vert-de-Gris ne fait pas de sottise aux braves gens, il ne fait pas de tort à un homme sans lui dire pourquoi ! Zabelle dira à Gingolph pourquoi elle ne veut plus de lui !...

Elles étaient si troublées qu'elles ne répliquèrent point. Elles étaient pâles toutes les deux.

— Car, moi aussi, j'ai reçu une lettre ! continua Gayole, —

et Zabelle eut un mouvement du doigt, pointant vers son père, comme pour dire : Voilà le destin qui parle ! — Ton promis a eu raison de me prendre pour juge. Il demande à te voir...

— Je ne peux pas...

— A te voir ailleurs qu'ici, où le bruit des paroles sort par les fenêtres, où les femmes savent qui entre et qui s'en va, et le temps qu'a duré une visite. Il entend que tout le monde soit de la partie, comme si on allait en pèlerinage, les femmes, et lui, et moi. Vous causerez. Et, si vous ne vous entendez plus, on dira, au moins, que vous vous êtes quittés honnêtement. Tu y seras, Joséphine Gayole, ma femme, je l'ai promis à Gingolph !

— C'est ce qu'on verra !

— Toi, Zabelle, c'est ma volonté que tu y viennes. Et puis...

Il s'arrêta un instant.

— ... Moi aussi, j'ai des choses à lui dire, et même des choses que je lui dirai à lui tout seul !

Zabelle s'était retirée dans la première salle. Sur la commode elle prit une capeline de laine et en couvrit ses cheveux.

— Où vas-tu ? demanda la mère.

Mais la jeune fille ne répondit pas, et elle descendit la rue, dans la chaleur des façades encore chaudes, et dans le froid qui tombait des premières étoiles.

XIII. — CHEZ Mlle DU HAUT-BERGER

Zabelle marchait vite, elle fut bientôt dans le quartier commerçant de la basse ville. Parmi les employées de magasin qui sortaient à cette heure-là, elle passait inaperçue. Elle qui, d'ordinaire, s'arrêtait devant les étalages, elle tenait les yeux levés vers l'ouverture des rues, où la poussière faisait de grands halos autour des becs de gaz et montait dans le ciel décoloré. Elle pensait à l'homme qui naviguait, dans ces demi-ténèbres, pour qui les rivages étaient déjà disparus, et aux difficultés qu'il lui laissait à résoudre.

Ayant gravi la haute colline de Notre-Dame et pénétré sous la porte des Dunes, elle se trouva sur la place Godefroy-de-Bouillon, au carrefour des très vieilles rues de la cité fortifiée. L'une des mieux conservées est la rue du Puits-d'Amour qui aboutit aux remparts, et que bordent des hôtels plus ou moins

déchus, quelques-uns loués par étages, d'autres habités par quelque bonne famille boulonnaise, silencieusement fière du portail ouvragé, des balustrades de fer forgé, et des fenêtres régulières noblement encadrées de pierres en saillie.

Une des plus vastes de ces maisons appartenait à Mlle Noémi du Haut-Berger. Elle avait été réparée à l'intérieur, rebâtie en quelques points, reliée à des constructions élevées dans le jardin, et le tout était adapté au service du prochain. Toutes les œuvres de Boulogne y tenaient leur conseil : les enfans en retard y venaient apprendre le catéchisme; les malades s'y faisaient soigner au dispensaire; les jeunes ouvrières passaient l'après-midi du dimanche dans les salles de patronage; dans d'autres salles, on travaillait pour les pauvres, ou pour la décoration des églises; une bibliothèque de 80 000 volumes fournissait des lectures saines à Boulogne d'abord, au reste de la France ensuite. On y rencontrait souvent des matelotes. Mlle du Haut-Berger les connaissait presque toutes et aimait à recevoir leur visite. Grande dame et fine dame, venue de Normandie dans le Boulonnais, elle avait été acceptée par la Beurrière, après longue expérience, comme une amie à qui on peut tout dire, tout demander. Elle tutoyait beaucoup de dames matelotes, étant l'aînée, ayant assisté au mariage, souvent préparé à la première communion, reçu la confidence des peines secrètes, donné un conseil, prêté de l'argent, montré son amitié. Les mots ne lui faisaient pas peur, le mal lui faisait de la peine, le moindre bien lui redonnait courage. Ses larges oreilles avaient tout entendu. Ses longues lèvres qui riaient si jeunement, et qui auraient pu être si médisantes, avaient seulement de la repartie, ce qui plaisait fort aux dames matelotes. Ses petits yeux regardaient droit. Elle arrivait toujours enveloppée de ouate, de châles superposés, de capelines, d'écharpes, les mains emmitouflées et portant une chaufferette, car elle souffrait de rhumatismes aigus : peut-être se soignait-elle trop, mais elle se soignait sans se plaindre.

Mme Gayole était venue, anciennement, au moment de l'achat du *Dragon*, trouver Mlle du Haut-Berger. Zabelle connaissait le chemin de la maison et le son de la sonnette. Elle entra, et, précédée de Maximilien, le vieux valet de chambre, qui disait : « Je ne sais pas si Mademoiselle va recevoir, je lui ai dit de ne pas le faire, elle a de la bronchite, elle vient de

rentrer très fatiguée de la vente, » Zabelle Gayole traversa l'antichambre, puis la cour, et pénétra dans le « bureau » de Mlle du Haut-Berger, une pièce où les papiers amoncelés sur deux tables, les boîtes de carton empilées le long des murs et contenant des documens utiles aux œuvres ou des brochures pieuses, laissaient à peine la place pour loger un fauteuil, une chaise et un petit secrétaire d'acajou. Quand la vieille demoiselle entra, pareille à une poupée habillée d'une pelote de laine, elle plissa les paupières, et, par-dessus ses lunettes d'or, examina la visiteuse qui était debout près de la chaise, dans le demi-jour. Ses joues ridées en arc, où vivait encore une trace du teint normand, se retirèrent et s'enflèrent en sillons sous la poussée des lèvres qui s'allongeaient :

— C'est ma grande Zabelle, que j'ai aperçue tout à l'heure et qui me revient ! Dieu ! que tu es gentille, même sans le fer à cheval ! Tu as du chagrin ?

— Du grand.

— De ce que ton père ne veut pas que tu te maries à ton idée ?

— Oui...

— Oui, mais... d'autre chose encore, je vois bien... Difficile à dire ?...

Les yeux fins, d'une surprenante lumière bleu tendre, cessèrent de rire, cessèrent d'être jeunes ; les lèvres redevinrent toutes plissées ; le visage se pencha vers l'épaule, et la commisération s'y peignait déjà. Aucune mère n'eût été plus prompte à la pitié. Zabelle, trop franche pour se dérober, tenait fixés sur elle ses yeux sombres, ses yeux durs. Elle la laissait lire peu à peu. Elle l'aidait.

— Tu as été danser à la Carotte ?... Non ? Tu as été aux Quatre-Moulins ? A l'Anguille bleue ?...

— Bien pis : j'ai lâché mon promis.

— On me l'avait dit.

— Pour un autre, vous comprenez ! Seulement le second, c'est pas comme le premier...

— Tu l'aimes mieux ?

— Je l'ai aimé trop. Vous comprenez ?

— Oui. Ma pauvre petite !... Tiens, assieds-toi, tu es lasse.

Zabelle, qui jusque-là avait regardé en face Mlle du Haut-Berger, quand elle entendit qu'on ne la grondait pas d'abord,

mais qu'on la plaignait, comme elle avait beaucoup de peine dans le cœur, plus encore que d'orgueil, se mit à pleurer, et elle cacha son visage dans ses deux mains gantées de mitaines de soie. Elle pleurait abondamment, toutes les vannes ouvertes. La vieille fille la laissa pleurer un bon moment, et se recueillit, comme si elle priait. Et, sans doute, priait-elle. Puis elle dit, d'une voix basse, sans éclat, sans couleur, qui ne pensait pas à elle-même :

— Vous vous engagez trop jeunes, mes pauvres chattes; vous vous faites faire la cour, et cela vous est doux. Et puis vient le service. Mon Dieu, comme c'est long, quatre années, quand on ne sait pas écrire des lettres, qu'on ne reçoit que des petites cartes postales, par-ci, par-là... On avait l'habitude d'être complimentée, n'est-ce pas, de sortir ensemble, de danser, d'être à moitié mariée... On écoute un autre homme qui est là, pendant que le fiancé est au loin... Le service est une grosse épreuve pour nous autres les pauvres petites matelotes au cœur tendre... N'est-ce pas, ma Zabelle? C'est ça?

Entre les doigts un souffle répondit :

— A peu près. Et puis il chantait bien; il était drôle!

— Si drôle que tu pleures à présent. Vous aimez rire comme des Espagnoles, à grande gorge; vous ne vous demandez pas ce que ça vaudra, la chanson, pour nourrir la famille. On oublie tout, même le bon Dieu. Et cependant le cœur est bon, la foi est au fond. Dis-moi, Zabelle, ma petite enfant, est-ce que Gingolph sait que tu l'as abandonné?

— Oui : il ne veut pas y croire.

— Il t'aime trop.

— C'est comme si on lui disait que sa mère l'a rejeté. Il demande que je le revoie une dernière fois. Comme si c'était possible...

— Tu as peur de l'autre?

— Ni de l'un ni de l'autre : mais le supplice, n'est-ce pas pour lui, pour moi...

— Que dit le père?

— Contre moi. S'il savait ce que vous savez, je serais peut-être morte à présent. Et, à l'instant, il a fait une scène à ma mère, à moi...

— Et tu es venue dire ta peine à ta vieille amie?

Zabelle posa ses mains sur les genoux de Mlle du Haut-Berger.

Son visage était rouge, tout l'orgueil de ses yeux était tombé, et il n'y avait plus, devant Mlle du Haut-Berger, qu'une grande enfant malheureuse, qui sanglotait.

— Tout cela n'est ni beau, ni bien, ma pauvre Zabelle... Mais tu me demandes de te servir, n'est-ce pas? Je connais le monde; sans cela, tu ne serais pas ici...

Zabelle fit un signe, de sa tête penchée, pour dire : « Vous avez bien deviné. » Puis, se redressant :

— Si vous décidiez mon père à donner son consentement, que je vous aimerais!... Ne pas être obligée de dire à Gingolph que je ne l'aime plus!... Là, en face!

— J'irai demain. Il faut que tu te maries vite... J'obtiendrai, je crois que j'obtiendrai...

— Vous êtes bonne!

— Mais si ton père veut absolument que Gingolph te parle et essaye de t'attendrir, tu n'as pas d'autre moyen de te tirer d'affaire, ma pauvre Zabelle... Tu accepteras cela en expiation... Tu ne peux pas tout dire à ton père comme à moi. Il aurait bien raison de t'injurier, de te battre, de te rouer de coups!...

En même temps, celle qui avait, toute sa vie, gardé son cœur contre toute pensée impure, attira la pauvre matelote, la serra contre ses châles, ses pèlerines ouatées, ses capelines, et l'embrassa.

— Ne pleure plus comme ça. Tu vas perdre tes yeux, et il faut que tu les conserves. Ne te désespère pas. Sois seulement repentante. Dieu pêche à toutes les profondeurs, ma Zabelle, ça ne le gêne pas : il peut aller prendre tout au fond une pauvre araignée de mer, comme toi, et la ramener à la surface... J'irai demain.

Elle se leva. Quand elle passa, avec Zabelle, devant la porte de la pièce qu'elle avait fait transformer en oratoire, elle s'arrêta un moment et s'inclina. Zabelle en fit autant. Ce ne fut qu'un geste à l'unisson. Puis elle dit :

— Je ne pleurerai plus, que devant Lui et devant vous.

Le mot, pour la vieille fille, fut aussi doux qu'une citation à l'ordre du jour pour un soldat.

Les promesses sont souvent dures à tenir, même celle de ne pas pleurer. Zabelle, tant qu'elle fut sur la montagne de Notre-Dame, ne put arrêter ses sanglots, si bien qu'un ouvrier, la voyant, lui dit :

— Faut qu'elle n'ait pas peur de s'enlaidir la goule pour pleurer comme elle fait !

Mais elle ne pleurait plus quand elle entra dans le quartier de Saint-Pierre. Chez elle, personne ne prit garde à ses yeux gonflés, personne ne lui demanda d'où elle venait. Ses parens étaient dans la chambre, au premier.

— Chut ! dit la mère, en apercevant Zabelle, qui était montée à tâtons. Le père a été malade, dès que tu as été partie, très malade... Cela va mieux...

Le patron, couché dans le grand lit, très rouge, enfoncé dans les oreillers et les couettes, faisait signe, des paupières : « Oui, j'ai été très malade, et le mal n'est pas loin de moi. » Ses grosses mains tailladées, qui avaient tenu la barre de tant de chaloupes contre la tempête, reposaient moitié sur le drap, moitié sur l'édredon ; et elles avaient peur d'un petit mouvement. Il respirait péniblement. Pour lui, l'émotion avait été trop forte ; une crise cardiaque s'était déclarée, et Mme Gayole n'avait pas eu d'illusion : tout de suite elle avait compris que le danger pourrait être écarté, mais qu'il resterait voisin, désormais, et que la paix de la maison était finie.

Le lendemain, Mlle du Haut-Berger vint rendre visite au patron Gayole, qu'elle trouva assis dans un fauteuil, devant la fenêtre ouverte, fumant malgré l'interdiction du médecin. Il avait encore son regard de commandement, quand il répondait, ne remuant guère que les yeux et la main qui tenait la pipe : « Oui, mademoiselle, non, mademoiselle. » Rien ne put le faire renoncer à cette entrevue demandée par Gingolph. Avait-il confiance que Zabelle pourrait revenir à son promis ? Il le disait. Mais il disait aussi :

— Lorsque tous deux ils se seront expliqués, si Zabelle continue de refuser ce pauvre gars, l'autre pourra venir. Ça sera bien du chagrin pour moi et de la honte aussi : mais il pourra venir.

Et un mois s'écoula.

XIV. — LA PARTIE DE PLAISIR AU CAP GRIS-NEZ

Le surlendemain du retour de Gingolph, les deux familles, par la volonté du vieux patron Gayole, devaient faire un pèlerinage à la Vierge du Cran-aux-Œufs, près du Cap Gris-Nez.

Qui dit pèlerinage, en ces occasions, dit bien souvent aussi partie de plaisir. On se promène, on dîne dehors, on cause par couples ou par groupes. Mais les pèlerins de cette soirée-là n'avaient pas tous le cœur joyeux.

Mme Gayole ayant déclaré qu'elle ne paierait point les frais d'une promenade qu'elle faisait malgré elle, son mari, sur ce point, avait cédé. La pauvre Rosalie Lobez, grâce aux économies que Gingolph avait rapportées de Toulon, et à la générosité de Jacqueline, déjà passablement achalandée, avait pu louer une charrette de mareyeur, qui devait attendre les deux familles sur le boulevard Sainte-Beuve, au détour, là où finit la Beurrière et où commence la mer.

La voiture fut la première au rendez-vous, à trois heures après midi, car plusieurs des pèlerins avaient dû faire la demi-journée. C'était une charrette construite pour transporter les mannes de poisson, et sur laquelle on avait installé deux rangs de chaises de cuisine se faisant vis-à-vis. Dix minutes avant trois heures, le conducteur qui chassait, à coups de plat de paume retentissans, les mouches déjà nombreuses autour de la grosse jument boulonnaise, aperçut toute la famille Lobez qui se dépêchait, sachant bien qu'elle n'avait pas le droit d'être en retard. La mère ne portait point sa broche en doublé et c'était un grand signe.

— Quelle jolie mine ! dit l'homme en serrant la main de Gingolph. Le service ne t'a pas nui ! Mais comme tu es sérieux, ce matin !

Gingolph avait la mine rose et décidée, et cette sorte d'allégresse physique qu'on remarque souvent parmi les marins de la flotte, quand ils sont d'honnête race. Mais on ne voyait pas s'ouvrir ses lèvres sur ses dents carrées. Il avait repris le costume des pêcheurs, sans toutefois jeter, par-dessus son jersey de laine bleue, la blouse de toile cachou. Sa petite toque de loutre, bien usée, le coiffait encore. N'était-elle pas un témoin du passé ? Et, autour de lui, qui ne bougeait plus, et qui regardait la route par où les Gayole allaient venir, ses sœurs et son frère se promenaient et causaient librement, comme ceux qui croient qu'ils vont s'amuser. Jacqueline était là, mince, fiérotte, pâlotte, les yeux et le sourire toujours en mouvement, sous cette coiffe monastique du Portel, qu'elle aurait volontiers échangée contre un chapeau si les pratiques le lui avaient permis. Elle

savait bien que l'amitié n'était plus la même entre son frère et Zabelle; mais déjà elle songeait, pour elle-même, à des noms et à des images, et à des paroles qu'on lui avait dites tandis qu'elle revenait de sa journée. Quelle petite place ont les amours des autres, dans un cœur qui commence à aimer! Jeanne aussi était là, toute ronde, joyeuse pleinement, pleinement ignorante de ce que Gingolph pouvait souffrir, et Louise, le dernière fille, encore enfant, courtaude, rougeaude, le visage épais, encadré de deux tresses de cheveux grosses comme des queues de rat, et Ludovic enfin, mousse à présent, à bord d'un bateau de Boulogne, gamin crépu, ardent, qui, dans le tramway, avait fait le bruit de trois hommes, ne cessant de remuer, de chanter, de tambouriner des airs sur les vitres branlantes.

A trois heures dix, Gingolph frémit et se redressa. La mère, secrètement, se signa sur le cœur. Les Gayole venaient, Zabelle étant au milieu, entre Mme Gayole en grande toilette et tous ses bijoux dehors, et le patron, roulant, soufflant, biglant, vêtu de gros drap brun, et déjà faisant signe: « Je vous ai vus! bonjour! » Elle ne portait plus la coiffe ni la capeline; elle s'était coiffée d'un chapeau de paille, garni d'une torsade de ruban et d'une aigrette. Résolument, comme elle faisait toute chose, elle regardait Gingolph, pour voir s'il avait changé et de quel air il l'accueillerait : mais le cœur lui défaillait, et elle était obligée de regarder la mer, un moment, avant de revenir à son fiancé d'autrefois. Cinquante pas, trente pas, dix pas : elle ne levait plus les yeux, et semblait occupée à rattacher son châle que la marche avait déplacé. Gingolph lui tendit la main.

— Bonjour, Zabelle!

Elle serra le bout des doigts, mais l'âme n'y était plus. La jeune fille tournait à demi le visage du côté des jetées par-dessus lesquelles on voyait les mâts et les cheminées des navires qui, rencontrant la mer, prenaient leur balancement. Gingolph avait pensé, depuis des semaines, qu'elle l'attirerait à elle, après ce premier bonjour, et qu'elle dirait : « Embrasse-moi! » Non, pas encore. Elle ne lui donnait, après tant de lettres de supplication, d'autre signe d'amitié que celui-ci : d'avoir accepté l'invitation de la mère Lobez. C'était déjà quelque chose, oui! Et il crut bien faire de le marquer. Il dit :

— Je te remercie d'être venue. Comme ça, on pourra causer.

M. Gayole parlait à haute voix avec la mère Lobez et les enfans. Mme Gayole se mêlait elle-même à la conversation, voulant qu'il y eût un peu de bruit et que Zabelle pût répondre plus librement. Zabelle ne répondit que d'un geste évasif et d'un mot :

— A quoi bon ?

— A s'entendre. On ne s'entendait pas, de très loin ; maintenant qu'on est tout près, Zabelle, ça va peut-être changer ?

Elle secoua la tête. Elle leva les yeux sur lui, et elle vit tant d'amour malheureux qu'elle les détourna vite. Des promeneurs passaient, venant de la plage avec des enfans.

— La voiture attend, dit-elle. Pour rire ou pour pleurer, on sera mieux là-bas.

Et, emmenant sa mère et son père, elle les fit asseoir sur les deux premières chaises du côté droit de la voiture, avec Jacqueline, qui était la plus proche de son âge. Les autres Lobez montèrent aussi et s'assirent à gauche, moins Gingolph, qui s'aperçut qu'il n'avait point de place au milieu des siens et qui s'approcha du brancard, pour se hisser près du conducteur. Il sentit bien qu'il ne fallait pas faiblir, et, en s'asseyant sur la planche qui allait d'un montant à l'autre, il dit, comme s'il était d'humeur à plaisanter :

— Je prends le quart sur la passerelle !

La forte jument, dont la croupe luisait au soleil, partit bon train, et longea la plage. Il faisait un temps aigre et ensoleillé : l'hiver était dans le vent, l'été dans la lumière. Après la plage, on monta la côte de la falaise. On causait, on voulait causer, d'un côté à l'autre de la charrette. Pour plusieurs, l'excursion était un voyage. Les enfans seuls ne faisaient point effort pour parler.

De la hauteur du fort de la Crèche, toute la côte et ses belles anses jusqu'au Cap Gris-Nez, et ses trois villages apparurent dans le soleil : Wimereux, qui est bleu, Ambleteuse, qui est blond dans les sables, Audresselles, qui est rose. Tous, voyageurs amusés par le cahotement de la voiture, et par la grande brise qui leur soufflait au visage l'odeur des foins, ils se soulevèrent de leur banc, et plusieurs dirent : « C'est d'ici qu'on la voit bien ! » Mais ils ne parlaient ni de la campagne, ni d'une des maisons groupées sur les plages, ni des plages en guirlande et qui s'attachent au Cap comme au mât pavoisé, où le feston

s'accroche et s'interrompt pour reprendre : ils parlaient de la colonne de la Grande Armée qui se lève, à droite, parmi des arbres, et qui porte au sommet l'Empereur en empereur romain. Zabelle ne se détourna pas, elle pensait au jour où Gingolph, tout jeune, avait suivi jusque-là une charrette chargée de filets et une matelote assise au sommet, et qui riait de si bon cœur. Gingolph non plus ne dit rien. Mais il se tint, un moment, de travers, et il parut intéressé par ce coin de pays que la charrette eut bientôt dépassé. La mère Lobez, malgré elle, trouvait quelque plaisir à se sentir emportée au trot d'un bon cheval. Elle jugea que le voyage n'avait pas duré longtemps, lorsque le conducteur arrêta la jument, et commanda : « Descendez, c'est là que je vas mettre ma jument à l'abri. Heureusement vous allez la laisser reposer! Ne revenez pas avant six heures! »

Dans l'échancrure de la falaise, sur la pente de gauche, et abritée un peu contre les plus mauvais vents, un de ces nombreux retraités dont c'est l'ambition de vendre à boire et de boire avec les cliens, avait édifié, jadis, une maison. Le successeur était connu des pèlerins d'aujourd'hui. On lisait, au-dessus de la porte : « Café de la Terrasse, chez Bedlé Boutoille. » Déjà les enfans, M[me] Gayole, Zabelle marchant comme une pêcheuse et sans trébucher sur les galets, descendaient vers la plage qui était là, à moins de cent mètres, large bande de cailloux de couleur foncée, avec des pierres blanches, çà et là, fleurissant la bordure du pré sombre de la mer. Rosalie Lobez suivait, relevant ses cottes. Le père Gayole et Gingolph avaient fait le tour de la jument et, par politesse, défait les guides et tenu les brancards pendant que le conducteur tirait la bête par le mors.

Il avait espéré, le patron Gayole, qu'à ce moment-là, et pour descendre à la plage, Zabelle attendrait Gingolph, se mettrait à côté de lui, aurait enfin une attention, ce qu'il avait coutume d'appeler une politesse, pour ce pauvre enfant, qui, tout le long du chemin, sous prétexte de regarder le paysage, se détournait et regardait le chapeau garni de rubans et les yeux qui étaient en dessous, et qui ne se levaient pas. Mais, quand il vit qu'elle avait pris les devans, avec Jacqueline, appuyée sur le bras de la jeune fille, et que déjà, toutes deux, elles étaient presque au bas de la pente, il comprit son erreur. Il eut grande

pitié. Il voulut retarder l'heure où, il n'en doutait plus guère, Gingolph allait souffrir. La pensée lui vint aussi que, peut-être, les femmes en priant auraient leur cœur changé.

— Gingolph, dit-il, m'est avis que nous devons laisser les femmes descendre et faire leur pèlerinage. Nous allons faire le nôtre.

— Où ça?

— Au Cap. J'ai des choses à te dire, moi aussi.

Et comme il parlait haut, une voix vint d'en bas, du milieu des rochers, et elle disait :

— Il a raison. Va, Gingolph! Je ne bougerai pas d'ici. Tu as bien le temps de me retrouver!

Gingolph ne vit plus, bientôt, que la mère Lobez qui, avec précaution, marchant sur les galets de la pente, cherchait à rejoindre le gros de la troupe. Il était pâle comme si déjà Zabelle lui en avait dit beaucoup plus. Gayole passa devant lui.

— Le mieux, c'est de faire ce qu'elles veulent, dit-il. Viens, mon garçon.

Ils remontèrent quelques pas, et prirent le sentier de douaniers, qui suit la crête de la falaise, Gayole en avant, sa vieille poitrine tendue au vent, Gingolph faisant des gestes avec les bras et les épaules, l'un et l'autre tournés vers la mer qui était, au-dessous d'eux, traversée de courans et de longues moires d'écume. Un murmure s'élevait de ces eaux en marche. On aurait pu dessiner les côtes en demi-cercle de Douvres, dont la tranche crayeuse sortait au loin des brumes, devenait éclatante en son milieu, et rentrait peu à peu dans le mauve de l'horizon.

Les femmes et les enfans étaient, depuis longtemps, assis en rond, leur prière faite, devant la statue de la Vierge abritée dans un renfoncement de la falaise et encadrée de plantes retombantes, lorsque les deux marins arrivèrent à l'extrémité du Cap. En avant du phare, il y a un jardin, dont les pauvres plates-bandes sont protégées par des haies taillées d'épine-vinette, et par un mur. Gingolph et M. Gayole se tinrent debout, le dos appuyé au mur, devant la mer lumineuse et divisée en mouvemens contraires. Tous deux, ils se souvinrent du jour où, sur le mont Saint-Étienne, ils avaient causé de la marine, pour la première fois. La ressemblance des jours était si grande que le vieux Gayole n'eut pas besoin d'exprimer le commencement de son idée, et qu'il dit seulement, les deux plis de sa

grand'goule étant tirés par la tristesse et tombant vers la terre :

— Il en a passé, du temps, depuis ce moment-là! Tu en as vu des pays! Raconte-moi un peu ton congé? As-tu connu un commandant qui se nommait d'Esprévieux?... Non?... Un premier maître qui avait nom Wilmotte?... Non encore?... C'est dommage. Raconte tout de même.

L'un près de l'autre, lentement, ils firent le tour du sémaphore et du phare, Gayole interrogeant, et le jeune homme répondant, mais Gingolph n'avait point le cœur aux récits d'Orient et d'Occident, il ne disait de paroles que juste ce qu'il en fallait pour ne pas blesser son ancien, le père de Zabelle. Gayole hésitait à toucher la grande douleur qu'il avait près de lui. Et c'était tout son secret. Ils revinrent à l'endroit où la mer coule autour du cap arrondi. Gayole vit que la lumière diminuait. Il mit la main sur l'épaule du compagnon :

— Tu vas être second de la *Tour-d'Odre*, et bientôt, si la chance ne te quitte pas, tu seras patron. J'aurais voulu t'avoir à bord de mon *Dragon*.

— Et quelqu'un n'a pas voulu?

— Quelqu'un, c'est moi, Gingolph! Pas un autre! Je ne sais pas ce qui adviendra de nous, en vérité, parce que la pêche est mauvaise, presque toujours. Les autres vapeurs prennent du poisson, mais pas nous. J'ai voulu monter et faire mon prince, et voilà que je descends...

L'aveu était dur. Le vieux Gayole remua les lèvres un moment, sans plus rien dire d'intelligible, comme s'il parlait à la mer dans une langue convenue, puis il se raidit contre l'émotion.

— Suffit. Tu seras patron d'un autre vapeur que le mien. Tu es un marin, tu es un homme. J'ai idée que tu auras tes belles chances, comme j'ai eu les miennes...

— Je commence par les mauvaises, maître Gayole.

— Non, ce n'est pas parce que tu n'embarques pas sur mon bateau à moi que tu réussiras moins bien; je te l'ai dit, dans le temps, la mer est une bougresse qui sait remercier ceux qui s'occupent d'elle.

En disant ces mots-là, il s'aperçut qu'il disait une maladresse. Il pensa à une femme qui ne remerciait pas Gingolph. Et il cessa de parler. Un grand goéland approchait au vol,

ramant contre le vent, au-dessus de la falaise, le ventre illuminé par le soleil, la tête mobile entre les ailes et cherchant la proie.

Une même détresse s'était emparée du cœur des deux hommes; mais, chez le père Gayole, elle était causée par la honte, par la pitié, par la colère. Est-ce qu'ils pouvaient quelque chose pour ramener une fille comme Zabelle? Que feraient-ils l'un et l'autre pour lui changer le cœur? Ils répondaient en même temps : « Rien, rien ne peut l'attendrir, si vraiment elle a aimé et qu'elle n'aime plus. » Pendant la route, ils étaient restés silencieux à cause de cette douleur, qu'ils sentaient toute voisine, et qu'ils avaient peur d'exciter en parlant. Et, maintenant, l'un d'eux avait trop parlé, et la douleur s'était montrée sur le visage des hommes. Le vieux, dont le sang avait subitement changé de vitesse, passa la manche de sa veste sur son front, et dit :

— M'est avis qu'il fait chaud.

Et, comme le jeune ne répondait pas :

— Viens, que je te montre un endroit, au bas du Gris-Nez, où il y a un tourbillon.

Ils n'avaient que peu de pas à faire, pour atteindre l'extrême bord de la crête herbue. La pente, très raide, très longue, était verte jusqu'aux roches noires, en bas, rongées par l'éternel courant. Gayole eut peur que Gingolph ne se laissât rouler sur cette pente, volontairement, et il passa le bras sur les épaules du jeune homme. Il ne pensait plus déjà au tourbillon que la marée forme au-dessus des fosses qui sont là, cachées. Il dit :

— Faut pas te faire trop de peine, Gingolph. Elle est jeune. Elle peut te revenir.

— Vous avez vu comme elle me méprise ! Elle ne m'a pas embrassé, moi qui reviens !

— Je t'ai défendu souvent, mais elle ne m'écoute pas. Les femmes de chez nous, elles ont trop d'esprit pour nous. On gagne peu de chose en leur parlant.

— J'espérais qu'elle me retiendrait, au pèlerinage, ou qu'elle viendrait avec nous : elle m'a laissé aller.

— C'est une peine pour moi, Gingolph, une grande. Je suis tout seul de mon avis, à la maison, parce que la mère a pris le parti de sa fille, naturellement. Moi, j'étais fier de toi, j'avais mis ma confiance en toi, et tu ne l'as pas trompée.

— Monsieur Gayole, je ne pense qu'à lui, à l'autre, qui a l'amitié de Zabelle.

— Il est faraud, vois-tu ! Il vaut cent fois moins que toi; mais, les femmes, qui peut savoir leur cœur, tant qu'elles ne sont pas vieilles?

Le jeune homme, qui n'avait point regardé Gayole, jusque-là, se tourna vers lui, et, visage contre visage, les yeux terribles, devenu très pâle :

— Est-ce qu'il est déjà son amant, dites?

Le vieux patron tira Gingolph par le bras, et l'entraîna hors de cette étroite bande de gazon, où le danger de la pente pouvait attirer le jeune homme. Il reprit le sentier, il eut soin de marcher à droite, de peur d'accident. Et, faisant sa voix persuasive, autant qu'il le pouvait, il répondait, par petites phrases :

— Comment dis-tu ces choses-là?... Est-ce que je permettrais?... Une fille qui a été élevée avec soin, j'en réponds!... Tu t'emportes injustement...

Mais il ne parlait point avec l'assurance qu'il eût fallu. Gingolph sentait la colère lui fermer les poings.

Ils firent, côte à côte, une centaine de pas sans rien se dire avec des mots. Mais ils se comprenaient tout de même : Gingolph, de sa main droite, massait, étreignait, et paraissait vouloir écraser sa main gauche. Il regardait devant lui, l'herbe. Ce fut Gingolph qui reprit :

— Dites, monsieur Gayole, quel tort ai-je fait à Zabelle pour qu'elle me trahisse ?

— Si tu le demandais à elle-même, mon pauvre gars, je ne sais pas si elle pourrait te le dire, car je n'en connais point!

Ils marchaient sur l'herbe rase; les pâtures des falaises, inégales, par endroits ravinées, étaient désertes autour d'eux; la mer, comme il arrive souvent au coucher du soleil, dormait dans la lumière et respirait doucement, les yeux clos. Le vieux patron de pêche tendit le poing.

— Regarde-la qui s'endort; si on dirait que c'est celle que tu connais comme moi? Nos filles, tant qu'elles sont jeunes, lui ressemblent : ça caline et ça se fâche, ça change de cœur et de figure; et pourtant, le fond est bon; c'est d'elle qu'on a sa joie comme sa peine, elle qui tient nos familles, et sans quoi personne ne vivrait.

Il fit encore un peu de chemin et il dit :

— Gingolph, ma fille ne sera pas riche, comme tu pouvais le penser. J'ai fait des pertes ; j'ai bu un peu ; mes affaires ne vont pas bien ; ma maison...

Les mots venaient difficilement, et c'était une douleur aussi qui parlait.

— Ma maison, c'est comme mon bateau : je ne sais pas si nous pourrons la garder. Tu vois : il ne faut pas tant regretter Zabelle... Tu peux avoir plus riche que nous, à présent.

— Je la veux !

— Si elle s'est déprise de toi ?

— Elle ne me l'a point dit ! Je veux qu'elle me le dise !

— Mon pauvre garçon, tu cherches donc ta peine ?

— Je vais lui parler, et tout de suite.

— Je ne voulais pas que ce fût chez moi.

— Je comprends bien, monsieur Gayole : mais le café de la Terrasse n'est pas chez vous... Elle est là... Elle doit regarder la falaise pour voir si je ne reviens pas.

— C'est jeune, Gingolph ; tu as raison de la regretter, mais c'est jeune : ne lui fais pas de mal...

— Jamais autant qu'elle m'en a fait.

Et, sans rien ajouter, ni l'un ni l'autre, tout leur esprit imaginant la rencontre, la vivant, la redoutant, ils hâtèrent le pas vers la plage. Zabelle s'y trouvait encore. Après avoir fait halte, assises sur les galets, devant la grotte de la Vierge, et regardé jouer les enfans, et causé de choses nombreuses, aussi prévues et médiocres que celles dont s'occupe le monde, les trois femmes s'étaient réunies dans une salle de l'auberge, où elles avaient mangé un goûter préparé à Boulogne, et arrosé avec le café de M. Bedlé Boutoille. Puis, ne sachant que faire, elles étaient revenues sur la plage, mais sans s'écarter autant de la maison. Jacqueline, qui prendrait ses vingt ans dans quelques mois, Jeanne elle-même un peu lasse, avaient cessé d'être soutenues par l'idée que cette journée était une journée de fête. Elles éprouvaient la gêne du désœuvrement, l'ennui de l'inaction, et l'inquiétude de ce que les hommes allaient leur annoncer, au retour du Cap. Qu'avaient-ils pu se dire ? N'était-elle pas étrange, la conduite de Zabelle ? Le soleil déclinait et la tristesse du soir commençait à peser. Sur des pierres amoncelées, secouant leurs robes que le sable avait pénétrées,

toutes cinq elles s'étaient groupées étroitement, dans l'ouverture de la falaise, et elles regardaient la mer où la lumière diminuait. Elles disaient des mots, par politesse, mais sans prendre goût, on le voyait bien, à aucun autre sujet que celui qui n'avait point été effleuré. Tout le monde savait, toutes les grandes, que l'heure était venue. Les longues mains fines de Zabelle, par momens, se glissaient entre les galets, saisissaient un brin d'herbe qui avait poussé à l'abri de la pierre, et l'arrachaient. Seuls les enfans, c'est-à-dire Louise et Ludovic, continuaient de s'amuser, de crier, de troubler la solitude de ce lieu que la lumière abandonnait et où déjà les âmes n'étaient plus. Ils se poursuivaient sur la plage; ou bien, remontant le couloir pierreux entre les falaises, ils observaient le plateau onduleux et vert, dans la direction du Gris-Nez, et dégringolaient en criant :

— On ne voit rien!

Une fois encore ils escaladèrent la pente, et redescendirent presque aussitôt :

— On les voit! Ils arrivent!

Deux femmes devinrent très pâles: Zabelle Gayole et la mère Lobez.

Déjà le patron Gayole, au-dessus du groupe des femmes, au sommet de la falaise, se penchait et appelait :

— Zabelle? Viens tout de suite!

Elle ne fit aucune résistance, elle n'eut pas d'hésitation. Elle se leva, bellement, disposa par étages les tours de sa chaîne d'or, qui s'étaient serrés en collier étroit, et tandis que sa mère, la veuve Lobez, Jacqueline et Jeanne la suivaient du regard, elle prit le milieu du ravin, et, s'appliquant à mettre le pied sur les pierres solides, elle commença de monter à la rencontre de Gingolph qui descendait. Ils se trouvèrent vis-à-vis l'un de l'autre, un peu au delà de la maison de Betoille. Zabelle s'arrêta la première, et demanda :

— C'est pour que je te parle que mon père m'a appelée? Depuis quand as-tu peur de moi?

— Depuis que je te connais.

Gingolph répondit cela très bas. Elle se mit à rire, comme si ç'avait été un compliment. Ses longues fines lèvres restèrent un moment allongées. Et lui, il les regardait avec douleur.

— L'endroit n'est pas choisi, reprit Zabelle. Viens chez Betoille.

Et, comme Betoille sortait de la maison, elle ajouta :

— Mettez donc la jument à la voiture, monsieur Betoille, il se fait tard.

La porte de la salle où on avait goûté demeurait ouverte. Zabelle et Gingolph entrèrent. Il y avait encore, sur les tables, des tranches de gâteau dans des plats de faïence, des verres, des tasses vides où on avait bu le café, et partout des miettes. La jeune fille avait repris quelque maîtrise d'elle-même. Elle choisit sa place, en plein jour, face à la fenêtre, dans l'angle que formaient deux tables, s'assit sur une chaise, se renversa un peu en arrière, et demanda :

— Cause, à présent ! De quoi te plains-tu ? Que ce soit vite fait !

Gingolph, devant cette belle fille si sûre d'elle-même, et qui le regardait, non plus en riant, mais grave, impérieuse, décidée à tout, hésita. Il avait toujours subi le pouvoir de la beauté et de l'intelligence de cette Gayole. Il avait été un amant timide. Il eut envie de lui crier : « Je sais que tu me trahis. Ne me réponds rien ! Ne parle pas ! Tu es plus habile que moi en paroles. Adieu ! » Mais la colère était trop forte. Gingolph était debout, à contre-jour, dans l'espace libre où, l'hiver, on mettait un poêle.

— Est-ce que c'est vrai, ce qu'on m'a dit ?

Elle ne le quitta point des yeux pour répondre. Elle pâlit encore seulement. Elle resta à demi étendue sur la chaise, et elle dit :

— Oui, probablement.

— Tu oses me dire cela ? à moi ?

— Puisque tu me le demandes !

— Gueuse, j'aimerais mieux que tu mentes ! Tu reçois Le Minquier ?

— Parfaitement. Il est mon ami d'aujourd'hui, comme tu étais mon ami d'hier. Voilà tout.

— Voilà tout ? Et la promesse que tu m'as faite ?

— Je ne suis pas mariée : j'ai le droit de changer.

— Et les cadeaux que tu as reçus ?

— Je te les rendrai.

— Et toute ma vie que j'ai dépensée pour toi, est-ce que tu me la rendras ?

— Tu en aimeras d'autres, toi aussi. Moi, c'est fini, tu entends, fini, fini ! Tu pars demain ? eh bien ! bon voyage !

Il resta plus d'une minute sans parler. Le chagrin le rendait muet. Il dit enfin :

— Ah ! mauvaise et sans cœur que tu es ! Tu crois que tu seras heureuse ?

— C'est bien mieux ! Je le suis !

Elle se leva, elle s'approcha. Et voici, tout à coup, que les yeux de Zabelle s'étaient emplis de pitié. Elle dit, de sa belle voix grave, qui prenait les âmes, qui avait pris Gingolph :

— Tu as tort de m'injurier. Tu peux me regretter, je te le permets. J'aurais voulu t'aimer comme j'aime l'autre à présent. Je n'ai pas pu, je t'assure. Je ne l'ai pas compris d'abord, et ç'a été mon grand tort. Et puis, Gingolph, tu as eu ta grande faute aussi, celle de me quitter, pendant quatre ans. Tu comptes ça parmi nos années d'amour, mais tu comptes mal. On s'est quittés trop longtemps.

— Pour le service ! Est-ce que je pouvais ?...

— Les filles de mon sang, nous autres de la Beurrière, nous avons besoin d'être chéries. Nous n'avons pas vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre ans, pour qu'on ne nous fasse pas la cour. Quand tu as été parti, je me suis trouvée trop seule. Je n'étais pas ta femme. J'ai écouté un homme qui m'a plu. Il vaut mieux que ce soit avant qu'après. Nous avons le sang qui nous secoue les veines, tandis que nous sommes jeunes. J'aurais pu être moins franche, mais je ne cache jamais rien.

L'homme, appuyé en arrière, de ses deux mains, à la table, dit à voix basse :

— Assez, Zabelle !

Elle vit qu'il fermait les yeux, pour ne plus voir ce visage cruel et si proche. Il souffrait trop. Il avait l'air d'un mort, les paupières abaissées, les joues blanches, la tête rejetée en arrière.

— Je dis ce que d'autres cachent. Nous ne sommes pas comme les mijaurées du Portel, nous autres. Il est temps de nous quitter. Je te dis ce qui est. Va de ton côté, et moi du mien. Mon pauvre garçon, j'en aime un autre.

— Gare à lui !

Gingolph cria si haut que les vitres sonnèrent comme si le

vent d'hiver les secouait. Il se détourna, il était déjà près de la porte. Zabelle l'avait saisi par le bras ; elle essayait de le retenir ; elle disait :

— Ne te venge pas sur lui, surtout ! Venge-toi sur moi !

Mais il se débarrassa, d'un seul mouvement de son bras. Il apparut sur le seuil. Il avait les deux poings sur le front. Il descendit la petite cour, vers le creux de la ravine. Et il criait, de sa grosse voix, comme s'il avait été sur sa passerelle de commandement ; il criait sans rien voir, sans savoir où il allait :

— Je suis abandonné ! Je suis abandonné !

Dehors, autour de la maison, dans la nuit commençante, il y avait les deux parens Gayole, la mère Lobez, les trois sœurs, le petit Ludovic, tous attendant, près de la voiture attelée, inquiets de ce qui se passait entre Zabelle et Gingolph. En voyant l'homme, ils s'écartèrent. Personne ne l'arrêta, pas même la mère. Personne ne lui dit : « Je te plains ! » Ils étaient dans le trouble qui suit l'annonce d'un grand malheur, même prévu. Aucun d'eux ne se jeta au-devant de lui. Gingolph remonta le ravin, reprit le chemin qui, à une petite distance, rejoignait la route. Mais, à peine était-il sorti du voisinage de la falaise, qu'il sortit du chemin, entra dans la campagne herbue, et s'éloigna, dans la direction de Wissant. Une voix cria :

— Gingolph ! Tu embarques demain ? Reviens ! Tu embarques ?

Mais elle se perdit dans l'air. C'était celle de Rosalie Lobez, qui avait retrouvé son esprit.

Déjà Gingolph était hors de la cour et du ravin.

Il n'avait pas encore fait cinq cents mètres sur le haut plateau du Gris-Nez, que Zabelle sortit de l'auberge. Elle descendit le perron, droite, recoiffée avec soin, et remettant les mitaines qu'elle avait quittées sur la plage. Pour répondre aux questions muettes de ces deux familles qui l'attendaient, elle vint à sa mère, et dit seulement :

— Nous sommes au complet pour le retour ; montez la première, maman, c'est votre droit.

L'opulente Mme Gayole, que son ample robe de soie préoccupait, se mit à l'abri derrière le dos du conducteur, songeant que la pluie pourrait tomber, et que le vent venait de Boulogne. Après elle, tout de suite, ce fut Zabelle qui prit place. La mère

pensait qu'elle aurait les confidences immédiates de sa fille. Mais non. « Viens près de moi, » avait dit Zabelle à Jacqueline Lobez. Le vieux patron s'était mis le dernier, du côté droit. La famille Lobez, moins Jacqueline, s'assit du côté gauche. Et l'on partit. La mère Lobez tenait, sur ses genoux, une serviette dans laquelle étaient enveloppés les restes du gâteau. Elle coulait un regard, de temps en temps, vers Zabelle, afin de surprendre quelque chose des secrets que la belle fille cachait. Elle ne connaissait que la douleur de son fils, déjà ancienne, et le mot que tout le monde avait entendu : « Je suis abandonné ! » Elle se demandait : « Où va-t-il ? Que lui a-t-elle dit ? Lui qui part demain matin ! » Et elle n'osait pas interroger. Pour faire bonne contenance et n'être mêlée à aucune conversation, Zabelle, dès que la voiture avait commencé de rouler, s'était penchée vers Jacqueline, et, le bras serrant la taille de la couturière, causait à voix basse. Elle avait l'air de la prendre pour confidente, mais, en vérité, ce qu'elle disait n'était qu'un bavardage de femme énervée, auquel l'autre, flattée, répondait abondamment. La chaleur des courtes terres passait par bouffées, et, par bouffées plus longues, le vent des eaux immenses qui luisaient dans le soir. Elles luisaient, ternies, du côté où l'Océan remplit cette veine de la Manche, par des nuages qui montaient en draperie. Le ciel était tendu de noir jusqu'à la hauteur où les yeux se lèvent sans effort, quand on regarde devant soi. Les phares s'allumèrent. Celui du cap Gris-Nez commença de promener son double pinceau de lumière sur le détroit et sur les étendues où les deux familles, à présent désalliées, ennemies secrètement, étaient groupées et serrées dans la voiture du marchand de poisson. Ni la mère Lobez, ni M[me] Gayole, ni son mari, ne tentaient de dissimuler les sentimens qui les animaient. Aucun ne voulait engager une conversation, aucun ne pouvait se taire. Les mêmes mots, comme des refrains, avec des soupirs ou des gestes de colère, le long de la route, étaient emportés par le vent, et il ne semblait pas que les autres voyageurs les eussent entendus.

Joséphine Gayole, la mère, les yeux courroucés, rendant à la veuve Lobez les œillades qu'elle en recevait, disait :

— Il n'y a point d'alliance d'une Boulonnaise et d'un Portelois. Ça n'est pas chanceux. Je l'ai toujours dit.

La mère Lobez disait :

— Où va mon pauvre gars? Où est-il à présent?

Le vieux Gayole répétait :

— Moi qui lui avais expliqué toute la mer, le flot, les poissons, la manière de reconnaître l'hareng! Et on peut dire qu'il comprenait, et qu'il sera un patron comme Boulogne n'en a pas beaucoup!

La nuit descendait, et les enveloppa. Le bruit des lames sur les rivages montait par-dessus les falaises et coulait sur les terres. Il devenait plus fort au passage des vallées, où le lit des ruisseaux coupe la muraille de glaise. Alors tous les parens, cahotés dans la voiture, écoutaient la longue plainte. Les enfans ne l'entendaient pas.

XV. — LA NUIT

Vers le haut du bourg de Wissant, qui est fait de maisons clairsemées de marins et de paysans de falaises, bourg sans abri, il y a une ferme, entourée de murs bas, par-dessus lesquels on voit les fumiers, les poules, le cheval, s'il est attaché au pilier de la grange, et les hommes, s'ils sortent. Derrière la maison, les propriétaires, gens de perpétuel souci, ont planté un verger. Mais la mer est trop proche, l'hiver trop long, le vent trop dur. Le village, penché vers la mer, très doucement, n'a pas la permission d'avoir un arbre, et seuls, les blés font, sur les champs, une ombre qui dure peu. Le reflet des grandes eaux, et leur voix habitent ces terres. Gingolph va chez ce terrien, dont le fils est marin sur les bateaux de Boulogne. Il heurte à la porte, et l'homme vient, une chandelle à la main.

— Qu'as-tu, Gingolph?

— Je suis venu au Cap, avec les femmes et le beau-père, et je suis si las que je ne peux m'en retourner.

— T'es un peu saoul? Je comprends. Veux-tu un lit? Le fils aurait été content de te voir. Il est en mer.

— Ça vaut mieux, la mer; c'est la terre qui est mauvaise. Oui, donnez-moi un lit.

On le mène dans une pièce basse, pleine d'outils et de sacs, où, sur quatre pieux équarris et un cadre de planches, une paillasse et un matelas sont posés. Gingolph se jette sur le lit, s'enroule dans une couverture, et songe en pleurant. Il pleure, lui, l'homme qui se moquait des attendrissemens des femmes,

et qui est dur au mal physique. Il revoit, par brusques apparitions qui se succèdent sans ordre, toute l'histoire qu'il avait crue heureuse, et qui revient à lui, maintenant, pour le tourmenter. Zabelle Gayole le reçoit, tout enfant, dans la maison de la rue de Folkestone; elle passe, assise sur les filets tannés; elle est coquette; elle rit; elle dit des mots d'amour et des mots drôles; elle coud son trousseau de mariée... En ce moment même, il croit entendre frapper à la porte de la chambre; il se redresse : « Est-ce toi? » Si elle avait eu du regret? Si elle avait, — quelle fille de ressource, et entreprenante, et qui n'a peur de rien! — refusé de partir, et cherché son ami à travers la campagne; si elle allait entrer, disant : « Tout ton chagrin, chasse-le; j'ai été seulement coquette avec l'autre, mais toi, tu es le mari de demain, et tu me pardonnes déjà, n'est-ce pas, mon Gingolph? » Le loquet de fer use l'encoche. Personne n'entre. La douleur d'être abandonné s'approfondit avec le temps : « Pour qui travailler? D'où viendrait le courage, en mer, si personne sur la côte n'attendait l'homme, et ne le remerciait? S'il n'y avait plus des bras pour s'y jeter, une ménagère, une amie, une maison à soi? » La grande nuit couvre la campagne. La marée doit être basse. Elle commencera bientôt de monter, et le vent qui secoue la porte vient chercher le marin. Le souvenir de sa mère ne quitte pas non plus Gingolph. « Voilà celle qui comprend tout, et qui guérit de tout. » Dans cet abandon par une femme, il sent qu'une autre femme peut le secourir, la très pure, la désintéressée, la chargée, la pâle Rosalie Lobez, qui n'a eu, pour cette Zabelle, que des attentions et une tendresse voulue. Une autre image encore habite cet esprit, malade de douleur, qui revit tout le passé. Lui, le voleur de femme, l'étranger, l'hypocrite, le parleur inutile, Gingolph l'aura quelque jour à portée de la main. Peut-être, un jour, le rencontrera-t-il sur le quai. Les deux bateaux partent avec la marée. Là ou ailleurs, il faudra que le misérable ait son compte.

Gingolph s'exaltait à imaginer son ennemi abattu, criant grâce, et roulant à la mer. « C'est la justice! Meurs donc, canaille! » Ses poings se serraient et il frappait le châssis de bois, qui geignait sourdement. Bon débarras! Si Zabelle ne revenait pas à son fiancé, il y aurait, tout de même, une vermine de moins au port de Boulogne.

La fièvre galope dans les veines de l'homme désespéré. Une seule idée calme un peu cette révolte et cette peine, un seul visage.

Il y eut un long gémissement du vent; les navires à la voile, sur le détroit, devaient être inclinés. Gingolph rejeta la couverture, sortit dans le jardin, et alla réveiller son ami, qui dormait dans la grande chambre, à l'autre bout de la maison.

— Je suis attendu au jour, il faut que j'embarque ; il faut aussi que je revoie maman. Menez-moi à Boulogne : ça sera un grand service que vous m'aurez rendu.

Dans la nuit noire, un quart d'heure plus tard, entre les prés et les blés, sur le haut plateau balayé par le feu du Gris-Nez, une lanterne courait, suivant la côte. Le cheval était une puissante bête, trotteur primé dans les concours, et qui, sans un arrêt, de la même allure régulière, remontait le vent. Bien longtemps avant l'aube, Gingolph, que son ami avait conduit jusqu'au sommet de la rive gauche de la Liane, marchait sur le chemin familier qui, tant de fois, l'avait porté. Il était moins de trois heures du matin, lorsqu'il se trouva devant la porte de chez lui, dans la rue qui tourne et descend vers le port. Nulle part, aux fenêtres d'aucune de ces maisons pareilles, il n'y avait de lumière. Le vent soulevait des tuiles désorientées, sur le toit voisin, et les faisait claquer comme les patins d'une femme qui va au marché : clic! clac! clac! Pauvre fils, quelle était l'âme qui pensait à toi? Quelle solitude! Au moment de frapper à la porte, il fut tenté de s'en retourner sans avoir vu la mère. A quoi bon? Où était la consolation possible? Que pourrait la veuve Lobez? Les choses étaient finies. La pauvre femme n'avait-elle pas assez de tracas, pour qu'on eût pitié d'elle? En avait-elle porté, de la misère d'enfans! Non, il fallait être un homme, s'en aller sans attendrissement, faire dire par un mousse du port de Boulogne : « Le fils s'est embarqué ce matin, il est en bonne santé, » ou bien envoyer une carte postale, d'un des cafés du quai. Gingolph fit trois ou quatre fois la distance qu'il y a entre la maison et l'endroit où la rue tourne, puis il revint délibérément, et il frappa du doigt, aussi légèrement qu'il put, — à cause des petits, — le bois de la porte : il venait de s'apercevoir qu'il avait oublié son couteau.

A peine avait-il frappé, qu'il entendit un souffle de voix, net et prudent, qui répondait :

— Je vais! je vais!

Des pas glissés suivirent la voix.

— Est-ce toi, mon Gingolph?

— Oui.

— Va, je ne dormais pas!

Et elle ouvrit la porte.

— Prends garde, à cause des petits. Viens! Est-ce à pied que tu es venu? N'es-tu pas trop fatigué?

Il était content, maintenant, d'être entré.

Ils passèrent devant la porte de « la belle chambre » où dormaient, dans des lits de bois, cadeaux de Gingolph, les trois sœurs, Jacqueline, Jeanne et Louise. La mère écouta en passant, et, n'entendant rien, poursuivit sa marche, de son pas muet.

— Elles étaient si inquiètes hier soir, les petites! Il était plus de minuit, je les entendais causer de toi!

La maison, le vent, la marée, la veuve Lobez, tout s'était ému. La seconde porte du corridor ouvrait sur la pièce moitié moins grande que la belle chambre, et qui servait de cuisine. C'est là que couchait la mère. Le plus loin possible de la chambre des filles, près de la porte qui communiquait avec la cour, la mère fit asseoir Gingolph. Et, quand elle l'eut près d'elle, elle attira cette grosse tête jeune, et, de ses deux mains croisées, la serra contre sa poitrine.

— Pauvre enfant bien-aimé, toute la nuit j'ai prié pour toi, afin que tu n'entres pas en tentation de vengeance contre lui et contre elle...

Qui lui avait appris que Gingolph était ainsi tenté? Et qu'il cédait? Et qu'il avait résolu de se débarrasser de l'autre? Il ne répondit rien, et elle vit ainsi qu'elle ne se trompait point.

— Mon Gingolph, c'est une épreuve de foi qui t'est envoyée, et à nous aussi. On était tous heureux. Et voilà que la croix nous est offerte. Dieu veut voir si tu es capable de te vaincre, et de pardonner...

Elle entendit, tout près de sa poitrine, la voix de son fils qui disait :

— Non!

Elle n'eut point l'air de s'émouvoir, mais elle le laissa se redresser, s'appuyer au dossier de la chaise, et fermer les

yeux, comme il faisait, quand il était enfant et qu'elle le grondait.

La lampe à essence, posée en arrière sur le fourneau, ne donnait qu'une flamme bleue, haute d'un ongle, et qui tremblait et n'éclairait point.

— J'ai pensé à elle des centaines et des milliers de fois; j'ai eu le temps, quand tu étais en mer, depuis des années. Les premiers temps qu'elle venait ici, je ne pouvais me faire à ses manières. Ça n'était pas à cause de son argent que je trouvais qu'elle n'était pas faite pour des gens comme nous. Je n'aimais guère sa façon de me dire : « Eh bien! mère Lobez, quand nous serons mariés, lui et moi, ça sera la plus jolie fille de Boulogne et le plus beau gars du Portel qui seront en ménage! » Il aurait fallu dire : « le meilleur fils du Portel, » je t'aurais reconnu. Mais elle avait une rage d'être belle, d'entendre un compliment, même de moi; elle ne vivait point tout simplement, comme nous, dans la maison. J'avais du mal à la supporter. Et puis, peu à peu, — vois comme nos idées changent! c'est comme des feuilles qui poussent! — j'ai compris qu'elle n'avait d'orgueil que de sa beauté : mais aucune fierté de sa richesse; pas de mépris pour nous, qui sommes pauvres. On ne le sera pas toujours, je le sais bien, puisque tu seras patron, mais on ne peut dire encore que nous sommes des riches, n'est-ce pas? Sais-tu que c'est joli, pour une jeunesse comme elle, de ne pas regarder à l'argent?... Pourquoi es-tu si mauvais que tu ne me réponds rien? Et que tu restes là, les yeux sur le carreau, comme s'il y avait écrit dessus le carreau l'histoire de ton avenir?... Je me suis mise à l'aimer. Je l'attendais avec plaisir le dimanche. Elle aurait pu trouver des amusemens plus grands que de causer ou jouer avec mes filles et avec une vieille femme comme moi. Je le devinais bien, ce qu'elle pensait. Cependant, elle a mis longtemps avant de céder; elle a eu du courage; il a fallu que tu fasses ton service. Alors, elle n'a pas eu la force... Tiens, Gingolph, je me suis dit souvent que si Zabelle avait été ma fille, elle aurait été une fille si mignonne que personne n'aurait rien eu à lui reprocher. Elle a été élevée comme une reine : voilà son plus grand tort. Il lui a manqué d'être du Portel.

— Faites pas son éloge, maman : je ne la déteste pas!

Il s'était levé, trouvant l'atmosphère étouffante, lui qui

arrivait du grand vent. Il se dirigea vers la porte de la cour, l'ouvrit, et une vague d'air froid roula dans la pièce. Puis il revint s'asseoir, en se balançant, près de la mère, qui lui prit la main, et la garda.

— Gingolph, il ne faut plus l'aimer. Tu n'aurais que de la peine de plus. Gingolph, il faut pardonner à celui qui t'a trahi.

— Non, par exemple !

— Notre Seigneur le demande. C'est bien dur : mais tu ne dois pas entrer dans ton bateau avec de la haine. Tu ne dois pas être en péché contre ton prochain : c'est lourd dans les bateaux. Je ne vivrai pas, pendant tout le voyage, si tu ne me promets pas de ne pas faire de mal à l'homme...

Il se taisait. Elle reprenait sa gronderie maternelle. Une longue habitude des livres de prières lui avait donné un certain nombre de formules qu'elle répétait ; son cœur y mêlait l'argument de sa tendresse. Elle priait son enfant d'avoir au moins pitié d'elle.

Dans la cour, on voyait confusément, dressés contre le mur, le filet à crevettes dont se servait la mère Lobez, des perches, des petits tonneaux, une selle pour laver. Au-dessus de l'arête du mur, il y avait le ciel, qui était encore sans clarté, d'un gris aussi triste que celui du mur.

Rosalie Lobez tenait toujours dans ses mains les mains de son enfant. Elle l'adjurait de ne pas la laisser dans l'angoisse, de lui répondre. A présent, il regardait l'ouverture de la porte, béante sur la cour et sur le ciel. Et il se mit à dire :

— Une fille à qui j'ai été fidèle comme à une mariée !

— C'est ça ; pleure, mon enfant !

— Une fille qui faisait de moi tout ce qu'elle voulait !

La mère serra la main de son fils pour l'encourager.

— Une fille pour qui j'aurais donné ce que j'ai gagné, et ce que je gagnerai toute ma vie !

Il avait des larmes qui coulaient sur ses joues. Et il fallait qu'il souffrît bien pour pleurer. L'*Angelus* du matin sonna et il y avait déjà des âmes en prière. Les cloches en trois coups piqués, puis en sonnant à la volée, disaient la gloire de la Bénie entre toutes les femmes. La mère Lobez baissa la tête après le son de la cloche. Gingolph dit :

— Voici le jour qui paraît !

Au-dessus du mur, les intervalles entre les nuages étaient

devenus clairs, Gingolph s'avança dans la cour, et monta sur un tonneau. Par-dessus les cours voisines, entre deux toits de la rue en pente, on apercevait un coin de mer.

— La mer devient claire, dit le marin, les phares vont s'éteindre.

Une porte lointaine, violemment attirée, claqua dans le quartier.

— C'est Gélin le Corbeau qui part pour la pêche, répondit la mère.

Un moineau se posa sur le mur, étira ses ailes, et s'envola. On entendit la voisine qui pompait de l'eau, et qui manœuvrait le levier avec autant de vigueur qu'un homme ; puis tout se tut un moment ; puis une sonnette menue, assez lointaine, sonna dans le matin clair. Rosalie Lobez dit :

— Voilà que notre cousine Marie Libert ouvre au laitier : la chère âme ! Elle sera bientôt à la première messe.

Gingolph regarda un long moment la trouée irrégulière par où venait la lumière du jour. Il descendit de son tonneau, soupira, et dit :

— Sois contente, la mère : je ne le chercherai point. Mais n'en demande pas plus : qu'il s'écarte de moi !

— Je le savais, mon Gingolph, que tu reviendrais de ta colère. Reviens encore, et que ça ne soit plus que de la peine !

Et elle se mit à préparer la soupe.

Le quai est long, depuis le pont Marguet jusqu'à la fin des appontemens. La *Tour-d'Odre* était amarrée là, presque en tête de tous les bateaux de Boulogne. La marée la soulevait en mesure et, peu à peu, rapprochait le pont du niveau du quai. Mais il s'en manquait encore de plusieurs mètres, qu'on pût passer sans échelle de l'un à l'autre. La cheminée fumait. Il y avait bien une femme, arrêtée auprès de l'échelle de fer : mais c'était une mère, qui attendait son enfant attardé dans un des cabarets du port. Elle soufflait encore, et passait sa main sur ses tempes décolorées, à demi couvertes par un grand mouchoir noir à fleurs rouges, noué sous le menton : car elle avait porté, — depuis quelle maison de la Beurrière ? — un matelas étroit, couleur lie-de-vin, qui reposait là, sur tranche, devant elle, et qui s'appuyait au bas de la robe. Elle avait l'air d'une pauvre petite mère épuisée. Gingolph se rappela la mère Lobez, celle d'autre-

fois, au retour des longues traînées dans les bourgs, quand elle rapportait les paniers vides.

— Eh bien ! la mère, qu'attendez-vous ?

— Mon fieu Papegay qu'est core à boire ! N'êtes-vous pas le second ?

— Oui.

— Tâchez de lui avoir plus de 96 francs par mois. Ce n'est pas beaucoup. On est sept là-dessus, et il boit.

— Ma bonne, je ne peux rien. Quand je serai patron, je ne dis pas non : l'armateur prendra mon conseil.

— Être patron, monsieur Gingolph, voilà le bonheur !

Il la considéra un moment, et il avait des yeux si désespérés qu'elle sentit dans son cœur le voisinage d'une grande peine inconnue. Et lui, quand il vit qu'elle ne faisait plus l'aimable avec lui, mais qu'elle avait une pauvre frimousse de mère apitoyée, dont la mâchoire va déclinant et dont la joue se creuse, il dit :

— Il y a un bonheur qui vaut mieux : c'est d'avoir le cœur en paix.

Elle répondit :

— Je l'ai toujours eu.

— Vous avez de la chance !

— Mon pauv' jeune homme, faut être méchant pour vous faire souffrir. C'est-il une jeune ?

Il n'eut pas la puissance de répondre.

En ce moment, un marin d'une vingtaine d'années arriva. Il était tout courbé sous le poids de deux sacs de toile blanche et d'un paquet noir qu'il avait jetés sur son dos, et qu'il tenait par leurs gueules plissées et ficelées. D'un coup d'épaules, il se débarrassa de son fardeau, salua Gingolph d'un vague salut militaire, mit le pied sur la grosse pierre de granit qui bordait le quai, et visant une place libre, sur le pont du bateau, à l'arrière, près d'un vieux Boulonnais qui fumait sa pipe, il lança dans le vide le premier sac, qui s'aplatit sur le plancher, puis le second, puis le paquet de cirés qui rebondit et roula jusqu'au bordé. Après quoi : « Au revoir ! m'man ! » et lestement il tourna sur ses talons, se baissa, d'une main saisit le premier échelon de l'échelle de fer, et descendit. La mère hocha la tête :

— Il en faut des hardes, pour la pêche de l'hareng !

Et elle s'éloigna, ayant regardé l'enfant qui ne la regardait plus.

Les yeux de Gingolph étaient levés du côté des maisons hautes du quartier de la Beurrière. Quelques-uns des pêcheurs occupés à décharger le poisson avaient fait un geste de la main : « Bonjour! » Et lui, d'une baissée rapide du menton, sans même essayer de reconnaître ses amis, il avait répondu : « Merci! Bonjour! » Quelques-uns disaient entre eux :

— Il a bonne mine, pourtant! Il va être second. Ce que c'est, tout de même : la fortune ne le réjouit pas.

Il se demandait si une épreuve terrible ne lui serait pas imposée : voir Zabelle arriver, Zabelle venue pour l'autre.

A onze heures, l'équipage était au complet : vingt hommes et trois mousses. Le patron Bucaille donna l'ordre de larguer les amarres, fit siffler la sirène, et, entre les quais de Boulogne, doucement, à la vitesse de cinquante tours, le vieux vapeur harenguier partit pour son destin.

Le *Dragon*, en arrière, appareillait, lui aussi.

René Bazin.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LES

PROJETS FISCAUX EN VUE

Depuis un certain nombre d'années, on cherche à effectuer dans la taxation des changemens profonds. Au lieu de s'adresser aux choses, qui ont de l'apparence, de la fixité et de la certitude, on s'en prend directement aux personnes, dont la situation, dans les sociétés démocratiques modernes, est plus ou moins obscure et plus ou moins instable. On prétend, d'autre part, dégager de toute ou presque toute contribution directe la grande masse des citoyens et établir des impôts progressifs accentués, qui frapperont, à des taux de plus en plus rigoureux, les gens aisés et surtout les gens opulens. Il en résulte que nombre d'impôts tendent à être assis sur des couches de plus en plus minces de contribuables, lesquelles n'exercent sur la direction des affaires publiques qu'une action de plus en plus faible, et sont mis quasi dans l'impuissance de se défendre. Si l'on compare l'ensemble des revenus ou l'ensemble de la fortune d'une nation à une pyramide, toute la base, jusqu'au tiers, par exemple, de la hauteur, comprenant les quatre cinquièmes ou même les neuf dixièmes de la substance, serait exemptée de taxes directes et celles-ci pèseraient uniquement ou presque uniquement sur la partie supérieure de la pyramide, particulièrement sur la pointe exiguë qui la termine.

En faisant ainsi de l'impôt direct, au lieu d'un fait général et uniforme pour l'ensemble de la nation, un fait qui ne concerne que certaines catégories, numériquement peu importantes, en enlevant à l'impôt direct toute large et fixe base, en

le faisant reposer sur des constatations purement conjecturales, on invoque la justice, on se flatte de faire une œuvre de progrès. Il importe d'examiner ce système et les prétentions sur lesquelles il repose, de rechercher s'il constitue vraiment un perfectionnement, une amélioration, au double point de vue de la justice et de la productivité, si c'est vraiment là une œuvre moderne ou si, au contraire, ce n'est pas un retour à de vieilles formules ataviques qui ont été appliquées dans des états sociaux disparus et qui ont été abandonnées parce qu'on les a reconnues comme erronées et néfastes.

I. — ORIGINE ET NATURE DU SYSTÈME FISCAL FRANÇAIS

Pour bien apprécier l'origine de ces impôts, qu'une certaine école porte aux nues, impôts personnels, globaux et progressifs sur le revenu, sur le capital, sur la plus-value et l'enrichissement, taxes démesurées sur les successions, il importe, sans qu'il soit nécessaire de remonter aussi haut que les républiques italiennes du Moyen âge ou les républiques de la Grèce antique, de se placer tout au moins à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. Nous allons, pour cette raison, faire un résumé rapide de la genèse des systèmes fiscaux actuels, dans les trois principaux pays d'Europe : en France, en Angleterre et en Allemagne.

A ces dates, on trouve les impôts personnels sur le revenu, sur le capital, parfois aussi sur l'enrichissement, les hautes taxes successorales, en pleine application dans les différens pays du Continent européen. Ce sont essentiellement les formules d'impôt du Moyen âge : l'impôt sur les personnes, la capitation graduée, les contribuables y étant classés en séries, d'après les évaluations administratives, ce sont là les méthodes d'impôts qui régnaient au XVIIIe siècle, ayant des racines très anciennes. L'administration, suivant ses lumières, bien sommaires et incertaines, mais moins sujettes à erreur, dans une société régulièrement stratifiée et peu mouvementée, que dans les sociétés modernes, classait à son gré les imposables.

Tels étaient aussi, ou à peu près, en France, les impôts directs de l'ancienne monarchie, la capitation, la taille, qui ne frappait que les roturiers, les vingtièmes (ou taxe du vingtième du revenu) qui atteignaient aussi les classes privilégiées. Toutes

ces taxes personnelles s'épanouissaient dans les pays d'ancien régime.

On sait comment elles disparurent en France. Il y eut, dans tout le cours de l'histoire française, et les historiens, même ceux animés de l'esprit le plus démocratique, comme Henri Martin, en témoignent, un unanime vœu, un constant effort pour la transformation de la taille personnelle et des autres impôts personnels en impôts réels, reposant sur les choses et non sur des recherches arbitraires et conjecturales relatives à la situation des personnes.

Cet effort fut couronné de succès lors de la Révolution française. L'Assemblée Constituante, conformément au vœu national, tint à donner aux contribuables une charte, qui les mît à l'abri de tout arbitraire, de toute recherche inquisitoriale, de tout contact intime et personnel entre eux et les agens du fisc. Alors tous les impôts personnels furent balayés, sauf la contribution de trois journées de travail, d'après un tarif fixe à établir par les Conseils généraux entre un minimum de 0 fr. 50 et un maximum de 1 fr. 50 par journée.

Pour saisir les revenus non apparens, le législateur de la Révolution inventa la contribution mobilière, qu'il tint à dégager de toute intrusion dans les affaires propres des contribuables : elle se composait d'une taxe sur le revenu présumé d'après l'importance de l'habitation, et de deux autres taxes, l'une sur le nombre des domestiques, l'autre sur les chevaux de luxe; on y ajoutait l'impôt personnel uniforme des trois journées de travail, d'après le tarif que nous venons d'indiquer. Aux divers degrés d'importance de la valeur locative d'habitation, correspondaient des coefficiens différens de revenu imposable. Un loyer de 100 francs et au-dessous était censé comporter un revenu simplement double de cette somme; une valeur locative de 101 à 500 francs faisait ressortir un revenu triple, une valeur locative de 901 à 1 000 francs, un revenu quadruple; ainsi, par divers échelons où le chiffre du revenu était présumé de plus en plus considérable, relativement au chiffre de la valeur locative, on arrivait, comme terme extrême, pour les valeurs locatives atteignant 12000 francs, à l'établissement d'un revenu imposable douze fois plus considérable que cette valeur locative.

Évidemment, cette échelle officielle de correspondance des revenus taxables à la valeur locative de l'habitation du contri-

buable s'écartait des faits réels. Les gens à petits revenus ne mettent pas une si énorme proportion de leurs ressources à leur logement et, d'autre part, les gens à très gros revenus n'en mettent pas une aussi faible. Le législateur, en adoptant cette échelle d'évaluation des revenus, appliquait, sans le dire, un impôt progressif, accordant de très forts dégrèvemens aux petits contribuables et imposant aux contribuables opulens une quote-part assez fortement accrue. La méthode à laquelle il recourait se recommandait toutefois par de précieuses qualités. D'un côté, il taxait tous les citoyens, quoique très légèrement ceux ayant peu de moyens; d'un autre côté, la surcharge sur les gens aisés ou opulens était modérée ; enfin, il n'y avait aucune intrusion du fisc dans les affaires privées des imposables, aucun contact étroit et pénible entre aucun de ceux-ci et les agens du fisc.

Un débat entre les agens du fisc et le contribuable ne pouvait intervenir que lorsque ce dernier alléguait qu'il avait été imposé à la contribution foncière; le montant de la contribution mobilière était alors, de droit, réduit du montant payé à l'autre contribution, les deux ne devant pas se cumuler.

La contribution des portes et fenêtres, assise d'après un tarif qui tenait compte non seulement du nombre et de l'importance de ces ouvertures, mais aussi de la population de la commune, était encore comme une sorte d'annexe à la contribution mobilière, et c'est pour cette raison que, à l'heure présente, l'impôt sur les portes et fenêtres est, sauf convention contraire, à la charge du locataire.

La contribution des patentes, assise sur les bénéfices présumés et moyens de l'industrie, d'après des indices multiples et divers, terminait ce faisceau des quatre contributions directes établies par l'Assemblée Constituante, à la place de toutes les taxes de l'ancien Régime.

Le législateur, en supprimant taille, vingtièmes et autres taxes qui exigeaient des investigations minutieuses, une inquisition gênante, une taxation arbitraire et suspecte de partialité, en y substituant un faisceau d'impôts strictement réels, pouvait, avec raison, dire qu'il avait accompli une grande et utile réforme. Il avait trouvé le système moderne de taxation, assurant, à l'État, des ressources notables et progressives, libérant le contribuable, le citoyen, car l'un et l'autre ne forment qu'une

seule personne, de toute sujétion personnelle, humiliante ou gênante, envers les agens du fisc.

Les contributions directes ainsi établies étaient, sauf celle des patentes, constituées sous la forme d'impôts de répartition. L'Assemblée nationale, après des études impartiales, répartissait le montant qu'elles devaient fournir entre les différentes circonscriptions du territoire, c'est-à-dire entre les départemens. Puis, à l'intérieur des départemens, les conseils départementaux faisaient la répartition du contingent entre les arrondissemens; les conseils d'arrondissement faisaient une sous-répartition entre les communes; enfin, le contingent des communes était l'objet d'une répartition ultime entre les contribuables.

Cette forme d'impôt de répartition s'imposait à l'époque, le temps manquant pour établir un impôt de quotité, c'est-à-dire frappant, sans aucun intermédiaire et du premier coup, l'unité contributive. L'établissement d'un impôt de quotité exige, en effet, beaucoup de temps, des études prolongées, des délais pour les réclamations ou les recours. Le législateur de la Révolution, si le temps ne lui avait pas fait défaut, eût-il préféré l'impôt de répartition? On peut discuter à ce sujet.

L'impôt de répartition eût nécessité, en tout cas, que le répartement aux divers échelons variât d'une période d'années à la suivante, tous les dix ou douze ans par exemple, afin de tenir compte des faits nouveaux, de comporter des dégrèvemens, quand la matière imposable s'était réduite de valeur et des augmentations, quand celle-ci s'était accrue. Des revisions périodiques s'imposaient donc. On ne les fit pas. On y substitua divers expédiens : des diminutions consenties à différentes reprises du principal de l'impôt foncier, par exemple; certaines modifications à la contribution mobilière et à l'impôt foncier sur la propriété bâtie, en tenant compte des constructions nouvelles et des destructions. Ces expédiens, toutefois, ne pouvaient remplacer complètement et efficacement les revisions périodiques de la répartition. Les conseils locaux s'abstinrent également, pendant un siècle ou davantage, de toute modification à la répartition du contingent départemental ou du contingent d'arrondissement.

Il en résulta que, avec le temps et la succession fréquente de faits nouveaux qui modifiaient, parfois profondément, les évaluations primitives, les contributions directes constituées à la

fin du XVIIIe siècle devinrent inégales. Le manque de revisions décennales, non pas la nature même de ces contributions, était la cause de cette inégalité. Nous n'avons cessé de demander, quant à nous, dès la première édition, il y a plus de trente ans, de notre *Traité de la Science des Finances*, que l'on substituât, pour les contributions directes, le système d'impôt de quotité au système d'impôt de répartition. Nous avons obtenu gain de cause en 1890 pour l'impôt foncier sur la propriété bâtie et, au cours même de la présente année (1914), pour l'impôt foncier sur la propriété non bâtie. Quoique le travail de revision des évaluations, pour la transformation de l'une et l'autre de ces contributions, prête à certaines contestations, cette transformation, néanmoins, les mettra plus en conformité avec les faits actuels et fera disparaître la plupart des critiques qu'on pouvait leur adresser.

L'Assemblée Constituante, en instituant le système d'impôts directs qui vient d'être décrit, atteignait toutes les catégories notables de revenus ou de capitaux. Elle avait, d'ailleurs, trop d'expérience pour se livrer à la recherche de l'absolu, qui, en matière fiscale particulièrement, est toujours illusoire ou décevante. Que le revenu réel des contribuables ne fût pas toujours conforme au tarif de correspondance qu'elle avait établi entre la valeur locative de l'habitation et le revenu imposable, elle ne pouvait l'ignorer; mais elle se disait qu'un défaut grave de concordance à ce sujet ne pouvait se rencontrer que dans des cas exceptionnels et par conséquent négligeables; qu'en outre, aucun système d'assiette, ni la déclaration du contribuable, ni la taxation administrative d'après les recherches des agens du fisc, ni l'une et l'autre réunies ne pouvaient avoir la vertu d'arriver, dans tous les cas, à l'exactitude absolue. Elle se résignait donc, avec raison, à quelques inexactitudes, en se disant qu'elles étaient amplement compensées par le bénéfice social de l'absence de toute vexation pour l'ensemble des contribuables, de tout contact pénible et prolongé entre eux et les agens du fisc.

Vers le milieu du XIXe siècle, une nature de richesse qui, antérieurement, était presque embryonnaire, prit graduellement un énorme développement; c'est ce que l'on appelle les valeurs mobilières. Le législateur s'occupa de les faire entrer dans le cadre général des contributions; il les soumit d'abord aux

droits de timbre et d'enregistrement, en cas notamment de transfert de propriété. Puis, il voulut les astreindre à une taxe spéciale sur le revenu. Il y avait certaines objections à faire à l'établissement de cette taxe spéciale. On pouvait faire valoir que les valeurs mobilières ne constituent pas une richesse en elles-mêmes, une richesse à part, qu'elles sont, en général, des titres représentatifs d'une richesse concrète, biens fonciers, établissemens industriels ou commerciaux, ayant acquitté toutes les contributions directes existantes, que, par conséquent, si l'on soumettait à des taxes spéciales le revenu des valeurs mobilières, il y avait double emploi.

Cet argument, bien qu'il ne soit pas dépourvu de force, ne prévalut pas devant les besoins du Trésor. Après la guerre de 1870-71 les valeurs mobilières furent frappées d'un impôt de 3 pour 100 de 1873 à 1890, puis de 4 pour 100 à partir de 1891. Le droit de conversion pour les titres au porteur, qui était de 0 fr. 20 pour 100 francs de capital, d'après le cours coté dans l'année, fut élevé à deux reprises, d'abord à 0 fr. 25, puis à 0 fr. 30 pour 100 francs de capital. Il en résulta qu'une obligation 3 pour 100 au porteur qui subissait un ensemble de taxes pour l'État de 11 fr. 75 pour 100 du revenu va, à partir du mois de juillet prochain, en subir une de 13 fr. 75. On sait que les remaniemens effectués par la loi du 31 mars 1914 dans la taxation des valeurs mobilières doit procurer à l'État, d'après les évaluations officielles, un surcroît de ressources de 93 millions de francs.

Ainsi s'est complété notre système de taxation des revenus. On ne peut dire que la richesse acquise y soit épargnée : on voit de quelles charges écrasantes elle est frappée en ce qui touche les valeurs mobilières au porteur. Ces lourdes impositions ont, cependant, jusqu'ici une compensation : c'est l'absence d'inquisition, de vexations arbitraires pour le contribuable. La dernière loi votée, celle du 31 mars 1914, comporte, néanmoins, bien des cas délicats ; il est douteux que le règlement d'administration publique qui doit lui donner ses modalités définitives puisse écarter complètement toutes les difficultés à ce sujet. Quant au capital, il est saisi en France, dans toutes ses manifestations, par un faisceau de droits de timbre et d'enregistrement tel qu'il n'en existe de pareil chez aucun autre peuple. Ce faisceau de droits sur le capital, indépendamment des taxes sur

le revenu, a produit 833 millions et demi pour l'enregistrement en 1913 et 250 millions et demi pour le timbre (impôt sur les opérations de bourse compris), soit ensemble 1 milliard 83 millions, moitié plus ou le double des taxes correspondantes en Angleterre ou en Allemagne. Chaque peuple a ses méthodes propres et ses procédés propres de taxation; l'on ne peut isoler un de ces procédés pour le comparer seul à seul avec le procédé correspondant d'un pays voisin. Dans l'ensemble, le système de taxation en vigueur en France, quoique singulièrement aggravé, et, dans une certaine mesure, altéré par des lois récentes, demeure encore très recommandable; il a une haute productivité; il ne porte que des atteintes jusqu'ici tolérables à la liberté et à l'indépendance des contribuables; il ne les assujettit pas à des investigations trop irritantes et trop gênantes; il respecte, dans une certaine mesure du moins, les mœurs, les habitudes et les idées que comporte le milieu social.

II. — ORIGINE ET ÉVOLUTION DE L'IMPÔT BRITANNIQUE SUR LE REVENU

Passons à l'Angleterre. Plaçons-nous, en ce pays, à la fin du XVIIIe siècle et dans la première partie du XIXe. Le système fiscal y était à la fois touffu et très incomplet, hérissé de taxes indirectes nombreuses, non seulement sur les denrées de consommation générale, mais sur un grand nombre d'objets manufacturés : le cuir, le verre et les glaces, le papier, le savon, les briques, etc., sans parler des chandelles et des bougies. Ces taxes sur les objets manufacturés gênaient considérablement l'industrie et en comprimaient le développement.

Les impôts directs, d'autre part, étaient tout à fait embryonnaires. La taxe foncière qui, dans toutes les anciennes civilisations, constituait une des ressources principales de l'État, avait été, sous Pitt, lors de la guerre contre la France, l'objet d'une opération qui l'avait presque complètement éliminée. En 1798, le cours des fonds publics anglais étant très bas (le 3 p. 100 consolidé ne cotant plus que 50), Pitt ne trouvait plus à emprunter dans des conditions admissibles. Il imagina d'offrir aux contribuables de racheter à perpétuité l'impôt foncier qui pesait sur les terres, sur la base d'un capital égal à vingt fois environ le montant de l'impôt; le chiffre de la *land tax* ou impôt foncier était de 2037627 livres sterling, soit un peu plus

de 51 millions de francs ; les contribuables en rachetèrent la plus grande partie, si bien que le montant de l'impôt foncier dans le Royaume-Uni est tombé au-dessous de 20 millions de francs (750000 liv. st.).

L'impôt foncier ayant été ainsi racheté, en grande partie, à la fin du XVIII° siècle, le principal impôt direct avait disparu en Angleterre, et l'on ne pouvait le rétablir ; c'eût été un acte de mauvaise foi. Des taxes industrielles et commerciales générales correspondant à nos *patentes* n'existaient pas ; on ne connaissait que les *licences*, analogues aux taxes que nous appliquons aussi sous ce nom et qui frappent quelques industries exceptionnelles, le commerce des boissons, celui des transports, alors rudimentaire. On ne pouvait songer, avec l'administration britannique très embryonnaire, à établir un impôt industriel et commercial général, chose très compliquée. Comme autres impôts directs, on ne connaissait guère que les droits dénommés *Assessed taxes* (taxes assises), lesquelles correspondent assez à ce que nous dénommons « taxes assimilées aux contributions directes ; » c'était, outre une taxe sur les portes et fenêtres, divers droits ayant plus ou moins un caractère somptuaire : taxe sur les voitures, sur les domestiques, etc.

Ainsi, il n'existait en Angleterre, particulièrement depuis l'opération de rachat sous Pitt, en 1798, de l'impôt foncier, aucun système général d'impôts directs, et l'état très embryonnaire des administrations publiques ne permettait pas d'en constituer un. C'est dans ces conditions qu'apparut, en 1798, le premier impôt sur le capital et le revenu, *property and income tax;* il fut établi, à l'instance de Pitt, par une loi votée « accordant à Sa Majesté une aide et une contribution pour la continuation de la guerre ; » il s'agit de la guerre contre la France ; c'était une contribution extraordinaire, qui fournit 150 millions de francs, dans la deuxième année de son application, soit 100 millions de moins que la somme espérée : elle fut supprimée après la paix d'Amiens, laissant un arriéré considérable. La guerre ayant repris presque aussitôt, l'*income tax* fut rétabli en 1803, avec les cinq célèbres cédules, A, B, C, D, E, frappant les différentes catégories de revenu ; car il ne s'agissait que d'un impôt cédulaire, et non d'un impôt global : les revenus au-dessous de 60 livres sterling ou 1 500 francs étaient affranchis de la taxe et ceux entre 1 500 francs et 3 750 francs bénéficiaient de réduc-

tions. Cet impôt, quoique systématiquement établi, était toujours conçu comme une ressource de guerre et, en fait, il fut supprimé à la paix de 1815; il laissait d'amers souvenirs; les registres qui avaient servi à le percevoir furent brûlés.

Quoique l'Angleterre ait été dans toute la première partie du XIXe siècle en proie à des difficultés financières constantes, plus d'un quart de siècle s'écoula sans que gouvernemens et parlemens se résignassent à rétablir l'*income tax* de la guerre contre la France. Mais l'Angleterre restait toujours sans système d'impôts directs, et il lui était difficile de se passer éternellement de cette nature de taxes, outre que l'opération de rachat de l'impôt foncier sous Pitt, en 1798, empêchait l'établissement d'une contribution directe frappant spécialement la terre.

En 1842 seulement, vingt-sept années après sa suppression, devant les nécessités financières pressantes et en l'absence de tout système de taxes directes, l'*income tax* ou impôt sur le revenu fut rétabli, sur la proposition de Robert Peel et à titre de mesure simplement temporaire. Il avait été combattu par des hommes représentant le parti libéral et même l'opinion démocratique, lord John Russell et lord Brougham. Il fut entendu que « des nécessités urgentes avaient seules pu déterminer cette adoption et que l'impôt n'était rétabli que pour un temps limité à trois ans. »

Les trois années expiraient en 1845 : le gouvernement britannique libéral venait de faire adopter deux réformes importantes et coûteuses: l'abolition des droits de douane sur les céréales *(corn laws)*, ce qui était le commencement de la destruction du régime protectionniste, et la réforme postale qui réduisait uniformément dans tout le Royaume à 1 penny, soit dix centimes, la taxe des lettres; le parlement consentit à prolonger, pour trois nouvelles années, l'impôt sur le revenu; mais le ministère dut affirmer qu'il serait possible, en 1848, grâce aux plus-values espérées des autres impôts, de supprimer l'*income tax*. L'année 1848 se trouva une année de révolution et de gêne budgétaire: l'*income tax* fut maintenu pour trois nouvelles années. En 1851, la situation budgétaire ne s'était pas améliorée : le gouvernement proposa de classer l'*income tax*, qui, depuis neuf ans, n'existait qu'à titre précaire, parmi les impôts définitifs : le Parlement s'y refusa et n'en vota le maintien

qu'avec la promesse qu'il disparaîtrait l'année suivante. En 1853, M. Gladstone était au pouvoir ; sans être aucunement un partisan doctrinal de cet impôt et sans lui reconnaître de vertus particulières, il obtint que la Chambre en votât la continuation en envisageant pour cette taxe une durée de sept années. A l'expiration de ce septennat, en 1861, alors que l'Angleterre faisait de nouvelles brèches dans son régime douanier et abandonnait de nouvelles recettes fiscales, M. Gladstone, de nouveau ministre, obtint le vote de l'*income tax*, sans promesse de limite de durée. Il déclarait, néanmoins, que la suppression de cet impôt serait une belle tâche pour un chancelier de l'Échiquier, mais qu'il n'osait espérer que ce fût jamais la sienne.

C'est ainsi que l'*income tax* ou impôt sur le revenu, après un abandon de plus d'un quart de siècle qui suivit sa suppression en 1815, après des résistances, d'autre part, qui se maintinrent durant vingt années depuis son rétablissement et qui ne le faisaient regarder jusque-là que comme une mesure provisoire, s'implanta définitivement, à défaut d'un système régulier d'impôts directs, dans la Grande-Bretagne.

Jamais aucun des partis britanniques, jamais aucun homme d'État britannique, n'a témoigné pour cet impôt rien qui ressemble à l'enthousiasme et au lyrisme dont font preuve, en ce qui le concerne, un certain nombre de radicaux français. Jamais ils n'ont célébré en lui de prétendues vertus d'équité. Ils l'ont appliqué comme un simple expédient, à défaut de mieux. C'est une étrangeté que de transformer la résignation avec laquelle les Anglais, dépourvus de tout système rationnel d'impôts directs, ont accepté et toléré l'*income tax*, en une sorte d'idolâtrie, comme celle que professent, à l'endroit de cette contribution, nombre de politiciens français.

On avait pris, d'ailleurs, chez nos voisins, toutes les mesures possibles pour que les vices d'un impôt général sur le revenu fussent autant que possible comprimés. L'impôt était strictement cédulaire, sans aucune recherche du revenu total, sans aucune déclaration à ce sujet, sauf de la part des personnes réclamant l'immunité totale ou partielle accordée aux très petits ou aux petits revenus. L'impôt nouveau ne faisait aucun double emploi avec des taxes existantes, puisqu'il n'y avait pas d'impôt sur le rendement des valeurs mobilières, ni d'impôt sur les patentes ou les bénéfices industriels et commerciaux et

que la *land tax* ou impôt foncier avait été pour la plus grande partie racheté. Enfin, le taux de l'impôt était très faible, variant de 1842, année de son rétablissement, jusqu'à 1898, année de la guerre contre les Boërs, sauf pendant la guerre de Crimée, entre 0,80 pour 100 et 3,33 pour 100 ; en moyenne durant tout le XIXe siècle, il est loin d'avoir atteint le taux de 3 pour 100.

Les choses ont changé, sans doute, dans une certaine mesure, depuis l'ouverture du XXe siècle, la guerre sud-africaine, l'inauguration d'une politique sociale onéreuse et le triomphe des théories de M. Lloyd George. Néanmoins, le taux de l'*income tax* ne s'est pas élevé, et cela fugitivement en 1902-03, au-dessus de 1 shilling 3 par livre sterling, soit 6,2 pour 100, charge moitié moindre environ que celle qui frappe, à partir du mois de juillet 1913, en France, le revenu des valeurs mobilières au porteur. D'après le projet de budget pour l'exercice 1914-1915, il est vrai, que vient de déposer M. Lloyd George, le taux habituel de l'*income tax* sera de 1 shilling 4 par livre sterling ou 6,60 pour 100 environ, des réductions étant accordées au-dessous de 25 000 francs et l'immunité complète, comme antérieurement, au-dessous de 4 000 francs. Étant donné que la Grande-Bretagne ne connaît pas les impôts spéciaux sur les valeurs mobilières et que les taux sus-indiqués représentent la totalité de la charge dont ces titres sont frappés, ces taux peuvent ne pas paraître excessifs. On doit dire que, depuis quelques années, il s'y joint, pour les revenus élevés, une *supertax* ou taxe additionnelle qui, à partir du budget de 1914-15, présenté, il y a une quinzaine de jours, par le fougueux démagogue qu'est M. Lloyd George, élèvera jusqu'à 13 pour 100 la charge totale pour les gros revenus.

La principale innovation, introduite, en ces derniers temps, dans l'*income tax* britannique, c'est cette *supertax*, ou surtaxe frappant les seuls gros revenus. Elle fut appliquée le 6 avril 1909 aux revenus dépassant 125 000 francs; elle frappait l'excédent des dits revenus au delà de 75 000 francs, les premiers 75 000 francs en étant affranchis et n'étant grevés que de l'impôt sur le revenu général. Cette surtaxe, lors de son établissement, était au taux de 6 pence par livre sterling, soit 2,40 pour 100; s'ajoutant au taux de 6 à 6,2 pour 100 de l'impôt sur le revenu général, cela élevait la charge aux environs de 8 et demi pour 100 à partir de 75 000 francs de revenu pour les contribuables dont

le revenu total dépassait 125000 francs. Une dizaine de mille contribuables seulement, plus tard une douzaine de mille, proportion infime, fut assujettie à cette *supertax*. Nous venons de dire que, pour 1914-15, les propositions de M. Lloyd George comportent l'élévation jusqu'à 13 pour 100 de l'*income tax* et de la *supertax* réunis ; c'est à peu près l'équivalent de nos impôts actuels sur les valeurs mobilières au porteur.

L'introduction de cette surtaxe avait des conséquences graves : d'une part, elle donnait à l'impôt britannique sur le revenu un caractère nettement progressif, tandis que, auparavant, il n'avait guère qu'un caractère dégressif. Beaucoup de personnes considèrent ces deux expressions comme synonymes, c'est une erreur : nous avons, quant à nous, établi une différence très nette et aussi pratique que scientifique entre l'impôt dégressif et l'impôt progressif : l'impôt est dégressif quand le taux maximum de la taxe s'applique uniformément à la majorité de la matière imposable et que des dégrèvemens sont seulement accordés à la minorité de la matière imposable. L'impôt, au contraire, est progressif quand les taux élevés de la taxe ne s'appliquent qu'à la minorité de la matière imposable et à des couches de plus en plus minces de celle-ci. L'impôt progressif est donc infiniment plus dangereux que l'impôt dégressif ; il est sans frein, tandis que ce dernier a un frein ; l'impôt progressif comporte un arbitraire illimité (1).

L'inconvénient, le plus grand, toutefois, de l'introduction en 1909 de la *supertax* dans l'*income tax* britannique, ç'a été de transformer celui-ci, en ce qui concerne les gros revenus, d'impôt strictement réel en impôt personnel, et d'exiger la déclaration du revenu total du contribuable, quand un certain chiffre de revenu est supposé être franchi. La nature de l'*income tax* britannique a donc été profondément altérée par la mesure prise en 1909.

M. Lloyd George n'avait d'abord soumis à la *supertax* que les revenus supérieurs à 125000 francs et pour l'excédent seulement de 75000 francs. Mais, suivant une habitude qu'il a prise et dont il a déjà fait usage pour les droits successoraux, une fois la taxe et le taux admis pour les gros revenus, il a proposé, quelques années plus tard, de les appliquer à des revenus

(1) Voyez, sur ce sujet et sur l'application de l'*income tax*, notre *Traité de la Science des Finances*, 8e édition, 1912, t. I, p. 204.

moindres : à partir du budget de 1914-15, la *supertax* frappera tous les revenus supérieurs à 75000 francs; mais seulement pour l'excédent au delà de 62500 francs. On prête à M. Lloyd George l'idée, et il l'a, d'ailleurs, laissé entrevoir dans certains discours, d'appliquer graduellement à des revenus et à des successions moindres les taux élevés d'impôts qu'il avait fait voter d'abord pour des revenus importans ou d'importantes successions. Les contribuables moyens, qui voient parfois avec un malin plaisir charger les gros contribuables, devraient être avertis de l'application probable, avec le temps, à eux-mêmes, de cette échelle descendante. Ils devraient se rendre compte qu'il y a là une amorce, destinée à s'étendre, et la repousser dès le principe, alors qu'ils ne sont pas des victimes manifestement désignées; mais la niaiserie du public est telle, qu'ils s'en accommodent pour autrui, sans se douter qu'ils créent, pour eux-mêmes, un précédent fatal.

L'*income tax* est donc devenu, pour les revenus un peu supérieurs, un impôt global, progressif et personnel. Robert Peel, M. Gladstone et leurs contemporains ne reconnaîtraient certainement pas l'instrument qu'ils avaient forgé et auquel le pays avait déjà eu de la peine à se résigner.

Il s'en faut, d'ailleurs, que la résignation, à l'endroit de l'*income tax* britannique, soit aussi générale qu'on le suppose sur le continent. Les plaintes, au contraire, les récriminations sont générales. En ce qui concerne les revenus commerciaux et professionnels, et, depuis l'introduction de la *supertax*, les revenus totaux des contribuables ayant un certain degré d'opulence, on est sous le régime de la fameuse « déclaration contrôlée. » En Angleterre comme en Allemagne, et ce devrait être aussi le cas en France, si l'on établissait le même système, les agens permanens de l'administration ne suffisent pas au contrôle des déclarations; on est obligé de leur adjoindre des auxiliaires bénévoles pris parmi les commerçans, les industriels, les propriétaires, ayant une certaine situation; ces auxiliaires bénévoles jouent un rôle très important dans l'assiette de l'impôt; or, ils peuvent avoir un intérêt propre, professionnel ou autre, à connaître la situation de tel ou tel contribuable, à accroître ses charges; c'est là une source d'énormes abus, contre lesquels notamment ont protesté très énergiquement les plus importantes Chambres de commerce britanniques.

Les protestations notamment de la Chambre de Commerce de Birmingham en 1910 et de celle de Londres en 1911, celle-ci après une vaste enquête dans le Royaume-Uni, sont particulièrement topiques. Elles déclarent que l'*income tax* est très impopulaire *(so impopular)*, qu'il donne lieu à une inquisition de plus en plus pénible et préjudiciable. La Chambre de Commerce de Londres avait envoyé une série de questions aux Chambres similaires et aux groupemens commerciaux des 50 cités les plus importantes du Royaume. Elle a reçu 530 réponses qui, dans l'ensemble, sont concordantes.

On s'y plaint d'abord de ce que les agens de l'*income tax* exigent de plus en plus la communication des *balance sheets*, bilans ou livres; légalement, la production ne peut en être exigée; mais les agens usent de pression pour y contraindre; par exemple, ils déclarent aux contribuables que, s'ils ne produisent pas leurs livres, l'administration ne leur accordera aucune déduction pour l'amortissement.

La Chambre de Commerce de Londres, affirmant très nettement l'impopularité de l'*income tax*, allègue, entre autres raisons, que cette taxe n'est nullement un impôt sur les bénéfices nets, qu'on ne déduit pas des bénéfices bruts nombre de frais divers et elle énumère les frais qui devraient être ainsi déduits.

Parmi les autres griefs, s'en trouve un de première importance : la Chambre de Commerce de Londres se méfie grandement des agens locaux de l'assiette de l'impôt *(local assessors)*; ceux-ci, dit-elle, peuvent être des concurrens commerciaux ou simplement des hommes auxquels, à tort ou à raison, on n'aime pas à confier des informations confidentielles. Elle insiste beaucoup sur ce point capital.

Après nombre d'autres critiques, que la place nous manquerait pour exposer ici, la Chambre de Commerce de Londres conclut ainsi : « Le résultat de toutes ces investigations, c'est qu'il y a une plainte générale et bien fondée au sujet des lois existantes sur l'*income tax* et de son administration et qu'une enquête approfondie devrait être faite sur toute la matière de l'*income tax* en vue d'une complète revision et codification de la loi sur cet impôt. »

C'est en 1911 qu'elle élevait cette protestation ; l'année précédente, en 1910, la Chambre de Commerce de Birmingham

formulait des griefs analogues ; elle protestait également contre la demande de communication des livres de commerce et des bilans et elle dénonçait les pouvoirs excessifs dévolus aux agens de l'assiette (*surveyors*). Nombre d'autres Chambres de commerce britanniques ont fait, dans ces mêmes années toutes récentes, des protestations analogues. La Chambre de Commerce de Newcastle, par exemple, déclarait que l'on est, en ce qui concerne la question importante des amortissemens ou de la dépréciation, « livré aux pouvoirs arbitraires du surveillant du district, *the arbitrary discretion of the surveyor of the district* (1). »

L'*income tax* britannique ressort comme un instrument des plus grossiers, comportant de flagrantes inégalités, engendrant de plus en plus une inquisition vexatoire. Introduit en Angleterre une première fois en 1798, pour être aboli à la paix d'Amiens, puis rétabli lors de la réouverture de la guerre avec la France, supprimé de nouveau à la paix, en 1815, il ne revit le jour en 1842 que par la raison que la Grande-Bretagne ne possédait aucun système d'impôts directs et qu'elle avait même commis la faute, en 1798, de faire racheter l'impôt foncier préexistant.

III. — ORIGINE ET ÉVOLUTION DES IMPÔTS ALLEMANDS SUR LE REVENU ET SUR LA FORTUNE

Après l'Angleterre, sinon même avant, l'Allemagne est le pays dont les partisans des nouvelles formules d'impôts invoquent le plus l'exemple. Voyons rapidement quelles sont les origines, quelle est la genèse des taxes germaniques qu'on nous représente comme ultra-modernes.

Que l'Allemagne soit un pays encore tout imprégné, au point de vue administratif et social, des institutions du Moyen âge, c'est ce qui n'est pas contestable. La fiscalité allemande, dans toutes ses parties, y a ses racines ; elle ne provient aucunement de recherches rationnelles et de la poursuite de l'équité abstraite. L'impôt sur le revenu en Prusse, l'*Einkommensteuer*, est une

(1) Voyez dans *The Economist* (de Londres) l'article paru, n° du 25 mars 1911, sous le titre : *Income tax Administration*, également dans le *Financial Times* du 23 mars 1911, l'analyse du Rapport de la Chambre de Commerce de Londres et la reproduction de ses conclusions, enfin notre *Traité de la Science des Finances*, 8e édition, t. I, p. 620 à 625.

simple modification de la vieille formule d'impôt des anciens temps, la capitation graduée. Cette capitation, dite *Classensteuer* ou impôt de classes, impôt classifié, si on le préfère, objet d'une première revision en 1820, fut, à diverses reprises, modifiée de nouveau, notamment en 1851, en 1873, en 1875, en 1883, en 1891. De 1820 à 1851, elle présentait un haut degré de complication. Les contribuables étaient divisés en quatre classes d'après leur profession et certains indices extérieurs. Chacune de ces quatre classes était divisée elle-même en trois degrés, ce qui rangeait la population en douze catégories, à chacune desquelles correspondait une taxe fixe spéciale. A partir de 1851, on détacha de la *Classensteuer* ou impôt de classe les échelons supérieurs, ceux concernant les gens aisés ou riches ; on astreignit ceux-ci à un impôt dénommé *Einkommensteuer*, impôt sur le revenu, qui frappait les contribuables ayant ou supposés avoir un revenu annuel de plus de 3 750 francs, ceux ayant moins de moyens restant assujettis à l'impôt de classe. Une loi de 1891 effectua une modification plus profonde en substituant, pour l'*Einkommensteuer* ou impôt sur le revenu des contribuables qui en ont un de plus de 3 750 francs, le système de la déclaration au système de la taxation administrative faite d'autorité. Il s'agit, bien entendu, d'une déclaration contrôlée. Le taux de l'impôt est jusqu'ici relativement modéré et à peine légèrement progressif : le taux le plus élevé est de 4 pour 100 sur les revenus dépassant 100 000 marks ou 125 000 francs ; comme il n'existe pas en Prusse de taxe spéciale sur le revenu des valeurs mobilières, on peut dire que, même au degré le plus élevé, c'est une taxe qui ne se présente pas comme excessive. La Chambre des députés de Prusse, la Diète *(Landtag)*, étant élue d'après le système censitaire le plus rigoureux, fournit une garantie, jusqu'ici du moins, que le taux de l'impôt sur le revenu en Prusse n'aura rien de spoliateur.

Cet impôt est, en revanche, suivant les habitudes du caporalisme prussien, au plus haut degré inquisitorial. Le contribuable est, dans toute la force du mot, un *assujetti*, livré à toutes les exigences et toutes les recherches des taxateurs. Or, ces taxateurs, ce ne sont pas seulement des fonctionnaires, plus ou moins distans, n'ayant que des rapports intermittens avec l'assujetti ; ce sont des voisins, des concurrens. Le classement des contribuables, comprenant aussi l'examen de ceux qui

sont soupçonnés d'avoir le minimum de revenu imposable, est confié à une commission dont les membres sont choisis par l'Assemblée Communale et pris le plus souvent dans le comité exécutif de la municipalité. La commission, présidée par un agent fiscal, doit s'entourer de toutes les informations possibles; elle a un pouvoir d'interrogation et d'investigation quasi illimité. Les réclamations sont portées devant une commission de district choisie par la représentation provinciale et présidée par un agent du gouvernement. Cette commission a le pouvoir d'exiger du réclamant toute production de titres, contrats, livres de commerce, etc. Si cette production n'est pas faite, la réclamation est rejetée comme non justifiée. S'il ressort que le contribuable a dissimulé une partie de son revenu, il encourt une amende du quadruple du montant de l'impôt dont l'État aurait été frustré.

Tel est le régime prussien. Cet impôt, reposant sur la déclaration la plus strictement contrôlée, a produit, appliqué à tous les revenus dépassant 3 750 francs, une somme de 470 millions en 1912. Si l'on réfléchit que la Prusse a une population un peu supérieure à celle de la France (40 165 219 habitans en 1910), qu'elle s'est énormément enrichie, au point qu'on peut regarder comme probable que sa fortune présente égale celle de la France (1), ce chiffre de 470 millions, qui s'applique à une taxe correspondant à presque tous nos impôts sur les valeurs mobilières, à notre contribution mobilière également et à la plus grande partie de nos contributions directes, n'a rien qui soit particulièrement avantageux.

Un impôt, dont l'assiette comporte autant d'investigations d'ordre personnel et intime, ne peut être supporté que par une population habituée traditionnellement, d'une part, à une rare déférence envers les pouvoirs publics et l'administration et, d'autre part, soustraite aux discordes civiles et aux jalousies locales.

La fiscalité prussienne, car il serait exagéré de parler d'un système fiscal prussien constitué doctrinalement et d'après des principes rationnels, comprend deux autres taxes qu'il est question aussi d'introduire en France : l'impôt dit complémentaire ou sur la fortune et la taxe relative à l'accroissement de la fortune.

(1) Elle serait même plus considérable que celle-ci, d'après les recherches de M. Helfferich.

L'impôt sur la fortune, dit impôt complémentaire, est appliqué depuis 1895; il a un double objet : d'une part, on se proposait de compléter l'impôt sur le revenu qui frappe, sans discrimination, les revenus perpétuels ou spontanés et les revenus passagers provenant de l'activité personnelle; d'autre part et surtout, la Prusse ayant toujours repoussé toute taxe sur les successions en ligne directe, on voulait établir un impôt, sur les vivans, qui, avec un tarif modéré, en tînt lieu. Cet impôt sur la fortune a un point de départ très bas; il frappe toutes les fortunes au-dessus de 6 000 marks (7 500 francs), en exemptant, toutefois, celles ne dépassant pas 20 000 marks dans le cas où l'ensemble du revenu de leurs possesseurs n'excéderait pas 900 marks (1 125 francs) ; il y a d'autres déductions. L'impôt est, en principe, de 0,50 pour 1 000, soit, en supposant que la fortune produise 4 pour 100 de revenu, une taxe de 1 un quart pour 100 de ce revenu. En somme, les contribuables les plus taxés à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur la fortune, paient 4 pour 100 pour le premier, 1 1/4 pour 100 pour le second, soit ensemble 5 1/4 pour 100. Si l'on réfléchit que le total des droits sur les titres au porteur en France s'élève maintenant, suivant les cours des titres, à 13 ou 13,75 pour 100 du revenu et que les contribuables prussiens ignorent cette taxation, on voit combien les contribuables français sont plus imposés. Le nombre des contribuables à l'impôt sur la fortune ou complémentaire était, en 1911-12, de 1 767 034, et le produit de la taxe de 63 millions de marks ou 78 millions de francs. Ce sont là des rendemens modiques, comparés aux formidables rendemens de nos droits d'enregistrement et de timbre dont la plupart sont ignorés en Prusse.

On parle aussi beaucoup, en France, dans les cercles politiciens avancés, de l'impôt prussien sur la plus-value. C'est là une réorganisation effectuée en 1909 de vieilles taxes communales, qui existaient dans les villes prussiennes lors des transmissions d'immeubles. Au lieu de percevoir la taxe de mutation, comme chez nous, sur la valeur même de l'immeuble, on la percevait sur la plus-value ressortant par rapport à la transmission précédente, c'était un adoucissement. La réorganisation faite de ces vieilles taxes devait procurer au trésor prussien, d'après les évaluations, une recette de 45 millions de marks ou de 56 millions de francs. Notre impôt français sur les mutations

d'immeubles produit 150 millions, c'est-à-dire près de trois fois davantage. L'État français ferait donc une perte énorme s'il échangeait, sur ce point, sa méthode de taxation contre la méthode prussienne.

Les différens peuples ont des méthodes fiscales différentes, de même que des méthodes politiques diverses. Il est aussi frivole de vouloir copier servilement celles d'un peuple voisin, en matière de fiscalité, qu'en matière de constitution politique ou sociale. Les radicaux et les socialistes ne proposent pas à la France d'échanger son institution contre la Constitution germanique ou contre la Constitution britannique ; par quel illogisme donc prétendraient-ils que nous échangions nos lois fiscales contre les lois fiscales de l'Allemagne ou les lois fiscales de l'Angleterre ? La prétention est d'autant plus folle qu'il y a un lien étroit entre le système fiscal d'un peuple et son système politique ou social.

Il ressort amplement de ces études que les lois fiscales, soit de l'Angleterre, soit de l'Allemagne, n'émanent pas de recherches doctrinales au sujet du meilleur système de taxation, qu'elles ont des origines très anciennes dans l'évolution de ces peuples, et qu'elles se sont formées empiriquement, ce qui ne leur confère aucun mérite spécial, aucune supériorité sur les lois fiscales d'autres peuples à différente évolution politique et sociale.

IV. — LES PROJETS FISCAUX EN FRANCE; LE SYSTÈME DE LA CONJUGAISON

On propose, cependant, à la France avec une hauteur farouche, de copier servilement toutes ces lois fiscales exotiques et même, suivant une expression du grand protagoniste de cette politique, M. Caillaux, de les *conjuguer*. Voici ce que serait cette *conjugaison :* la France a un impôt spécial sur le revenu des valeurs mobilières, impôt qui, avec les additions récentes, les frappe toutes, à la seule exception des Rentes françaises ; on y joindrait l'impôt germanique sur le revenu, bien que les Allemands ne possèdent pas l'impôt spécial sur le revenu des valeurs mobilières ni les énormes droits de timbre ou d'enregistrement qui, chez nous, frappent ces titres. La France a des droits de succession élevés, aussi bien en ligne directe qu'en ligne collatérale ; l'Allemagne n'a aucun droit de succession en ligne

directe, mais elle a, sur les vivans, un impôt sur la fortune qui en tient très modestement lieu, produisant à peine les trois quarts de ce que produisent nos droits de succession en ligne directe (1) ; eh bien ! on *conjuguera* l'impôt allemand sur la fortune avec notre impôt successoral en ligne directe, bien que cette *conjugaison* n'existe aucunement en Allemagne.

Et ainsi de suite, voilà tout le mystère de la *conjugaison :* on ramasse toutes les taxes directes qui existent, sous des formes diverses, chez tous les peuples et on les *conjugue* avec les taxes directes qui existent chez nous et que ces différens peuples ignorent.

On arriverait ainsi à des taux phénoménaux ; on prétend, par exemple, emprunter aux Anglais leur *supertax* à l'impôt sur le revenu dont il a été question plus haut : cette *supertax*, on l'a vu, frappait d'abord les revenus au delà de 125 000 francs ; on va, paraît-il, l'appliquer à tous les revenus au-dessus de 75 000 ; elle était de 6 pence par livre sterling, soit de 2,40 pour 100, elle s'ajoutait à un taux d'impôts sur le revenu qui s'élevait actuellement à 5,80 pour 100 (1 shilling 2 pence par livre sterling) ; cela portait le total de la taxe sur les très gros revenus à 8,20 pour 100 ; mais il n'y a pas en Angleterre d'impôt spécial sur le revenu des valeurs mobilières ; c'est tout ce qu'elles paient au maximum. Or, en France, les valeurs mobilières au porteur, c'est-à-dire la grande généralité des valeurs, paient, d'après les lois récentes, 13,75 pour 100 ; on y ajouterait, pour les revenus au delà d'un certain chiffre, un impôt dit complémentaire, qui serait plus du double de ce qu'était jusqu'ici la *supertax* anglaise, soit de 5 pour 100 ; cela porterait l'ensemble de l'impôt à 18,75 pour 100 ; l'on y ajouterait un impôt sur le capital, qui serait de 0 fr. 25 par 100 francs ; soit, en supposant un intérêt moyen de 4 pour 100, une nouvelle taxe de 6,25 pour 100, cela porterait à 25 pour 100 la taxation pour ceux qui ont des valeurs mobilières au porteur, — et ces titres constituent les deux tiers au moins des revenus de la généralité des rentiers ou capitalistes ; ce n'est pas tout ; il y a la taxe proposée sur l'enrichissement, c'est-à-dire sur l'excédent du capital imposé

(1) On a vu plus haut que la taxe prussienne sur la fortune a produit 78 millions de francs en 1912-13 ; or, nos taxes de succession en ligne directe ont produit 101 millions 1/2 en 1912 (*Bulletin de Statistique*, du *ministère des Finances*, livraison de décembre 1913, p. 717).

d'une année à l'autre ; cette taxe irait jusqu'à 5 pour 100 du montant de l'enrichissement, c'est-à-dire dépasserait le revenu annuel. Telles sont les propositions que faisait sans sourciller la Commission de législation fiscale de la Chambre défunte.

Voilà les miracles de la *conjugaison !* Les revenus provenant des valeurs mobilières au porteur seraient taxés, en certains cas, à 25 pour 100, deux ou trois fois plus que le taux cumulé de tous les impôts directs chez n'importe quelle nation d'Europe ; on y joindrait, s'il y avait enrichissement, une taxe, une fois payée il est vrai, allant jusqu'à 5 pour 100 du capital.

Les Anglais n'ont qu'un tout petit reliquat d'impôt foncier sur la propriété non bâtie ou *landtax*, 750 000 livres sterling, soit 17 millions et demi de francs ; ils n'ont, pour l'État, qu'une taxe des plus légères sur la propriété bâtie, *house duty*, soit 2 130 000 livres sterling ou 54 millions de francs ; ils ne connaissent rien d'analogue à notre contribution mobilière ; tout cela leur constitue, en dehors de l'impôt sur le revenu, des taxes directes tout à fait infimes. Nous Français, nous avons des taxes directes notables, huit fois plus importantes, d'une façon absolue, sans tenir compte de l'inégalité de richesse, que les taxes britanniques correspondantes : les Anglais ignorent enfin nos impôts spéciaux sur les valeurs mobilières ; ils ne connaissent pas les patentes ; et nous irions, sans rien supprimer de toutes nos taxes, toujours y ajouter, sous prétexte de *conjugaison*, l'impôt complémentaire britannique à un taux plus que double de celui qui était jusqu'ici appliqué dans la Grande-Bretagne, et, en outre, un impôt sur le capital, plus lourd que l'impôt germanique sur la fortune, un impôt sur l'enrichissement, etc.

Nous avons qualifié de maniaques, et on peut dire aussi de forcenés, ceux qui nourrissent de pareils projets ; ces expressions vraiment ne sont pas, en pareil cas, excessives.

On avait jadis, en 1909, présenté ces nouvelles formules de taxation comme devant se substituer aux anciennes et les remplacer. On eût supprimé nos quatre contributions directes ; on eût mis à la place sept impôts cédulaires, et l'on eût superposé au tout l'impôt dit complémentaire ; on ne pensait pas alors, pas même M. Caillaux, à un impôt sur le capital et à un impôt sur l'enrichissement.

Aujourd'hui, l'on tombe d'accord que les contributions directes actuelles seront maintenues, quitte à être modifiées

et, pour la plupart, aggravées ultérieurement, et que l'impôt sur le revenu, sans parler des impôts sur le capital et sur l'enrichissement, s'y superposera. M. René Renoult, ministre des Finances après la démission de M. Caillaux, a déposé un projet bénin, bénin, dit-il, d'impôt sur le revenu global, ce que l'on appelait jadis un impôt de statistique, une amorce. La Chambre des Députés s'est empressée de le voter, presque sans discussion, mais non sans des déclarations très importantes et passablement effrayantes du rapporteur.

V. — MODE D'ASSIETTE DE L'IMPÔT RENÉ RENOULT SUR LE REVENU

Cet impôt, bénin, bénin, d'où toute inquisition, affirme l'auteur, est exclue, frapperait tous les revenus au-dessus de 5 000 francs et serait, sauf diverses déductions, au taux de 1 1/2 pour 100; le produit en est évalué à 60 millions environ; c'est dire que l'on estime à 4 milliards les revenus qui seraient imposés, et, comme il y a des déductions entre 5 000 et 25 000 francs, il faudrait bien, pour obtenir les 60 millions, que les revenus supérieurs à 5 000 francs atteignissent 6 à 7 milliards, sinon plus. Il est très incertain que la matière imposable ait cette ampleur.

Ce n'est pas là, toutefois, le point important de la question : il est admis que ce ne serait qu'un impôt de statistique, une amorce; on cherche à n'effrayer personne; ensuite viendront les tours de vis.

Ce qui doit être surtout examiné, c'est l'assiette. La voici : chaque contribuable est tenu à produire annuellement une *déclaration écrite de son revenu imposable, il doit appuyer sa déclaration de l'indication des élémens qui constituent son revenu total.* La loi énumère les diverses natures de revenu et les divers renseignemens que le contribuable doit fournir à ce sujet dans la déclaration.

Il est dit que, *en principe*, la déclaration « dûment certifiée et signée » sert de base à l'impôt. Toutefois, l'agent de l'administration la contrôle à l'aide des renseignemens parvenus à sa connaissance et, en particulier, de ceux qu'il a recueillis auprès des services publics. On ajoute que l'agent de l'administration n'est autorisé à exiger de l'intéressé la production d'aucun acte, livre ou document. Mais, c'est le cas de dire : ah ! le bon

billet! Il est stipulé, en effet, que si la déclaration est reconnue inexacte, l'administration peut substituer au revenu déclaré un revenu plus élevé, sous réserve du droit pour le contribuable de réclamer devant les tribunaux compétens, qui apprécient les motifs invoqués de part et d'autre et fixent la taxe de cotisation.

Et l'on prétend qu'un impôt de ce genre ne comporterait aucune inquisition ! Il est manifeste, au contraire, pour l'homme même le plus naïf, que l'administratien aurait toute facilité pour contraindre l'*assujetti* à produire ses livres et documens. Elle n'aurait qu'à substituer au revenu déclaré un revenu plus élevé pour que l'*assujetti* fût bientôt réduit à se défendre et à fournir des preuves; et où pourrait-il trouver des preuves, sinon dans ses documens ou livres? L'administration, après les premières années de répit, ne se gênerait certainement pas pour pousser le contribuable ou nombre de contribuables à cette extrémité. Elle le ferait d'autant plus que, comme l'a dit M. Ribot au Sénat, on ne peut compter en France sur un corps de fonctionnaires suffisamment indépendant pour être soustrait aux considérations politiciennes (1), et que les agens du fisc devront, d'ailleurs, dans cette immense œuvre de taxation, se faire aider, comme en Angleterre et en Allemagne, par des auxiliaires locaux bénévoles, lesquels, eux incontestablement, seront plus ou moins accessibles aux pressions locales ou aux partis pris locaux.

On invoquera peut-être, à l'appui du projet Renoult, la disposition finale : lorsque le contribuable ne fait aucune déclaration, il est taxé d'office; on dira que beaucoup de contribuables se résigneront à cette situation. Mais, cette taxation d'office, du moment qu'il n'est pas stipulé qu'elle doit reposer formellement sur des indices désignés par la loi, ne peut qu'être arbitraire et donner lieu aux plus grands abus. Le taxateur sera doux pour les amis du pouvoir qui seront sous-taxés et dur pour des adversaires qui seront surtaxés; puis il n'aura qu'à élever la taxation chaque année pour réduire l'*assujetti* à la déclaration.

Ainsi, le système de M. Renoult conduit nécessairement à la déclaration contrôlée, disons minutieusement contrôlée, et c'est ce que le rapporteur à la Chambre a reconnu, proclamé même, dans les termes les plus saisissans. « La *déclaration inscrite dans*

(1) Déclaration de M. Ribot dans la séance du Sénat du 17 février 1914.

le projet, a-t-il affirmé, est *doublement contrôlée*, une première fois avec beaucoup de mansuétude(?) pendant la vie, et une deuxième fois très rigoureusement après décès. »

Il faudrait citer ici les développemens auxquels s'est livré le rapporteur au sujet de ce double contrôle : ce dernier est formidable, au décès, et pour le degré d'inquisition, et pour les sanctions, qui ne comportent pas seulement d'énormes amendes, mais une saisie importante du capital dont le revenu serait suspect d'avoir été évadé, et au sujet de l'étendue de la prescription que l'on veut faire trentenaire, de sorte que toutes les fortunes dans le pays seraient, pendant les trente années de durée de chaque génération, c'est-à-dire, en définitive, à perpétuité, frappées de précarité et de discrédit, étant toujours soumises aux revendications privilégiées du fisc (1).

Qu'on cesse donc de présenter comme anodin et comme acceptable ce projet René Renoult qui est, au contraire, au plus haut degré tracassier et constitue une énorme aggravation relativement au projet Caillaux voté par la Chambre en 1909. Les déclarations faites par le rapporteur à la Chambre sont d'une férocité telle qu'il ne s'en produisit jamais de semblables en France, sauf aux époques complètement révolutionnaires.

L'expérience, comme le raisonnement, démontrent avec évidence que le système de la déclaration du contribuable entraîne nécessairement un contrôle minutieux et rigoureux. Si l'on prétend renoncer à ce contrôle ou l'adoucir, ce n'est qu'une manœuvre pour amorcer le système et arriver rapidement au contrôle sans restriction.

La taxation administrative, d'autre part, ne peut échapper à l'arbitraire, à la fantaisie et aux faveurs, que si elle repose sur des règles fixes, sur un ensemble d'indices formels, avec des coefficiens précis dont on ne puisse, sous aucun prétexte, s'écarter : valeur locative, nombre de domestiques, voitures,

(1) Voyez dans *Le Temps* des 3 et 8 avril 1914, la reproduction des passages principaux des déclarations du rapporteur, notamment en ce qui concerne la confiscation d'un capital égal à cinq fois l'importance du revenu supposé dissimulé, également sur ce point que la taxation administrative ne libérerait pas le contribuable, mais le laisserait, pendant trente ans, lui et ses héritiers, en butte aux revendications du fisc avec des sanctions telles qu'elles équivaudraient à une confiscation. En Prusse, au contraire, les amendes ne vont jamais au delà de quatre ou cinq fois le montant de l'impôt; celles qu'on propose en France sont vingt fois plus fortes.

automobiles, etc., importance du mobilier, etc. C'est en vain que l'on alléguerait que cet ensemble d'indices ne correspond pas toujours et d'une manière absolue au revenu ou à la fortune : elle y correspond généralement et, en matière d'impôts, comme en toute autre matière, la recherche de l'absolu est une chimère qui conduit à de beaucoup plus grossières erreurs que celles qu'on prétend éviter.

La taxation administrative, quand elle s'exerce, doit libérer complètement le contribuable, sans réserve de reprises éventuelles postérieures. Il importe, non seulement au contribuable en particulier, mais à la société en général, à la sécurité des transactions, par conséquent aussi à l'État, que les fortunes ne soient pas indéfiniment soumises à des risques occultes et indéterminés.

Si l'on s'écarte de ces règles, on suscite dans la société de graves perturbations dont souffrent toutes les catégories sociales et qui réduisent l'essor de la production et la prospérité publique.

VI. — LE PHÉNOMÈNE DE LA THÉSAURISATION : LA THÉSAURISATION MONÉTAIRE ; LA THÉSAURISATION DE VALEURS AU PORTEUR

Une des conséquences du système terrifiant d'impôts que l'on prétend établir, dans une société démocratique sans contrepoids, toujours inclinée à la démagogie, comme l'est la France, ce serait le développement à outrance, ainsi que dans tous les temps troublés, de la thésaurisation. Ce phénomène, habituel à toutes les sociétés inquiètes, avait presque entièrement disparu, grâce à l'absolue sécurité des transactions et à la modicité des taxes. Il est en train de renaître sous les menaces fiscales récentes.

Il y a deux natures de thésaurisation : la thésaurisation monétaire, celle des espèces métalliques et des billets de banque : on pourrait y joindre aussi les bijoux, comme dans les sociétés orientales. Ce mode de thésaurisation s'est rencontré dans tous les temps et dans tous les pays : il était réduit au minimum depuis le milieu du XIXe siècle. Il tend à reparaître.

Il y a un second mode de thésaurisation, susceptible de beaucoup plus de développemens : c'est la thésaurisation de valeurs mobilières au porteur. Garder chez soi ou en lieu réputé sûr, à l'abri de tous les regards indiscrets, des sommes montant

à des dizaines de mille francs, à des centaines de mille francs, à davantage même encore, c'est une pratique qui n'est pas inconnue actuellement. Nombre de particuliers s'y livrent, notamment parmi les gens modiquement fortunés. En province, il n'est pas rare que des particuliers aisés ou riches aient une bonne partie de leur fortune en valeurs au porteur dans une cachette à leur domicile. Ils courent le double risque du vol et de l'incendie. Mais si les craintes d'impôts exorbitans soit sur le revenu, soit sur les successions, prennent un haut degré d'acuité, beaucoup de gens se résigneront à ces risques. La prime d'assurance pour s'en couvrir, c'est-à-dire le paiement d'impôts arbitraires toujours accrus, peut apparaître comme tellement forte qu'on la considère comme inacceptable. Aujourd'hui, des gens aisés ou opulens ont parfois chez eux pour non seulement des dizaines de mille francs, mais des centaines de mille francs, de bijoux ou d'objets de collection; on peut thésauriser aussi les valeurs mobilières au porteur; il y a des coupures de titres de 500 livres sterling ou de 1 000 livres sterling, soit de 12 500 francs et de 25000 francs. Un paquet modique de ces grosses coupures peut représenter 500 000 francs et même 1 million ou davantage.

Que cette thésaurisation de titres au porteur constitue une imprudence, cela est possible; cela, toutefois, dépend du taux des impôts et du degré d'arbitraire, de la variabilité de ces impôts. Puis, il peut se former des combinaisons d'assurances pour couvrir, en pareil cas, les risques d'incendie et de vol. Déjà, les assurances sur le vol commencent à se répandre : elles ne peuvent guère s'appliquer efficacement, aujourd'hui, au cas dont il s'agit; mais des modifications qu'on peut entrevoir pourraient les adapter à cette nature spéciale de sinistres.

Il est sage pour tous les intéressés, État et contribuables, de prévenir le retour à ces pratiques des temps troublés, refuge extrême des gens d'ordre et prévoyans contre l'oppression et l'arbitraire des pouvoirs publics. La seule méthode pour éviter ces maux, c'est que la fiscalité tienne compte du tempérament national, qu'elle se montre rassurante, au lieu de menaçante, qu'elle s'impose à elle-même un frein et une mesure, qu'elle suive des règles fixes; or, cela ne peut exister dans une société démocratique encline à la démagogie que par des impôts strictement réels, excluant toute recherche personnelle.

VII. — LA RÉPARTITION DES CHARGES NOUVELLES

La situation de la France comporte la nécessité de créer de très importantes ressources nouvelles. Il faut, cependant, tenir compte de ce que déjà des mesures ont été prises à ce sujet, notamment les 93 millions de droits nouveaux demandés à partir du 1er juillet de l'année courante aux valeurs mobilières.

Certains politiciens prétendent que ce que l'on appelle la richesse acquise devrait supporter tout le poids de ces nouvelles charges. C'est oublier, en premier lieu, que la richesse acquise est parfois très difficile à discerner de la richesse en création, avec laquelle elle a des liens étroits, à laquelle elle fournit les ressources dont celle-ci a besoin, favorisant ainsi l'essor de cette dernière; c'est de la fortune acquise, en effet, que provient presque intégralement le fonds de roulement de l'industrie et du commerce; c'est elle qui fournit, sous la forme d'actions ou d'obligations, les sommes nécessaires à l'extension des établissemens productifs de toute nature; c'est oublier, en second lieu, que cette fameuse richesse acquise, surtout à un certain degré de concentration, dans un pays démocratique comme la France, est limitée; en troisième lieu, que, depuis le début du siècle, elle a été déjà surtaxée à mainte reprise.

Les impôts indirects, depuis le commencement du xxe siècle et un peu auparavant, ont été l'objet de réductions nombreuses; en revanche, la richesse acquise a été frappée à coups redoublés par le fisc, notamment les successions et les valeurs mobilières : c'est en février 1901 que l'impôt progressif a été introduit dans les taxes successorales; depuis lors, le virus de la progressivité s'y est de plus en plus épanoui.

M. Klotz, ministre des Finances, dans l'Exposé des motifs du budget de 1912, établissait que, de 1907 à 1911, « il a été demandé au pays près de 253 millions de ressources nouvelles, » c'est-à-dire, pour abandonner tout euphémisme, il a été établi pour 253 millions d'impôts nouveaux, et il en faisait le relevé : 157 millions de ces taxes nouvelles portaient sur la seule richesse acquise, à savoir aggravation des droits de succession, relèvement du droit de timbre sur les fonds publics étrangers, élévation de la taxe de transmission sur les titres au porteur, et

l'on a continué les années suivantes, pour arriver aux 93 millions récens des nouvelles taxes sur les valeurs mobilières.

Si l'on veut procurer à la France de nouvelles ressources stables, c'est à l'ensemble des forces contributives du pays qu'il faut faire appel, et non toujours à une catégorie restreinte de ces ressources. Nous avons souvent signalé que l'établissement d'un décime ou d'un décime et demi sur l'ensemble des contributions existantes (à peu d'exceptions près) serait la première mesure à prendre, la plus efficace ou plutôt la seule sans laquelle aucune combinaison ne peut avoir d'efficacité. On a commencé, mais d'une manière incomplète, à recourir à ce moyen. Il conviendrait de le généraliser. D'autres ressources nombreuses se présentent. On ne voit pas notamment pourquoi l'on n'augmenterait pas, dans une mesure raisonnable, les droits sur les denrées coloniales, café, cacao, thé, qui, tout en étant des objets de consommation générale, n'ont pas un caractère de nécessité, alors qu'il est question d'accroître les taxes sur les boissons nationales, ni pourquoi l'on n'élèverait pas dans une certaine mesure les taxes sur les transports de voyageurs, celles du moins en première et en seconde classe, abaissées naguère, et lesquelles ont un rapport évident avec l'aisance ou la richesse; c'est à titre simplement d'exemple que nous citons ces ressources, nombre d'autres étant dans le même cas. De même, on ne voit pas pour quelle raison on ne rétablirait pas des taxes modiques sur la navigation intérieure, pour le simple entretien des canaux et des rivières, ainsi que cela existe en Allemagne. Il serait indispensable de faire rentrer dans le budget les produits du pari mutuel, qui donnent lieu aux crians abus dont une élection dernière sensationnelle a fourni la preuve éclatante ; on y trouverait une disponibilité appréciable, de même dans la taxation efficace des jeux ; plusieurs dizaines de millions, au grand avantage de la moralité publique, pourraient tomber de ce chef dans les caisses de l'État.

Les inventions et applications industrielles des temps récens fournissent aussi une matière à taxation qui a un certain rapport avec l'aisance et la fortune : pourquoi le gaz et l'électricité sont-ils exempts de toute taxe, quand le pétrole, les bougies et les allumettes sont lourdement taxés? D'où vient cette immunité pour l'éclairage de luxe, alors que les anciens et modestes moyens d'éclairage sont imposés? Quelques dizaines de millions

seraient facilement obtenues de ces articles en plein essor et sans détriment aucun pour l'industrie. Pourquoi les cinématographes auxquels l'Italie se propose de demander 8 à 9 millions, pourquoi les phonographes, qui sont des instrumens de plaisir agressifs pour les voisins, jouiraient-ils d'une immunité qui n'est pas accordée à des produits plus intéressans? Ces taxations très justifiées, adaptant les contributions indirectes aux nouveautés qui s'y prêtent, jointes au décime ou au décime et demi sur la généralité, sauf exceptions, des contributions existantes, fourniraient amplement les sommes dont le budget, judicieusement et économiquement établi, aurait besoin.

Le projet de M. Dumont, ministre des Finances en décembre dernier, comportait 286 millions d'impôts divers, répartis sur les différentes forces contributives de la nation. M. Caillaux les a rejetés par simple parti pris. Pourquoi s'entêter à ne pas y puiser?

Si l'on tient à frapper d'un impôt spécial cette fameuse richesse acquise, sur la fonction de laquelle tant d'erreurs sont répandues, malgré les 300 millions environ de taxes nouvelles dont on l'a chargée dans ces toutes récentes années et cette année même, un certain nombre de sénateurs expérimentés, MM. Léon Barbier, Boivin-Champeaux, Guillier, de Langenhagen, Milliard, Servant, Touron et autres, ont fourni, en douze articles, une formule de *supertax*, qui, tout en demandant aux catégories aisées et opulentes de contribuables une centaine de millions de francs, n'aurait pas les énormes et irréductibles inconvéniens des projets d'impôts sur le revenu dont le Sénat est actuellement saisi.

Cette surtaxe serait assise sur des bases complètement réelles, d'après les contributions directes existantes, et notamment la contribution mobilière qui pourrait être élargie et complétée. Elle épargnerait tous les petits contribuables, toute la petite classe moyenne ; elle n'exigerait aucune déclaration, ne comporterait aucune taxation administrative arbitraire ; elle ne nécessiterait aucune augmentation de personnel, aucune investigation ou intrusion pénibles et hasardées ; elle pourrait être mise en recouvrement, même en plein rendement, dès le mois de janvier prochain. Ce projet est le seul recommandable, le seul pratique, le seul qui n'engage pas le pays dans une voie révolutionnaire.

VIII. — L'IMPOT PROGRESSIF ET LE COLLECTIVISME

C'est bien dans une voie révolutionnaire, en ce pays à tendances démagogiques qu'est la France, que le Parlement s'engagerait s'il donnait force de loi, quelles que fussent les atténuations qu'il prétendrait y apporter, au projet d'impôt sur le revenu de M. Caillaux ou à celui de M. René Renoult ou à tout autre, comportant la déclaration du contribuable ou la taxation administrative sans bases réelles certaines et sans coefficiens précis.

Le grand meneur du socialisme en ce pays, M. Jaurès, ne cesse de réclamer que l'on dresse le cadastre des fortunes, que l'on établisse le cahier fiscal, la fiche financière officielle de chaque citoyen. Une centaine de députés socialistes unifiés, c'est-à-dire, somme toute, tenans consciens ou inconsciens du collectivisme, l'appuient dans cette prétention : c'est, à l'heure présente, le but principal de leurs efforts. Ils veulent créer l'instrument de dépossession, de confiscation. En réalité, c'est de l'établissement, par une voie détournée et par des étapes graduelles, du collectivisme qu'il s'agit.

Et ce n'est pas nous qui nous exprimons ainsi. Nous ne faisons que reproduire une déclaration formelle, d'une suprême netteté, du principal théoricien collectiviste existant à l'heure présente, le plus fidèle dépositaire de la pensée de Karl Marx, M. Kautsky. Ce publiciste et cet agitateur allemand fait, au point de vue de la réalisation du collectivisme, un parallèle frappant entre la confiscation immédiate et l'impôt progressif sur le revenu ou sur les successions ; voici l'édifiante conclusion de ce parallèle :

La confiscation directe, écrit M. Kautsky, se ferait promptement, tout d'un coup, tandis que la confiscation par l'impôt permet d'arriver à la suppression de la propriété capitaliste par un lent *processus*, dont le mouvement s'accentuera à mesure que la nouvelle organisation se consolidera et manifestera ses heureux effets. Elle permettra de faire durer cette confiscation des dizaines d'années, de sorte qu'elle ne deviendra pleinement efficace que pour la génération nouvelle qui aura grandi dans ce nouvel état de choses, et à qui on aura appris à ne plus compter sur le capital et les intérêts. La confiscation perd ainsi ce qu'elle a de pénible ; on s'y habituera, elle paraîtra moins douloureuse. Plus la conquête du pouvoir politique par le prolétariat se fera pacifiquement, plus solidement ce pouvoir sera organisé, plus il sera éclairé et *plus on pourra s'attendre à ce que la*

forme plus raffinée de l'impôt progressif soit préférée à la forme plus primitive de la confiscation (1).

Ainsi parle, avec franchise et netteté, le principal théoricien vivant du collectivisme. On comprend que M. Jaurès insiste avec tant de véhémence sur la création de l'instrument de dépossession. Il s'agit de préparer l'avènement du collectivisme : la déclaration qui précède le démontre avec évidence. Le Parlement, le Sénat notamment, en présence de ce dessein manifeste, se montreront-ils complices ou dupes? Dans ce pays de France, enclin à la démagogie, avec les 100 députés socialistes unifiés siégeant à la Chambre, si l'on adopte la fiscalité proposée, même avec des atténuations paraissant rassurantes aux gens inclairvoyans, on se sera acheminé, le mot n'est pas de nous, à la confiscation ; on aura justifié les alarmes, si vives depuis quelque temps, de tous les hommes entreprenans et de tous les épargnans. La question qui se pose est la plus grave, d'ordre intérieur, que la France ait eu à résoudre depuis 1789 : gouvernement et parlement voudront-ils forger l'instrument de dépossession? On sera fixé sur ce point dans quelques semaines ou quelques mois.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

(1) Les derniers mots sont soulignés par nous : ce passage est extrait de l'opuscule de Kautsky, *Le lendemain de la Révolution Sociale*, publié dans la revue : *Le Mouvement socialiste*, organe du Marxisme orthodoxe, numéros des 1er et 15 février et 1er mars 1903.

Mme DE STAËL ET M. NECKER

D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE INÉDITE

VIII[1]

Mme DE STAËL A BERLIN

I

Mme de Staël quitta Weimar le 1er mars pour se rendre à Berlin. Elle laissait dans la petite cour ducale des amitiés sincères et des larmes furent versées le jour de son départ. Ce n'était pas sans quelque hésitation qu'elle avait pris le parti de s'enfoncer ainsi en Allemagne et de s'éloigner davantage encore d'un père aussi aimé. Ce n'était pas non plus sans quelque mélancolie que M. Necker voyait s'accroître la distance qui le séparait d'une fille si chère. Sans essayer de lui dissimuler complètement cette mélancolie, cependant il la confirmait dans le projet qu'elle avait formé ; il combattait les reproches qu'elle aurait été disposée à s'adresser à elle-même et la rassurait sur l'état de sa santé qui était l'objet de la préoccupation constante de Mme de Staël. En même temps, comme elle aimait « tout savoir, » il la tenait au courant des nouvelles qui arrivaient de Paris et des bruits qui circulaient à Genève. Quelques courts fragmens de ses lettres ne paraîtront peut-être pas tout à fait dénués d'intérêt, car il est parfois curieux de saisir sur le vif

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 1er et 15 mars, 1er avril, 1er décembre 1913, 1er et 15 mai 1914.

l'impression première produite par des événemens qui sont devenus historiques. On y verra en même temps qu'aux sentimens passionnés de la fille répondait la profonde tendresse du père.

14 février.

Si tu n'avais songé qu'au succès, je t'aurais conseillé de borner ta course à Weimar, puisqu'il me semble impossible de réussir plus que tu ne l'as fait au milieu des deux sociétés que tu as voulu gagner. Mais Berlin t'attire encore comme nouveauté, comme grand spectacle; et ainsi, je me borne à souhaiter que tout aille bien. Quelle distance seulement quand mon cœur la calcule. Je ne sais, dans mes momens de tristesse ce qui en sera pour nous, mais la raison condamne absolument les mouvemens passagers de mon imagination.

Et après être entré dans quelques détails sur sa santé, il terminait ainsi sa lettre :

Tu vois que je te dis tout, puisque j'en ai pris l'habitude. Tu as la clef de ma santé; sois bien de corps et d'esprit et ta grosse planète suivra le mouvement de la plus resplendissante étoile.

Quelques jours après, il adressait de nouveau à Mme de Staël deux lettres où il la tenait au courant des grosses nouvelles qui arrivaient de Paris.

21 février.

. . . .

On entre dans ma chambre pour m'apprendre que les lettres de Paris annoncent que Moreau a été conduit au Temple et que les barrières ne sont ouvertes que sur des cartes. Une autre version, c'est que Moreau est seulement aux arrêts chez lui. Il y a une lettre circonstanciée qui a été lue par une personne qui sort de chez moi, mais elle contient évidemment des contes de Peau d'Ane, mêlés peut-être à une ou deux vérités : je vais répéter ces détails. Ce serait un des trois passagers venus d'Angleterre et arrêtés à Pont-Audemer, et auquel on avait promis sa grâce s'il faisait des révélations importantes, c'est lui qui aurait dévoilé une grande conspiration. On devait enlever ou tuer Bonaparte. Pichegru était venu incognito à Paris et s'était évadé. Georges aussi, et celui-ci, après avoir été enfermé dans une chambre d'arrêt, s'était enfui. On avait arrêté cinq cents à mille personnes. On nommait MM. de Septeuil, M. et Mme de Damas. On cherchait M. Mathieu de Montmorency. J'ai peine à répéter toutes ces pauvretés. Au reste, l'arrestation de Moreau est une assez grande nouvelle, et l'on est impatient d'en savoir davantage.

Vendredi, 24 février 1804.

Je n'ai pas pu recevoir de lettres de toi depuis ma lettre du dernier courrier. Nous avons vu dans les papiers les communications faites par Treilhard (1) à la tribune et je vois le public d'ici entre deux étonnemens, l'un de voir l'assertion si positive et par conséquent si digne de foi, faite au nom du gouvernement, l'autre d'apprendre que Pichegru et Georges ont été plusieurs jours sous la surveillance de la police et qu'elle ne les ait point fait arrêter. On croit aussi au dépit ambitieux de Moreau, mais on ne peut adopter l'idée qu'il ait voulu s'associer à un assassinat.

Enfin les gens amis de la tranquillité présente et future de la France voient avec peine un événement qui peut ôter la croyance qu'à la mort imprévue de Bonaparte, il y avait dans Moreau un homme capable de prendre momentanément les rênes de l'État, au lieu que, lui à l'écart, on ne voit personne. Enfin, si c'est un bonheur inappréciable de pouvoir déjouer un complot contre les jours du Consul, il est toujours fâcheux de rappeler souvent à l'Europe des idées de ce genre. Quant au public de Genève, il est, selon sa coutume, d'une partialité si absurde qu'il a inventé dans cette occasion la dénomination de conspiration contre Moreau.

Les lettres de Paris gardent un silence absolu et l'on citait hier comme une notion un mot d'une lettre non signée de Mme G... à son beau-frère; elle disait : « Il ne sera pas difficile à Moreau de se justifier. » En effet ce mot disait beaucoup à moins qu'il n'y eût auparavant, « si Moreau est innocent, » ce qu'on n'a pas su me dire. Je verrai la lettre ce matin. Il y a dans cette même lettre : « On arrête beaucoup de femmes. »

Pour moi, je suis sans correspondance avec la France; ainsi je ne puis rien savoir par moi-même. Il en est venu un, mais parti la veille de l'arrestation de Moreau. Il dit qu'on ne se doutait pas à Paris de cette résolution, mais qu'on y parlait de complots.

Tu aimes tout savoir et, à défaut de choses précises, je t'adresse des choses vagues. Ta lettre, ton aimable lettre m'a profondément touché. Non, chère amie, tu n'as aucun tort d'avoir entrepris ton voyage et ne sais-je pas bien qu'il dépend toujours de moi de prévenir ton éloignement en te demandant de revenir vers moi avec une de ces paroles sensibles auxquelles tu es incapable de résister. N'accrois donc pas tes peines par d'injustes reproches envers toi-même. Je suis dans ce moment aussi bien que je l'ai été depuis longtemps. Il ne me reste qu'un sommeil souvent interrompu, mais nulle altération de forces. Prends donc courage, ma bonne petite; je songe toujours à toi en me soignant et à toi aussi en priant et en élevant mon âme au Ciel. Laissons là les tristes idées et mettons-nous entre les mains de la Providence.

Les lettres de Paris nous apprennent l'arrestation de Pichegru. La venue de cet homme à Paris est un des événemens invraisemblables et bizarres dont l'histoire du temps est remplie. On ne sera nullement surpris maintenant de voir Moreau compromis.

(1) Treilhard, alors conseiller d'État, avait été en effet chargé d'adresser au Tribunat un rapport où était développée l'accusation portée contre Moreau.

La mort du roi d'Angleterre, qu'on annonce comme prochaine, amènera la paix et peut-être très vite, à moins que le roi nouveau ne confie le ministère principal à M. Pitt. Il faut croire plus que jamais à l'étoile de Bonaparte.

Encore une fois les plus tendres caresses à ma chère Minette. Je suis bien malheureux de n'avoir pas reçu sa lettre. Que serait-ce si elle était perdue! Adieu, adieu.

6 mars.

Chère, chérissime amie, quelle est ma joie! Ta lettre égarée m'arrive par un excellent homme qui l'a trouvée sur le chemin. Oh! quelle perte si cette adorable lettre ne m'était parvenue et que de pleurs j'ai versés en voyant la peine déchirante que tu as soufferte (1). Fais de moi tout ce que tu voudras. Je n'ai qu'une chose à soigner le reste de ma vie. J'obéirai à tous tes commandemens. Je suis, je t'assure, aussi bien que j'étais, à ton départ. Ma maladie n'était qu'une fièvre érysipéleuse qui s'était dérangée de son cours naturel, mais, au bout de trois heures, l'erysipèle s'est déclaré, et j'ai été soulagé. Je t'écris en hâte et j'espère que cette lettre arrivera en même temps que celle que j'ai fait partir ce matin. Adieu, chère amie de mon tendre et sensible cœur.

9 mars.

On ne sait point encore quand la grande procédure de Paris commencera. On ne doute presque plus depuis l'arrestation de Pichegru que Moreau ne soit compromis; cependant il y a un intérêt presque général pour lui. Pichegru semble un aventurier dans sa conduite. On dit que Moreau se borne à des dénégations et, quand on le presse par des indices contraires à ses allégations, il dit qu'il ne s'en souvenait pas. On assure que depuis longtemps la réputation de sa capacité pour tout autre chose que la guerre ne subsistait pas. Il y a de nombreuses arrestations. Il paraît qu'on aurait donné des avis à beaucoup de gens venus à Paris ou sur la route de Boulogne. Quelle entreprise que cet enlèvement du Consul! Elle était bien hardie et bien peu susceptible de succès.

Ce fut à Leipsick où elle s'était arrêtée en route pour Berlin, que Mme de Staël apprit l'arrestation de Moreau. La nouvelle de cette arrestation dut singulièrement l'émouvoir. Bien que ses relations avec Moreau n'eussent jamais pris le caractère d'intimité de celles qu'elle avait entretenues avec Bernadotte, au moment où celui-ci prêtait à demi son nom à une conspiration contre le Premier Consul, cependant elle avait toujours professé une grande admiration pour le vainqueur de Hohenlinden. Dans les *Dix années d'exil* qui ont été publiées après la mort de

(1) Deux courriers successifs n'avaient point apporté à Mme de Staël de nouvelles de son père. En proie à l'inquiétude, elle lui avait adressé une lettre éperdue. Voyez la *Revue* du 15 mai, p. 353 et 354.

Mme de Staël, mais qui ont été écrites avant la mort de Moreau, elle parle « de son caractère très moral, de son talent militaire incontestable, de son esprit juste et éclairé. » Nul doute qu'elle n'eût fait partie de ce petit groupe de personnes qui le regardaient comme le successeur possible et éventuel de Bonaparte, le jour où quelque événement imprévu aurait rendu le pouvoir vacant. C'était, sinon une espérance, du moins une éventualité favorable qui s'évanouissait. Dans son trouble, elle adressait à son père la lettre suivante :

Leipzick, ce 5 mars.

Je vais donc remettre à Benjamin une lettre pour toi, cher ami. Mon Dieu, que ce moment est triste! Dans quelle solitude je vais me trouver et combien de fois je me demanderai ce que je fais ici, loin de tout ce que j'aime. Retiens-le auprès de toi le plus longtemps que tu le pourras. J'ai peur de Paris depuis l'arrestation de Moreau; il n'y a de garantie pour personne. Enfin je pars, je pars pour la première fois. Je me suis trouvée engagée d'amour-propre, de projets; enfin je serai à Berlin depuis près d'un mois quand tu recevras cette lettre, et la mélancolie que j'éprouve sera sûrement diminuée. Pense à cela, cher ami, et calme-toi sur tout ce qui me regarde. Il faut bien que la vie me dompte, puisque je n'ai pu la dompter, et tant que tu me protèges, je ne veux jamais prononcer le mot de malheur. Adieu.

Il y a des momens où toute cette France me fait une telle peur que je suis inquiète de Genève même, mais tout cela vient de tous les détails que j'ai lus sur cette arrestation de Moreau. Nous en avons beaucoup pleuré, Benjamin et moi. Ah quel malheur! sa force comme son abomination viennent de n'avoir aucune nature humaine. Attendez chez toi et ne faites rien.

II

Mme de Staël arrivait à Berlin le 8 mars. Le nouveau milieu avec lequel l'ardente curiosité de son esprit lui avait inspiré le désir de faire connaissance était tout différent de celui de Weimar. Avant de l'y accompagner, il est nécessaire de montrer de quels élémens ce milieu se composait.

Sans vouloir pousser trop loin le rapprochement, il est impossible cependant de ne pas être frappé combien l'histoire de la monarchie prussienne et de la société de Berlin durant les quelques années qui précédèrent Iéna ressemble à l'histoire de la monarchie française et de la société parisienne durant les années qui précédèrent la Révolution. L'une et l'autre monarchie,

l'une et l'autre société couraient avec insouciance aux plus terribles épreuves, sans se douter du destin qui les attendait. On peut même faire remonter le parallèle jusqu'au lendemain de la mort de Louis XIV et de Frédéric II.

De même qu'au lendemain de la mort de Louis XIV, il y avait eu réaction contre la tristesse et l'austérité des dernières années du règne et que la Cour et la société s'étaient jetées dans les plaisirs, de même, au lendemain de la mort de Frédéric II, il y avait eu réaction contre le régime morose que Frédéric II, vieilli et avare, avait imposé à la cour de Prusse. Ce serait cependant faire honneur au successeur de Frédéric II que de le comparer à Louis XV. Frédéric-Guillaume II n'était qu'un débauché grossier et sans élégance. Ce qui le distingue en outre de Louis XV, c'est que des amours vulgaires ne l'empêchaient pas d'avoir la monomanie du mariage. Divorcé d'avec une fille du duc de Brunswick, il avait épousé en secondes noces une princesse de Hesse-Darmstadt. Mais il avait, du vivant de celle-ci et avec sa permission, moyennant que ses dettes fussent payées, — à en croire du moins Mirabeau, — obtenu, d'un consistoire complaisant, la permission d'épouser morganatiquement une demoiselle de Voss qui était attachée à la personne de la princesse Frédérique de Prusse, fille de sa première femme. Puis, celle-ci était morte, au bout d'assez peu de temps, non sans quelque soupçon de poison. Frédéric-Guillaume II s'était empressé d'épouser une comtesse Dœrnhoff, dame d'honneur de sa femme, de sorte qu'il avait à la fois trois épouses, l'une divorcée, l'autre légitime et la troisième morganatique. Mais ces mariages successifs ne l'empêchaient pas de conserver une maîtresse, à laquelle on faisait quelque honneur en l'appelant *la Pompadour*, car elle était d'assez basse extraction et fille d'un trompette. Ce fut néanmoins à cette maîtresse, créée par lui comtesse de Lichtenau, qu'il confia l'éducation des enfans qu'il avait eus de la comtesse Dœrnhoff, tombée en disgrâce.

Ce singulier successeur de Frédéric était mort en 1797. — « Mon temps d'épreuves va commencer et le paisible bonheur dont nous avons joui va finir, » s'était écrié le prince royal au moment de la mort de son père. C'était à peu de chose près ce qu'avait dit Louis XVI en apprenant la mort de Louis XV : « Nous régnons trop jeunes. » Il est impossible de ne pas être frappé de la ressemblance entre les deux souverains

dont l'un devait être victime de la Révolution et dont l'autre devait conduire la Prusse à Iéna. Frédéric-Guillaume III était, comme Louis XVI, un prince honnête, pieux, bien intentionné, de mœurs sévères, mais hésitant, sans caractère, sans volonté et qui ne devait pas, dans l'infortune, faire montre de la grandeur que déploya Louis XVI en présence de l'échafaud. Ce qui complète la ressemblance, c'est que Frédéric-Guillaume III était, comme Louis XVI, le mari d'une princesse brillante et charmante, cette séduisante reine Louise, dont la mémoire est demeurée si populaire en Prusse, et dont une véritable légende entoure la figure. Mais cette légende est née du courage déployé par elle pendant les malheurs de la Prusse. A l'époque qui nous occupe, la reine Louise était encore une princesse plutôt frivole, peut-être même un peu coquette, très éprise de plaisirs et donnant à la cour de Potsdam le ton que l'infortunée Marie-Antoinette avait donné à celle de Versailles. Les plaisirs, les bals, les mascarades, — on appelait alors ainsi les bals costumés, — y tenaient une grande place et nous allons trouver la description de ces fêtes dans les lettres de Mme de Staël. Ainsi, à la veille de la pire catastrophe, la monarchie prussienne s'étourdissait comme avait fait la monarchie française, dans les divertissemens de toute sorte, et la société aristocratique de Berlin, prenant exemple sur la Cour, n'était pas moins frivole que ne l'avait été celle de Paris.

Une question, comme on l'a pu voir, avait préoccupé Mme de Staël avant son arrivée à Berlin, celle de sa présentation à la Cour. Persistant à ne pas admettre qu'elle fût Suédoise, elle ne voulait pas être présentée par l'ambassadeur de Suède. Elle aurait souhaité de l'être par le ministre de France Laforest. Mais, bien que Joseph Bonaparte eût adressé à celui-ci une lettre pour lui recommander Mme de Staël, cependant elle craignait, non sans quelque raison, un refus, si elle s'adressait à lui. Mme de Staël était notoirement en disgrâce à Paris ; le Premier Consul aurait pu savoir mauvais gré au représentant de la France de présenter officiellement une femme qui avait encouru sa défaveur et dont la qualité de Française était contestée. Pour sortir de la difficulté, Mme de Staël avait eu la pensée de demander à être présentée par la grande maîtresse de la Reine, la comtesse de Voss. De Weimar, elle consultait par lettre sur ce point un chambellan du Roi, M. de Sartoris, qu'elle avait sans doute

connu à Paris, car, dans sa réponse, il la remercie des bontés qu'elle avait eues pour lui autrefois. Mais, sur la question même, cette réponse n'était guère encourageante. Après lui avoir dit qu'il n'était pas d'usage que la Grande Maîtresse acceptât de présenter des étrangères, il ajoutait :

Vous ne pouvez, Madame, vous flatter d'une exception si vous considérez que votre célébrité, comme ayant causé quelques inquiétudes au pouvoir consulaire, peut exiger qu'à la Cour on paraisse mettre quelque mesure à l'empressement qu'on doit avoir de vous connaître. Ce serait agir en sens contraire que de permettre votre présentation par la Grande Maîtresse, par exception à la règle générale.

Le prudent chambellan continuait en suggérant un expédient. L'ambassadeur de Suède, M. d'Engeström, venait d'être rappelé. La Suède n'était plus représentée que par un chargé d'affaires, le baron Brinckmann, que Mme de Staël avait connu également autrefois à Paris et qui était disposé à toutes les complaisances. Mais Mme d'Engeström était encore à Berlin. Tout en considérant Mme de Staël comme Suédoise, Brinckmann ne ferait aucune difficulté, assurait M. de Sartoris, à ce qu'elle fût présentée par Mme d'Engeström considérée, depuis le rappel de son mari, comme une simple particulière. Ainsi la question de la présentation se trouverait résolue. Mme de Staël dut se résoudre à cet expédient. La première lettre adressée par elle à son père, de Berlin, va nous montrer qu'elle avait eu raison de ne pas mettre à l'épreuve la bonne volonté de Laforest.

Berlin, ce 10 mars.

Cher ami, je suis arrivée avant-hier soir à Berlin, mais comme la poste ne partait qu'aujourd'hui, j'ai le temps de te dire, avec mon arrivée, le bon succès de mon début. Je voulais, comme je te l'ai dit mardi, arriver ici pour le jour de naissance de la Reine ; aussi a-t-elle eu la bonté de m'inviter ce soir au bal et à souper chez elle.

L'ambassadeur de France est venu me voir hier matin, le prince d'Orange, le prince de Radziwill, le duc Frédéric de Brunswick, et c'est Mme d'Engeström, Suédoise, qui n'est plus ambassadrice, qui a écrit son nom avec le mien chez la grande maîtresse de la Cour. J'ai dit à Laforest que j'avais cru délicat de ne pas lui demander de me présenter, mais que je le priais d'observer que Mme d'Engeström n'était plus ambassadrice et que c'était une simple particulière, que jamais je ne pourrais ni ne voudrais renoncer à mon titre de Française. Il m'a répondu d'abord fort obligeamment, et puis il m'a dit qu'il me remerciait de ne l'avoir pas mis dans

l'embarras relativement à ma présentation, qu'il devait à la rigueur ne présenter que les Français qui avaient une lettre du Ministre des Relations extérieures pour cela, et que, pour une personne aussi marquante que moi, on ne pouvait rien prendre sur soi; il m'a assuré que le gouvernement ne lui avait rien écrit sur moi, mais il m'a de plus ajouté, vers la fin de la conversation, qu'un ami de Joseph lui avait écrit que je lui apporterais une lettre, mais que, dans cette lettre, une phrase qui disait : *je ne vous demande rien de précis,* avait rapport à la présentation pour laquelle Joseph ne voulait pas que Laforest se compromît s'il croyait que cela pourrait le compromettre; du reste, Laforest a été très aimable et très obligeant pour moi.

Tout s'annonce donc bien, ce me semble, pour mon séjour; mais j'éprouve un vide inconcevable au milieu de cette vaste ville où je n'ai pas un lien du cœur. Je serais hors d'état de rien composer, de rien écrire; il me semble que je n'ai plus même mon esprit, tant je vis à l'extrémité de moi-même. Il a fallu me faire faire dans les vingt-quatre heures une robe pour être présentée; si j'étais arrivée il y a trois mois, il m'aurait fallu deux cents louis pour ma toilette, car c'est une grande affaire ici. On donne lundi une fête pour la naissance de la Reine, qui coûte 60 000 livres de France, la Reine y dansera un quadrille qui doit représenter Statira aux pieds d'Alexandre ; il y a 2000 billets de donnés et cela durera toute la nuit. J'ai bien perdu l'habitude de tout cela, et trois heures données à la toilette sont pour moi une chose nouvelle. Mais enfin j'irai et j'en suis curieuse; je te le raconterai mardi. J'aurai été lundi, jour de l'arrivée de la poste, douze jours sans lettre de toi ; c'est la dernière fois, je l'espère, car, en me rapprochant, je me sentirai toujours plus de courage. En fait de nouvelles, je n'ai rien remarqué ici d'important qu'une indépendance d'opinions sous la protection d'un roi sage, tout autre que celle qu'on m'annonçait. Je t'assure que je ne serais, si je parlais, en discordance avec personne.

Il est sûr que Pichegru était le 13 janvier en Angleterre, mais comme six malles manquent, il est impossible de savoir rien de plus ni rien de certain sur la maladie du Roi. Quel malheur pour l'Angleterre que cette maladie en ce moment-ci! Il paraît que la Prusse ne veut pas d'alliance avec la France et que la dernière affaire avec Moreau n'a pas nui à cette résolution. M. Brustheim, associé de M. Schickler, a eu les larmes aux yeux en voyant ton écriture. « Comme il s'est conduit généreusement avec M. Winckelmann, m'a-t-il dit, mais avec qui ne se conduit-il pas ainsi, » à Leipsick, partout, on me prononce ton nom avec un sentiment de respect et d'admiration.

Mme de Staël avait donc été régulièrement introduite et invitée à la Cour. Nous n'avons plus maintenant qu'à lui laisser conter, avec sa vivacité coutumière, l'accueil qui lui fut fait. On verra que cet accueil ne se ressentit point « de la mesure dans l'empressement » que faisait prévoir le timoré chambellan :

Berlin, ce 12 mars.

J'ai reçu ici hier, mon ange, une lettre de toi du 21 février qui m'a fait plus de bien encore que dans tout autre temps. Je disais hier à Albertine en l'embrassant qu'elle était ma seule amie ici et j'avais envie de la placer sur une petite chaise et de lui parler comme si elle m'entendait; cependant j'ai raison d'être extrêmement contente. J'ai donc été présentée avant-hier à la Reine et au Roi; je vais te décrire cette circonstance. Comme c'était le jour de naissance de la Reine, au moment où elle est entrée dans une salle remplie d'hommes et de femmes couverts d'or et de diamans, les cymbales se sont fait entendre et cette musique a encor ajouté à mon émotion. La Reine est charmante; il n'y a aucune flatterie à dire que c'est la plus jolie femme que j'aie vue; sa parure est éclatante et du meilleur goût; enfin elle m'a véritablement éblouie en s'approchant de moi; alors elle m'a dit, à travers beaucoup de choses obligeantes, ces paroles : « Madame, j'espère que vous nous croyez de trop bon goût pour n'être pas flattés que vous ayez choisi Berlin pour y venir; il y a longtemps que vous y êtes admirée et par moi surtout. » — J'étais vraiment si confuse que je n'ai su que répondre; mais, quelque temps après, je lui ai dit qu'il était impossible de ne pas regretter d'avoir fait un roman avant de l'avoir connue, que mon imagination aurait été animée par un modèle dont je n'avais pas eu jusqu'alors d'idée. Les princesses qui la suivaient se sont toutes approchées de moi et celles que je connaissais m'ont embrassée. Enfin j'étais si touchée de tant de bontés que j'avais un sentiment d'attendrissement et sur toi et sur mes amis qui ne voyaient pas cela, et sur ma patrie qui était si différente envers moi.

De là j'ai été présentée au Roi qui m'a dit des choses fort obligeantes sur son désir que je me trouvasse bien à Berlin. Le Roi est d'une belle figure et a beaucoup de bonté et de simplicité; le reste de la soirée s'est passé en révérences de tous les côtés imaginables. M. de Hardenberg est venu à moi très obligeamment et m'a dit que je te ressemblais beaucoup. Victor Constant et sa femme étaient là qui ont regretté l'absence de leur cousin; une quantité de gens que je ne connais pas m'ont dit avoir été chez toi, chez moi, il y a bien des années. Je me serais bien passé de cela. Enfin j'ai vu un certain M. de Tannvein, un Prussien qui voulait m'épouser, t'en souviens-tu? et son visage changé m'a fait rêver sur le mien.

Voilà mon histoire d'avant-hier, cher ami; raconte-la le plus que tu pourras, et si tu peux la faire parvenir à Paris naturellement, tant mieux. La princesse Louise de Radzivill m'a dit qu'elle avait lu des lettres bien spirituelles de ma cousine, et le prince Louis, son frère, m'a dit qu'il comptait me voir beaucoup. A travers cette foule je n'ai rien jugé, mais je réserve les détails pour une autre lettre. Je suis invitée tous les jours partout et je m'applaudis, je l'avoue, de n'être pas venue pour le carnaval, car mes forces n'y suffiraient pas. Mais ce soir est la dernière grande fête; celle-là en effet sera superbe; la Reine et toute la Cour dansent un quadrille sur le grand théâtre; j'ai obtenu d'y mener mon fils, cela durera jusqu'à quatre heures du matin. J'ajouterai encore un mot demain à ma lettre en la fermant.

La nouvelle de l'arrestation de Pichegru a donné plus de corps à la conspiration de Moreau qu'elle n'en avait. Mande-moi, je te prie, tout ce que l'on sait à Genève. Veux-tu bien remettre ce petit mot à M. Percy dont j'ai trouvé deux lettres ici. J'y ai rencontré un Anglais, M. Drummond, qui vient de Constantinople où il était envoyé et qui retourne à Londres, la semaine prochaine, dont la société est bien agréable. Il est marié et part dans huit jours, ceci soit dit à cause de tes plaisanteries, car, à présent, tante Marie est fixée (1). J'ai aperçu un gros M. de Golofkin, celui dont tu m'as écrit, qui a, je crois, de l'esprit, jovial et mauvais sujet; j'ai vu quelques hommes de lettres, mais, sous ce rapport, Weimar est beaucoup plus fort. Les revues sont le 24 mai, et le 26 je me mets en route pour revenir; cher ami peut compter sur cela.

J'ai trouvé un logement et une voiture pour 25 livres par mois tous les deux, ce qui est de beaucoup moins cher qu'à Paris. Je place mon fils au collège allemand et je renvoie Bosse qui est une bête dépensière et voilà tout. Il y aura, j'ai peur, demain, un duel entre un Français de la légation et un officier de la garde du Roi; les officiers prussiens n'aiment pas la familiarité des Français; il n'est pas vrai du tout que l'esprit public ici soit français, mais on y est généralement content d'une paix sans servitude; je ne crois pas que la France obtienne l'alliance offensive et défensive qu'elle propose. Ces derniers tumultes diminuent toujours l'idée de stabilité. On croit ici le roi d'Angleterre mieux; l'opinion des Anglais est que sa mort ne changerait rien à la marche des affaires. Le Premier Consul demandait toujours, même pendant la paix, aux envoyés d'Angleterre des nouvelles du prince de Galles et jamais du Roi. Adieu, cher ange, à demain.

Ce 13.

J'ai veillé jusqu'à trois heures du matin et je m'éveille cinq minutes avant le courrier; le récit de la mascarade à samedi.

Adieu, cher ami, que de tristesse au fond des plaisirs!

Berlin, le 15 mars.

Je possède deux lettres de toi et une du 28 février, cher ami; c'est le plus tôt que je puisse l'espérer à cette énorme distance.

Je te disais donc dans ma dernière lettre que je te parlerai de la mascarade; c'était en effet la fête la plus à remarquer que j'aie jamais vue. Il y avait deux mille personnes dans la salle du spectacle et la Reine avec 80 personnes de sa Cour; princes et princesses ont dansé un quadrille qui représentait l'arrivée d'Alexandre à Babylone, et son mariage avec Statira veuve de Darius. Le prince Henri, frère du Roi, était Alexandre, la princesse d'Orange était la sœur de Statira.

Jamais de si belles et si élégantes toilettes, des diamans si magnifiques et en si grande abondance n'ont frappé mes yeux. Je regrette un peu ici de n'avoir pas pris des diamans, car cela est fort économique et fort brillant tout à la fois. D'autres quadrilles ont succédé à celui de la Reine,

(1) Cette réponse aux plaisanteries de M. Necker est difficile à comprendre.

mais rien n'égalait la magnificence du premier et la ravissante beauté de la Reine. Je me suis retirée à trois heures, mais l'on a dansé jusqu'à six heures du matin. Au souper à la table de la Reine, la moitié de la ville, je crois, a passé pour me regarder et si d'être célèbre est un plaisir, j'ai eu ce plaisir assurément. Kotsebue, qui est venu me voir, a voulu mettre dans son *Frei muthige* que le Consul m'avait exilée, mais qu'il n'avait pas plus donné de raisons pour cela que Paul n'en avait donné pour l'envoyer en Sibérie. La Censure de Berlin a rayé cela; je n'en suis pas fâchée.

Il y a encore une querelle à Paris avec la légation de Russie pour un homme attaché à Markow que le Premier Consul ne veut pas, qui reste secrétaire de légation. Je crois que M. Drummond ira en Russie; ce sera bien fait. C'est un triste tableau que celui de l'ineptie du ministre anglais. L'esprit public seul soutient la nation. Le Roi sera sauvé de tête et de vie à ce qu'assure un voyageur arrivé hier de Londres, mais cela ne peut pas être rapide et les rênes flottent au hasard. Il n'y a rien à craindre malgré cela comme système défensif, mais pour tout ce qui regarde le dehors, Brésil, Égypte, etc., le ministère ne peut ni ne sait rien entreprendre.

Je dîne aujourd'hui chez le ministre de France et je soupe ce soir chez le ministre de Russie. La vie d'ici est fatigante, je n'aurais pas tenu au Carnaval. Je serai plus tranquille dans mon logement.

Pourquoi ne me dis-tu rien de mes pauvres vers (1)?

III

Ce n'était pas uniquement pour être présentée à la Cour et pour assister à des mascarades que Mme de Staël était venue à Berlin. C'était surtout pour continuer l'exploration qu'elle avait entreprise à travers le monde de la pensée allemande et poursuivre le dessein qu'avec raison lui prêtait Gœthe « de s'éclairer comme femme du monde sur les relations sociales, de pénétrer et d'approfondir, avec sa riche nature de femme, les idées générales de ce qu'on nomme philosophie. » Or, Berlin n'était pas seulement un milieu social nouveau pour elle ; c'était, tout autant que Weimar, un centre de culture intellectuelle. La présence de Gœthe et de Schiller jetait peut-être plus d'éclat sur la cour ducale ; mais à Berlin se trouvaient réunis en plus grand nombre des hommes de lettres, qui constituaient un monde bien à part, tout différent de celui de la Cour. De même qu'en France, — et par là se complète la ressemblance que j'ai signalée, — il y avait à Paris une société philosophique et littéraire fort différente de la Cour de Versailles, de même il y avait

(1) Mme de Staël avait traduit en vers quelques pièces de Gœthe et de Schiller et avait envoyé ces traductions à son père.

à Berlin une société de poètes, d'historiens, de philosophes, qui se retrouvaient dans quelques salons, comme à Paris les Encyclopédistes se réunissaient dans le salon de Mme Geoffrin, et même dans celui de Mme Necker. Mais ce monde présentait un caractère tout particulier et fort différent de celui de Paris : c'était un monde presque exclusivement israélite.

En Prusse, les Juifs avaient été longtemps maintenus dans la situation abaissée que leur imposaient des préjugés remontant au Moyen âge. Le séjour de certaines villes leur était interdit. Dans celles où leur présence était tolérée, à Berlin par exemple, ils ne pouvaient posséder une maison située au coin d'une rue. Ils étaient assujettis à une taxe spéciale. Ils étaient exclus des corporations de métiers et ne pouvaient gagner leur vie que par le commerce de l'argent. Parmi les professions libérales, celle de médecin était la seule qui leur fût accessible parce qu'elle ne conduisait pas à une fonction publique.

Per à peu cependant, ils s'étaient relevés de cette condition abaissée par l'intelligence et la fortune. Moïse Mendelssohn, l'ancêtre de cette grande famille des Mendelssohn, de laquelle devait sortir un jour le célèbre compositeur, fut le premier à jeter quelque éclat sur sa race humiliée, par ses travaux philosophiques, en particulier par son commentaire du *Phédon*. On s'accorde à dire que c'est lui que Lessing a voulu peindre dans *Nathan le Sage*. Nommé à l'Académie des Sciences de Berlin, il avait vu son élection annulée par Frédéric II, mais sa réputation, comme savant et comme philosophe, avait dépassé les frontières de la Prusse. Il eut plusieurs filles dont l'une devait plus tard épouser Frédéric Schlegel et se faire catholique avec lui, mais qui fréquenta d'abord les salons ouverts peu à peu par ses coreligionnaires enrichis. L'influence exercée par les salons juifs sur le mouvement littéraire allemand à la fin du XVIIIe siècle a été considérable (1). Ces salons, beaucoup plus luxueux que ceux de la bourgeoisie berlinoise qui les voyait avec jalousie, étaient tenus par des femmes, souvent belles et intelligentes, qui n'avaient point de peine à y attirer les gens de lettres. Un des plus célèbres salons de Berlin était celui de Henriette Herz qu'on a quelquefois appelée la « Récamier allemande, » et la comparaison ne manque pas de justesse, car

(1) Voyez, sur la société de Berlin à la fin du XVIIIe siècle, trois articles de Karl Hillebrand dans la *Revue* des 15 mars, 1er mai, 1er novembre 1870.

la belle Henriette Herz était, comme la belle Julie, coquette et vertueuse, si l'on veut bien ne pas se montrer trop exigeant sur le sens du mot. Ce monde ne laissait pas que d'avoir des habitudes un peu singulières. Le romantisme et la sentimentalité y régnaient sans conteste. Henriette Herz avait fondé une « Ligue de la vertu, » destinée « à servir de lien entre les belles âmes des deux sexes en quête de leur complémentaire. » Les membres de cette Ligue, qui se tutoyaient et échangeaient de longues lettres écrites en caractères hébreux, se proposaient « le développement moral et le bonheur par l'affection, mais sans devoirs, car l'affection ne connaît point de devoir, » et ils supprimaient entre eux « toutes les barrières d'une bienséance purement conventionnelle. » Dans le salon d'Henriette Herz, se rencontraient philosophes, historiens, poètes : Jean de Muller, Schleiermacher, Jacobi, Fichte, Guillaume de Humboldt, Ancillon Tieck, Guillaume et Frédéric Schlegel. Quelques grands seigneurs fréquentaient également ce salon, mais en très petit nombre, car un préjugé tenace en éloignait le monde de la Cour. Nul doute que Mme de Staël n'eût bravé ce préjugé, car elle eût rencontré là précisément les hommes qu'elle venait chercher. Mais quelques mois avant son arrivée à Berlin, Henriette Herz était morte, et sa société littéraire se trouvait un peu dispersée.

Cependant, il y avait encore deux salons où cette société pouvait se réunir. L'un était celui de la duchesse de Courlande, la mère de celle qui devait un jour devenir, sous le nom de duchesse de Dino puis de Sagan, la nièce de Talleyrand. La duchesse de Courlande, née Dorothée de Meden, était la troisième femme du duc de Courlande qui avait divorcé deux fois. Elle n'était pas seulement fort belle, mais avait l'esprit libre et dégagé de toute prévention. Elle était la seule à Berlin à recevoir des juifs et des chrétiens, des grands seigneurs et des savans. Un des hôtes les plus assidus de son salon était ce séduisant et chevaleresque prince Louis-Ferdinand, dont la mémoire est demeurée non moins populaire en Prusse que celle de la reine Louise. Il menait alors à Berlin une vie quelque peu scandaleuse, mais il devait se réhabiliter en se faisant tuer héroïquement au début de la campagne de 1806. Sur son cœur, on trouva une miniature de la belle Pauline Wiesel. La duchesse de Courlande se montra très bienveillante pour Mme de

Staël. Elles demeurèrent en relation par correspondance; les archives de Coppet contiennent un certain nombre de lettres d'elle. Mme de Staël fréquentait également le salon de la princesse Radziwill dont elle parle souvent dans ses lettres. Cette très aimable personne était la sœur du prince Louis-Ferdinand. Elle appartenait par conséquent à la famille royale. Dans son journal, récemment publié (1), elle mentionne en ces termes le passage de Mme de Staël à Berlin : « L'arrivée de Mme de Staël à Berlin attire tout le monde autour d'elle. Elle venait souvent passer ses soirées chez nous. Mon frère Louis, quelques Anglais, la princesse Paul Sapieha, Jean de Muller, rendaient ces réunions très agréables. Je m'attachai beaucoup à Mme de Staël ; mon frère Louis en fut très enthousiaste et elle l'appréciait beaucoup. » Dans le salon de la duchesse de Courlande et dans celui de la princesse Radziwill Mme de Staël dut rencontrer quelques-uns de ces hommes de lettres qu'elle désirait connaître, mais elle en rencontra un plus grand nombre encore chez le chargé d'affaires de Suède, Brinckmann. Mme de Staël avait autrefois connu Brinckmann quand il était attaché à l'ambassade de Suède à Paris. Elle lui avait adressé, quelques années auparavant, un exemplaire d'un de ses ouvrages, avec cette dédicace de sa main : « A M. Brinckmann, pour qu'il se souvienne de moi quand il oubliera mon ouvrage. » Brinckmann n'avait eu garde d'oublier Mme de Staël. Sans doute il ne fut pas fâché, vis-à-vis de la société de Berlin, de se parer d'une aussi illustre voyageuse. Aussi avait-il pris en bonne part qu'elle n'eût pas consenti à se laisser présenter par lui. Il lui ouvrit son salon et organisa même pour elle une réception où il lui procura l'occasion d'entrer en relation avec une naissante célébrité berlinoise qui, dans le monde juif, commençait à occuper peu à peu la place si longtemps tenue par Henriette Hertz, avec Rahel Levin.

Rahel Levin est une figure souvent étudiée de l'Allemagne littéraire, non pas qu'elle ait jamais écrit elle-même, mais elle a tenu un salon célèbre qui fut un des cénacles du romantisme germanique. C'est sous le nom de Rahel Varnhagen qu'elle est le plus généralement connue. Mais elle ne devait se marier

(1) *Quarante-cinq années de ma vie*, 1770-1814, p. 191. Ce journal, récemment édité avec beaucoup de soins par la princesse Radziwill, née Castellane, contient les plus intéressans renseignemens sur la cour de Prusse. Les archives de Coppet contiennent quelques agréables lettres de la princesse Radziwill.

qu'en 1814. A l'époque du séjour de Mme de Staël à Berlin, elle n'avait encore que trente-deux ans. Elle occupait dans une maison de Jägerstrasse une mansarde où la reléguait l'avarice de son père. Agréable, sans être jolie, très intelligente, très instruite, passionnée pour les lettres, elle avait su déjà, par l'agrément de son commerce, réunir dans cette mansarde quelques-uns des habitués du salon plus luxueux de Henriette Herz. A la mort de celle-ci, elle hérita en quelque sorte de sa société, et la mansarde de la Jägerstrasse devint le rendez-vous habituel des hommes de lettres de Berlin.

Rahel Levin n'avait cependant pas toujours vécu d'une vie purement intellectuelle et cérébrale. Elle était sujette à ce qu'elle-même appelait « des convulsions amoureuses. » Sa première convulsion fut causée par la rencontre inopinée qu'elle fit au théâtre d'un jeune seigneur prussien, le comte Carl de Finckenstein, très blond, dont la beauté produisit sur elle une vive impression. Elle n'eut cesse ni trêve qu'elle ne l'eût rencontré de nouveau; elle l'aima, elle s'en crut aimée et l'agréa comme son fiancé. Ces fiançailles traînèrent trois ans, au terme desquels le jeune seigneur prussien, n'ayant pu vaincre les préjugés de sa famille, reprit assez piteusement sa parole. Elle demeura inconsolable jusqu'au jour où, deux ans après, elle fit également la rencontre fortuite d'un Espagnol qui répondait au nom sonore de don Diego de Urquijo. Elle s'éprit pour cet Espagnol, très brun, d'une passion plus violente encore que celle que lui avait inspirée le blond Prussien. Elle se laissa complètement subjuguer par lui; il en fit son esclave, la traitant avec une brutalité, avec un dédain incroyables, allant jusqu'à lui dire : « Je t'aime, mais je ne t'estime pas, » et elle supportait tout, revenant toujours à lui, jusqu'au jour où l'Espagnol retournant la cruelle phrase, lui dit : « Je t'estime, mais je ne t'aime plus. » « Alors, raconte plus tard Rahel, de mes propres mains, avec des mains de bourreau, j'arrachai mon propre cœur et je m'en allai comme on sort de la vie. »

De cette première période de l'existence de Rahel qu'elle-même appelait « sa turpitude, » il subsiste un témoignage, ce sont les lettres ou plutôt les courts billets adressés par elle à l'Espagnol, — celles au Prussien ont malheureusement été perdues, — dont le ton passionné rappelle les fameuses lettres de Julie de Lespi-

nasse et qui méritent d'être comparées aux plus célèbres correspondances amoureuses. Tel était du moins l'avis du propre mari de Rahel, l'excellent Varnhagen qui, les ayant découvertes dans les papiers de sa femme, après la mort de celle-ci, en avait préparé la publication. Sa propre mort l'empêcha seule de remplir ce pieux office de piété conjugale (1). Au commencement de l'année 1804, Rahel commençait à se remettre de cette crise dont elle sortait à peine. Brinckmann était un des habitués de sa mansarde. Il paraît même avoir été un peu amoureux d'elle. En tout cas, il lui adressait de longues poésies. Brinckmann crut être agréable à Mme de Staël ainsi qu'à Rahel Levin en leur procurant l'occasion de se rencontrer. Il supposait qu'une sympathie instinctive attirerait l'une vers l'autre ces deux femmes qui n'étaient pas sans quelque ressemblance d'esprit, car Rahel était, comme Mme de Staël, curieuse de littératures étrangères. Elle avait même fait un séjour à Paris. Brinckmann se trompait, comme on va le voir. Pour entourer la rencontre de quelque éclat, Brinckmann crut bien faire de donner à l'ambassade de Suède une soirée spéciale. Il avait invité des princes du sang, des dames de la Cour, quelques savans, entre autres Fichte, et un acteur alors célèbre à Berlin, Iffland. Quand Rahel entra, Mme de Staël, avec sa bonne grâce un peu impétueuse, s'avança au-devant d'elle; elle l'entraîna sur un sopha et pendant une heure et demie les deux femmes causèrent, le reste de la société se tenant à distance. Laissons Brinckmann raconter lui-même la suite de la scène : « Ensuite Mme de Staël vint à moi, l'air tout sérieux, et me dit : « Je fais amende honorable, vous n'avez rien exagéré : elle est étonnante. Je ne saurais que répéter ce que j'ai dit mille fois pendant ce voyage : que l'Allemagne est une mine de génie dont on ne connaît nulle part les richesses ni les profondeurs. Vous êtes bien heureux de posséder ici une amie pareille. » Ensuite elle fit signe à Rahel d'approcher : « Écoutez, mademoiselle ! Vous avez ici un ami qui doit bien vous apprécier comme vous le méritez, et je crois que, si je restais ici, je deviendrais jalouse de votre supériorité. » — « Vous, madame? » fit Rahel en souriant, « oh! non, je vous aimerais tant et cela vous ren-

(1) Ces lettres ont paru en 1873 à Leipzig. Elles sont en effet assez pathétiques, à en juger par les fragmens qu'en a cités M. Spenlé, dans son ouvrage intitulé : *Rahel Varnhagen : un salon romantique en Allemagne*, p. 43 et suiv.

drait si heureuse que vous ne deviendriez jalouse que de mon bonheur, car qui pourrait jamais vous en inspirer un pareil? »

A qui ces doux propos ne feraient-ils pas croire que Rahel Levin avait, comme tant d'autres personnes en Allemagne et en France, subi le charme de Mme de Staël? Il n'en était rien. Dès le lendemain, dans des notes, elle s'exprime de la façon la plus désobligeante sur le compte de la femme à laquelle elle adressait la veille de si flatteuses protestations. « Comme ces personnes voyagent, écrit-elle, ces gens riches, ces dames de la société, ces femmes de lettres qui ne savent parler que français et ne veulent entendre partout que leur propre langue. La pauvre! elle n'a rien vu, rien entendu, rien compris, hormis ce que MM. Schlegel et Ancillon, et madame la princesse une telle ou madame la générale une telle et quelques maîtresses de maison plus ou moins sottes ont bien voulu lui dire. Et puis, elle ne sait pas voir. Elle vous fait caracoler, comme un escadron, ses trois idées nouvelles à travers les plus vieilles civilisations de l'Europe. N'a-t-elle pas honte! Est-ce ainsi qu'on touche à de pareilles choses et ne faut-il pas, pour les saisir, des outils intellectuels autrement neufs? »

C'est bien pis quand l'*Allemagne* a paru. Comme le dit avec raison M. Spenlé, le dernier biographe de Rahel, « sa main est prise de tremblement, sa plume grince et crache sur le papier chaque fois que dans ses lettres elle arrive à en parler. » « Mme de Staël radote dans son livre sur l'*Allemagne*. Sotte! ai-je mis en marge. Si quelqu'un qui ignore l'Allemagne lisait son livre et les quelques pensées, — des pensées? — qui échappent à sa plume comme des montures sans cavalier et ses notes, ses aperçus, ses lectures qu'elle n'a pas eu le temps de changer en son propre sang, celui-là se figurerait l'Allemagne comme un trou enfumé, sombre, glacial où errent lugubrement quelques fantoches falots, voués par Dieu à la vertu... Voilà comme a l'âme triste cette femme sans réceptivité et sans musique, dénuée de flair et de mélodie intérieure! J'enrage. Non, mais qui lui a permis de fouiller dans les plus belles choses avec ses grosses mains, sans piété, sans innocence joyeuse. » Et elle finit en traitant Mme de Staël de « poule aveugle (1). » C'est ainsi que Mme de Staël en fut pour ses frais de bonne grâce et qu'un

(1) Spenlé, *op. cit.*, p. 96.

instinct secret de rivalité l'emporta chez Rahel Levin au point de lui inspirer un jugement aussi injuste et brutal.

IV

Mme de Staël ayant rencontré soit chez la duchesse de Courlande, soit chez Brinckmann ces hommes de lettres qu'elle désirait connaître, prit l'habitude de les inviter chez elle. La mode s'était établie à Berlin des « thés esthétiques. » On appelait ainsi des réunions où, à la fin de la journée, on dissertait entre gens de lettres sur la sagesse, l'art ou la philosophie. Mme de Staël, dans l'hôtel qu'elle avait loué sur le quai de la Sprée, convia à quelques thés les gens de lettres avec lesquels elle était entrée en relation. On trouvera dans cette lettre assez piquante à Wieland son jugement sur ceux qu'elle appelle « les savans (1). »

Le 31 mars, Berlin.

Oui, mon cher Wieland, me voilà à Berlin, au milieu du tumulte de la société, mais portant au fond du cœur le regret de la douce vie de Weimar. On me reçoit ici parfaitement bien, mais on n'a pas le temps de s'y voir ni de s'y connaître et la séparation complète des deux sociétés, celle de la Cour et celle des savans, donne aux salons une frivolité quelquefois assez fatigante. On y parle français, on y fait des calembours français, et moi qui n'entends pas l'allemand, j'ai presque du regret à votre humeur en parlant français, tant je suis convaincue que l'Allemagne ne peut rien gagner à imiter notre grâce parisienne. J'ai vu les savans. Fichte, Ancillon, Spalding et Schlegel sont ceux qui m'ont intéressé davantage avec des nuances différentes. J'ai mis dans la même chambre Schlegel et Kotzebue, comme il convient à une étrangère qui ignore les querelles et j'ai dit à Schlegel, pour qui je me sens du faible, qu'il ferait du tort non pas à vous, mais à lui, s'il attaquait le nom littéraire de l'Allemagne le plus connu en Europe. Je regrette ce temps où il n'y avait que de l'émulation parmi les savans et les hommes de lettres de l'Allemagne. Encore une fois il faut être Français pour se dire des injures; il faut être du pays où tout s'oublie. — Je ne puis rien faire ici que lire de l'allemand avec Schlegel, qui a bien voulu accepter la place de mon maître. Les traductions, les études, tout se perd au milieu de quatre invitations par jour. On m'assure cependant que le mois d'avril sera plus paisible et, ce que j'aime surtout, c'est le mois de juin que nous passerons ensemble sous les beaux ombrages de Weimar. — Dites-moi que vous m'aimez encore et que vous protégerez ma vie toujours de vos vœux et de votre amitié. J'ai écrit à notre séduisante duchesse, comme vous l'appelez, et notre amie Mlle de Gœckhausen a eu trois fois de

(1) Archives *Gœthe et Schiller*. Cette lettre est inédite. L'adresse porte : à M. le conseiller Wieland.

mes nouvelles avec injonction de vous parler de moi : l'a-t-elle fait? Je n'ai point encore écrit à Gœthe, que vous appelez mon favori, sans vous souvenir qu'étant plus capable d'aimer que lui, vous devez inspirer un retour plus sensible. — Adieu, adieu; donnez-moi votre bénédiction poétique; elle vaut mieux que celle des capucins ou des idéalistes; adieu.

A Gœthe elle écrivait également une longue lettre de laquelle j'extrais ce jugement, assez peu favorable, sur la société et le monde littéraire de Berlin. Son cœur était resté à Weimar (1).

Vous avez bien voulu me dire que vous auriez été bien aise de voir Berlin avec moi. En vérité, ce que j'ai de vif et de jeune dans les impressions ne peut guère s'exercer ici. C'est un pays qui ne frappe point l'imagination. La société y est alignée à la prussienne et les femmes ici doivent être tout étonnées de vieillir, car elles disent et font la même chose pendant soixante ans de suite et le temps ne devrait pas marcher quand les pensées, les sentimens, et les circonstances sont stationnaires. Si je vivais en Allemagne, je ne m'établirais certainement pas dans une grande ville. Les Allemands ne savent pas tirer parti d'une grande ville. On n'y choisit pas sa société; on l'augmente. On n'y sait guère plus de nouvelles publiques, mais seulement mille fois plus de commérages. On n'y a pas plus de liberté que dans une petite ville, mais seulement un plus grand nombre d'observations, et la vie physique : boire, manger, jouer, y tient mille fois plus de place qu'à Weimar. Au milieu de tout cela, on discerne dans le monde littéraire ce qui caractérise l'Allemagne : érudition philosophique, droiture, mais il n'y a pas l'ombre d'une comparaison entre ce que nous appelons « société » en France, et ceci, et je ne suis pas étonnée que les savans aient en Allemagne plus de temps pour l'étude que partout ailleurs, car la séduction de la société n'existe pas.

Et elle termine ainsi sa lettre :

Adieu. Vous n'avez pas besoin d'être aimé et je vous aime. C'est une preuve de plus de ce que j'ai toujours observé : c'est qu'on obtient aisément ce qu'on désire peu.

V

Je reprends la publication des lettres de Mme de Staël à M. Necker.

Ce 17 mars.

J'ajoute encore quelques mots à ma lettre. J'ai dîné chez l'ambassadeur de France; il y avait la femme de l'envoyé de Danemark, à laquelle il devait donner la main, mais il m'a fait passer la première avec le prince

(1) Cette lettre a été publiée *in extenso* dans le *Gœthe Jahrbuch* 1887, p. 5.

de Radziwill, ce qui était fort honnête. Après dîner, il m'a prise à part et m'a beaucoup répété qu'il désirait que je vinsse souvent dîner chez lui, « mais, a-t-il ajouté, vous ne parlerez pas de Christin (1). » Ce mot m'a étonné et je vais t'en donner l'explication. J'avais parlé de Christin à M. d'Alopeus, l'envoyé de Russie, et malheureusement je ne m'étais pas aperçue que Laforest était derrière moi dans ce moment. Alors j'ai dit naturellement à Laforest que je ne croyais pas me mêler de politique en m'intéressant pour une personne suisse au cachot depuis six mois, que je n'avais jamais manqué à protéger les malheureux et que si, par hasard, le gouvernement actuel était renversé par un gouvernement qui persécutât ses amis, je serais la même pour eux. Il a paru sentir cela et m'a assuré qu'il ne me disait cela que pour m'être utile et qu'il n'écrirait de sa vie un mot de ce genre, « mais, a-t-il ajouté, il faut que vous sachiez que les souverains ont une communication entre eux tout à fait différente des notes officielles de leurs ministres : Je ne croyais pas cela, me dit-il, avant d'être arrivé ici, mais j'en ai eu la preuve. L'empereur de Russie, le roi de Prusse sont en relations personnelles avec le Premier Consul (il n'en est rien), les souverains ont un esprit de corps ensemble. » « Je le crois, lui dis-je, mais c'est justement à cause de cela que je croyais possible que le Premier Consul accordât à l'Empereur de relâcher un malheureux, etc. » « Vous ne comprenez pas ! m'a-t-il dit, que les souverains sont convenus de se sacrifier mutuellement ceux qui leur font ombrage ; le Premier Consul ferait pour Alexandre, ce qu'Alexandre fait pour le Premier Consul aujourd'hui en ne réclamant pas Christin. » Je me suis imposé de me taire sur ce commerce ; n'est-ce pas avoir beaucoup gagné ? Le soir, M. d'Alopeus m'a parlé dans un style bien différent, et en très bon homme, mais je me suis promis de regarder derrière moi à l'avenir. Lombard (2), le chef des Affaires étrangères ici, est venu chez moi avec un empressement extrême, mais je ne vois encore aucune invitation de M. de Hardenberg ; il parle de toi cependant avec la plus haute admiration. Au reste ce ne sont pas les invitations qui me manquent ; la vie dans ce genre est tuante ici. On craint la mort du roi d'Angleterre ; on dit que le prince de Galles prendra M. Pitt, mais les communications sont bien difficiles avec ce pays-là.

Adieu, mon ange, je pars d'ici le 25 de mai. et je compte tous les jours.

Berlin, ce 20 mars.

Je continue à être traitée ici avec la plus grande distinction. Hier il y a eu un bal d'enfans à la Cour Ferdinand (3), où mon fils et ma fille ont été ;

(1) Dans ses lettres précédentes, Mme de Staël parle à plusieurs reprises de ce Christin, un jeune Neufchatelois auquel elle s'intéressait et qui était arbitrairement détenu à Paris.

(2) Jean-Guillaume Lombard, d'une famille française réfugiée en Prusse lors de la Révocation de l'Édit de Nantes, était secrétaire du cabinet du roi Frédéric-Guillaume III. Il avait été, quelque temps auparavant, envoyé en mission auprès du Premier Consul à Bruxelles et était partisan du maintien des bonnes relations avec la France.

(3) Mme de Staël appelle ainsi la cour du prince Ferdinand de Prusse, le dernier frère de Frédéric II.

la Reine les a comblés de bontés tous les deux ; elle a dit à ma fille qu'elle avait les plus jolis yeux du monde et qu'elle avait bien fait de les prendre à sa mère. Le Roi m'a parlé plusieurs fois avec une grande bonté ; la Reine mère m'a embrassée et comblé de caresses ma fille qui se démêlait de tout cela le plus drôlement du monde ; elle faisait des petites révérences, des petites mines, courait embrasser la fille du Roi, les filles des princesses avec une vivacité et une grâce qui plaisaient à tout le monde. Pour Auguste, il a dansé la gavotte assez bien et quand la Cour lui a parlé, il a répondu vraiment avec noblesse et simplicité, sans embarras, plutôt avec une petite nuance de Français. Voilà, cher ami, le début de ta famille. Je ne puis que m'applaudir d'être venue à Berlin ; si j'y avais mes affections, j'y serais heureuse, mais il y a toujours un serrement de cœur au milieu de ces fêtes si nombreuses, quand on sait que personne ne peut s'y intéresser profondément à vous. Enfin, je suis ici pour deux mois et je reviens ensuite vers tout ce que j'aime. La multitude des invitations que j'ai a du moins l'avantage d'étourdir la journée ; la vie paisible et réfléchie de Weimar ne pourrait se supporter seule. Auguste va au Collège allemand et il lui restera du moins de ce voyage de parler allemand ; c'est quelque chose pour le reste de la vie. Enfin je crois que si tu peux faire parvenir au Premier Consul combien j'ai été bien reçue ici, il se peut que cela me soit utile.

Tu as bien raison de dire que Weimar m'aura été utile. Il s'est répandu de là une vive bienveillance pour moi. On ne peut pas comparer la bienveillance de ce pays à celle d'aucun autre, parce que ce sont des gens qui n'ont jamais connu le dédain. Ils s'indignent, ils haïssent, mais la médiocrité n'y déprécie jamais la supériorité.

Ce 23 mars, Berlin.

Je ne puis concevoir, cher ami, pourquoi je n'ai point de lettres de toi. Je me repens bien de ne t'avoir pas prié de m'écrire ici, car les lettres de Weimar m'arrivent avec une inexactitude insupportable. Je m'étourdis tant que je peux sur la vie même, mais je suis incapable d'aucune occupation sérieuse ; loin de tout ce que j'aime, j'éprouve sans cesse des sentimens d'inquiétude qui n'ont point d'objet fixe, mais qui me rendent toute émotion douloureuse. Je continue à être traitée à merveille ici, on m'invite tous les jours à la Cour et à la ville ; j'ai dansé hier avec les frères du Roi, enfin je ne puis pas souhaiter une chose en fait de société qui me manque. Si je passe ainsi ces deux mois, je pourrai vraiment m'applaudir d'un voyage qui sera toujours une chose honorable pour moi ; nous verrons ensuite si le reste de la vie s'en trouvera bien.

J'ai rencontré ici un homme qui en littérature a plus de connaissances et d'esprit que presque personne à moi connu ; c'est Schlegel. Benjamin te dira qu'il a de la réputation en Allemagne, mais ce que Benjamin ne sait pas, c'est qu'il parle le français et l'anglais comme un Français et un Anglais, et qu'il a tout lu dans ce monde, quoiqu'il n'ait que trente-six ans. Je fais ce que je peux pour l'engager à venir avec moi ; il ne serait pas instituteur de mes enfans, il est trop distingué pour cela, mais il donnerait des leçons à Albert pendant les mois qu'il passerait à Coppet et j'y

gagnerai, moi, beaucoup pour l'ouvrage que je projette, et, ce qui va avant tout, je me crois sûre qu'il ne te déplairait pas, car ses manières sont simples et retenues, et tu aimerais à nous voir tous dans la retraite vivement occupés de l'étude. J'espère que ce projet réussira ; il ne changerait rien à l'ensemble de mes idées sur mes enfans, mais cela leur ferait momentanément beaucoup de bien, parce qu'il a vraiment une netteté et une étendue dans l'esprit qui est très frappante.

Il nous vient ici des nouvelles de France que j'ai honte de faire retourner vers toi, tant le détour est considérable; cependant, sais-tu que Garat s'est offert pour être défenseur officieux de Moreau et que le Premier Consul lui ayant fait dire que ces fonctions n'étaient pas compatibles avec celles de sénateur, il a répondu que, dans ce cas, ce serait celles de sénateur qu'il était prêt à sacrifier. Sais-tu que le Premier Consul a dit à Dejean, le général, que son intention, il le savait, était de le nommer son successeur. « Oui, général, a-t-il répondu, si nous avions eu le malheur de vous perdre, je n'en connaissais pas de plus digne de vous remplacer. » Sais-tu enfin, qu'à chaque poste et sur les grands chemins, des gendarmes vous arrêtent pour voir votre passeport et confronter votre signalement. Passé dix heures du soir, on n'entend pas, dit-on, une voiture dans Paris. Mme Jules de Polignac est devenue folle du saisissement de son arrestation; enfin l'aspect est triste. Le baron de Hardenberg ne m'a fait aucune politesse jusqu'à présent, ce qui m'étonne; c'est la Cour et le corps diplomatique et les hommes de lettres dont j'ai reçu jusqu'à présent les politesses les plus marquées. Il ne m'est encore rien venu du ministère. Le Consul a dit à Oubril, le chargé d'affaires de Russie, qui voulait garder M. Baccoff auprès de lui : « Vous êtes secrétaire vous-même, vous n'avez pas besoin de secrétaire. » On a fusillé un homme attaché au service de Russie, M. Bullon je crois, en vingt-quatre heures, comme espion ; il a été prouvé depuis qu'il était innocent.

Ce 24.

J'ai une petite lettre de toi du 2 mars, cher ami, c'est bien long : voici mon petit billet que je t'envoie, mais tu ne me dis jamais rien de mes envois.

Tâche, je te prie, de faire savoir à Paris comme j'ai été reçue à Berlin; c'est, je le vois par des lettres, une chose utile.

Le nom de Schlegel apparaît pour la première fois dans cette lettre à son père. C'était à Gœthe que Mme de Staël avait dû d'entrer en relation avec l'homme qui devait être pour elle un ami fidèle. Depuis longtemps, elle cherchait un précepteur allemand pour ses fils. Elle s'était jusque-là adressée sans succès de plusieurs côtés. Elle finit par demander un conseil à Gœthe, qui écrivit à Schlegel : « Mme de Staël désire vous connaître personnellement : elle croit que quelques lignes de moi faciliteront la première entrevue. Je les écris volontiers parce

que je m'attire ainsi des remerciemens des deux côtés, bien que mon intervention soit inutile. » Auguste-Guillaume Schlegel était alors âgé de trente-six ans. Il avait été quelque temps précepteur dans une famille hollandaise, puis il était revenu en Allemagne et s'était établi à Iéna et à Weimar. Avec son frère Frédéric il avait fondé une revue, l'*Atheneum*, où tous deux publiaient des articles de critique. Dans ces articles ils faisaient preuve d'une indépendance d'esprit qui ne laissa pas d'éveiller la susceptibilité de Schiller. Aussi les deux frères avaient-ils abandonné le séjour de Weimar et étaient-ils venus s'établir à Berlin. Guillaume Schlegel y avait ouvert un cours sur la littérature et les arts, qui attirait une grande affluence d'auditeurs. Mme de Staël avait suivi ces cours et elle avait été frappée de la supériorité de l'homme, de son érudition, de ses connaissances littéraires, de la variété et de l'abondance de ses idées. Elle s'empressait de faire part de son admiration à Gœthe. « Il faut aussi, lui écrivait-elle, que je vous remercie de la société la plus intéressante que j'aie rencontrée à Berlin, Wilhelm Schlegel. Je suis punie ou récompensée de toutes nos plaisanteries sur les Schlegel. Je ne crois pas possible d'avoir une critique littéraire plus spirituelle, plus ingénieuse que Wilhelm et des connaissances si étendues en littérature que, lors même qu'on n'est pas de son avis, c'est de lui qu'il faut emprunter des armes. »

Mme de Staël eut aussitôt la pensée de s'attacher Schlegel (1), mais ce ne fut pas sans quelque difficulté qu'elle y parvint. Il avait eu l'année précédente une aventure assez pénible. Sa femme, Caroline Michelis, l'avait abandonné, et avec son consentement, pour épouser le philosophe Schelling, car, dans ce monde littéraire de Berlin, on se démariait et se remariait facilement, et on avait fini par faire du mariage, suivant une expression pittoresque, « un colombier. » Mais Schlegel avait cherché des consolations auprès de la sœur de son ami le poète Tieck. C'était la véritable raison qui lui faisait hésiter à quitter Berlin, bien plus que la nécessité de terminer la traduction de Shakspeare entreprise par lui, qu'il objectait à Mme de Staël. Celle-ci finit par s'en douter. Piquée au jeu, elle voulut connaître la personne qui lui disputait Schlegel. Vainement lui fit-on observer que Sophie Bernhardi, ne sachant pas un mot de français, et

(1) *Gœthe Jahrbuch*, 1887, p. 5.

elle-même comprenant mal l'allemand, la conversation serait impossible. « N'importe, répondit-elle, je la verrai parler. » Schlegel dut les mettre en relation, et servir de truchement. Mais la situation fut difficile pour lui. « Que dit-elle ? » demandait à chaque instant Mme de Staël, et Schlegel ne pouvait pas traduire exactement les propos de son amie, qui étaient peu obligeans pour Mme de Staël. Ce fut à Mme de Staël cependant que la victoire resta. Moyennant promesse d'un traitement de 12000 francs et ultérieurement d'une pension viagère, Schlegel s'engageait à partir avec elle, pour donner, pendant quelque temps au moins, des leçons à ses enfans (1). Mais Schlegel tint dans la vie de Mme de Staël une tout autre place que celle de précepteur de ses enfans. Il s'attacha à elle par les liens d'une affection solide et, après avoir été un commensal habituel de Coppet, il l'accompagna dans la longue tournée qu'elle entreprit en 1812 à travers l'Europe. Il demeura auprès d'elle jusqu'à la fin et collabora à la publication des *Considérations sur la Révolution Française*. Il devait lui survivre longtemps, car il ne mourut qu'en 1842.

VI

L'existence agitée que menait Mme de Staël, obligée de se partager entre les fêtes de Cour, les réunions mondaines et les « thés littéraires, » ne l'empêchait pas d'adresser, chaque courrier, de longues lettres à M. Necker où elle continuait de lui faire part de ses impressions beaucoup moins favorables au monde de Berlin qu'à celui de Weimar.

Ce 27 mars.

Je possède, mon ange, d'admirables lettres de toi, qui me sont arrivées

(1) Cette double promesse fut fidèlement remplie par Mme de Staël. Dans ses comptes qu'elle tenait très exactement, Schlegel, à partir de cette époque, est porté tous les ans pour une somme de 12000 francs et elle lui laissa une rente viagère par testament. La clause qui le concerne est ainsi conçue : « Si M. Schlegel ne m'a pas quittée jusqu'à ma mort, je lui lègue 3000 francs de France de pension viagère et son appartement à Coppet, tant qu'il vivra, personne ne pouvant lui ôter une demeure que sa présence honorera toujours. » Le nom de Schlegel se retrouve dans une autre clause du même testament : « Je prie mon fils Auguste de veiller conjointement avec M. Schlegel à la publication de mes manuscrits, s'il en reste encore après ma mort, et notamment de mon ouvrage politique, s'il n'était pas encore publié. Je souhaite que le prix qu'on tirerait de ces manuscrits soit divisé entre M. Schlegel jusqu'à la concurrence de cinq cents louis (huit mille francs de Suisse) et mon fils Auguste. »

toutes à la fois et qui m'ont fait autant de bien qu'on peut en éprouver dans l'absence, car je ne sais quel sentiment de trouble se mêle aux impressions les plus douces quand on n'a que ce papier pour causer avec lui et qu'il vous a tout dit, quand vous savez par cœur ce qu'il contient. Que de choses j'aurais à te dire au milieu du monde, que de conseils je recevrais de toi. Hier par exemple, j'ai eu un véritable chagrin par la circonstance la plus imprévue. Je jouissais en paix de mes succès ici, lorsque Brinckmann, qui est vraiment excellent pour moi, entre dans ma chambre, tout pâle, et me dit : « Albertine a donné, au bal, un soufflet au prince royal et, le Roi et la Reine l'ayant appris, disent que c'est là l'éducation que les républicains donnent à leurs enfans. » Mon premier mouvement a été celui d'une véritable douleur ; le Roi et la Reine sont si bons, si simples, si aimables, que l'idée de leur avoir déplu me perçait le cœur. J'ai fait venir Albertine, qui est convenue qu'elle avait donné un soufflet mais elle ne savait pas à qui, et dont le chagrin dans le premier moment (car elle a été trop vite consolée) me faisait vraiment pitié. J'ai écrit à l'instant une lettre au précepteur du prince royal et j'ai envoyé mon fils la porter. J'ai déclaré que ma fille n'irait point au bal où elle devait aller le même soir et qu'elle resterait prisonnière dans ma chambre, jusqu'à ce que la Reine en ordonnât autrement. Ma lettre a été donnée au Roi et à la Reine, qui l'ont lue et m'ont fait dire avec une rare bonté qu'ils étaient désolés qu'on m'eût appris ce petit incident, si naturel parmi les enfans, et qu'ils me priaient de n'y plus penser et de mener ma fille au bal. J'ai été bien touchée de leur bonté, mais je n'en ai pas moins gardé la petite demoiselle en pénitence ; elle a vraiment besoin qu'on modère son impétueuse vivacité. Mais, dans cette occasion, j'ai vu qu'il y avait à Berlin des personnes malveillantes qui tâchaient de rattacher tout au républicanisme, etc. Ce n'est pas la pure bonté de Weimar; c'est impossible à espérer dans une si grande ville et avec les prétentions intermédiaires des gens médiocres. A Weimar, il n'y a que des gens supérieurs et des gens tout à fait nuls et qui admirent l'esprit, comme tu admires un chanteur, sans envie ni regret. Ici, cela n'est pas de même, et la médiocrité s'y agite, quoique avec bien moins d'activité qu'en France. Les savans sont la société qui me plaît le plus ; je suis toujours plus enchantée de Schlegel, et j'ai décidé que je te l'amènerais. Si nous avions alors un musicien assez instruit pour guider Albert, Schlegel pendant quelques mois lui donnerait des leçons. Il s'en offre bien un aussi à moi dans ce genre, assez distingué, mais revenir avec deux Allemands, c'est trop. Dis-moi ton avis sur tout cela et ne t'attache pas à Patterson, à moins qu'il ne te séduise. Schlegel a mille fois de l'esprit comme lui; il faut pourtant en convenir, c'est de l'esprit littéraire qu'il a; je le regarde comme étranger au reste, puisque, avec cette inconcevable sagacité pour les langues et les livres, il ne doit pas être propre à tout. Benjamin te dira aussi qu'il en a vu un autre à Eisenach, qui peut-être, celui-là, se dévouerait à l'éducation ; il est musicien, mais il a une bien jolie figure et sûrement beaucoup moins d'esprit que Schlegel. Mais Schlegel ne me restera pas ; il a trop de moyens pour cela; il a trente-six ans, il est petit et assez laid, quoique avec beaucoup d'expression dans les yeux; mais Benjamin et moi nous n'avons pas plus d'esprit que lui en littérature, et Benjamin

lui-même, moins de connaissances. On n'a pas d'idée de ce que les Allemands savent quand ils s'y mettent. Il semble qu'ils ont quarante-huit heures dans les vingt-quatre; leur secret a été de ne jamais vivre en société; ce secret-là n'est guère à mon usage, et cependant, le génie littéraire en dépend. Ne voilà-t-il pas que je raisonne, sans nouvelle aucune! l'arrestation au delà du Rhin cause ici une assez grande rumeur, mais il me semble que l'agitation de l'Europe finit toujours par se calmer (1).

Adieu, mon ange.

Ce 31 mars.

Je n'ai point de lettres de toi depuis le dernier courrier, mon ange, et quoique cela puisse être la faute de Weimar, je me sens triste et inquiète. Rien de nouveau n'est arrivé dans ma vie depuis mardi. J'ai rencontré la Reine au concert hier; elle est venue à moi trois fois avec obligeance et je me suis trouvée placée comme je le suis ordinairement après la duchesse de Courlande. J'ai donné un petit thé hier, où sont venus les princes et les savans réunis; enfin il me semble que, Dieu merci, cela va bien. Personne ici ne parle politique ni ne s'y intéresse, de manière que je ne me trouve pas dans le cas de faire aucune faute. Cependant je remarque la conduite du comte de Haugwitz, qui ne m'a point invitée, quoique je lui eusse dit, en causant, que je désirais de voir sa très belle serre, et du baron de Hardenberg, qui, malgré ta lettre, s'est contenté de me faire une visite un jour où je n'y étais pas (2). J'ai aussi été chez cette dame (nom illisible) que je n'ai point trouvée, qui m'a rendu ma visite, moi n'y étant pas, et tout a été dit; au reste, c'est une personne de la deuxième société, et je crois que le comte de Tilly, qui est banni de partout à cause de ses dettes et de son aventure, va là. Ce qui m'invite sans cesse du reste, ce sont les cours Ferdinand, Henri (3) et le Corps diplomatique. J'ai dîné avant-hier chez l'envoyé de l'Empereur, le comte de Metternich, qui est un homme vraiment agréable par ses manières. J'ai plus de société qu'il n'en faut pour tuer deux vies, mais non pour en remplir une. Aussi est-ce avec une sensible joie que je me mettrai en route le 25 de mai pour revenir vers toi. Je serai six semaines à peu près à faire ce voyage; je compte passer par la Bavière et entrer en Suisse par Schaffausen. Préviens Meister qu'il me verra à Zurich les premiers jours de juillet. Il me paraît décidé que j'emmène Schlegel avec moi (t'ai-je dit que j'avais congédié Bosse avec vingt-cinq louis). Si nous avions avec Schlegel un musicien secrétaire et promeneur avec les enfans, ou du moins avec Albert, car j'enverrai Auguste en France, tout serait parfait, car Schlegel est un homme inouï pour donner des leçons; il te plaira si tu lui parles littérature, histoire, etc., mais sa figure n'est ni jolie, ni sédui-

(1) L'arrestation dont parle ici Mme de Staël est celle du duc d'Enghien opérée le 15 mars, à Ettenheim, sur le territoire badois. Elle reviendra tout à l'heure sur l'effet que produisit à Berlin la nouvelle de l'exécution de l'infortuné prince.

(2) Le comte de Haugwitz était ministre des Affaires étrangères; le baron de Hardenberg faisait également partie du ministère.

(3) Mme de Staël appelle ainsi les petites cours du prince Ferdinand et de la princesse Henri de Prusse, veuve d'un frère de Frédéric II.

sante; il a seulement une physionomie remarquable et une conversation inépuisable dans son genre. Toute la science de Genève ne lui va pas à la cheville du pied et son esprit (toujours dans le cercle des livres) est admirable; enfin, — et il m'est doux de penser que c'est un bon argument pour toi, — la solitude du retour ne me fait plus peur en causant avec lui. Pendant que j'en suis à mes acquisitions d'Allemagne, j'ai pris avec moi un excellent bon petit domestique allemand-francais, que Benjamin connaît, Huber; si tu n'as point remplacé Fleuri, je t'offre Cachet à mon retour, ne voulant pas avoir trois domestiques hommes, Eugène compris.

Il me semble que la Prusse s'entremet pour rapprocher la Russie et la France, mais, soit que cela réussisse ou non, je vois sur le continent des élémens de longue paix. L'opposition invincible entre l'Autriche et la Prusse, la maladie du roi d'Angleterre, l'ineptie de ses ministres, tout contribue à cette paix, qui ne sera point interrompue sans nouveaux événemens. As-tu remarqué Moreau à sa lettre alphabétique M... dans la liste des brigands? Qui est quelque chose après cela? Fais-moi le plaisir de lire la *Duchesse de La Vallière* de Mme de Genlis, qui réussit beaucoup à Paris. Que dis-tu de moi qui te fais l'essayeur des romans, mais à quoi ton esprit ne se prête-t-il pas?

Adieu, cher ange.

Je dîne encore jeudi chez l'envoyé de France, demain chez Lombard, vendredi chez la duchesse de Courlande et le soir chez la princesse Louise, etc.

La Reine a parlé très obligeamment de moi, mais le baron de Hardenberg ne me donne pas signe de vie, et, à quelques autres symptômes encore très légers, je croirais que la diplomatie du pays est en réserve. Cependant Laforest se conduit tous les jours mieux pour moi et je ne vois aucun nuage sur ma vie, mais j'ai besoin de descendre de cheval comme un cavalier fatigué. C'est aussi, je crois, le besoin de te revoir qui donne à ces sentimens fugitifs une plus grande consistance.

Adieu, mon ange; je ne suis pas encore tout à fait rassurée sur ces nuits qui t'obligent à te faire veiller, et je te demande plus de détails sur ta santé. Il semble que tu crois que c'est de toi que tu me parles.

Mme de Staël ne se trompait pas lorsque, à de légers symptômes, elle croyait discerner chez les principaux membres du ministère prussien une certaine réserve vis-à-vis d'elle et la crainte de se compromettre en lui faisant trop bon accueil. Cette réserve et cette crainte, qui faisaient contraste avec la bonne grâce de la Reine, tenaient à l'hésitation de la politique prussienne. Depuis le traité de Bâle auquel elle avait apposé sa signature en 1795, la Prusse vivait en paix avec la France; mais il s'était formé peu à peu un parti national qui ne pouvait prendre son parti de l'humiliation que la défaite de Valmy avait infligée à l'armée de Frédéric le Grand, et qui

brûlait de réparer cet échec. Ce parti aurait voulu entraîner la Prusse dans une nouvelle coalition contre la France, qui était déjà en guerre avec l'Angleterre, et dont les relations avec l'Autriche, comme avec la Russie, commençaient à être très tendues. A ce parti appartenait le prince Louis-Ferdinand, et il était notoire que les sympathies de la Reine penchaient de ce côté. Mais il y avait un autre parti, moins fier, plus politique, qui redoutait une rupture avec la France. L'armée française avait, au mois d'octobre précédent, sous la conduite de Mortier, envahi le Hanovre, dont le territoire était le domaine patrimonial du roi d'Angleterre; elle n'était qu'à trois journées de marche de la frontière prussienne. Les conseillers de Frédéric-Guillaume redoutaient de donner quelque prétexte au mécontentement du Premier Consul et de provoquer, de sa part, quelque démonstration hostile. Le comte de Haugwitz, ministre des Affaires étrangères, comptait parmi les plus timorés. Son collègue, le baron de Hardenberg, ne l'était guère moins, du moins à cette époque, car il devait l'année suivante, et peu de temps avant la rupture avec la France, le remplacer au Ministère. Sans doute, tous deux redoutaient, en témoignant trop de bonne grâce à Mme de Staël, notoirement en disgrâce à Paris, d'indisposer le Premier Consul. Ils auraient dû cependant être rassurés par l'attitude du propre représentant de la France, Laforest, qui ne craignait pas, on l'a vu par les lettres de Mme de Staël, de se compromettre avec elle et qui, au cours de sa longue carrière diplomatique, fit toujours preuve d'une rare indépendance (1). Un événement tragique allait bientôt à Berlin venir en aide au parti anti-français.

Mme de Staël était en relations fréquentes avec le prince Louis-Ferdinand, chez qui elle trouvait beaucoup d'esprit et d'animation en conversation. Parfois elle l'invitait à souper en tête à tête et faisait « feu des quatre pieds » pour lui tenir tête. Cependant elle préférait, en général, et pour cause, ne pas le recevoir le soir. « Croiriez-vous, écrivait-elle à sa cousine Mme Necker de Saussure, que ce séduisant prince Louis, qui a certainement de l'esprit et une belle figure prussienne, a la parole toujours embarrassée après dîner et que je préfère avec soin de lui donner

(1) J'ai parcouru, au ministère des Affaires étrangères la correspondance de Laforest. Bien qu'en plus de ses dépêches il adressât des bulletins détaillés sur la société de Berlin, le nom de Mme de Staël n'y est pas mentionné une seule fois.

rendez-vous le matin. Et c'est le Lovelace allemand (1) ! » Mme de Staël avait donc l'habitude de recevoir le prince Louis-Ferdinand avant midi. Elle fut cependant quelque peu surprise, lorsque, certain jour de mars, à huit heures, on vint la prévenir que le prince, à cheval sous ses fenêtres, demandait à lui parler. Elle demeurait au rez-de-chaussée sur le quai de la Sprée.

Très étonnée, dit-elle dans les *Dix années d'exil* (2), de cette visite si matinale, je me hâtai de me lever pour aller vers lui. Il avait singulièrement bonne grâce à cheval et son émotion ajoutait encore à la noblesse de sa figure. « Savez-vous, me dit-il, que le duc d'Enghien a été enlevé sur le territoire de Baden, livré à une commission militaire et fusillé vingt-quatre heures après son arrivée à Paris ? — Quelle folie, lui répondis-je, ne voyez-vous pas que ce sont les ennemis de la France qui ont fait circuler ce bruit ? » En effet, je l'avoue, ma haine, quelque forte qu'elle fût contre Bonaparte (3), n'allait pas jusqu'à me faire croire à la possibilité d'un tel forfait. « Puisque vous doutez de ce que je vous dis, me répondit le prince Louis, je vais vous envoyer le *Moniteur* dans lequel vous lirez ce jugement. » Il partit à ces mots, et l'expression de sa physionomie présageait la violence ou la mort. Un quart d'heure après, j'eus entre les mains ce *Moniteur* du 21 mars, qui contenait un arrêt de mort prononcé par la commission militaire séant à Vincennes, présidée par le général Hullin.

En envoyant ce numéro du *Moniteur*, le prince Louis-Ferdinand avait écrit à Mme de Staël et son billet commençait par ces mots : « Le *nommé* Louis de Prusse fait demander à Mme de Staël, etc. » Le *nommé* : c'est ainsi que le duc d'Enghien était désigné dans son arrêt de mort.

Deux lettres de Mme de Staël à son père vont nous montrer quelle fut au moment même la vivacité de son émotion ; mais cette émotion n'enlevait rien à sa clairvoyance. Comme dans plus d'une de ses lettres précédentes, elle porte un jugement sagace sur les dispositions de l'Europe dont l'indignation, — elle l'affirme avec raison, — n'osera se traduire par aucune protestation.

Berlin, ce 3 avril.

Ah! cher ami, quel poids je me sens sur le cœur et faut-il que je ne puisse pas causer avec toi! Tu sais tous les détails de la mort du duc

(1) *Dix années d'exil*, édition de 1904, p. 396.
(2) *Ibid.*, p. 119.
(3) Il ne faut pas oublier que les *Dix années d'exil* ont été écrites en 1813, pendant un séjour de Mme de Staël à Stockholm et après qu'elle s'était enfuie de Coppet pour échapper à la contrainte sous laquelle elle vivait. Les sentimens qu'elle portait alors au Premier Consul n'étaient pas, on a pu le voir, aussi haineux.

d'Enghien; tu les sais tous, et nos âmes s'entendent. Sans doute, si les Bourbons revenaient, l'Europe continentale me serait peut-être interdite; mais cinq heures après son arrivée, sans défenseur officieux, un confesseur refusé, tellement abattu par la route qu'il dormait à son interrogatoire, obligé de remettre au chef de ses bourreaux sa montre et sa bague pour les faire parvenir à celle qu'il avait secrètement épousée, la princesse de Rohan! Ah! le genre humain est atroce et ta pure et céleste image suffit à peine pour soutenir nos espérances immortelles. Mon Dieu, ne nous abandonnez pas! que les êtres qui sont susceptibles de pitié, de générosité, ne soient pas appelés à de telles douleurs! Il ne faut pas faire un mouvement dans cette époque; il faut être mort, excepté pour deux ou trois personnes; quand je dis cela, ne doit-on pas me croire? J'ai disputé pour la vie tant que j'ai pu. Je voudrais que mon temps d'ici fût fini, et si ce n'était le congé à prendre de la Reine, je l'abrégerais.

Voici quelques nouvelles du pavé de Berlin. Il est parti un courrier de Paris, le 8 de mars, pour exiger de l'Empereur de retirer ses troupes de la Souabe autrichienne, sinon... M. Oubril, le chargé d'affaires de Russie, a dit à Talleyrand que c'était sans l'autorisation de l'Empereur, son maître, que la note à l'Empire a été remise ici. Bonaparte dit qu'il s'est concerté avec l'empereur de Russie; tout cela ne signifie rien. Sans Naples, la Russie ne dira rien et il paraît que les Français n'y entreront pas, et, sans Lubeck, la Prusse sera immobile presque encore après (1).

La *Gazette de Berlin* a copié un article de Hambourg qui dit que les Français sont arrivés à Ettenheim, du consentement de l'électeur de Baden. Lui, l'électeur de Bade, s'est servi dans sa proclamation de cette expression : *l'entrée inopinée* des troupes françaises. Le roi de Suède est indigné, mais qu'est-ce que le roi de Suède? Il est arrivé ici la correspondance de M. Drake, elle ne me paraît avoir de signifiant que le rapport du Grand Juge qui semble indiquer qu'on doit faire chasser de Munich l'envoyé anglais (2). Tout cela est bien violent, mais l'Europe n'est rien. Jamais plus belle chance, pour être le maître, ne s'est offerte dans les annales de l'histoire. Mais l'Angleterre paraît calme et sûre de son existence. Je ne sais si l'histoire de l'amiral Linois t'est connue. Il n'a débarqué aucune troupe aux Indes, mais il est venu pour se rendre maître de Pondichéry, selon le traité d'Amiens. Un bruit de guerre était arrivé aux Indes qui a empêché les Anglais de lui remettre Pondichéry, mais ils n'ont pas voulu le prendre,

(1) L'empereur Alexandre avait fait parvenir à la diète impériale de Ratisbonne une protestation contre l'enlèvement du duc d'Enghien, mais aucune suite n'avait été donnée à cette note. Le Premier Consul menaçait alors tout à la fois de faire envahir par l'armée de Gouvion-Saint-Cyr le royaume de Naples que la Russie avait pris sous sa protection et de faire occuper Lubeck par l'armée de Mortier pour fermer ce port à la flotte anglaise.

(2) Drake, ministre d'Angleterre à Munich, avait cherché à nouer des intrigues en France avec des émigrés rentrés. Il avait été trompé par un des gens qu'il employait et ses papiers avaient été saisis par la police consulaire. Le grand juge Regnier, dans un rapport adressé le même jour au Sénat, au Tribunat et au Corps Législatif, avait dévoilé les menées de Drake et l'impliquait dans la conspiration de Pichegru.

lui, l'amiral, parce qu'il n'avait rien d'officiel à cet égard; il est entré dans la rade de Pondichéry et ayant appris ce bruit, il est reparti très vite pour l'Isle de France. Voilà, cher ami, tout ce que j'ai recueilli dans la ville ; il n'y a d'ailleurs rien de nouveau sur moi.

Berlin, ce 7 avril.

Cher ami, j'ai une lettre de toi qui me parle sur ta santé plus fermement que tu ne l'avais encore fait et je me suis sentie une nouvelle vie. Cher ami, j'aurai de la force pour tout et contre tout, tant que tu pourras me dire que tu te sens en bonne santé; il faut que je retire cependant ce mot *contre tout*, de peur que le destin ne l'entende; j'en excepte la maladie, le danger de ce que j'aime.

J'ai une lettre de Benjamin de 41 lieues plus loin que Francfort; je voudrais bien le savoir en Suisse; cette Forêt-Noire qui lui reste à traverser ne me laisse point tranquille. J'aurai un bien plus beau temps que lui pour revenir, et je me fais presque plaisir d'une route nouvelle avec Schlegel dont les connaissances historiques sont aussi immenses que ses connaissances littéraires. Si donc tu n'est pas trop ravi de M. Patterson, ne prends aucun engagement avec lui, car il y aura une chance pour décider Schlegel à rester, et c'est la différence de la nuit au jour comme esprit, non pas selon le jugement de Mme Grand, mais selon le nôtre.

Il est positif que la mort du duc d'Enghien a produit ici le plus grand effet que quelque chose puisse produire, mais il n'en résultera rien politiquement qu'une pudeur qui empêchera une alliance et qui forcerait, je crois, à se décider contre, s'il était ordonné de choisir. M. de Haugwitz est décidément contre la France, et il s'en va par un congé de trois mois, ce qui prouve ici que le système n'est pas changé. Je persiste à croire que la France n'aura la guerre continentale que si elle le veut formellement et positivement. Quant aux nouvelles d'Angleterre, elles ne laissent pas, selon moi, une chance à la possibilité du succès d'une descente, et l'esprit public et la liberté ont seuls soutenu ce vaisseau flottant sans pilote ; quelque part encore la cause de la dignité humaine est soutenue. Il ne paraît pas que M. Addington puisse rester en place, le débat est pour le successeur (1). MM. Grenville et Windham sont avec le parti Fox, et M. Pitt avec Sheridan; on voudrait une coalition de toutes les oppositions, mais c'est encore difficile.

Il y a ici un grand secret sur tout ce qui tient à la politique, et la société consistant presque uniquement en grande réunion, ne prononce pas une parole sérieuse; il est donc plus aisé qu'ailleurs de n'y pas faire de sottises. Il me semble donc que je continue ma route d'invitations en invitations sans descendre en rien, mais sans pouvoir monter, parce que tout est négatif ici dans le succès.

Si tu veux un échantillon d'une semaine, le voici : j'ai dîné jeudi chez Laforest en famille, il me l'avait offert très amicalement et je devais

(1) Le ministère Addington, qui avait cependant déclaré la guerre à la France, était taxé de faiblesse par Pitt et ses partisans qui le pressaient de prendre des mesures plus énergiques. Addington devait, à peu de temps de là, tomber du pouvoir. Il fut remplacé par Pitt lui-même

l'accepter après trois dîners nombreux. Le soir j'ai soupé chez la princesse Henri; j'ai joué au whist et j'ai eu un très bon maintien tout le soir, dit-on. Vendredi, j'ai dîné avec Schlegel et lu de l'allemand avec ardeur; de là j'ai été voir des marionnettes italiennes qui m'ont fait moins de plaisir que je ne croyais et soupé chez la princesse d'Orange, deux heures à table. Aujourd'hui je dîne chez un frère du duc de Brunswick, ce soir je soupe chez la princesse Louise; demain dînent chez moi : le prince Belmonte, l'envoyé de Russie, Muller et Brinckmann ; le soir je soupe chez l'envoyé de Bavière ; lundi je dîne chez l'envoyé de Russie, je soupe chez l'envoyé d'Espagne, etc. En voilà assez pour te faire voir que le temps me talonne et que la vie s'échappe sans peines, sans plaisirs, sans idées, sans ennui, du moins celui de la solitude. Mais j'aimerais autant courir la poste tout le reste de ma vie que rester ainsi à des toilettes et à boire et à manger et à jouer, et Muller et le prince Louis, et le duc d'Œls (1), ivres presque tous les soirs. Ah! pauvre France, pauvre France, si vous n'étiez pas si abominable, que vous seriez charmante!

Je t'embrasse, cher ange, avec tout mon cœur.

Cependant le séjour de Mme de Staël à Berlin tirait à sa fin. Elle avait fixé son départ au 25 mai, au lendemain d'une revue à Potsdam à laquelle elle tenait à assister et pour laquelle le duc Charles-Auguste devait venir de Weimar. Lorsqu'elle avait fait choix d'une date, elle s'y tenait invariablement. C'était ce qu'elle appelait « sa marche lunaire » et son père la plaisantait quelquefois de cette fixité dans ses projets par laquelle elle s'enchaînait elle-même. Elle était fatiguée de cette vie de monde et commençait à compter les jours. Par avance, elle jouissait de cette réunion avec son père ; elle aimait à se représenter leurs effusions, les longues conversations qu'ils auraient ensemble. Elle faisait des projets d'avenir. Néanmoins, il semble que par momens quelques pressentimens mélancoliques l'aient traversée, comme si elle avait eu l'instinct secret d'un malheur qui planait sur elle. On trouvera trace de cette disposition dans les trois lettres suivantes, les dernières qui me restent à publier.

Berlin ce 10 avril.

Ta lettre à moi, depuis l'arrivée de Billy (2), est pleine de détails les plus intéressans, mais une seule chose m'attriste profondément, c'est qu'il faut qu'il t'ait dit de bien mauvaises nouvelles sur moi, puisque tu ne me dis pas

(1) Le duc d'Œls était un général prussien qui avait épousé une princesse de Wurtemberg-Œls.

(2) Guillaume Van Berchem auquel ses amis donnaient familièrement ce petit nom était un Genevois, d'une famille originaire de Hollande et amie de Necker qui compte encore des représentans à Genève. Il était banquier à Paris.

un mot sur ce sujet. Je t'en prie, *ne me cache rien*, il faut savoir son sort.

Je n'en suis pas plus en train des Genevois, je veux t'en donner un petit échantillon : j'ai vu entre les mains du duc d'Œls une réponse de son frère à lui, dans laquelle il dit qu'il a toujours admiré mon père et moi, et qu'en conséquence, quoiqu'il regrette de ne pas me voir chez lui, il s'empressera de venir me chercher à Berlin ; enfin une lettre à merveille, où, par parenthèse, il écrit à son frère avec les mêmes formules que j'aurais pu prendre pour lui écrire moi-même. Voilà la réponse de M. de Galatin (1) à moi, il dit les mêmes choses, mais avec l'impertinence genevoise dont je suis plus désaccoutumée que jamais.

On a trouvé ici la lettre de M. de Lucchesini (2) bien plate, il a de plus ajouté dans des lettres particulières qu'on avait été fort content aux Tuileries de la manière honnête dont il avait parlé de la mort du duc d'Enghien. Quel homme ! Le roi de Suède est si furieux de cette mort que je ne serais pas étonnée qu'il rappelât son ambassadeur. C'est le seul qui ait parlé dans sa lettre de la violation du droit des gens ; aussi ne l'a-t-on pas publiée. C'est très bien d'être un preux chevalier de roi, mais alors, il faut demeurer dans ses États ; on dit la Suède très mécontente de son absence et on assure qu'elle va se prolonger encore.

J'ai quelquefois l'idée de passer par Carlsruhe en revenant, certaine que je suis d'être bien reçue par la sœur de la duchesse de Weimar, la princesse de Baden, avec des succès de cour antécédens, etc. ; que penses-tu de cette idée ? Écris-moi ton avis. Une fois à Weimar, il est tout à fait égal de prendre une route ou l'autre.

Il est certain que la France a désiré une alliance avec la Prusse, et qu'en la négociant, elle disait toujours qu'elle pouvait en avoir une avec l'Autriche quand elle le voudrait. Je crois positif que cette alliance ne se fera pas.

Des bruits de guerre circulent sans cesse et tout le monde y croit, mais c'est toujours parce qu'on suppose une agression de la part de Bonaparte, car l'Europe est bien pacifique d'intention. Cependant la Russie continue à s'irriter, et au milieu de tout cela le plus léger événement peut embraser l'Europe, car tout le monde est préparé à l'idée qu'elle le sera.

On dit que le prince Czartoryski, qui a maintenant la grande influence en Russie, est un homme de beaucoup de caractère (3). Et la lettre d'Oubril ; tu as dû la trouver bien.

Mon séjour ici continue toujours de même, mais j'ai peur d'une malveillance que l'on ne me dit pas, mais qui me semble errer dans l'air ; c'est peut-être tout à fait chimérique, car aucun symptôme ne me l'annonce et je *suis sûre* de n'avoir fait aucune sottise. Mais il y a si peu de rapports entre moi et l'esprit général de la société, qu'il me semble toujours que la société doit le sentir. Mais quand je demande à Brinckmann ce qu'on dit de moi, il me répond toujours : « Bien, très bien, » et les invi-

(1) Les Galatin étaient une famille genevoise.

(2) Le marquis de Lucchesini était, depuis la paix de Lunéville, le représentant de la Prusse à Paris. Mme de Staël, qui avait fait de lui un portrait satirique dans *Delphine*, le juge sévèrement dans les *Dix années d'exil*.

(3) Le prince Adam Czartoryski était en effet un des conseillers les plus écoutés d'Alexandre Ier.

tations ne cessent pas; c'est donc tout ce qu'il faut pour 45 jours qui me restent encore; je n'en resterai pas un de plus, pour beaucoup de choses.

Je vais le 15 de mai à Potsdam voir les revues, et vraisemblablement la Reine et la bibliothèque et la chambre de Frédéric; ainsi, le 15 de mai, je serai déjà presque partie d'ici.

Je fais apprendre avec ardeur la cosaque à Auguste et à Albertine, pour amuser petit gros vous. Auguste est en pension et de plus au collège; ce voyage lui aura été vraiment utile et deux mois de Schlegel à Coppet, avant d'aller à Paris, l'achèveront pour l'allemand et le grec. Quel maître que ce Schlegel, s'il voulait se vouer à cela! Mais je crains bien qu'il ne reste pas. Enfin Auguste aura reçu une éducation bien distinguée, et tout cela dérive de toi, uniquement de toi. Je ménage bien ton petit argent néanmoins, mon ange; ton premier crédit ne sera point passé. Adieu, adieu.

Voilà deux incluses, Galatin et une page sur l'arrivée de Duroc.

A 3 heures.

Comme je fermais ma lettre, on m'apprend que le général Duroc est arrivé à Potsdam; cela met le pays en grande rumeur; la conjecture la plus probable est qu'il vient ici pour annoncer que la France veut occuper le Holstein ou du moins le port de Lubeck et qu'il apporte toutes les offres d'agrandissement possible pour déterminer la Prusse à ne pas s'allier à la Russie dans cette circonstance. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. d'Haugwitz, qui devait partir, reste. On en dira peut-être davantage d'ici à samedi. Mon mouvement serait d'être bien aise d'avoir fini mon voyage, on n'aime pas l'agitation qui nous est étrangère, cela remue péniblement, Je dînerai peut-être avec Duroc vendredi chez Laforest. Samedi, je t'écrirai. Adieu, cher ange.

Je t'envoie deux billets, l'un que j'avais oublié la dernière fois et l'autre en réponse à l'affaire de ma fille.

Retire un paquet pour la vieille dame Geffroy à Coppet.

Sans date.

Je n'ai écrit que des absurdités le dernier courrier, mon ange, et cela va me perdre dans ton esprit comme nouvelliste, mais imagine que Mme de Voss, la grande maîtresse de la Cour, une femme qui a soixante-quinze ans, qui est grande maîtresse, née pour la prudence et l'étiquette, avait dit l'arrivée de Duroc, comment en douter? Et il n'en est rien; il n'est pas venu, il ne viendra point, et tout est plus paisible que jamais dans le monde politique. Mais il y a une telle ardeur de guerre dans quelques têtes, qu'elles en répandent sans cesse le bruit.

J'ai été très contente de M. de Hardenberg et je vois très bien que c'était l'embarras de sa surdité qui le détournait de venir me voir. C'est décidément un homme très agréable. M. de Tilly (1) s'est mis à reparaître

(1) Le comte de Tilly était un émigré qui menait à Berlin une vie assez scandaleuse. Il faisait des dettes et courait les aventures galantes. Une femme qu'il avait compromise s'était tout récemment jetée dans la Sprée. Il avait publié en

dans le monde. L'autre jour, il y avait un grand souper chez l'envoyé d'Angleterre où j'étais priée, je n'ai pas été à ce souper parce que je ne crois pas devoir aller chez M. Jackson ostensiblement. M. de Tilly y était; on a dit que c'était à cause de cela que je n'y avais pas été et M. Jackson a prétendu que j'avais eu tort; moi, je crois que, même sous ce rapport, j'avais raison, car je ne dois pas me rencontrer avec un homme qui a attaqué mon caractère comme femme à cet excès. Il a voulu se raccommoder avec moi, à mon arrivée; j'ai répondu que je ne lui ferai assurément aucun mal, mais qu'il semblait impossible de se rencontrer après ce qu'il avait imprimé. C'est un homme d'ailleurs perdu de réputation, mais qui n'en est pas moins reçu, ici du moins, dans quelques maisons, et la femme de Jackson, cette demoiselle Dorville que tu as vue à Genève, est très perverse.

Il résulte de tout cela une certaine inquiétude dans l'air pour moi qui me fait désirer de partir et cependant je suis bien décidée à rester jusqu'au 25 de mai, pour que tout soit très naturel dans mon voyage et plus encore pour voir la Reine qui est si charmante et si bonne; mais mon pauvre Weimar me convient bien mieux que tout cela.

Je suis toujours très contente de Laforest; le prince Louis donne chez moi un concert jeudi; toute la légation française y sera; ils ne manquent pas une occasion de se montrer bien pour moi, et c'est certainement à Joseph que je le dois, mais peut-être à présent à moi-même, car j'aime vraiment Laforest mais point du tout Portalis. Quel sourire que celui de cet homme-là!

Il y a parmi les honnêtes gens une belle force d'immoralité; en France, il n'y a que le commentaire de différent. Mais cependant quelle différence entre la France et Berlin! Il ne faut pas voir ce qui veut ressembler à Paris pour supporter d'en être loin.

Rien de changé dans mes projets; j'emmène Schlegel, mais en causant avec lui, je vois bien que c'est un homme qui ne peut pas renoncer à la carrière d'écrivain, et il est vraiment si scrupuleux qu'il donnerait sa vie entière à mes fils s'il s'en chargeait. C'est, d'un autre côté, un homme admirable pour la solitude littéraire, si l'on avait un inférieur musicien et attentif à la promenade et aux leçons. Enfin nous arriverons les premiers jours de juillet sans qu'il y ait aucun engagement ni de sa part, ni de la mienne, et tu jugeras et tu verras.

Je me fais un plaisir de te revoir qui absorbe tout ce qui t'entoure; Coppet et Genève disparaissent dans la joie de t'embrasser. Il est vrai que je t'amuserai quelques momens de l'Allemagne, mais je crois le voyage d'Italie bien plus curieux. Ce qu'il faut ici c'est lire les livres allemands; les hommes ni les coutumes n'ont pas d'originalité; c'est en idéalisme qu'il faut les observer, non dans la réalité.

J'espère que je saurai l'allemand à mon retour, mais c'est horriblement difficile; pour Auguste, il s'en joue pour parler, mais je lis mieux que lui.

1803 à Berlin, sous le titre d'*Œuvres mêlées*, un volume qui contenait à propos de *Delphine* un morceau excessivement désobligeant et presque injurieux pour Mme de Staël. Rentré en France en 1812, il s'expatria de nouveau en 1816 et se tua à Bruxelles d'un coup de pistolet.

J'ai pleuré à la mort de Wallenstein l'autre jour, comme à une pièce française.

Adieu, ange à moi, je t'aime tous les jours plus.

Plus je vis d'étrangers, plus j'aimai ma patrie.

Mardi ce 17 avril, Berlin.

J'allais, cher ange, commencer ma lettre accoutumée lorsqu'une invitation de la Reine-mère pour aller déjeuner chez elle, a bouleversé toute ma matinée, tu n'auras donc qu'un petit mot de ta Minette. La Reine mère est une personne pleine de grâces dans l'esprit et de la plus noble et de la plus affectueuse politesse (1). Elle m'a rappelé tout Weimar, c'est de la même source qu'elle vient; mais j'ai frémi en pensant que tu pourrais être à ce déjeuner. Elle nous a reçus dans un jardin d'hiver, plus froid, plus humide que le jardin en plein air, par un temps plus désagréable que le mois de mars en Suisse. J'ai eu bien de la peine à faire feu des quatre pieds dans cette glacière ; aussi la pauvre Reine est-elle percluse de rhumatisme, et elle ne veut pas croire que c'est le froid et l'humidité de sa chambre qui en sont la cause. On y a parlé médecine et l'on a dit entre autres choses qu'un homme venait de se guérir de l'hydropisie par l'usage du vin de Champagne ; parle de cela à M. Buttini, car c'est curieux.

Les Autrichiens ne retirent pas leurs troupes de Souabe. M. Pitt va, dit-on, rentrer dans les affaires. Je ne sais ce qui me fait croire à la guerre, mais tout est si tendu que, malgré tout le monde, dans un an cela éclatera. On varie d'opinions sur ce sujet parce que la nature des choses est en contradiction avec les volontés, mais la nature des choses ne doit-elle pas l'emporter? Le Roi, assure-t-on, a été très mécontent de la lettre de M. de Lucchesini ; celle de l'envoyé de Suède, dit-on, lui vaut son renvoi.

J'ai entendu un nouveau prédicateur, Palmier, qui m'a parlé avec enthousiasme de tes discours (2); ils sont extrêmement connus et admirés ici, et je te déclare qu'il n'y a pas une idée fausse sur toi dans toute l'Allemagne; c'est une preuve que les libelles ne produisent aucun effet; la vérité se retrouve dans l'étranger comme elle sera dans les siècles.

Coindet a tort de dire qu'il faut donner 50 louis pour le portrait ; je suis convenue positivement à 25 et je crois 30 le raisonnable. Ma propre mine à moi te coûte bien plus cher, et cependant tu la recevras amicalement.

On m'écrit qu'on m'attend à Dresde avec beaucoup de bienveillance. Je n'irai pas à la Cour cependant, après la défense de *Delphine;* je ne trouverais pas de dignité à y aller et je ne veux pas d'ailleurs m'arrêter là plus de quatre jours. Ma vie va toujours bien ici, et même je me suis un peu plus amusée depuis quatre jours, parce qu'il m'a semblé que je formais un peu les autres à m'entendre, mais pas une heure de plus, entendez-vous, cher ami ! Je n'ai point eu de lettres de toi depuis le dernier courrier; ce qui corrompt le plaisir qu'on pourrait avoir à briller en si grande compa-

(1) La reine-mère de Prusse était princesse de Hesse-Darmstadt, de même que la duchesse Louise de Saxe-Weimar.

(2) M. Necker avait publié, en 1800, un *Cours de morale religieuse.*

gnie; c'est un sentiment d'inquiétude sur tout ce qu'on aime, qui poursuit toujours malgré soi.

Adieu, mon ange, le temps manque à une personne aussi invitée parmi les princes et princesses. Je suis pourtant affable malgré cela, et, ce qui vaut moins, je soupire, en finissant cette plaisanterie, sur la transplantation de mon sort.

On attend ici à chaque instant la nomination de l'Empereur des Gaules, et l'on prétend qu'il va se divorcer pour épouser la reine d'Étrurie (1). Le pauvre Louis XVIII est dans un état affreux de la mort du duc d'Enghien. Il y a ici un M. de Moutier qui est en correspondance avec lui, je lui ai fait politesse, mais il n'est pas venu me voir et Mme de Bréhan, qui est avec lui, est, dit-on, d'une aristocratie furieuse.

Adieu encore, cher ami. Comme je sens toute ma vie à Genève !

Veux-tu bien dire, de ma part, mille amitiés à Mme de Châteauvieux, et mille remerciemens pour son bon conseil.

Sans date.

Cher ange, j'anticipe par ma joie le moment où je te reverrai; je sais bien que la douloureuse pensée de l'exil me reviendra; je connais assez ma misérable tête pour cela, mais, pendant quelque temps du moins, je ne serai qu'au bonheur de te retrouver. Je pars de Weimar le 1er juillet et le 14 je serai à Coppet; j'ai l'almanach devant ma table toute la journée, et si je ne croyais pas qu'il convient de rester ici, il me prendrait souvent une ardeur de départ à laquelle j'aurais bien de la peine à résister.

Laforest, chez qui je dîne toutes les semaines, m'a assuré que le gouvernement de Prusse a fort bien pris l'enlèvement de Francfort et d'Ettenheim, et en vérité, je le crois, car je leur ai entendu dire que cela regardait l'Empereur. Plus on examine l'Europe, plus on croit Bonaparte tout-puissant.

Adieu, mon ange, je n'ai pas manqué un seul courrier, depuis que je suis ici, à t'écrire. As-tu reçu régulièrement deux lettres par semaine ?

Mme de Staël ne devait point connaître cette joie dont elle se faisait à l'avance une si vive idée. Il y a quelque mélancolie à penser que cette lettre si tendre n'était pas destinée à passer, non plus que les deux précédentes, sous les yeux de celui à qui elle était adressée. M. Necker tomba malade le 30 mars : il mourut le 10 avril. Les lettres mettaient alors un temps si long à franchir la distance de Genève à Berlin, que Mme de Staël lui écrivait encore alors qu'il n'était déjà plus. Le récit des derniers momens de M. Necker formera le triste épilogue de cette relation filiale si passionnée.

HAUSSONVILLE.

(1) Mme de Staël prévoyait la proclamation prochaine de l'Empire, qui devait en effet avoir lieu le 10 mai de cette même année. Par le traité de Lunéville, le Premier Consul avait donné la Toscane à un Infant d'Espagne, qui avait pris le titre de roi d'Étrurie.

SOUVENIRS DE LA MISSION MARCHAND

II[1]

DANS LES RAPIDES

I. — DE KAKAMOEKA A M'TIGNY

Le 7 juillet, tout est prêt; les colis sont arrimés, chaque baleinière est munie d'un fort câble, car le seul moyen de remonter les terribles courans que je rencontrerai est de se haler de rochers en rochers. Nous nous mettons en route. Mes équipes sont de races différentes. Immédiatement elles se classent suivant leur valeur; les Bassas et les Cap-Lopez, qui depuis leur naissance vivent dans les rapides, prennent la tête, mais sur mes sept embarcations, quatre sont armées avec des Loangos, et, si les Loangos ont le monopole du portage, ils n'ont pas celui de la navigation! Ils sont tout de suite en panne. Je laisse Castellani continuer avec les Bassas et je reste avec les Cap-Lopez pour aider les Loangos. Ce n'est que le début de mes tribulations; les rapides à franchir entre Manji et Koussounda sont insignifians; que sera-ce dans quelques jours?

Grâce au renfort des Cap-Lopez, tout mon convoi est rassemblé le lendemain en face de Koussounda. En y arrivant, je trouve Castellani installé sur un banc de sable d'où il a chassé un énorme caïman, qui a consenti à lui céder la place et à se transporter sur un banc de sable voisin. En ce moment, avec plusieurs

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

de ses frères, l'expulsé chauffe au soleil ses écailles verdâtres. Il ne semble pas avoir gardé rancune à Castellani, il paraît seulement intrigué par l'occupation de son remplaçant. Castellani, enthousiasmé par cette entrée des gorges de Koussounda, a en effet dressé son chevalet; il peint. Il m'explique qu'ayant oublié une partie de son matériel dans un des bateaux retardataires, il peint au pétrole au lieu de peindre à l'huile, avec une assiette en guise de palette. Comment une bouteille de pétrole s'est-elle égarée dans nos bagages? Je ne le saurai jamais.

Castellani est décidément l'homme de la brousse. Je crains même qu'il ne le soit un peu trop. Il est midi, et il est assis en plein soleil. Quand je lui fais remarquer que, pour un homme nouvellement débarqué, habitué au pâle soleil de Paris, il est peut-être imprudent, il hausse les épaules. Tout en dédaignant l'avis, il a pourtant un sourire de remerciement pour l'intention. Je ne parviens à l'arracher à la peinture et au soleil, qu'en l'invitant à entrer dans les gorges.

Koussounda est un large couloir, une tranchée ouverte en plein milieu d'une haute colline. Le coup de hache qui a fendu ce contrefort de la montagne est tombé verticalement, et des deux côtés la falaise se dresse à pic; sur la rive droite seulement, quelques rochers éboulés permettent de longer à pied le torrent. Dans ce défilé, le Niari se précipite furieux, bondit comme s'il avait hâte de fuir les masses sombres qui entravent sa course, s'écroule brusquement en une chute de trois à quatre mètres, et sort en tourbillonnant pour s'étendre et se calmer dans le large bassin sablonneux où mes sept bateaux sont rassemblés en ce moment.

Un à un, halés de rocher en rocher, ils s'engagent dans la gorge et arrivent au pied de la chute. Toutes les charges sont enlevées et déposées sur la rive droite, car un transbordement s'impose. Il me semble même impossible de faire remonter aux embarcations la trombe liquide qui déferle devant nous. Comment aborder cet écroulement d'eau, s'élever sur cet enroulement de vague? Nous nous entendons à peine dans le tumulte des flots qui se heurtent, se brisent, s'en vont en écume, en pluie, en fumée. Au milieu de ce fracas, se trouvent quelques endroits paisibles, de petits lacs endormis au sein des tourbillons, de larges squames blanches les recouvrent; autour d'eux le flot tourne et revient, créant un contre-courant jusqu'au pied

de la chute. C'est grâce à l'un de ces contre-courans que nous sommes parvenus assez facilement là où nous sommes. Mais maintenant ?...

Je suis d'avis de traîner les bateaux à travers l'amoncellement de rochers. Fondère, qui nous a accompagnés jusqu'ici, veut tenter le passage par eau. Quelle force humaine pourrait d'un seul coup enlever une de nos lourdes baleinières en bois au-dessus de cette vague ? Essayons.

Les 75 pagayeurs sont attelés au câble, dont l'extrémité, pour plus de sûreté, est amarrée à un rocher. A un coup de sifflet, ils se raidissent dans un effort violent, mais le *boat* est saisi par la cataracte, retourné comme une coquille de noix ; les hommes entraînés lâchent le câble qui se tend brusquement, et se brise comme une paille. La quille en l'air, le bateau tournoie ; il va sûrement se fendre contre les rochers qui disparaissent et reparaissent sous l'écume. Heureusement, un courant favorable le fait évoluer entre les écueils ; virant sur lui-même, traçant une serpentine, il file vers la sortie du couloir et va s'échouer dans le bassin au milieu des petites lames qui lèchent doucement les bancs de sable.

J'avais raison : il n'y a qu'un moyen de franchir l'obstacle, traîner les embarcations à travers le chaos de rochers où nous avons pris pied. Nous disposons quelques troncs d'arbres, de façon à établir une sorte de glissière, une succession de glissières plutôt, car cet amas de rocs est informe. Pour passer d'un morceau de glissière sur un autre, les bateaux devront exécuter toute une gymnastique, dont j'ai bien peur qu'ils ne sortent pas indemnes !

L'opération commence. Derrière eux, les *boats* laissent de longs copeaux ; leurs flancs se zèbrent de blessures, heureusement elles ne sont que superficielles ; ces embarcations, construites pour franchir la barre, sont résistantes. Mais du dernier rocher sur lequel on peut les amener, elles sont obligées de retomber à l'eau, exactement à la tête de la chute. Un manque d'ensemble des pagayeurs à ce moment, et le torrent prendrait sa proie.

***

Les sept baleinières ont passé et sont rechargées. Une seule a souffert, celle qui a été d'abord submergée par la chute. Sa coque s'est crevée ; avec un morceau de zinc coupé dans une

caisse de farine, quelques clous, de l'étoupe fabriquée avec un bout de corde, le flanc malade est réparé.

Fondère nous quitte pour retourner à Manji, et le convoi reprend sa marche à travers les rapides.

Les Loangos sont toujours en arrière, ils n'ont pas plus d'ardeur que le premier jour! J'ai fait charger et partir leurs bateaux les premiers, afin de leur donner un peu d'avance; mais à peine suis-je sorti des gorges de Koussounda, que je les aperçois allongés sur une grève sablonneuse. Je saute à terre pour les inviter à se remettre en route, et je commence par essayer de la persuasion. Mes bonnes paroles n'obtiennent aucun succès; ils n'ont même pas l'air de m'écouter. Je suis plutôt embarrassé! Je n'ose employer les menaces, de peur de les voir déserter. Ils ne sont pas encore à une assez grande distance de la côte pour ne pas réussir à rentrer chez eux où, ils le savent bien, la trop bienveillante administration locale ne les poursuivrait pas. Cependant, je décide un des contremaîtres à se lever. Instantanément les voilà tous debout, m'entourant, réclamant, gesticulant, criant. Je n'arrive ni à les entendre, ni à me faire entendre d'eux. Tout à coup, ils se sauvent en hurlant; à côté de moi, Castellani a surgi, le revolver au poing.

Il a cru à une attaque et bravement a bondi hors de notre bateau! Au lieu de le féliciter de son courage, je l'invite en termes véhémens à remettre son revolver dans l'étui, et je le renvoie à ses études, car il était en train de dessiner.

Vais-je rattraper mes pagayeurs effarouchés? Heureusement, ils ne sont pas allés loin; la mine déconfite de Castellani semble même les réjouir. Je ne veux pas insinuer que l'homme descend du singe; mais il est certain que les noirs comme ces animaux ont une facilité surprenante à se laisser distraire de leur idée première par le moindre incident. Ceux-là ne songent plus à ce qu'ils voulaient me dire ou obtenir de moi. Ils reviennent en imitant la pose dramatique de mon trop brave peintre, et, malgré mes efforts, je ne peux m'empêcher de rire. Dès lors l'hilarité est générale, et chacun, regagnant son embarcation, reprend la perche ou la corde de halage. Castellani a bon caractère, il ne se fâche ni de la façon un peu vive dont je l'ai apostrophé, ni des imitations auxquelles son geste donne lieu dans les équipes. Seulement, il a noté cet incident, à côté des déclarations de Maclaud sur la quinine, et de ses impressions sur les

rapports entre poules et boas ; les révoltes des noirs sont rentrées dans le domaine de la fiction ! A Manji, d'ailleurs, son carnet s'est enrichi d'un nouvel élément de scepticisme : Fondère lui a révélé que, de toute l'Afrique, le Congo est le seul pays où lès noirs ne fabriquent pas de savon !

⁂

Nous suivons les baleinières à pied ; la forêt nous enserre toujours et pèse encore sur nous, mais la montagne se fait moins sauvage ; les berges sont praticables ; il m'est possible d'accompagner les Loangos, de les surveiller, de les exhorter ; si tant est que mes exhortations puissent avoir un effet.

Il est certain que ces malheureux font un dur métier. Le courant a une violence terrible ; les rochers se montrent partout, ils apparaissent à fleur d'eau comme des têtes de géans engloutis. Du matin au soir, il faut haler. Dans chaque équipe, pendant que les uns maintiennent le *boat* en place au milieu des tourbillons, les pieds agrippés aux écueils, les mains au bordage, les autres portent le câble un peu plus loin, luttant contre l'eau, escaladant les entassemens de rocs ; puis les premiers rejoignent ceux-ci, et tous à la fois recommencent à tirer ; un seul homme reste dans le bateau, muni d'une perche, afin d'éviter ou d'amortir les chocs ; c'est lui qui a la fonction la plus délicate, la plus dangereuse aussi, car s'il n'agit pas exactement dans le sens voulu, avec la force voulue, il peut mettre la baleinière en travers du courant et la faire chavirer. Il est exposé encore à un autre danger : si le câble se rompt, l'embarcation court grand risque, emportée par le courant, de s'éventrer sur les récifs. Les Bassas et les Cap-Lopez ont une sûreté merveilleuse d'œil et de main ; je tremble toujours pour les Loangos.

J'ai bien un moyen de stimuler l'ardeur de ceux-ci ; je possède une dame-jeanne de tafia dans mes bagages ; mais je la réserve pour les plus mauvais passages, car nous avons plusieurs chutes à remonter dans le genre de celle de Koussounda.

⁂

Aujourd'hui, 13 juillet, au confluent de la N'Goma, nous sortons de la forêt. Le Niari est encore encaissé entre les der-

niers contreforts du Mayombe, mais nous pouvons nous imaginer que du sommet des hauteurs qui nous dominent on découvre de vastes horizons, et cette idée nous fait respirer plus librement.

Des indigènes nous apportent du village voisin du manioc et des bananes, et j'apprends par eux que la route de Zilengoma passe sur la colline au pied de laquelle nous campons. Les achats terminés, les vivres payés de quelques cortades d'étoffes, je me dispose à gravir la falaise pour reconnaître ce sentier et contempler autre chose que cet interminable défilé dans lequel nous sommes prisonniers. Castellani veut venir avec moi; comme je lui conseille de rester, car l'escarpement est assez raide, il met un point d'honneur à m'accompagner; il parle toujours de sa vigueur, nous verrons bien s'il me suivra.

La colline n'a guère que 300 mètres, mais c'est une escalade plutôt qu'une ascension; nous grimpons au milieu de lierres, d'éboulis, de broussailles; de temps en temps, il faut faire un rétablissement pour s'enlever sur la plate-forme d'un rocher. Et Castellani me suit. Arrivé au sommet, il souffle un peu, moi aussi d'ailleurs. Nous nous asseyons un instant. Autour de nous, c'est le calme; l'horizon n'est pas encore très étendu, il est coupé par les mouvemens de terrain qui prolongent le Mayombe. Évidemment, nous ne nous attendions pas à trouver la plaine, une campagne fleurie, des champs de blé semés de coquelicots. Ce n'est que la brousse desséchée; pourtant, c'est un soulagement de voir devant soi, de ne pas être dominé par la montagne et la forêt. A nos pieds, la rivière bouillonne; couverte d'écume, elle paraît rouler de l'eau de savon.

La colline, sur laquelle nous sommes, s'abaisse au Nord vers un ravin affluent du Niari; le chemin annoncé par les indigènes descend le long de cette croupe; en le prenant, il est probable que nous rejoindrons les bords du Niari et notre campement, plus facilement que par le chemin de l'aller. Nous nous mettons en route. Au fond du ravin, pas de trace de sentier se dirigeant vers la rivière; cependant, elle est tout près, nous l'entendons gronder. Nous nous lançons à travers la brousse. A peine y sommes-nous engagés que nous rencontrons un fourré de ronces. Tant pis; il faut passer. Nous nous débattons : à chaque pas, les épines laissent la trace de leurs griffes sur nos vareuses, nos casques arrachés restent suspendus aux

branches. Les bras en avant, nous fonçons avec le courage du désespoir. J'ai pitié de Castellani, qui n'est pas habitué à de pareils exercices, j'essaye de lui frayer le chemin. Il prétend que c'est inutile, qu'autant vaudrait faire frayer par une souris le chemin à un bœuf. Il exagère pour lui comme pour moi! Nous entendons toujours la rivière, mais je commence à croire que nous n'y arriverons pas! Enfin nous y voilà. Nous poussons un soupir de satisfaction et contemplons non loin de là, d'un œil attendri, notre campement où la table est dressée. Moussa nous attend.

Pendant le dîner Castellani, dissimule quelques bâillemens. Je sais bien ce qu'ils signifient! Ils sont un des signes précurseurs de la fièvre; mais je n'ose prononcer ce mot. Pourtant, je me décide timidement :

— Castellani, vous devriez prendre de la quinine.

L'explosion redoutée se produit immédiatement :

— De la quinine? Jamais! D'ailleurs, la fièvre... Et puis, vous, l'avez-vous?

J'essaye de lui expliquer que ce n'est pas une raison; il ne veut rien entendre.

Je regrette presque de l'avoir emmené dans mon excursion. Quel remords n'aurais-je pas eu, si j'avais connu son âge! Car il ne l'avait pas avoué, il s'était donné 45 ans, et il ne portait pas davantage. Il avait réellement 60 ans!

***

Un nouvel incident allait dans la nuit même compléter ce que la promenade avait commencé et accroître la fatigue de Castellani. Moussa avait jeté négligemment près de notre tente un pot de confiture vide, ou tout au moins qu'il croyait tel; il n'a pas l'habitude de laisser se perdre la moindre parcelle d'une semblable friandise. Mais là où il ne restait plus rien pour Moussa, des fourmis trouvaient encore à glaner. Pendant la nuit, alors que nous reposions tous, une bande de magnans en voyage vint à passer dans les environs.

Les magnans, fourmis noires, ont une férocité qui n'a d'égale que leur prétention. Tout ce qu'elles rencontrent de comestible, elles veulent l'emporter, fût-ce un homme. Leur marche est d'ailleurs merveilleusement organisée. La bande entière circule sur une largeur de 4 à 5 centimètres, entre deux haies de guer-

riers, de forte taille; à la plus petite alerte, ils se dressent de chaque côté, les pinces en l'air, tournés vers l'ennemi. C'est le service de protection ; le service d'exploration est constitué par des éclaireurs qui courent au loin, en avant, sur les flancs, à la recherche d'une proie. Quelle est la longueur de cette colonne ? Je ne sais si personne a jamais essayé de la calculer ! Il est de ces bandes qui défilent pendant des heures, peut-être pendant une journée !

C'était sûrement à une des plus fortes colonnes de ces terribles fourmis que fut signalé le pot de confiture de Moussa ! Elle s'y engouffra. Mais pendant ce temps les éclaireurs poursuivaient leur reconnaissance; ils découvrirent Castellani. Lâchant aussitôt le pot de confiture, les magnans se lancèrent à l'assaut.

Un cri me réveilla. Je reconnus la voix de Castellani. Avait-il rêvé d'une révolte des pagayeurs ?

— Les fourmis ! me dit-il.

Il avait seulement un peu d'angoisse dans la voix; et vraiment il aurait eu le droit de hurler. Je dois le reconnaître, il fit preuve d'un remarquable stoïcisme. Chaque morsure de ces insectes laisse sa trace, et produit une sensation de brûlure. Quand des milliers de magnans vous surprennent endormi, ce sont des milliers de brûlures qui vous éveillent, et la douleur est terrible.

— Déshabillez-vous, lui criai-je ; et sortez vite !

En Afrique, en route, on dort avec une partie de ses vêtemens, et le seul moyen de se débarrasser de ses agresseurs est de se porter loin du gros de l'ennemi, de se dévêtir entièrement, après quoi, un boy ou un ami complaisant vous épluche et arrache tous les magnans qui n'ont pas lâché prise.

Aidé de Moussa, je réussis à délivrer Castellani; mais la nuit pour nous était terminée ; après avoir repoussé les fourmis à l'aide du feu, il fallut démonter la tente pour en chasser les dernières, et le jour se levait lorsque nous pûmes nous déclarer vainqueurs.

***

A neuf heures du matin, nous arrivons au pied de la chute Pleigneur. C'est là que s'est noyé le capitaine Pleigneur dans sa reconnaissance des rapides du Niari.

Comme à Koussounda, le fleuve tombe en chute, disparaît dans une pluie de perles, une gerbe d'écume, et barre toute la largeur du lit. Cependant, sur la rive droite, existe au milieu des rochers une sorte de petit chenal en escalier; mais sa profondeur est à peine suffisante pour faire passer un bateau vide, et il n'a pas l'air d'avoir la largeur nécessaire. C'est pourtant le seul passage par où nous puissions essayer de remonter la chute.

Les *boats* sont déchargés, je fais avancer le premier. Je m'en doutais; il est trop large pour le chenal! On le soulève, on le met de travers, sa coque grince contre les rochers, se creuse de sillons, il arrive tout de même au-dessus du barrage. Les autres suivent; à deux heures de l'après-midi, tous sont réunis dans une petite crique sablonneuse, et je les fais recharger aussitôt.

— Nous reprenons la marche? demande Castellani.

— Évidemment!

— Vous avez une façon de fêter le 14 juillet!

Le 14 juillet! Je n'y avais plus songé. Voilà l'occasion de récompenser le zèle des Bassas et des Cap-Lopez, et d'encourager le timide effort donné aujourd'hui par les Loangos. En l'honneur du 14 juillet, il y aura repos et distribution de tafia.

Cette nouvelle est accueillie avec un enthousiasme qui s'accroît à la vue d'un défilé de bon augure; le chef de Kitabi, le village voisin, apporte du manioc, et en tête du cortège s'avance, sur la tête d'un indigène, un petit cochon ficelé dans une moutète. Le pauvre animal fait une si triste figure que je le livre au crayon de Castellani avant de l'abandonner aux pagayeurs.

Pendant que Castellani dessine, et que le chef de Kitabi s'éloigne, gratifié de cortades d'étoffe, je subis l'assaut des malades. J'aurais peut-être eu la vocation de médecin, je n'ai pas celle d'infirmier. C'est toujours le moment pénible de la journée; je ne peux cependant refuser de panser les écorchures, les coupures dont certaines sont assez profondes. Ces malheureux se sont blessés sur les rochers; c'est bien le moins que je les soigne.

Mes pansemens ne produisent pas grand effet, puisque les blessés reprennent aussitôt leur dur métier, mais les noirs aiment se faire soigner. Ils sont en cela de grands enfans éprouvant un plaisir à ce qu'on s'occupe d'eux; et ce qu'il y a de

mystérieux dans les remèdes les attire. Tout ce qui est inexplicable revêt à leurs yeux une allure de magie. Que pensent-ils de mes médicamens, de moi qui les distribue? Je n'en sais rien. Je sais seulement ce qu'ils pensent de leurs sorciers et de la façon dont ils sont soignés par eux. Ignorans des lois de la nature, ils donnent pour cause à leurs maladies l'influence d'un mauvais esprit, et ils attribuent leur guérison à l'apaisement de cette puissance néfaste. Ce n'est pas, en effet, à la victoire du bon esprit sur le mauvais qu'ils font remonter la cessation de leurs maux; le bon esprit existe bien, mais il est passif, le mauvais seul est actif; l'important n'est pas de se rendre propice celui-là, mais celui-ci. Ces enfans de la brousse sont des désabusés, ils reconnaissent que le mal a plus de puissance que le bien! Hélas! trop souvent la philosophie de ces nègres se trouve justifiée, aussi bien chez les civilisés que chez les sauvages.

Mes pagayeurs me considèrent-ils comme le vainqueur de l'esprit du mal? Cette hypothèse me flatte. Je crois qu'ils ne se livrent à aucune supposition; le blanc est un être à part, ils ne cherchent pas à expliquer son pouvoir. En tout cas, ils m'abandonnent leurs blessures avec une confiance que je déplore, mais que je m'efforce de mériter. Que deviendrai-je dans quelques jours? Je serai bientôt à bout de médicamens et je me verrai dans l'obligation, ou de renvoyer mes malades sans pansement, ou de les tromper. Il est vrai que si dans certains cas le mensonge est permis, c'est bien dans le domaine médical.

Je voudrais que Castellani eût un peu de cette foi aveugle dans ma science. Il est sans entrain, il étouffe des bâillemens; c'est en vain que je fais une timide allusion à la quinine; il y répond en me disant que d'un coup de poing il brise une porte, qu'il fatigue un maître d'armes sur la planche, et qu'il en a vu bien d'autres!

La fatigue et l'ascension d'hier, à laquelle s'ajoutent une nuit d'insomnie et la persistance d'innombrables brûlures, le mettent en mauvaise situation pour résister à la fièvre. Je crains fort qu'il ne doive en reconnaître l'existence avant peu, en dépit des affirmations du docteur Maclaud.

Le soir, le tam-tam provoqué par la distribution de tafia le laisse indifférent. Il remarque seulement qu'en France aussi on danse sur les places, au carrefour des rues... Et voilà comment un tam-tam nègre nous plongea soudain dans un rêve attendri.

***

Le jour se lève, une petite vapeur flotte sur le Niari, elle se confond au-dessus de la chute avec la brume projetée par l'écume; les collines en face de nous se détachent en sombre sur le ciel éclairci, rosi par les premières lueurs; nous repartons.

La marche du convoi est de plus en plus pénible, car le courant est de plus en plus fort et les rochers sont de plus en plus nombreux.

Aux rapides de l'Aloubonou, nous sommes obligés de nouveau de décharger les embarcations. Si encore les rives se prêtaient à cette opération! Mais les rapides se produisent généralement à un étranglement de la rivière, les berges sont supprimées et le transbordement des colis doit se faire dans l'eau, au milieu des brisans. Les hommes peinent affreusement, s'enlèvent des morceaux de chair; ils me font pitié.

Lorsque les sept *boats* ont passé, il n'est que quatre heures et demie; je donne cependant l'ordre de camper. Que de pansemens en perspective!

Pour effacer la mauvaise impression de cette journée épuisante, j'accorde à chaque équipe une prime de dix francs et j'annonce une distribution de tafia. Toutefois, comme je crains d'avoir d'autres journées semblables, et que ma dame-jeanne serait vite tarie, je commence à baptiser mon alcool. C'est une mesure prudente et hygiénique.

***

A peine avons-nous démarré que nous nous trouvons en face d'un autre rapide. L'Aloubonou se compose de deux marches; hier nous n'avons franchi que la première. Le déchargement des *boats* et le transbordement recommencent. Pour stimuler l'ardeur et ménager mon tafia, une fois le rapide remonté, j'envoie dire au chef du village voisin d'apporter des vivres et j'achète du manioc, des poulets, pour la somme folle de 19 cortades.

Réparer les forces dépensées n'est que justice. Malheureusement, je commets une imprudence! Je distribue ces vivres pour que la récompense suive immédiatement l'effort. Les meilleures intentions n'ont pas toujours des résultats adéquats. J'ai compté

sans nos Loangos ! Ils jugent que la récompense ne consiste pas uniquement à déposer des provisions au fond d'un bateau, mais à les manger le plus tôt possible. Et la rivière prenant une allure plus facile, pendant que je file à grands coups de pagaies avec mes Bassas, suivis des Cap-Lopez, les Loangos se laissent distancer et s'arrêtent pour festoyer. A midi, lorsque je fais halte, ils sont loin derrière moi.

En les attendant, je profite d'un épanouissement du Niari qui crève les berges de petites criques, pour pêcher à la dynamite. Cette pêche remplit de joie mes payageurs. Castellani, qui semble remis de sa fatigue, n'est pas moins heureux qu'eux ; il s'exerce à amorcer les pétards et à les lancer, je suis obligé de le modérer.

Enfin, à quatre heures, les Loangos apparaissent ; ils mettent leur retard sur le compte d'une avarie : la quille en fer d'un de leurs bateaux a sauté. Je ne suis pas dupe de ce prétexte.

Il est vrai cependant que la bande de fer n'existe plus. Le *boat* déchargé, retourné, je constate, après examen, qu'il peut continuer à naviguer ; il faudra seulement le surveiller.

⁂

Au réveil, au moment où je commande le départ, on m'annonce qu'une des baleinières est pleine d'eau ; c'est celle qui a descendu la chute de Koussounda et s'y est crevée. Les chocs successifs subis depuis ont soulevé la plaque de zinc qui bouchait le trou, et arraché l'étoupe. Je fais une nouvelle réparation, et ce bateau ayant droit à des égards, je l'allège d'une partie de ses charges que je répartis entre les autres équipes.

Le Niari reste calme, nous avançons rapidement, les Cap-Lopez scandent de chants leurs coups de pagaie, je me laisse bercer par le mouvement, par la mélopée ; le soleil lui-même se fait clément, il s'est voilé de nuages. Souvent, pendant la saison sèche, au Congo, il disparaît ainsi ; on dirait d'un ciel d'orage, la lumière est à la fois plombée et cuivrée, mais ce n'est qu'une apparence, la pluie ne tombe jamais avant l'époque fixée par la marche des saisons. Celles-ci sont réglées par la marche du soleil ; entre les deux points extrêmes de sa course, il apporte la pluie à toutes les longitudes par lesquelles il passe. Ici, par conséquent, le prochain équinoxe ramènera l'hivernage. Nous avons encore deux mois de sécheresse.

L'apaisement du Niari n'est pas de longue durée. A midi, un grondement trop connu me tire de mon indolence. Ce sont les rapides du Sousou. Je jette un regard en arrière; hélas! je ne vois pas un seul des bateaux loangos; je les avais oubliés dans le farniente d'une navigation paisible. Où sont-ils? Il est midi et demie. Quand arriveront-ils?

Le premier se montre à six heures, les trois suivans à sept heures et demie. Qu'est devenu le cinquième? Celui qui a le dénommé Balo comme contremaître. La nuit est complète, il ne nous rejoindra pas. Il prévoit sans doute que la journée de demain sera dure; il n'est pas pressé de le vérifier.

Nous dînons sur un rocher, entourés par l'eau que nous entendons bouillonner autour de nous. Qui donc a dit : « Les rivières sont des chemins qui marchent? » Oui, elles marchent, mais pour ceux qui descendent le fil de l'eau; il leur arrive alors de marcher trop vite! Enfin, la phrase est jolie, elle fait image. Elle fait même rêver : on se voit dans le fond d'une barque, mollement allongé, emporté sans effort par le courant, les avirons à l'abandon, bercé par un léger clapotement, les yeux perdus dans le ciel, le front caressé par la brise... ou bien on se représente les gabarres hissant leurs voiles, les grands chalands en file, tirés par le remorqueur au souffle haletant, les péniches traînées par les chevaux qui égrènent, le long du chemin de halage, le tintement de leurs grelots dans le flottement de la brise matinale... Chemins qui marchent pour le rêve, chemins qui marchent pour le travail, les rivières en France sont des amies, des aides. Ici, elles sont, comme le reste de la nature, dressées contre qui veut les violer; les rivières sont des ennemies.

Je viens de faire cette série de réflexions, à part moi. A la grande stupétaction de Castellani, je répète tout d'un coup rageusement, songeant à la journée de demain : « Ah! oui; les rivières sont des chemins qui marchent! »

Moussa, qui sert le café, a compris que j'invectivais le Niari. Maître d'hôtel accompli, il se mêle néanmoins quelquefois à la conversation.

— Sénégal seulement y a bon, affirme-t-il gravement.

— Est-ce vrai? demande Castellani.

— A peu près. Je reconnais que le Sénégal se jette dans la mer avec assez de dignité. Il est même de tous les fleuves

d'Afrique le seul à qui pareille chose arrive. De cela, Moussa, je lui sais gré ; bien que ce soit sûrement malgré lui. S'il ne rencontre pas de rochers sur sa route de sable, il n'y est pour rien ; mais au-dessus de Kayes, souviens-toi ; il se conduit comme les autres.

Moussa cherche une excuse à son fleuve. Comme il ne la trouve pas, je la lui fournis généreusement :

— Consolons-nous. Toutes ces chutes sont probablement destinées à pourvoir un jour l'Afrique d'électricité. Croyons-en le bon La Fontaine : Dieu fait bien ce qu'il fait.

Mais Moussa, qui ignore la houille blanche, aussi bien que La Fontaine, ne m'entend plus, il est retourné à ses fourneaux, me laissant à mes réflexions sur les forces inemployées, sur les réserves d'énergie dont dispose l'Afrique. Quelques lucioles voltigent autour de nous, petites étoiles mouvantes, elles protestent contre l'éclairage électrique que je viens d'évoquer. Puis-je désirer que des usines abîment ce paysage, que le travail de l'homme enlaidisse celui de la nature ?

***

Le jour est levé depuis deux heures, et j'attends toujours le *boat* retardataire. Il se décide à paraître vers neuf heures. Je fais une exécution ; je dégrade le contremaître et en nomme un autre à sa place, puis nous partons.

A deux heures, un barrage de plusieurs mètres dresse devant nous sa ligne d'écume, son rideau de poussière liquide ; ce sont les cataractes de la Moutima. Pas la moindre chance de les remonter le long de la rive gauche. Nous explorons la rive droite. Le Niari y creuse une anse qui communique, par une porte formée de deux très gros rochers, avec un petit bassin où la chute est déviée par un promontoire rocheux le long duquel elle glisse. Ici, la chute est moins brutale, elle s'allonge sur plusieurs mètres, elle n'est plus qu'un torrent, mais ce torrent roule une énorme masse d'eau avec une terrible vitesse. Je n'ai pas le choix. Il faut passer ici, ou encore une fois traîner les baleinières à sec, comme à Koussounda. Une première difficulté nous arrête : la porte formée par les deux rochers est trop étroite ! Toutes les charges sont débarquées, et les *boats* allégés, tirés d'un côté, poussés de l'autre, soulevés, mis de travers, finissent par retomber dans le petit bassin.

Maintenant, tous les pagayeurs sont attelés au câble du premier bateau que je présente au torrent. Je n'ai pas osé laisser à l'intérieur le percheur habituel, il courrait trop de dangers. Je commande de haler. L'avant n'étant pas maintenu se jette à gauche, se précipite à droite, le bateau se débat au bout du câble, comme un cheval rétif au bout de sa longe ; il va se briser. Halte ! Il faut absolument un percheur, et même deux ; mais c'est risquer la vie de deux hommes ! Les Cap-Lopez seuls sont capables de réussir. Ils rient de ce qui me terrifie ; deux d'entre eux sautent dans le *boat*, comme si ce dernier reposait sur un lac. Ils sont prêts ; de nouveau, je fais haler. Maintenue par les perches, l'embarcation demeure face au courant. Elle reste immobile ! Sous les efforts réunis de 75 hommes, elle ne gagne pas un centimètre ; elle émerge d'une coupe d'écume, le torrent se relève le long de ses bords, et va l'envahir. Je la laisse revenir en arrière.

Où trouver du renfort ? Comme s'il eût deviné mon vœu, le chef de Yélika, un village dont on aperçoit les cases, arrive, suivi d'une théorie de porteurs chargés de vivres. Je mets bout à bout plusieurs câbles, j'y attelle le peuple de Yélika, après lui avoir expliqué qu'il faut tirer très vite, sans s'arrêter. Cette fois, les forces combinées de plus de 100 hommes parviennent à arracher la baleinière du torrent. Elle remonte. La vague coupée se dresse, passe par-dessus l'étrave. Plus vite ! plus vite ! Les Cap-Lopez n'ont pas bronché, le point critique est franchi, le *boat* flotte en eau calme.

Après avoir recommencé six fois cette manœuvre, les sept baleinières sont au mouillage au-dessus de la Moutima ; il est neuf heures et demie du soir. La nuit est complète au moment où le transbordement des charges, restées en aval, est terminé.

Nous campons sur les pentes du promontoire rocheux qui nous a permis de passer ; plus bas, à nos pieds, la grève est couverte de traces d'hippopotames, et mes noirs affirment que, si nous campions à cet endroit, nous serions écrasés par eux pendant notre sommeil. D'ailleurs, je n'en crois rien ; nos feux suffiraient à les éloigner.

⁂

Au réveil, pour la première fois depuis le départ, j'aperçois un horizon. Il est encore noyé dans la brume, mais la muraille qui nous enserrait jusqu'ici a disparu.

A mesure que nous avançons, le paysage se transforme. Devant nous s'étend une succession de collines où des bouquets de bois alternent avec une brousse parsemée de quelques arbres rabougris; derrière nous, des plans successifs vont en s'étageant rejoindre les cimes du Mayombe qui se fondent dans le ciel; sous la lumière grise des jours sans soleil, les contours des lignes ont la lucidité que les lointains prennent après un jour de pluie. Je me réjouis de ne plus avoir à cheminer entre ces parois de verdure toujours pareilles, où nous étions enfouis, où nous étouffions; mais le Niari a vite fait de calmer ma joie, lui ne change pas.

Toute la journée nous nous halons de rocher en rocher; plus nous allons, plus les rapides se multiplient. Dans les couloirs du Mayombe les dépressions étaient marquées brutalement par des seuils rocheux, digues naturelles qui créaient entre elles des biefs plus ou moins navigables, du moins on y avait parfois des instans de repos. Ici, le Niari ne descend plus par des échelons largement espacés, il coule sur un escalier. Si chaque marche nécessite un effort moins violent qu'une chute sur laquelle on se hisse par rétablissement, cet effort répété devient à la longue plus fatigant. Pour les Loangos surtout, ce travail est démoralisant, ils se traînent littéralement. Seul, le tafia serait susceptible de secouer leur mollesse. Je ne peux cependant pas recourir tous les jours à ce stimulant, à ce poison! Il est vrai que le virus en est atténué, ce que j'enlève de la dame-jeanne étant immédiatement additionné d'une quantité d'eau à peu près égale. Je crois d'ailleurs qu'ils s'en aperçoivent et proportionnent leur énergie au degré de l'alcool.

A trois heures, je m'arrête au milieu d'un rapide; les Loangos ne seront là que dans deux ou trois heures. Un petit affluent creuse dans la rive gauche un golfe où une plage de cailloux permet d'établir le campement. Je fais dresser ma tente au bord du ruisseau sous une voûte de feuillage, bien qu'il soit inutile de rechercher l'ombre; le soleil ne s'est pas montré de toute la journée.

∴

Depuis deux jours, le ciel reste couvert, il est couleur de plomb, il déverse un ton gris sur les arbres, sur l'eau dont les bouillonnemens ont des reflets de vieil étain, les rochers semblent

noirs entre les paquets d'écume accrochés à leurs pointes. Tout est assombri de cette teinte neutre, et la rumeur monotone des eaux devient aussi morne que le silence. Les hommes qui tirent sur les câbles ont l'air de faire des gestes d'automates ; sur eux aussi pèse cette lumière morte, ils agissent sans parler ; quand ils s'appellent ou crient pour haler avec ensemble, leurs voix résonnent sans éclat.

Comme avant-hier, comme hier, nous gravissons les marches de cet escalier sur lequel bondit le Niari. Deux fois aujourd'hui, il a fallu décharger les bateaux, transborder les 400 colis.

A midi, sur la rive droite apparaît un massif d'aspect étrange. De loin, on croirait voir des murs crénelés, des tours, des flèches ; en approchant, les flèches s'ajourent comme des clochers, les tours se déchiquettent, les murs ont des pans écroulés qui donnent à cet ensemble une allure de ruines, de forteresse démantelée. Ce n'est qu'une fantaisie de la nature, une bizarrerie géologique ; ces rochers ont été sans doute sculptés par des torrens préhistoriques à l'époque où le Niari cherchait sa voie. Que n'en a-t-il découvert une plus praticable !

***

La vallée s'élargit, la rivière s'abaisse, mais en se calmant elle se répand sur une largeur qui lui fait perdre toute profondeur. Elle coule sur une table rocheuse, les quilles grincent, raclent le fond ; à peine y a-t-il assez d'eau pour empêcher les bateaux de se coucher.

Une ligne de collines, dont l'aridité contraste avec la verdure environnante, barre le lit devant nous ; ce sont les hauteurs de Milonga, où, d'après les renseignemens, nous devons trouver les rapides les plus durs.

A midi et demi, nous arrivons au pied de ce massif. Le Niari en jaillit par un étroit goulot. Le passage sera difficile. Il faut attendre les Loangos. Leur lenteur aura doublé la longueur du voyage. Sans eux, je serais déjà loin, et sorti des rapides.

Nous campons sous un petit bois en futaie. De grands arbres assez semblables à des chênes étendent leur ombrage au-dessus d'un sol couvert d'une herbe rase, parsemée de touffes d'ajoncs. Aujourd'hui le soleil brille ; au milieu de la poussière liquide que projette la chute à côté de nous, se dessine un arc-en-ciel, une de ses branches plonge dans la

vague, on dirait le col recourbé d'un grand oiseau de toutes couleurs en train de se désaltérer. Au delà, sur les crêtes des collines qui ondulent vers l'horizon, les rochers tracent un liséré bleuâtre.

Mais le temps n'est pas aux rêveries! Les blessés attendent leurs pansemens. Depuis quelques jours, je suis dépourvu de médicamens; j'en donne néanmoins. On ne se doute pas en France des cures que peut opérer la sauce anglaise! Mélangée à de l'huile, et dosée de façon à colorer la mixture de teintes variées, elle guérit les maladies les plus diverses, aussi bonne pour les plaies que pour les rhumatismes. Je ne crains pas de dire qu'elle est supérieure à la teinture d'iode! Quand j'ai appliqué sur un bras ce baume souverain, il faut voir comme mon malade en aspire le parfum avec délices! L'un d'eux a même eu, avant-hier, l'idée de passer sa langue sur la partie frictionnée. Il a paru goûter la valeur de ce produit britannique, si bien qu'hier son mal s'est trouvé, comme par miracle, transporté du bras dans la mâchoire. J'en ai tout de suite compris la raison, car il réclamait un traitement interne et ouvrait une bouche capable d'engloutir un flacon entier de Worcester sauce. Après lui avoir expliqué que ce remède s'employait seulement pour l'usage externe, je frottai sa joue, et aussi près de l'oreille que possible. Sa mine était comique; elle le fut bien davantage quand il tenta, en s'en allant, d'atteindre avec sa langue le point soigné. Il a certainement pris la résolution de n'avoir plus mal qu'en des endroits accessibles, où le remède puisse se laper. J'attends la déception de mes malades au premier poste où je me ravitaillerai, sans les prévenir, de véritable teinture d'iode.

∴

Au réveil, j'examine la chute; je ne vois aucun moyen de la tourner; je donne l'ordre de transborder les charges. Après quatre heures de travail, l'obstacle est franchi, et les *boats* rechargés reprennent leur route.

Le Niari est resserré entre les collines qu'il traverse; mais s'il a retrouvé sa profondeur, il a retrouvé en même temps sa vitesse. Au premier tournant, d'énormes rochers apparaissent, c'est le deuxième rapide de Milonga, et nous en rencontrerons bientôt un troisième. Le seul passage possible est en plein

milieu, au plus fort du courant. Je passe en tête avec les Bassas, les Cap-Lopez suivent ; puis je reviens diriger les *boats* loangos. Ayant mis le premier en bonne voie, je crois pouvoir l'abandonner et rejoindre Castellani campé sur la rive gauche. Il est trois heures et demie, et je n'ai pas encore eu le temps de déjeuner. A peine ai-je commencé que j'entends des cris ; la baleinière a coulé ! Un faux coup de perche l'a placée en travers du rapide, elle a été instantanément retournée. Je l'aperçois la quille en l'air, immobile, car son câble s'est pris entre deux rochers au fond du fleuve. Les caisses filent à grande allure vers le campement d'hier ; mais que deviendront les ballots trop lourds pour flotter ? Le courant est tellement violent qu'ils seront probablement roulés jusqu'à la chute. Vite, une équipe au galop pour couper le coude du Niari et rattraper ce qu'elle pourra ; avec les autres, je vais essayer de ramener le bateau à terre. Comment dégager son amarre ? Avant d'y songer, il faut lui attacher un nouveau câble ; c'est-à-dire le rejoindre là où il est, en plein rapide, au milieu des écueils. Piquer une tête dans ce torrent, dont chaque bouillonnement cache un récif, me semble être une folie, un suicide si je le tentais, un homicide si je l'ordonnais. Je crois bien que ce *boat* est perdu.

Mais pendant que je réfléchis, deux de mes Cap-Lopez se sont mis à l'eau le plus naturellement du monde et, terrifié, je les vois plonger, reparaître, tournoyer, emprunter un de ces contre-courans créés par les remous, pour s'arrêter quelques secondes, jeter un coup d'œil autour d'eux, se lancer un peu plus loin... c'est fou d'audace, merveilleux d'adresse et de force. Et les voilà à cheval sur la quille, comme chez eux. Ils sont en effet chez eux, ces enfans de l'Ogooué, nés dans les rapides ! Il s'agit maintenant de leur envoyer une corde ; ce n'est pas facile, ils sont à cent mètres du bord. Après plusieurs essais infructueux, ils parviennent à saisir le flotteur auquel nous avons attaché le câble. Dès qu'ils l'ont fixé à l'avant du *boat*, nous halons, et bientôt, à force de tirer dans un sens, dans un autre, l'amarre qui a tenu lieu d'ancre se décroche du fond, la baleinière accoste la rive. C'est encore celle qui, à Koussounda, a été retournée par la chute, elle n'a vraiment pas de chance. Dans la circonstance, c'est un bonheur, puisqu'elle était moins chargée que les autres ; mais elle s'est crevée de nouveau. Je pose une deuxième pièce à son flanc,

pendant que les Bassas et les Cap-Lopez achèvent de faire passer les derniers bateaux loangos. Au moment où je termine la réparation, les pagayeurs lancés à la poursuite des charges reviennent, ils les ont toutes repêchées à six kilomètres du lieu du sinistre; une seule manque à l'appel, un colis de sabres d'abatis; le mal n'est pas grand.

Le soir, je distribue des récompenses, cortades et alcool, aux Cap-Lopez et aux Bassas, je m'abstiens d'en donner aux Loangos; la dame-jeanne de tafia reste close pour eux. A la stupeur qu'ils éprouvent d'abord, succède bientôt une véritable fureur. Leur colère menace de dégénérer en révolte. Castellani caresse son étui de revolver. Il est enragé! Il voudrait évidemment avoir un récit sensationnel à envoyer à *l'Illustration!* Je me fâche :

— Ah! non. Ne recommencez pas. Restez tranquille.

Quand mes Loangos ont bien crié, gesticulé, je leur réponds froidement :

— C'est bien! Vous êtes libres, vous pouvez retourner chez vous.

Cette perspective de regagner la côte par leurs propres moyens les déconcerte. Quelques-uns tentent d'élever la voix. Je répète :

— Allez-vous-en.

Ils s'en vont, mais dans leur campement. Je plaisante Castellani. Ce n'est pas encore aujourd'hui qu'il peindra une révolte de nègres dans la nuit! Des Loangos se révolter! Ces pauvres gens n'ont jamais été que les victimes des massacres, ils sont incapables d'en être une seule fois les auteurs!

— On dirait que vous le regrettez?

— Pour eux assurément. Et, mon Dieu, pour nous aussi. S'ils avaient plus de caractère, ils nous rendraient plus de services.

— Et s'ils vous avaient pris au mot? S'ils étaient partis?

— Ils ne le pouvaient pas. Même dans ce cas, je me serais passé d'eux. Demain, nous devons être sortis des rapides; jusque-là, je m'en serais tiré avec les Bassas et les Cap-Lopez; ensuite, en eau calme, j'aurais dédoublé les équipes.

C'est demain, en effet, que nous trouverons le fleuve libre. Après le dernier rapide de Milonga, nous franchirons celui de M'Tigny, et le voyage sera autant dire terminé, il ne sera plus qu'une promenade jusqu'à Kimbédi.

***

Le dernier rapide de Milonga me ménageait encore une émotion. Un des *boats* loangos, voulant éviter un rocher, oblique trop; il est empoigné par le courant, et les hommes qui le halent, entraînés par la violence du torrent, ne pouvant résister, lâchent le cable. Le *boat* file en tournoyant, emportant le maladroit percheur affolé. Si l'amarre s'accroche entre deux rochers, nous aurons une réédition du sauvetage d'hier. Je crie au percheur de couper la corde. Au même instant, celle-ci se tend, elle est prise. Mais le Loango, qui s'est ressaisi, d'un coup de hache tranche l'amarre. Il était temps! Le *boat* libre finit par aborder un peu plus loin sans encombres ; encore une fois, les charges l'ont échappé belle !

Enfin, voilà le rapide de la M'Tigny, le dernier! Les équipes, en apercevant le terme de leurs peines, donnent un furieux coup de collier. En un tour de main, les *boats* sont déchargés, halés, rechargés; c'est fini !

Hélas! au-dessus de la chute que nous venons de franchir, un rapide très violent barre toute la rivière ; il n'y a de passage que sur la rive gauche, et nous sommes sur la rive droite. Jamais les Loangos n'arriveront à traverser dans un courant pareil, à 100 mètres de la chute! Ils seront entraînés, et adieu tous nos efforts! nous échouerons au but.

Il faut cependant essayer. Les Loangos sont réunis et je les invite à regarder la manœuvre. Je lance les Cap-Lopez, ceux-ci, sans inquiétude. Ils remontent le long de la rive droite, à l'abri du courant ; puis au commandement : « Coupe! » le *boat* oblique. Au moment où l'avant entre dans le torrent, le demi-tour est instantané, malgré l'homme de barre arc-bouté sur son aviron de queue ployé comme un arc. Si l'aviron cassait! Les hommes pagaient avec rage, le *boat*, tout en redescendant vers la chute, emporté comme un fétu, reprend une oblique, et aborde presque en face du point de départ.

Cette fois, les Loangos ont compris qu'il ne serait pas prudent de dormir. Ils se décident à souquer, et ils exécutent les commandemens en vrais marins. A trois heures, tous ont passé; à mon tour, je traverse avec les Bassas.

***

Nous en avons donc fini avec ces terribles rapides, leurs grondemens et leurs tourbillons; maintenant, nous sommes en eau calme. Plus de rochers ! les berges s'abaissent verdoyantes, le fleuve coule à pleins bords, le courant glisse avec un petit bruit, un frémissement joyeux. Le ciel d'étain qui pesait hier sur la vallée s'est ouvert, il éclaire les collines environnantes, fouille les bois, les herbes, communique à tout un frissonnement de vie. Une béatitude m'envahit à songer que je peux me laisser bercer sans rien avoir à redouter ; j'ai mis seulement dix jours à remonter ces rapides, et je n'ai perdu qu'une charge, là où, d'après les pronostics, tout mon convoi devait être noyé.

A quatre heures et demie, devant l'ancienne factorerie de M'Tigny, nous débarquons. Les hommes sont harassés, blessés, il est nécessaire de leur donner deux ou trois jours de repos; de plus, les bateaux ont besoin de réparations ; ici nous serons à proximité d'un village, nous aurons les moyens de nous ravitailler, et la petite grève, où nous avons abordé, permettra de tirer les baleinières à sec.

Sur le haut de la berge, j'aperçois les ruines de la factorerie ; j'escalade le talus ; devant moi est un petit tertre que la brousse recouvre; un morceau de bois émerge, à moitié pourri, on dirait le bras d'une croix. Je me penche, j'écarte les herbes, quelques lettres sont visibles sur ce morceau de planche, je déchiffre, ou plutôt je devine le nom : c'est ici la tombe du lieutenant de vaisseau Besançon, mort d'une bilieuse hématurique, contractée à la suite des fatigues qu'il avait éprouvées en essayant de franchir les rapides.

DE M'TIGNY A ZILENGOMA

Les trois jours de repos passés à M'Tigny ont été employés à tout remettre en ordre, à vérifier les charges, à faire sécher celles qui ont été mouillées, à calfater les *boats*, à acheter des vivres. Mes provisions de réserve sont en effet à peu près épuisées; il me reste deux caisses de riz ; heureusement que la région à partir de M'Tigny est très peuplée, paraît-il, et pourra facilement subvenir à notre ravitaillement. Il faudra pour cela que les villages soient plus accueillans que celui de M'Tigny. J'ai dû

garder en otages le chef et son frère, jusqu'à ce que les indigènes m'aient apporté le manioc nécessaire aux distributions. Le vieux chef, d'ailleurs, a trouvé la chose toute naturelle. Il nous en a si peu voulu, que sa femme est venue partager sa détention, certaine d'en retirer quelques cadeaux. En Afrique, les vieux chefs ont toujours de jeunes épouses; celui-ci ne faisait pas exception à la règle; il avait même donné une preuve d'assez bon goût dans son choix, de si bon goût que Castellani jugea cette noble dame digne de son crayon. Il était au moins assuré de ne pas recevoir de reproches du modèle. Quand il lui présenta son œuvre, la jeune femme la regarda avec attention, ne saisissant pas très bien ce que signifiaient ces traits de crayon; elle retourna aussitôt le dessin, et parut beaucoup plus contente de se voir la tête en bas. Elle ne s'était reconnue, bien entendu, ni dans une position ni dans l'autre.

Castellani n'en revenait pas. C'était une offense à l'art, sinon à l'artiste, il ne s'y attendait pas!

— Ce sont des brutes, affirma-t-il.

Je protestai:

— Mais non. Seulement, cela vous prouve qu'il faut une éducation de l'œil pour discerner la représentation de la nature sur le papier. Nous avons, nous, cette éducation toute faite, par atavisme, en naissant; où ces braves nègres l'auraient-ils acquise? C'est la première fois qu'ils voient l'œuvre d'un maître.

— Vous ajoutez généreusement l'ironie à ma déconvenue!

— Voulez-vous parier que si, moi, je lui fais son portrait, elle le reconnaîtra.

— Je n'en crois rien! Je tiens le pari.

J'appelai Moussa :

— Va me chercher le paquet noir qui est dans ma cantine.

C'était un paquet enveloppé d'un papier d'emballage, noir d'un côté, jaune de l'autre.

J'étalai le papier sur la table, le côté jaune en dessus.

— Castellani, vous allez me dessiner, grandeur naturelle, le profil de cette jeune femme. Ne craignez pas d'accentuer ses charmes, forcez l'indice de prognathisme, ajoutez au relief des lèvres... faites un peu de caricature.

Castellani docilement obéissait. Quand il eut fini, je pris des ciseaux, découpai fidèlement le profil, très ressemblant d'ail-

leurs; et je le présentai d'un peu loin au chef. Celui-ci n'hésita pas : c'était sa femme!

Tout en se frappant joyeusement sur les cuisses, il appela ses sujets pour qu'ils vissent cette curiosité; son épouse, bien que d'une façon plus réservée, partagea sa gaieté.

— Et après? me dit Castellani. Ce n'est pas du dessin, ça. En tout cas, la partie dessin m'appartient.

— Attendez. Faites-moi maintenant une réduction de ce profil.

La réduction terminée, je la montrai au chef et à sa femme, à côté de l'autre profil. En quelques mots d'explication, ils avaient compris.

— Maintenant, Castellani, voilà le dessin! Donnez-moi votre crayon.

J'invitai mes deux élèves à regarder ce que je faisais. J'appliquai la réduction sur une feuille de papier, j'en suivis régulièrement tous les contours, et l'enlevant, j'indiquai l'analogie existant entre la silhouette et le dessin.

La jeune femme comprit la première. Alors, lui touchant délicatement les paupières, puis l'oreille, puis les narines, j'ajoutai successivement à mon portrait ces organes indispensables.

Castellani, devant l'œil que j'avais posé sur ce profil, ne se tenait pas de joie :

— Oh! cet œil! oh! cet œil!

— N'empêche qu'elle s'est reconnue; tandis que sur votre dessin elle n'avait rien vu. J'ai gagné mon pari. Payez.

— Comment?

— Mon portrait par le maître.

— Vil flatteur! Mais cet œil! cet œil!

C'est ainsi que j'eus un croquis de moi par Castellani.

⁂

La marche n'est plus qu'une promenade; je me laisse emporter, juché sur une caisse, dans le repos du corps et de l'esprit.

Il est midi. Le calme de la rivière n'est troublé que par le bruit des pagaies; parfois une branche morte tombe d'un arbre, parfois des feuilles bruissent, s'agitent dans la fuite d'un singe apeuré, et la nature reprend l'impassibilité qu'elle revêt à l'heure

où l'accablement du soleil plane sur elle. Cette torpeur m'envahit; si j'étais plus mollement assis, je m'abandonnerais peut-être au sommeil; en ce moment, je ne m'abandonne qu'à la rêverie, et ma pensée endormie s'arrête à peine aux réflexions suggérées par les images qui passent devant mes yeux.

D'où vient cette sensation de sommeil, éparse autour de moi? De l'immobilité? du silence? Peut-être aussi de l'absence d'ombres? Le soleil trop haut frappe en plein, détruit les contrastes, supprime le relief, aplatit, écrase tout; et rien ne se redressera avant qu'il ne se soit abaissé, avant que chaque chose n'ait retrouvé son ombre.

Dans le désert, cette impression se renforce de l'espace, du dénuement du sol; elle devient plus profonde, plus complète; et sur l'immensité composée de soleil, de solitude, et à jamais stérile, ce n'est plus le sommeil, c'est la mort. Ici, au contraire, la vie se dégage à travers l'engourdissement général; un frisson s'échappe de la terre; un murmure, chant de bestioles bourdonnantes, vibre indistinct dans l'atmosphère; au-dessus des taillis qui bordent la berge, une fumée monte des cases d'un village, douce et tranquille, semblable à l'haleine des êtres dissimulés dans l'épaisseur de la brousse; là-bas, au tournant, un arbre étale ses branches, les lance dans un geste vivant, comme pour saisir à pleins bras l'air et la lumière.

Ma baleinière, elle-même, est à l'unisson du paysage; endormie et vivante, elle avance si lentement que le mouvement est insensible. Le long des bords, l'eau court avec un gazouillement assourdi; les pagayeurs ne frappent plus l'eau dont ils caressent machinalement la surface de leurs pagaies à peu près inertes; et devant moi, allongé sur des caisses, Moussa dort, la bouche ouverte, le visage tourné vers le ciel, indifférent au mystère de midi.

Un soupir me tire de ma rêverie. C'est Castellani qui ne partage pas ma béatitude; il n'est pas heureux, il trouve les caisses dures, le soleil insoutenable. Il a bravement lutté depuis quinze jours, mais la fièvre commence à avoir raison de sa résistance.

⁂

Depuis deux jours que nous avons quitté M'Tigny, plusieurs villages ont défilé devant nous : Louvakou, Moutchéké, Bem-

boutaté ; malheureusement, leurs ressources étaient minimes, et hier, j'ai distribué mes deux dernières caisses de riz. Aujourd'hui, un grand village, Koutissa, s'offre à moi : il est urgent de nous y ravitailler.

Toutes les cases sont vides, les habitans ont fui dans la brousse. Je ne peux courir la chance de rencontrer plus loin un village moins sauvage ; je donne l'ordre de ramasser le manioc dans les champs. Au cours de la récolte, mes hommes découvrent un indigène et trois moutons. Je garde les derniers et j'envoie le premier vers son chef, pour que celui-ci vienne chercher le paiement de ce qui lui est dû.

Je l'attends en vain toute la soirée.

Le lendemain, à six heures du matin, le chef d'un village situé sur la rive opposée m'apporte trois poules. Je lui ouvre mes bras, lui explique la conduite indigne et ridicule de son voisin, et, lui ayant fait don d'un cadeau royal, je l'expédie à la recherche de mon créancier. Je tiens à payer mes dettes. Enfin, à neuf heures, je peux m'acquitter et repartir.

Le Niari s'élargit, ses rives s'abaissent, il est coupé de nombreux îlots recouverts d'une forte végétation ; la vallée s'évase, les arbres se présentent sous l'aspect de rians boqueteaux ou de ceinture verte le long d'un ruisseau ; les collines ne se voient plus qu'à l'horizon. De temps en temps, quelques groins d'hippopotames sortent de l'eau, soufflent et replongent aussitôt.

***

Castellani va de plus en plus mal, j'essaie de l'installer aussi bien que possible, de lui confectionner un abri qui le protège du soleil, mais ce confortable est bien relatif!

Nous venons d'arriver à Kambitchibinga. Par eau, nous sommes encore à dix jours de Zilengoma, le Niari décrivant une énorme boucle ; par terre, affirment les indigènes, nous en sommes à une étape. Je me décide à faire porter Castellani au poste de la Société d'Études, où il pourra être soigné. Le convoi est vite organisé. Je fabrique un hamac avec deux couvertures ; je désigne deux Loangos comme porteurs, je prends un homme du village pour servir de guide, et Castellani, presque sans connaissance, est bientôt emporté comme un colis vers Zilengoma. Le retrouverai-je dans dix jours? Je l'espère, mais son

état est certainement grave. Il ne s'est décidé qu'hier à accepter de la quinine; c'était trop tard. Dans la nuit, j'ai été réveillé par un ébranlement de ma tente, un bruit semblant provenir de la chute d'un corps; je me suis levé; Castellani était à terre, évanoui. Dans un accès de délire, il avait voulu se lever, s'était pris les pieds dans les cordes de la tente, et était tombé.

En Afrique quand on se sépare, on ne sait jamais si on se reverra.

⁂

Hier, je faisais filer Castellani sur Zilengoma, impuissant à le soigner; aujourd'hui, je n'ai pas cette ressource pour le Bassa qui vient me consulter, et cependant j'ai bien peur de ne lui être d'aucun secours. Le malheureux a un abcès dans le talon depuis plusieurs jours; jusqu'ici, il n'a pas voulu que je regarde son pied, et maintenant, il est incapable de marcher, il souffre horriblement.

L'abcès, ne pouvant percer la couche de corne qui recouvre la plante des pieds de tout indigène, a fusé à l'intérieur; il est absolument urgent de l'ouvrir. Mais avec quoi? comment? Je n'ai pas de bistouri et j'ignore l'anatomie! Si j'allais couper une artère? D'un autre côté, il est impossible d'attendre plus longtemps.

Je me décide à tenter ce qui, pour moi, est bien réellement une opération. Cette fois, il ne s'agit plus de frictionner à la sauce anglaise!

Je fais tenir mon Bassa par quatre de ses camarades, je prends dans le village un des couteaux dont les indigènes se servent pour se raser la tête, et à la grâce de Dieu!

Je crois que, pour couper cette corne, les outils d'un maréchal ferrant n'auraient pas été de trop! Enfin c'est fait. Il y avait un tel décollement que j'ai dû fendre la moitié du pied jusqu'au talon. Mais le pansement! Il en faut un sérieux et je n'ai rien. Après tout, un mouchoir bouilli fera une mèche très sortable, un autre découpé remplira parfaitement l'office de compresses, et, dans une de mes pièces d'indienne, il est facile de tailler des bandes: tout cela manque bien un peu de stérilisation... à la guerre comme à la guerre. D'ailleurs, ce Bassa a un tempérament à résister à tous les microbes.

***

Je suis descendu de mon bateau pour marcher un peu pendant que mon convoi remonte lentement le courant devenu assez fort. Je passe près d'un village. Guimbi-Dongui, d'après mon guide. Ce nom, paraît-il, est célèbre, car Guimbi-Dongui, chef de ce pays, est le frère de Maïnga Dongui, un grand chef, dont j'apprends l'histoire. Cet homme était déjà remarquable, non seulement par sa puissance, mais encore par sa coiffure, car son nom signifie : le chef à plumes; il a acquis une suprême notoriété par la façon dont il est mort. Il s'est suicidé, ne pouvant plus supporter la douleur causée par la maladie dont il était atteint. C'est ce que j'ai trouvé de plus saillant dans cette biographie. Et je reconnais que le fait vaut d'être cité, car le cas d'un nègre se suicidant est à peu près exceptionnel. Je n'ai entendu parler de suicide en Afrique qu'au moment de la peste bovine : des Peuhls se seraient tués après la mort de leur dernier bœuf, non du chagrin d'être ruinés, mais de désespoir d'avoir perdu les êtres qui leur étaient le plus chers. Le Peuhl n'est pas un homme, il est plus qu'un pasteur, il ne fait qu'un avec ses animaux; et j'ai pu le constater, il leur parle et est compris d'eux. Un Peuhl, privé de ses bœufs, ne voit plus de raison d'être à sa vie. Un noir se donnant la mort, pour échapper à la maladie, je n'en connais pas d'autre exemple que Maïnga Dongui.

Un peu plus loin, je traversai des ruines. Là, était le village du chef à plumes. Chez les Bakounis, m'expliqua mon guide, toutes les fois qu'un chef meurt, le village est détruit et on le reconstruit ailleurs. En Afrique, la place ne manque pas, et les villes ne coûtent pas cher à bâtir.

***

Depuis plusieurs jours, le courant devient plus dur, nous approchons de Zilengoma où nous trouverons de petits rapides.

Ce soir, nous avons marché jusqu'à la nuit. Je suis arrivé en tête avec mes Bassas, et j'attends le reste du convoi. Autour de moi, l'obscurité tombe dans la paix du soir. Derrière les arbres, la lune luit, une lune d'argent niellé; elle s'empare de l'espace, et sous la clarté qu'elle répand, la lueur mourante du jour prend une teinte bleuâtre dans laquelle se fondent des vapeurs diaphanes sorties de la rivière.

A travers cette buée transparente, dans la pénombre bleue, s'avancent les baleinières des Cap-Lopez. Très chargées, elles sont si basses sur les eaux que les pagayeurs paraissent accroupis sur le fleuve, elles glissent comme des ombres.

De la rive, pour signaler notre présence, les Bassas lancent un chant d'appel, une vocalise très haute, d'un ton presque aigu. Des baleinières, aussitôt, s'élève un chœur, un air sauvage, tantôt lent et doux, qui rase la surface du fleuve comme un oiseau aux ailes étendues, tantôt vif et rauque, qui monte au-dessus des arbres et remplit la vallée. Fait de dissonances, ce chant possède une harmonie étrange, mais réelle, puisée dans la nature au milieu de laquelle ces pagayeurs ont passé leur vie. Tous les gosiers s'unissent, c'est le rugissement des rapides, le grondement de la tempête, le ruissellement de la pluie; les voix s'affaiblissent, le rythme se ralentit, le chœur s'affaisse, mais quelques notes percent encore, c'est l'apaisement de la rivière, les gouttes d'eau qui claquent sur les feuilles après l'orage; puis subitement, les voix reprennent en notes plus hautes, plus vibrantes, le soleil resplendit. Chant des rivières sur lesquelles vivent ces hommes, chant des eaux qui coulent presque sans murmure, et tout à coup se précipitent en mugissant, chant de la brise qui fait bruire le feuillage, chant de la tornade qui s'engouffre entre les falaises; ce sont les harmonies de la nature que ces hommes ont apprises en écoutant l'eau et le vent, comme le petit tambourinaire de Daudet avait appris en entendant chanter le rossignol.

Ces chants ont-ils réellement le charme que je leur prête? Ils auraient probablement en France le même sort que la musique du petit tambourinaire! Pourtant, ils ont une beauté; mais certaines beautés sont inséparables du décor qui les fait valoir, et ne supportent pas d'être transplantées. Pour comprendre ces harmonies, il faut probablement vivre dans le cadre de la nature, se libérer de la civilisation, se rapprocher des races primitives? Est-ce une déchéance intellectuelle? Je crois, au contraire, que chez l'homme séparé du monde se produit un affinement du sens des couleurs et des rythmes, comme chez un aveugle se produit un affinement de l'ouïe et du toucher.

Peut-être suis-je simplement le jouet d'une illusion? Et quand bien même je verrais à travers le prisme magique de l'imagination, grâce auquel l'enchantement passe des yeux dans

l'âme; qu'importe! J'obéis ainsi à l'instinct de faire provision de souvenirs, provision de bonheur. Aujourd'hui je marche, l'action est devant moi, et je ne veux pas regarder en arrière; mais, le jour où sonnera l'heure du repos forcé, l'heure où je n'apercevrai plus rien en avant, je me retournerai pour contempler le chemin parcouru, et mon esprit se perdra dans le passé. Sur ma route, je collectionne des sensations afin de les retrouver plus tard : cette ombre, cette eau, ce silence, ces harmonies sont le décor où se réfugiera ma pensée mélancolique.

L'air chargé de chaleur s'est adouci ; il prend une saveur humide; les pagayeurs approchent; de temps en temps, l'un d'eux lance une note assourdie qui ne s'envole plus, elle semble planer, palpiter comme un battement d'ailes. La nuit descend tiède et tranquille.

***

Pendant trois jours, nous avons de nouveau halé les *boats*, car le 8 août nous sommes arrivés au pied des rapides de Zilengoma, rapides peu dangereux, il est vrai, rendus seulement difficiles par la baisse des eaux. Le dernier est passé; maintenant, je n'en trouverai plus d'autres que dans l'Oubangui... Que ce soit le plus tôt possible!

Le 11, à trois heures de l'après-midi, Zilengoma est en vue. Quelques toits apparaissent sur un plateau dénudé; au pied d'une berge assez élevée, plusieurs baleinières sont à sec, les quilles en l'air; deux petits vapeurs et deux gros chalands sont ancrés à cette plage.

Attirés par les chants des Bassas et des Cap-Lopez qui signalent notre arrivée, trois Européens sont debout sur la rive; je reconnais en l'un d'eux Castellani. Il est donc encore en vie!

Le temps de sauter à terre, de constater que notre peintre est guéri, de demander des nouvelles de Loango, d'apprendre que Marchand a débarqué le 24 juillet, que Mangin et les tirailleurs sont en route vers Kimbédi, et de nouveaux chants retentissent sur le fleuve. C'est Fondère qui revient de Loudima, donner ici le coup d'œil du maître. Dans toute la région Bakouni comprise entre Manji, Zilengoma et Loudima, il exerce un véritable commandement. L'influence de son autorité a même traversé le Niari, elle s'étend chez les sauvages Bakotas,

et jusque chez les Bayakas, plus sauvages encore. J'ai devant moi des représentans de ces deux races, venus à Zilengoma pour saluer les blancs et opérer quelques échanges. Ces populations ne sont que depuis peu au contact des Européens. Obéissant au mouvement de migration qui semble pousser les peuplades du centre vers la mer, c'est-à-dire vers le commerce, et surtout vers le sel, elles sont descendues des bords de l'Ogooué sur les rives du Niari, refoulant les Bakounis devant elles. Il a fallu longtemps pour les décider à entrer en relation avec le poste, leurs terreurs ne se sont calmées que devant la diplomatie de Fondère, une diplomatie moins faite de paroles que d'actes, fondée sur la fermeté et la justice.

Je suis obligé de constater que si la route de Loango à Brazzaville est fermée par les révoltes, les porteurs circulent librement dans le domaine de la Société d'Études. Presque toutes les charges laissées par moi à Manji sont déjà arrivées, et la dernière caravane est annoncée pour demain. Je vais donc pouvoir compléter à 800 charges mon convoi et me remettre en route dans deux jours.

Bien que Castellani soit rétabli, il fera bien de ne pas reprendre sa place au soleil parmi mes caisses, et d'attendre le départ d'un bateau moins encombré où il puisse jouir d'un peu plus de confort. Il a été sérieusement atteint, et je ne sais comment il n'est pas mort sur la route de Kambitchibinga à Zilengoma ! Profitant de l'état d'inconscience où se trouvait Castellani, les guides Bakounis que je lui avais donnés ont tranquillement vaqué à leurs occupations. Ils avaient, paraît-il, quelques courses à faire dans les environs, quelques amis à visiter le long du chemin, et, remorquant à leur suite porteurs et hamac, sans s'inquiéter de ce que contenait celui-ci, ils ont trimballé mon malheureux peintre de village en village, s'arrêtant, le déposant dans un coin comme un colis encombrant, si bien que d'une étape ils en ont fait trois ! Comment Castellani a-t-il vécu ? Il l'ignore. Il ne croit pas avoir mangé ; de temps en temps, on posait tout de même près de lui une calebasse pleine d'eau ; mais, la fièvre aidant, il était convaincu qu'on se préparait à le manger. Il ne réfléchissait pas que les Bakounis ne sont pas anthropophages et que s'ils avaient eu l'intention de le dévorer, ils auraient commencé par l'engraisser, au lieu de le faire jeûner. Lorsqu'il fut recueilli par les deux Européens

de Zilengoma, il vit dans ces derniers les bourreaux destinés à l'achever. Les agens de Fondère éprouvèrent de ce chef beaucoup de peine à le soigner. Dans son cerveau halluciné, la quinine n'était plus seulement le remède proscrit par Maclaud, elle se transformait en poison.

S'il n'est pas encore complètement rétabli au physique, du moins son moral est déjà en très bonne voie; mon arrivée lui a rendu sa gaîté. En ce moment, il a entrepris de me faire une théorie sur la peinture et il a retrouvé sa blague, la blague du rapin qui mélange le sérieux à la plaisanterie, le paradoxe à la vérité. Son crayon à la main, il disserte sur la sincérité de l'art, sur l'émotion causée par la nature. « La nature, dit-il, nous ne la voyons jamais qu'avec nos yeux, et nous ne la reproduisons jamais qu'à travers nous; chacun y met sa note, et finalement, il y a toujours plus de nous que de la nature dans ce que nous créons! Ainsi, quand je peins un panorama, j'oublie toujours une jambe ou deux; ça, c'est ma note personnelle. Toutes les écoles ne me changeront pas; on n'est jamais que de sa propre école. Prenez ce qu'on appelle la valeur! Tout est dans la valeur, n'est-ce pas? Un même objet possède pour tous, au même moment, le même degré de clarté ou d'obscurité qui lui assigne une place dans la gamme du clair-obscur. N'empêche que cette valeur, nous ne serons pas deux à la rendre de façon identique. Est-ce que les yeux bleus voient comme les yeux noirs? Je n'en sais rien, mais je ne le crois pas. Ce n'est pas la lumière du soleil qui détermine la valeur; c'est celle des yeux, de l'intelligence. Quant à la valeur commerciale du peintre... C'est la mode qui en décide. Je vous en fais juge, mon petit capitaine, plus tard, que restera-t-il de moi? Rien du tout. Eh bien! regardez-moi : j'ai fait fortune deux fois avec mes panoramas. Oui. Seulement, les deux fois, j'ai dévoré cette fortune. Une autre fois je l'ai refusée. Savez-vous ce que les Allemands m'avaient demandé? d'aller leur peindre le panorama de Sedan. J'ai dit, sans avoir l'air étonné : Combien? Ils m'ont offert 50 000 francs. J'ai remué la tête de gauche à droite : Non; ce n'est pas assez. Et comme ils me demandaient mon prix, mettant flegmatiquement mes mains dans mes poches, j'ai répondu : Cinq milliards. Ils courent encore. »

Tout en parlant, il avait préparé une feuille de papier, des couleurs d'aquarelle, et les avait disposées devant lui. Je

jetais un regard autour de moi, ne me rendant pas compte de ce qu'il s'apprêtait à peindre. Il répondit immédiatement à mon interrogatoire muet : « Je vous ai dit que je n'arrivais jamais à faire un homme avec toutes ses jambes ; aussi, il est vraiment inutile que je regarde la nature. Je préfère peindre de souvenir. D'ailleurs, j'ai des documens. »

Il tire de sa poche un carnet, un de ces carnets de cuisinière à raies rouges, sur lequel il avait pris des croquis pendant notre voyage. Et, triomphant, il proclame :

— Je vais vous montrer comment on fait une aquarelle.

Il feuillette son carnet :

— Tenez, voilà des bananiers qui iront très bien au premier plan.

Il arrache en même temps la page, s'empare d'un pot de colle et applique les bananiers sur un des coins de la feuille immaculée étalée sur ses genoux.

Et continuant de feuilleter :

— Ces rochers. Vous vous les rappelez? Ils feront admirablement dans le milieu du fleuve.

Un deuxième coup de pinceau, et les rochers vont se fixer en retrait des bananiers.

— Le fond, maintenant.

Quelques nouvelles pages sont arrachées et trouvent place en arrière-plan.

Je suis incapable de retenir ma gaieté devant cet assemblage, zébré de noir et de rouge.

— Oui ou non, reprend Castellani, — est-ce le Niari? Ces bananiers sont sur le Niari, ces rochers aussi, le reste de même? Par conséquent, voilà bien une vue du Niari ; personne ne peut le nier. Ce sont ces raies qui vous gênent? Attendez. Ah! les aquarellistes! Ils vous disent qu'il faut respecter « la fleur du papier. » La fleur du papier! Vous allez voir. A nous la gomme!

Le voilà qui frotte les raies rouges, les lignes noires, jusqu'à ce qu'elles soient effacées, qui frotte ensuite les bords des pages collées pour les raccorder avec la feuille blanche; répétant joyeux : « Ah! la fleur du papier! des fumistes, les aquarellistes! »

L'opération terminée :

— A présent, un peu de couleur par-dessus.

Quand il eut fini, il prit son aquarelle, au bout de son bras allongé, et renversa la tête en arrière, clignant des yeux :

— Jouons la satisfaction du monsieur, qui, dans ce mouvement de recul, juge de la façon dont il a rendu son modèle... et signons.

Ma foi, cette aquarelle n'était pas mal du tout. Je dois à la vérité de dire que j'ai vu Castellani en faire d'autres, d'après un procédé moins humoristique et plus classique, avec tout le respect dû à la « fleur du papier. »

Du moment que Castellani a retrouvé sa gaîté habituelle, je suis rassuré. Il affirme bien qu'il est revenu des explorations, qu'il est décidé à rentrer en France; je suis certain qu'avant peu il me rejoindra sur la route de Brazzaville. Il changera d'avis quand il aura repris son équilibre. Il se ressent de la dépression physique et morale causée par le premier accès de fièvre ; il n'est pas encore blasé sur ces petits inconvéniens de la vie d'Afrique.

De même qu'à force de côtoyer un danger, on finit par ne plus y penser, on arrive dans la brousse à oublier les risques du climat, comme les autres, d'ailleurs. La mort ne semble plus effrayante; on l'accepte avec résignation, avec indifférence. Est-ce parce qu'en partant nous avons fait le sacrifice de notre vie? Est-ce parce que nous sommes affranchis de ces mille riens dans lesquels la civilisation nous enchaîne? Est-ce parce que, devant le but à atteindre, nous ne sommes plus qu'une volonté, et que cette volonté doit aller au delà de tous les obstacles, au delà de la mort? Notre insouciance vient de toutes ces raisons réunies. Nous disons quelquefois en riant : Nous sommes devenus philosophes. Oui, mais ce n'est pas la philosophie qui nous mène, c'est nous qui la dirigeons. La philosophie assombrit la vie, ou elle l'éclaire, suivant qu'elle domine ou qu'elle sert.

Colonel Baratier.

(A suivre.)

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

ET

LA NOUVELLE CHAMBRE

Les résultats des élections générales qui se succèdent tous les quatre ans déconcertent presque toujours l'opinion publique. Comment se fait-il que, après chaque consultation du suffrage universel, il soit si difficile d'en comprendre l'exacte signification? Pourquoi, malgré les fautes commises par le parti au pouvoir, la Chambre nouvelle ressemble-t-elle par bien des côtés à sa devancière et semble-t-elle encore plus divisée? Les élections du 24 avril et du 10 mai derniers ne sont pas plus claires, quoi qu'on en dise, que celles de 1910, de 1906 et bien d'autres. Le pays ne peut pas manifester nettement sa volonté sous le régime du scrutin d'arrondissement, qui le condamne à choisir entre des candidats dont les déclarations sont assez vagues, au lieu de se prononcer sur des programmes définis. D'autre part, le succès de ces candidats dépend moins du nombre de leurs partisans que de l'habileté des manœuvres et des coalitions dont ils profitent. Enfin, il faut bien le reconnaître, l'éducation de notre démocratie est à peine commencée; elle n'a pas et ne peut pas avoir de convictions réfléchies sur la plupart des problèmes si graves qui se posent; elle se laisse aisément entraîner par des appels à ses passions, par des considérations d'intérêt personnel ou de clocher, par les promesses qu'on lui prodigue et par la propagande de fonctionnaires qui jettent dans la balance des partis tout le poids de leur influence.

Les batailles électorales sont, en France, d'autant plus confuses qu'il existe aujourd'hui, non plus deux partis, comme en 1876 et en 1877, mais au moins cinq. La Chambre précédente renfermait en effet neuf groupes divers et même un dixième, ouvert aux députés qui n'étaient « inscrits à aucun groupe. » Dans chaque collège, il n'y a place que pour un seul représentant ; par conséquent, il est presque toujours indispensable, pour triompher, d'obtenir les suffrages de plusieurs partis voisins, ou même quelquefois opposés. C'est en vain que les associations politiques ont tenté de s'organiser, de se discipliner, de défendre des idées claires dans des programmes précis : elles se heurtent, sous le régime majoritaire, scrutin uninominal ou scrutin de liste, à des difficultés insurmontables ; elles doivent se plier aux nécessités d'une stratégie qui les oblige à se rallier tantôt à un candidat, tantôt à un autre, qui ne sont pas les siens. Pour que ces associations remplissent leur tâche, il faut que chacune puisse combattre sous son drapeau et soit assurée d'obtenir un nombre de représentans proportionnel au nombre de ses adhérens, ce qui est impossible, sous le régime majoritaire, lorsque quatre ou cinq partis se mettent sur les rangs.

Ces vérités, si souvent démontrées par l'expérience, viennent de se confirmer avec éclat au cours de la campagne électorale de 1914. Pour en faire comprendre les résultats si affligeans, rappelons dans quelles conditions elle s'est engagée.

Le parti radical avait décidé, au Congrès de Pau du mois d'octobre 1913, de s'organiser en vue des élections générales de 1914. Il était alors très divisé et très diminué ; il avait successivement perdu la Présidence de la Chambre, la Présidence du Conseil et la Présidence de la République, mais il ne s'était nullement découragé et il ne cachait pas son dessein de prendre une revanche. Après avoir élaboré un programme en trois articles bien connus, — la réduction par étapes de la durée du service militaire, l'impôt progressif sur le capital et le revenu avec déclaration contrôlée, la « défense laïque, » — le Congrès avait nommé M. Joseph Caillaux président de son Comité exécutif, en remplacement de M. Émile Combes. Cette élection avait un sens précis : M. Caillaux devait se mettre à la tête des troupes radicales au Palais-Bourbon et engager, dès la rentrée parlementaire prochaine, une lutte sans trêve contre le Cabinet Barthou. La discussion du projet d'emprunt de 1 300 millions a

fourni au nouveau chef du parti radical l'occasion qu'il cherchait. Appuyés par les socialistes, M. Caillaux et ses amis ont violemment combattu le projet du gouvernement et ils ont réussi, le 2 décembre, à le renverser. Une semaine plus tard, le ministère Doumergue, dont M. Caillaux était le principal collaborateur, prenait le pouvoir et se faisait assez humble pour le conserver. Il n'était plus question du programme de Pau ; il ne s'agissait plus que de gagner du temps, de préparer les élections avec l'appui d'une majorité disparate, à laquelle on promettait les avantages de la candidature officielle en échange de ses votes de confiance. Le ministère Doumergue ne pouvait pas faire autre chose et c'est ce qu'il a fait : il a ajourné la solution de toutes les difficultés financières dont il était assailli pour se consacrer exclusivement à ce qu'on appelle, dans le jargon parlementaire, « la cuisine électorale. »

De leur côté, les adversaires du Cabinet ne sont pas restés inactifs. Après l'avoir combattu à la tribune et tenté de le mettre en échec, ils ont fondé, sous la présidence de M. Aristide Briand, une nouvelle association politique, la Fédération des Gauches, dans le dessein d'exercer sur le suffrage universel une action utile et de contre-balancer tout au moins celle dont le Cabinet Doumergue pouvait user par l'entremise de ses fonctionnaires. N'espérant plus convaincre la Chambre à une époque si rapprochée des élections, M. Briand, M. Barthou et M. Millerand ont voulu convaincre le pays. Ils ont fait preuve d'un courage et d'une éloquence remarquables : qu'on partage ou non leurs opinions, on ne peut que rendre hommage aux efforts de propagande qu'ils ont accomplis. Depuis l'époque héroïque où l'on se battait encore pour des idées, il n'a jamais été prononcé de discours plus vigoureux que les leurs : à ce point de vue, la période électorale de 1914 peut se comparer à celle de 1898, pendant laquelle M. Waldeck-Rousseau et M. Ribot, M. Raymond Poincaré et M. Paul Deschanel, sans parler des ministres alors au pouvoir, ont défendu avec tant d'énergie des principes de gouvernement dont la méconnaissance a provoqué l'état de confusion, de division et de désarroi d'aujourd'hui.

Les idées essentielles qui ont été exposées par les orateurs de la Fédération des Gauches sont, à coup sûr, celles de la majorité des Français, de tous ceux qui ont souci de l'avenir de

leur pays. Fortifier l'armée et le crédit public; éviter toute innovation fiscale ayant un caractère inquisitorial et arbitraire; gouverner dans l'intérêt général, en assurant à chaque citoyen la liberté et la justice; réaliser une réforme électorale ayant pour objet de substituer la lutte des principes à la concurrence des personnes et d'accorder aux minorités une part légitime de représentation, n'était-ce pas un programme qui s'imposait aux réflexions du suffrage universel? Au reste, les incidens de la dernière session de la Chambre avaient démontré la nécessité de changer nos mœurs politiques. Le drame du *Figaro* avait été suivi de révélations précises; une note écrite en 1911 par le procureur général avait été lue à la tribune par M. Barthou : elle affirmait que les poursuites intentées contre Rochette avaient été ajournées sur l'ordre de M. Monis, alors président du Conseil, qui avait agi sous l'impulsion du ministre des Finances, M. Caillaux. Nous n'insisterons pas sur ces scandales récens dont le résultat a été d'affaiblir le Cabinet Doumergue et de l'obliger à remanier en toute hâte son ministère pour remplacer deux de ses collègues démissionnaires. Si nous les rappelons, c'est parce qu'ils ont à coup sûr profondément ému l'opinion et qu'ils ont paru de nature, à la veille des élections, à favoriser le succès des candidats opposés à la politique radicale.

Après la séparation des Chambres, la Fédération des Gauches a continué sa campagne avec plus de vigueur que jamais : les autres associations politiques se sont bornées à faire des déclarations générales; le parti socialiste et le parti radical eux-mêmes n'ont rien dit ou peu s'en faut, et il a fallu que M. Clemenceau donnât à M. Doumergue l'ordre de prendre la parole pour que celui-ci s'y décidât. Mais le discours de Souillac a été d'une imprécision remarquable : le président du Conseil a surtout cherché à ne pas trop s'engager et à ne pas compromettre ses amis qui soutenaient, dans les collèges électoraux, des programmes équivoques. Les candidats radicaux s'étaient bien gardés, en effet, pour la plupart, de défendre les idées si bruyamment exprimées à Pau : ils affichaient des professions de foi édulcorées et parfois même très sages. Beaucoup se sont nettement ralliés au programme de la Fédération des Gauches, afin d'obtenir le plus grand nombre de suffrages possible.

Quel pouvait être d'ailleurs l'effet de la campagne oratoire de la Fédération des Gauches? Pour que le pays se prononçât clairement entre son programme et celui du parti radical plus ou moins atténué, il eût fallu que, dans chaque collège, il pût choisir entre deux candidats distincts : l'un défendant le programme de M. Briand, de M. Barthou et de M. Millerand ; l'autre celui de Pau. Or, d'une part, le programme de Pau était à peu près abandonné et les candidats du parti radical faisaient des déclarations à ce point contradictoires qu'ils soulevaient l'indignation de M. Camille Pelletan ; de l'autre, il était matériellement impossible à la Fédération des Gauches de présenter des candidats dans tous les collèges : elle se heurtait à des positions déjà prises, à des candidatures de tel ou tel autre groupement qui ne laissaient aucune place à de nouvelles formations de combat. Du reste, la Fédération des Gauches était une association trop récente pour pouvoir organiser la bataille sur tous les points du territoire ; elle devait surtout aider l'association qui se rapprochait le plus de ses idées, l'Alliance Républicaine démocratique, présidée par M. Adolphe Carnot. Or tous les efforts de M. Carnot tendaient à faire approuver par le suffrage universel les sacrifices consentis par les Chambres en faveur de la défense nationale. Son Comité avait, dans cette intention, accompli une évolution indispensable : s'il entendait pratiquer, comme par le passé, une politique d'union républicaine, c'était sans pousser l'abnégation jusqu'à s'unir aux socialistes. Il entendait au contraire leur barrer la route et ne s'allier qu'aux républicains résolus à les combattre.

Le choix des candidats semblait incomber au Comité déjà ancien de M. Adolphe Carnot, tandis que la propagande d'idées était réservée à la Fédération des Gauches. Mais ces associations n'ont peut-être pas assez compris que les deux méthodes d'action sont inséparables et qu'il est vain de prononcer d'éloquens discours, si l'on manque de candidats. Depuis longtemps, l'Alliance Républicaine démocratique aurait dû choisir ces candidats et organiser des comités locaux pour leur prêter une aide efficace : œuvre lente et difficile qui exige des ressources importantes, des efforts nombreux et persistans, non point à la veille des élections, mais pendant toute la durée de la législature. Pour l'accomplir, il eût fallu que la Fédération des Gauches se constituât beaucoup plus tôt, afin de changer les habitudes

invétérées des adhérens de nos associations. Or ces adhérens ne se sont réveillés qu'au dernier moment et lorsque le décret de convocation des électeurs a été publié par le *Journal Officiel* : il était alors trop tard pour agir utilement et pour engager une bataille avec des chances sérieuses de succès.

En définitive, sur 2 904 candidats qui ont fait la déclaration exigée par la loi, avant le scrutin du 26 avril, c'est à peine si la Fédération des Gauches et l'Association Républicaine démocratique réunies ont pu en opposer un total d'environ 120 aux candidats officiels du parti radical. Ce n'est donc que dans 120 collèges que la bataille a pu se livrer entre les deux camps opposés. Dans tous les autres, elle a eu lieu selon la fâcheuse méthode de l'ordre dispersé; tantôt le candidat radical n'avait à lutter que contre un concurrent improvisé de l'Action Libérale; tantôt, contre un concurrent socialiste. Au surplus, la discipline n'existe guère que dans le parti socialiste ; les autres ne sont pas organisés; ils manquent de ressources, d'hommes d'action et de comités locaux assez forts pour fournir une aide efficace à des candidats choisis d'avance. Le petit scrutin a découragé toutes les initiatives, annihilé toutes les bonnes volontés, provoqué le scepticisme et l'indifférence.

M. Poincaré disait dans un discours qu'il prononçait à Commercy, le 23 août 1896 : « La députation est devenue un emploi, un métier, une fonction, au lieu de rester un contrat de bonne foi entre les électeurs et les élus; et nous nous acheminons peut-être rapidement vers l'heure où elle ne sera plus, sauf de rares exceptions, que le luxe de la richesse ou le gagne-pain du politicien d'aventure. On ne saurait trop dénoncer un tel péril. C'est par un échange de forces avec tout ce qui travaille et tout ce qui pense dans le pays que les assemblées délibérantes peuvent se vivifier et se rajeunir. Le jour où naîtrait une sorte de classe politique et parlementaire sans attaches avec les parties les plus vivantes de la démocratie, sans racines dans les profondeurs du sol national, qui sait entre quelles mains inhabiles et inexpérimentées, qui sait peut-être entre quelles mains criminelles tomberaient les destinées de la France ! » C'est ce qui s'est produit, en 1914, dans un nombre considérable de collèges du Centre et du Midi de la France; on a vu surgir une multitude de candidats défendant les idées les plus extravagantes, parfois les mêmes, et se disputant avec âpreté la

conquête d'un mandat destiné, dans leur pensée, à les faire vivre plus largement. On s'est trouvé impuissant à leur opposer des candidats raisonnables et désintéressés : le suffrage universel n'a pu choisir qu'entre des « politiciens d'aventure » et pour des raisons fort étrangères à la politique générale.

En Angleterre et en Belgique, ce sont les associations politiques de chaque parti qui préparent les campagnes électorales avec ordre et méthode. Rien de tel en France. Ce n'est plus, chez nous, l'association qui choisit le candidat, c'est le candidat qui choisit l'association à laquelle il désire se rattacher et, très souvent, il aime mieux ne se rattacher à aucune, afin de pouvoir évoluer à son aise dans son collège électoral, capter des suffrages dans tous les groupes et préparer les coalitions qui assureront son triomphe. S'il rédige une profession de foi et s'il fait des déclarations publiques, il sait, par expérience, que cette méthode de propagande est insuffisante pour lui assurer la majorité. Aussi s'efforce-t-il de conquérir cette majorité par d'autres moyens; il fait des visites nombreuses aux électeurs, distribue des poignées de main, multiplie les promesses; s'il est candidat officiel, il oblige les fonctionnaires de tous ordres à devenir ses agens électoraux; il proclame cyniquement qu'il est seul capable, par son influence sur les ministres et sur les préfets, de faire régler les affaires communales et départementales dans l'intérêt de ses électeurs et de faire accorder à ses partisans toutes les faveurs dont le gouvernement peut encore disposer, sous un régime qui se dit démocratique.

De tous les moyens de persuasion, ce dernier est malheureusement le plus efficace. Dans un pays qui compte plus d'un million de fonctionnaires et où chaque citoyen a si souvent besoin de recourir à leurs offices; où les municipalités sont restées sous la tutelle étroite du préfet; où l'administration est devenue le plus arbitraire des pouvoirs personnels; où le suffrage universel a été domestiqué, circonvenu et corrompu de longue main, comment s'étonner des abus du parti au pouvoir? Nos mœurs électorales s'altèrent de plus en plus; l'intérêt général est de plus en plus sacrifié aux intérêts particuliers. C'est en vain que le pays s'est prononcé, il y a quatre ans, pour un régime électoral de justice et de vérité, pour l'assainissement des « mares stagnantes : » le scrutin d'arrondissement a continué son œuvre; le fléau de la corruption n'a fait que s'aggraver.

S'il nous fallait citer des faits précis pour démontrer que les actes de candidature officielle ont joué un rôle décisif dans les élections de 1914, comme dans les précédentes, nous n'aurions que l'embarras du choix.

Un seul exemple suffit : celui de l'arrondissement de Mamers où M. Caillaux vient d'être réélu député par 12 297 voix contre 10 839 obtenues par M. d'Aillières. Une affiche signée par les conseillers municipaux de la Ferté-Bernard nous a fait connaître les raisons de cette confiance inébranlable : grâce à l'appui de son député, la commune a pu réparer ses hospices, distribuer l'eau à ses habitans, assainir ses rues et agrandir ses écoles, sans bourse délier, ou peu s'en faut; elle a reçu, pour divers travaux d'édilité dont les dépenses auraient dû lui incomber, plus de cent mille francs de subventions prélevées sur les fonds du pari mutuel; elle en recevra prochainement d'autres encore, et sa gare sera reconstruite aux frais du trésor public. Quant aux « services individuels » rendus par M. Caillaux à ses électeurs, il paraît qu'il faudrait un « livre » pour les signaler « à la reconnaissance des Fertois. » Qu'un député de l'opposition soit nommé, tout va changer : plus de subventions aux communes, plus de services personnels! On s'est habitué depuis si longtemps à de telles pratiques que les citoyens les envisagent avec une parfaite sérénité et avec une sorte de naïveté attendrissante : il leur semble légitime d'accorder des votes de confiance en échange des avantages particuliers dont on les comble. La politique générale, l'intérêt du pays, qui donc y songe dans l'arrondissement de Mamers? Aux élections de 1906, il a failli punir M. Caillaux de son hostilité contre le ministère Combes, qui l'empêchait de servir les intérêts de ses commettans avec la même largesse; ceux-ci lui reprochaient, en outre, de n'avoir pas défendu avec assez d'énergie le privilège scandaleux des bouilleurs de cru : il n'a obtenu pour ces deux motifs qu'une faible majorité de 12 356 voix contre 12 248. Mais, pendant la législature presque entière de 1906 à 1910, M. Caillaux a été ministre des Finances; il a pu protéger les bouilleurs de cru et distribuer des faveurs en abondance; l'arrondissement lui donne alors une majorité qui dépasse deux mille suffrages, 13 279 contre 11 081. Quoi de plus clair?

Ce qu'a fait M. Caillaux à Mamers, quel est donc le ministre, ancien ou nouveau, qui ne l'a pas fait dans son collège élec-

toral? Quel est le député influent, soit parce qu'il est membre d'une commission importante, soit parce qu'il peut embarrasser le Cabinet par une question ou une interpellation, qui n'a pas obtenu les mêmes avantages pour sa clientèle? Ce ne sont pas seulement les fonds du pari mutuel distribués sans contrôle et dont l'emploi est devenu si irrégulier, qui servent à capter les votes d'une commune; dans notre budget de plus de cinq milliards, des crédits assez larges et qui peuvent être aisément affectés à la propagande électorale, sont ouverts aux ministres et à leurs amis : fonds de secours et subventions de toute nature, primes et encouragemens, œuvres d'assistance et de prévoyance, et tant d'autres. Il faudrait un volume, comme disent les amis de M. Caillaux, pour dresser la liste des faveurs particulières que le gouvernement et ses préfets peuvent accorder aux candidats officiels. On a tant abusé de ce procédé de corruption que l'on a découragé les candidats indépendans et soucieux de l'intérêt public : à quoi bon solliciter des suffrages, pour remplir un devoir, quand on doit se heurter à l'indifférence et à l'égoïsme d'un si grand nombre d'électeurs et à la résistance de fonctionnaires qui disposent de tant de moyens pour combattre les adversaires des candidats ministériels?

Toutefois, les résultats du premier tour de scrutin n'ont pas été aussi mauvais que pouvaient le faire craindre les abus de la candidature officielle. En comparant les chiffres de 1914 à ceux de 1910, on s'est aperçu que le parti radical avait perdu beaucoup de terrain dans la Seine, dans le Nord, en Seine-et-Oise, en Seine-et-Marne. Tout compte fait, ses adversaires restaient sur leurs positions. Le ministre de l'Intérieur s'est amusé à publier une statistique de fantaisie; il a prétendu que la Fédération des Gauches n'avait obtenu que 21 sièges, alors que cette association affirmait qu'elle en avait conservé ou acquis 125. Il est d'usage, en effet, après le premier tour, de chercher à égarer le suffrage universel, à lui faire croire à un succès, en vue de peser sur ses décisions au scrutin de ballottage qui est définitif. L'unique moyen de se rendre compte des mouvemens de l'opinion consiste à additionner les voix réunies par un même parti dans une même région, à les rapprocher des chiffres des élections précédentes; c'est un travail assez long et très minutieux que le ministère de l'Intérieur ne fait pas ou qu'il

fait volontairement très mal, parce qu'il ne cherche qu'à influencer les électeurs et les élus. Il est cependant hors de toute contestation que les candidats du parti radical unifié ont obtenu, le 26 avril, dans l'ensemble des collèges, un nombre de suffrages moins élevé qu'en 1910. Dans le département de la Seine, ils en ont perdu, en quatre ans, plus de cent mille.

En revanche, le parti socialiste a certainement gagné près de trois cent mille suffrages : il en a obtenu 1 400 000 environ contre 1 110 000. A s'en rapporter simplement aux chiffres, ce serait le seul parti qui aurait fait des conquêtes appréciables. Mais ces chiffres ne sont pas, nous le reconnaissons, tout à fait concluans. Il est en effet très difficile de se rendre compte des mobiles si divers qui exercent une influence sur des électeurs que la politique d'arrondissement passionne beaucoup plus que la politique générale. Il est toutefois important de constater que, dans la Seine, dans le Nord et surtout dans la Haute-Vienne, le socialisme a conquis, par sa propagande, un nombre considérable d'adhésions. Il n'effraye plus, comme autrefois, la petite bourgeoisie et les petits cultivateurs; il n'est plus considéré comme un épouvantail même par certains conservateurs qui aiment mieux, parfois, pour ne pas perdre leurs suffrages, voter pour un candidat socialiste, qui ne froissera pas leurs convictions religieuses, que pour un candidat radical sectaire et dont le succès provoquerait des représailles contre ses adversaires. Ce qui s'est passé dans la Haute-Garonne, dans l'Hérault, dans le Gard, représenté au Sénat par le président du Conseil, est très significatif : les victoires socialistes semblent être, dans ces départemens, l'œuvre de la droite. Mais il serait plus exact de dire qu'elles sont l'œuvre du parti radical. Quand on proclame bien haut que les suffrages de la droite ne compteront pas, qu'on doit former des coalitions contre tous ses candidats et gouverner contre elle après chaque élection, il ne faut pas s'étonner qu'elle se révolte contre une pareille iniquité et qu'elle vote pour un socialiste, à seule fin d'assurer la défaite d'un radical.

Ce qu'il y a de plus significatif dans les résultats du premier tour de scrutin, c'est le nombre considérable des ballottages : 252 sur 602 sièges à pourvoir. N'est-ce pas une preuve certaine que le suffrage universel est fort divisé, qu'il est indécis entre tant de candidats qui défendent si souvent des programmes à peu près semblables, mais qui lui promettent tous un égal

dévouement à ses intérêts particuliers? Dans la plupart des professions de foi, figurent, en effet, en première ligne l'attachement au sol natal, la connaissance parfaite des « besoins » des « chers citoyens » au milieu desquels on a toujours vécu, l'engagement de défendre en toute occasion leurs intérêts économiques et personnels, fût-ce au détriment de l'intérêt général. Quoi qu'il en soit, il est impossible de tirer des conclusions précises des élections du 26 avril : elles ont eu pour effet de faire perdre à chaque parti dans diverses circonscriptions des sièges qu'ils ont conquis dans d'autres. Tout le monde reconnaissait d'ailleurs qu'il n'y avait rien de changé après le premier tour; on prévoyait que la Chambre prochaine ressemblerait à la précédente, qu'elle serait aussi divisée et aussi impuissante.

Ce n'est pas absolument vrai. Les résultats du second tour de scrutin ont été très favorables au parti socialiste et ils ont permis au parti radical unifié de regagner le terrain perdu au premier. Nous n'avons pas besoin de rappeler que ces résultats dépendent uniquement de l'habileté des manœuvres et des coalitions qui viennent à se produire : selon la tactique qui est suivie par les partis en présence, la composition de la Chambre peut varier à l'infini. Trois systèmes différens de coalitions pouvaient, en effet, être adoptés. Si les radicaux se concentraient, comme ils l'ont fait, avec les socialistes, les deux tiers des sièges vacans devaient nécessairement revenir aux deux partis. Si, au contraire, la Fédération des Gauches s'était unie au parti radical, dans tous les collèges, pour combattre les socialistes, ceux-ci auraient été évincés presque partout. Enfin, si des coalitions s'étaient généralisées contre les candidats radicaux, dans le dessein d'assurer une majorité considérable aux partisans de la réforme électorale, la plupart des candidats radicaux en ballottage auraient été battus. Telle est la conséquence inéluctable du second tour de scrutin : il permet de se livrer aux tractations les plus immorales, mais les plus sûres. C'est une partie de cartes où le gain est acquis d'avance aux joueurs qui se sont entendus pour détrousser leurs voisins.

Les socialistes et les radicaux, ayant voté avec ensemble pour le ministère Doumergue, pendant les quatre derniers mois de la législature, il était facile de prévoir que cet accord se renouvellerait pendant les élections. Il s'est, en effet, conclu

ouvertement. Dans tous les collèges où le candidat radical était distancé par le candidat socialiste, le premier s'est immédiatement désisté en faveur du second : quelques résistances se sont à peine manifestées. Mais lorsqu'un socialiste a obtenu moins de voix que son concurrent radical, il ne lui a pas toujours cédé la place ; si le socialiste croyait avoir des chances de triompher, grâce à l'appoint des voix de l'opposition, il continuait à lutter contre le radical. C'est ainsi que les candidats socialistes se sont maintenus, notamment à Muret, à La Tour-du-Pin, à Saint-Claude, à Lyon (3e circonscription), à Chalon-sur-Saône, à Versailles, à Saint-Yrieix et à Sens, contre des concurrens radicaux plus favorisés, et partout, sauf à Lyon où M. Augagneur a pu obtenir une faible majorité de deux cents voix, ils ont réussi à enlever le siège aux candidats radicaux. Le marché n'a donc pas été désavantageux pour le parti socialiste : quand il se trouvait en ballottage avec un républicain démocratique ou progressiste, il bénéficiait des suffrages radicaux, ce qui ne l'empêchait pas de solliciter les suffrages de l'opposition quand il était, dans d'autres collèges, en ballottage avec un radical.

Au second tour de scrutin, les programmes ne comptent plus. Tel candidat radical, partisan de la nouvelle loi militaire et qui obtient quelques suffrages de moins que le candidat socialiste, se désistera cependant en faveur de ce dernier, sous le prétexte étrange qu'il y a un troisième concurrent en ligne, même si celui-ci est d'accord avec le radical sur la question de la défense nationale. Le fait s'est produit dans bien des collèges, où il a provoqué les résultats les plus choquans. A Nevers, par exemple, M. Massé, ancien ministre du Cabinet Barthou, était candidat radical ; il avait pour concurrens un progressiste qui partageait ses idées sur la nécessité de maintenir la durée du service militaire, et un socialiste qui y était opposé. Au premier tour, M. Massé obtient 5 500 voix et le progressiste 6 900, soit un total de 12 400 ; il se désiste en faveur du socialiste qui a réuni 5 900 suffrages et qui est élu au scrutin de ballottage. En conséquence, les partisans de la loi militaire, qui se composent des deux tiers des électeurs, se trouvent représentés par un adversaire de cette même loi.

Ce qu'il y a de non moins grave, c'est que les concentrations s'opèrent depuis quarante ans, toujours dans le même sens ;

elles s'opèrent vers la gauche et contre la droite, non seulement contre les monarchistes, mais contre les républicains libéraux et progressistes; le 10 mai, elles se sont même tournées contre la Fédération des Gauches et le parti républicain démocratique. Ceux qui invoquent la prétendue nécessité de se coaliser contre la droite ou contre les républicains qui ne sont pas radicaux savent très bien qu'elle n'est qu'une manœuvre destinée à conserver des sièges ou à en gagner de nouveaux : peu leur importe, puisqu'elle réussit. Sous un régime qui accorde tous les sièges à la majorité des votans, la tactique électorale décide de la victoire et les concentrations s'imposent, dans un sens ou dans l'autre, sous peine de défaite.

Examinons maintenant quelques résultats. Dans l'Ouest de la France, dans cette vaste région qui embrasse toute la Bretagne, la Normandie et les départemens voisins, la situation électorale ne s'est pas sensiblement modifiée depuis quatre ans; la droite gagne, dans divers collèges, les sièges qu'elle a perdus dans d'autres; dans l'ensemble, les suffrages du parti radical ont diminué. Dans l'Est, en Meurthe-et-Moselle, dans les Vosges et la Marne, les déchets du même parti sont assez sensibles, mais ils sont surtout remarquables dans la Seine : là, le parti radical n'a pu faire élire sous son patronage que M. Puech et M. Bokanowski, qui ont d'ailleurs défendu les trois articles essentiels du programme de la Fédération des Gauches. Sur cinquante-quatre députés à élire, le parti radical n'en a donc obtenu que deux dans le département le plus important, dans la capitale de la France et sa banlieue.

En Seine-et-Oise, trois députés radicaux, M. Thalamas en tête, sont battus et, en Seine-et-Marne, deux républicains modérés remplacent un député radical et un socialiste. La politique générale a donc exercé une influence certaine à Paris et dans les environs. Mais, elle n'en a exercé aucune dans le Centre, dans le Sud-Ouest, dans le Midi et dans le Sud-Est : au delà de la Loire, les concurrences de personnes, la politique de clientèle et de clocher, les abus de la candidature officielle sont prépondérans.

Le scrutin d'arrondissement a provoqué, en outre, des résultats non seulement choquans, mais même absurdes: des minorités plus ou moins considérables n'obtiennent pas un seul représentant dans l'Aisne, l'Allier, le Cantal, le Cher, la

Côte-d'Or, la Corrèze, la Creuse, le Jura, la Dordogne, le Gard, la Haute-Garonne, l'Isère, le Puy-de-Dôme, la Haute-Saône, Saône-et-Loire, la Haute-Vienne et bien d'autres départemens. Cinquante députés ont été élus par d'infimes majorités qui n'atteignent pas trois cents suffrages : il eût suffi d'un déplacement de cent cinquante voix en moyenne pour changer le résultat. Dans certains collèges, les candidats qui ont obtenu plus de dix mille suffrages sont battus, alors que d'autres sont élus ailleurs par moins de deux mille. Enfin, lorsque plus de deux candidats sont restés en présence au scrutin de ballottage, le hasard a seul décidé de l'attribution des sièges; un candidat socialiste a été élu dans la première circonscription de Versailles, avec 6000 voix sur 28000 électeurs inscrits, alors que ses trois concurrens en ont obtenu ensemble plus de 14 000; dans le XIV[e] arrondissement de Paris, un autre socialiste a été nommé par 7 000 suffrages sur 14000 électeurs inscrits, alors que ses deux concurrens en ont obtenu 10000; deux autres candidats socialistes ont triomphé, grâce à la même dispersion des voix, dans la 5[e] circonscription de Saint-Denis et dans la 3[e] de Sceaux; à Gannat, à Sedan, dans les deux collèges de Troyes, à Angoulême, à Ussel, à Aubusson, à Valence, à Boulogne-sur-Mer, à Toulouse, à Bordeaux, à Nérac, à Clermont, à Perpignan, à Charolles, à Louhans, à Saint-Yrieix, à Saint-Dié et ailleurs, les élus ne représentent que des majorités très relatives, souvent moins du quart des électeurs.

C'est une injustice ajoutée à bien d'autres, et le scrutin de ballottage n'est qu'une prime à l'immoralité. Tous les quatre ans, ce sont, après le premier tour, les mêmes manœuvres, les mêmes tractations, les mêmes échanges, les mêmes désistemens qui provoquent les mêmes scandales. Peut-être ces scandales ont-ils été plus nombreux et plus crians que par le passé, sans doute parce que les convoitises et les luttes personnelles ont été plus âpres : n'a-t-on pas vu, dans un collège que nous pourrions nommer, le conseiller d'une Cour d'appel se désister en faveur d'un concurrent condamné à seize mois de prison pour escroquerie? Et, s'il nous convenait de relever les abus invraisemblables qui ont été commis dans nos collèges coloniaux, à la Martinique où il n'a pas été possible de proclamer le résultat, tant les fraudes ont été nombreuses, en Algérie même où le général Bailloud a été combattu avec la dernière violence par

le gouverneur général, que de sophistications du suffrage universel n'aurions-nous pas à relever et à flétrir ! L'expression de la volonté nationale a été faussée, pour ne pas dire avilie : dans ces conditions, les résultats électoraux ne peuvent être ni décisifs, ni concluans. La Chambre nouvelle n'est pas l'image exacte et fidèle du pays. Ses résolutions ne pourront pas, comme elles devraient le faire, imposer le respect à tous les citoyens.

Cependant cette Chambre existe; elle va décider, pendant quatre années et pour une large part, des destinées du pays. Elle pourra permettre à certains ministères de vivre et en empêcher d'autres de gouverner. Elle fera des lois que le Sénat pourra ajourner ou amender, mais qu'il ne pourra pas toujours repousser. De quels élémens se compose-t-elle? Quelles sont les majorités qui pourront s'y former? Quels projets de loi pourront y être discutés et votés?

Nous ne pouvons répondre à ces questions par les statistiques officielles et inexactes dont les journaux sont remplis. Pour connaître l'opinion des nouveaux députés, il ne faut pas se borner à lire leurs professions de foi, si difficiles parfois à comprendre; il faudrait savoir ce qu'ils pensent : or beaucoup ne pensent qu'à une chose, c'est qu'ils sont nommés pour quatre ans et qu'ils doivent s'efforcer d'être réélus. Toutefois nous possédons quelques élémens d'appréciation de nature à nous guider. Par exemple, il est certain que les socialistes comptent dans la nouvelle Chambre 103 membres, tous élus sur le même programme, sauf deux qui ont arboré la cocarde du parti ouvrier révolutionnaire. Il est acquis que le comité exécutif du parti radical et radical-socialiste unifié a donné son investiture à 254 candidats, dont 134 ont triomphé. Mais ces investis n'ont pas tous soutenu le même programme; beaucoup ont réservé leur opinion sur la question de la durée du service militaire et sur la déclaration contrôlée du futur impôt progressif qui doit frapper tous les revenus et tous les capitaux. En revanche, un certain nombre de radicaux unifiés de l'ancienne Chambre n'ont pas demandé le patronage de la rue de Valois, qui leur semblait compromettant : on peut toutefois les ranger dans la même catégorie que les candidats officiels du parti. Enfin il faut ajouter aux radicaux les républicains socialistes qui votent avec eux et sont au nombre de 13. En faisant le total des

députés socialistes, républicains socialistes et radicaux à peu près orthodoxes, on arrive à un chiffre de 250 à 260. De l'autre côté de la Chambre vont se trouver 16 députés indépendans, 26 membres de la Droite, 34 de l'Action libérale, 54 progressistes, 100 républicains démocratiques qui ont été patronnés par le comité de M. Adolphe Carnot, soit au total 230 députés. Entre ces deux fractions opposées, il reste donc 120 députés environ dont la plupart se rattachent à la Fédération des Gauches et ont soutenu son programme. Nous ne donnons ces chiffres, d'ailleurs approximatifs, qu'à titre d'indication. Mais ils suffisent pour démontrer qu'aucune majorité unie et disciplinée ne saurait exister dans la nouvelle Chambre. Il en existera plusieurs, assez diverses, et qui pourront permettre à des ministères de tendances différentes de vivre pendant un délai plus ou moins long.

Serait-il possible, tout d'abord, de reconstituer le « bloc » radical et socialiste qui a été formé sous le ministère Combes et dont M. Jaurès était alors le chef le plus influent? Aux 260 députés de l'extrême-gauche dont nous avons parlé, on peut sans doute en ajouter sur le papier une soixantaine dont les opinions sont assez flottantes pour qu'ils puissent successivement se rallier à toutes. Cette opération, en apparence assez simple, se heurte cependant à bien des difficultés. Quel serait le chef de cette majorité disparate? Quel serait le président du Conseil d'un Cabinet qui s'appuyerait exclusivement sur le parti radical et sur le parti socialiste? D'autre part, quelles seraient les conditions imposées par le parti socialiste au ministère qui solliciterait son concours? Et ces conditions, qui seraient certainement impérieuses, pourraient-elles être acceptées par tous les députés radicaux? Ceux qui proposent de revenir à la politique de M. Combes oublient que, depuis dix ans, d'autres problèmes ont surgi; qu'il ne s'agit plus de traquer des congrégations religieuses déjà dispersées, mais d'équilibrer le budget, de trouver des ressources pour combler le déficit. Sur ce point, les radicaux et les socialistes sont-ils absolument d'accord? Évidemment non. Et ils ne le sont pas davantage sur la question de la durée du service militaire, encore moins sur la réforme électorale. Si donc une majorité composée de l'extrême-gauche venait à se constituer, elle serait condamnée à ne subsister que par l'équivoque, ce qui n'est pas une garantie de solidité.

Une autre majorité pourrait encore se former si les radicaux et les membres de la Fédération des Gauches, réconciliés après la bataille où ils se sont porté des coups si rudes, s'entendaient pour soutenir un ministère de « large concentration républicaine » qui n'aurait plus besoin du concours des socialistes. Cette majorité, un peu moins divisée que la précédente, pourrait à la rigueur, — mais ce n'est pas sûr, — se mettre d'accord sur le problème financier : elle ne le serait pas du tout sur la réforme électorale, un peu négligée par les socialistes qui, d'ailleurs, s'empresseraient de la défendre le jour où l'on tenterait de gouverner sans leur consentement.

Enfin il ne serait pas impossible qu'une majorité, composée des radicaux les moins intransigeans et de tout le Centre de la Chambre, pût se former sous l'impulsion de la Fédération des Gauches. Après tout, M. Briand et ses amis ont remporté une victoire morale, puisqu'ils ont obligé un nombre considérable de leurs adversaires à s'inspirer de leurs idées. En manœuvrant avec habileté, — car les manœuvres parlementaires sont aussi nécessaires que les manœuvres électorales, lorsque les partis ne sont pas disciplinés, — un ministère, présidé par M. Briand ou par M. Delcassé, ne serait nullement incapable de vivre. Et, pour conclure, nous dirons que les deux dernières hypothèses semblent pouvoir se réaliser plus aisément que la première. Mais la vérité est que toutes les combinaisons pourront être tour à tour essayées, abandonnées et reprises; qu'aucune majorité durable ne pourra se constituer et que, vraisemblablement, les crises ministérielles se succéderont comme sous la législature précédente, tous les ans, sinon tous les six mois.

Quelle a été, d'autre part, la réponse du pays aux trois questions principales qui lui ont été posées? Nous avons eu la patience de lire la plupart des professions de foi des nouveaux élus qui ne sont point, du reste, d'une parfaite lucidité; beaucoup sont volontairement équivoques, d'autres insignifiantes. Il ne résulte pas moins de nos recherches attentives que la victoire du parti radical n'est point aussi complète qu'il le proclame. Sur la question de la durée du service, 140 députés se sont prononcés pour une réduction immédiate à deux années et 135 environ pour un allégement progressif : ceux-ci ont dû reconnaître qu'il fallait « procéder par étapes, » organiser tout

d'abord l'instruction militaire des jeunes gens, fortifier les réserves, maintenir par divers moyens les effectifs de nos troupes de couverture. Il est clair que ces mesures demanderaient du temps pour être appliquées et pour donner des résultats satisfaisans. On peut donc espérer que si, pendant la législature qui s'ouvre, la loi militaire est complétée, elle ne sera pas modifiée aussi profondément que l'exigent les socialistes.

En ce qui touche le problème fiscal, on ne peut pas se prononcer avec une certitude absolue sur l'opinion des députés : les uns ont employé des formules contradictoires, en demandant, par exemple, un impôt progressif sur le revenu déclaré, mais sans inquisition ni arbitraire; d'autres ont soutenu qu'il fallait taxer plus largement la « richesse acquise » que les produits du travail, sans se douter que notre système actuel d'impôts leur donnait déjà ample satisfaction. Quoi qu'il en soit, 230 députés environ ont accepté la formule intégrale du Congrès de Pau; mais ils n'ont pas pris la peine d'en expliquer le sens, ils n'ont pas dit en quoi consisterait la déclaration et comment s'exercerait le contrôle. Dans ces conditions, le débat va continuer, peut-être plus confus que jamais, devant la nouvelle Chambre. Sans doute, un ministère qui s'appuierait sur les socialistes devrait s'efforcer de faire aboutir un projet d'impôt personnel et progressif sur le revenu, dont l'application serait d'ailleurs très compliquée et surtout très lente. Mais s'il obtenait, ce qui n'est pas sûr, une majorité au Palais-Bourbon, réussirait-il à entraîner le Luxembourg dans une voie aussi dangereuse pour nos finances? Il ne pourrait pas, croyons-nous, imposer la rente et frapper les revenus sous une forme inquisitoriale dans les circonstances actuelles. Quel que soit ce ministère, il devra comprendre la nécessité de ne pas alarmer davantage les capitaux; il aura besoin de contracter à bref délai un emprunt d'un milliard et demi pour payer les dépenses extraordinaires de l'occupation du Maroc, de la Guerre et de la Marine, pour alléger la dette flottante et couvrir le déficit assez élevé du budget de l'exercice 1914 qui n'est même pas encore voté. S'il obéissait aux ordres des socialistes et s'il aggravait ainsi la crise qui sévit sur le marché des capitaux, son emprunt indispensable ne serait pas souscrit : comment le Trésor public pourrait-il alors tenir ses engagemens?

La question qui a fait le moins de bruit au cours de la

période électorale, est la seule qui ait réuni, sans contestation possible, une majorité imposante : nous voulons parler de la réforme qui nous tient le plus à cœur, de la représentation proportionnelle. Près de quatre cents députés se sont prononcés en sa faveur dans leur profession de foi. Le scrutin d'arrondissement n'a plus trouvé de défenseurs; le ministère l'a abandonné et il a reconnu qu'un nouveau mode de scrutin s'imposait : toutefois, pour ne pas mécontenter ses amis, il a paru préférer le scrutin de liste majoritaire au scrutin de liste proportionnel, ce qui ne changerait rien aux abus, aux injustices et aux scandales dont on a tant de raisons de se plaindre. Dans un pays où le suffrage uiversel aurait le dernier mot, c'est donc par la discussion de la réforme électorale, énergiquement approuvée en 1910 et qui n'a plus été sérieusement combattue en 1914, que la Chambre nouvelle devrait inaugurer ses travaux. Si elle ne le fait pas, que fera-t-elle ? Elle se livrera à des récriminations inutiles sur les luttes du passé; elle se condamnera à suivre les erremens de sa devancière; à agiter tous les problèmes sans les résoudre; à pratiquer une politique d'arrondissement, ruineuse pour les finances publiques et désastreuse pour l'intérêt national. Si elle réalisait, au contraire, une réforme électorale digne de ce nom, également juste pour tous les partis et susceptible de les contraindre à se discipliner, elle se dégagerait de la servitude qui l'oblige à satisfaire des appétits pour conserver des mandats. Elle pourrait changer ses habitudes mauvaises, améliorer le régime parlementaire, en lui donnant plus de cohésion, de stabilité et de clarté. Nous voudrions espérer qu'elle remplira ses engagemens et son devoir, qu'elle n'attendra pas d'être acculée à une impasse, au désarroi et à l'impuissance, pour accomplir cette œuvre de saine politique, de justice et d'honnêteté.

GEORGES LACHAPELLE.

ROGER BACON

LA FORMATION INTELLECTUELLE D'UN HOMME DE GÉNIE

AU XIIIe SIÈCLE

Au début du xviie siècle, Gabriel Naudé, dans une *Apologie pour les grands hommes accusés de magie*, proclamait Roger Bacon le plus éminent des chimistes, des astronomes et des mathématiciens de son temps. D'Alembert, qui ne pouvait connaître que l'*Opus majus* édité par Jebb et incomplet, le met au nombre des « génies supérieurs qui savent s'élever au-dessus de leur siècle et puiser leurs connaissances dans leur sagacité et dans l'étude de la nature. » Aujourd'hui que l'on saisit mieux son œuvre, sans la posséder complètement encore, on voit en lui un homme de génie, l'égal des plus grands dans ce xiiie siècle qui tient une place considérable dans l'histoire du christianisme et de l'humanité.

Toute sa vie, il a recommandé et pratiqué l'étude des sciences déjà cultivées en Occident au xiie siècle et de celles dont le xiiie y faisait l'apprentissage. Ce fut l'un des rénovateurs de la méthode expérimentale, l'un des hommes qui ont cherché à prolonger la vie humaine par des moyens tirés de l'observation et de l'expérience, l'un des ancêtres de Képler en optique et de nos modernes physiciens pour la propagation de la force. Hauréau et Littré, Renan et Bridges en ont même fait un positiviste avant Auguste Comte. C'est, en outre, l'homme le plus érudit de son temps, chez qui fleurissent presque toutes les idées de la Renaissance du xve siècle : il étudie et veut qu'on étudie les langues étrangères, le grec, l'hébreu, le chaldéen et l'arabe. C'est

un des fondateurs de la science du langage, de la grammaire et de la philologie comparées. Après Sénèque, avant Condorcet, il compte sur les progrès des méthodes et des recherches pour le développement de la science, mais aussi de la métaphysique ou de la philosophie, de la morale et de la théologie. Car c'est aussi l'un de ceux qui ont précédé les modernes dans l'histoire comparée des religions, l'un des créateurs de la direction théologique qui aurait rendu la Réforme inutile et maintenu l'union étroite de la science, de la philosophie et de la religion.

Roger Bacon fait grand honneur à l'Angleterre : c'est un des représentans les plus caractéristiques de son esprit religieux et pratique, qui entend maintenir le passé en édifiant l'avenir. Et l'on comprend fort bien qu'on commémore prochainement son souvenir à Oxford par des fêtes et des publications partielles, que suivra bientôt, nous l'espérons, une édition complète de ses œuvres.

La France a été, presque autant que l'Angleterre, la patrie de Roger Bacon. C'est en France qu'il a longtemps vécu, qu'il a étudié et enseigné, qu'il a écrit ses ouvrages les plus célèbres, qu'il a rencontré le maître dont l'influence fut sur lui prépondérante, le Picard Pierre de Maricourt. La langue de ses œuvres capitales, si différente de celle de saint Thomas et de la plupart de ses contemporains, fait parfois songer par sa précision, sa sobriété, sa forme alerte et vive, à celle de Voltaire autant qu'à celle de Sénèque. Aussi la France a-t-elle grandement contribué à faire revivre son souvenir. Un des premiers, Naudé le disculpait de l'accusation de magie. C'est Victor Cousin qui a provoqué la découverte de la curieuse Morale, omise dans les deux premières éditions de l'*Opus majus*. Émile Charles a préparé les matériaux d'une édition qui eût été excellente, si l'on en juge par sa monographie sur Roger Bacon, la meilleure que nous ayons encore, et par les extraits des manuscrits qui l'accompagnent. Enfin les recherches faites depuis vingt ans dans notre pays n'ont pas été sans action sur la forme même que prendra la Commémoration anglaise, d'abord limitée à l'érection d'une statue, au Muséum d'histoire naturelle d'Oxford.

Montrer la formation intellectuelle d'un homme qui fut un des plus grands de la période médiévale, et que les modernes peuvent encore interroger avec fruit, c'est mieux faire comprendre l'homme et son temps, c'est aussi travailler à diriger,

en des voies fécondes, l'intelligence moderne. D'autant plus que d'excellens esprits commencent à s'apercevoir que si l'école, primaire, secondaire ou supérieure, est d'un grand secours pour l'acquisition des connaissances et la conduite ultérieure de la vie, elle est incapable de former complètement l'homme et ne saurait le dispenser du travail intellectuel et personnel, nécessaire au savant pour devenir un maître véritable, à chacun de nous pour s'adapter aux conditions de l'existence et s'acquitter de ses obligations diverses.

I

On dit Roger Bacon né en 1214. En 1267, il écrit que sa famille est noble et riche, que son aîné vit avec sa mère et d'autres frères, qu'il a pris parti pour le Roi dans sa lutte contre les seigneurs et le peuple, qu'il a été exilé et dépouillé. Roger Bacon a aussi un frère qui est scolastique, d'excellens amis, dont quelques-uns même, presque aussi pauvres que le franciscain à qui toute propriété est interdite, réussissent à lui procurer l'argent indispensable pour préparer sa réponse au Pape. Mais nous ignorons ce que fut pour lui cette éducation de la famille qui a parfois tant d'influence sur le développement ultérieur de l'individu et qui, un siècle plus tôt, amenait Abélard à renoncer à la gloire des armes, à sa part d'héritage, à son droit d'aînesse pour étudier la philosophie et la dialectique, pour parcourir les provinces et disputer avec ceux auprès de qui cet art était en honneur. Nous ne pouvons dire non plus avec précision ce qu'il retira de cet enseignement diffus que la vie offre à tout venant; mais il a toujours su se bien servir de ses yeux et de ses oreilles, comme le prouvent diverses mentions d'hommes et d'événemens contemporains qu'il signale à propos des idées dont il fait au Pape l'exposition.

Nous savons qu'il reçut l'éducation des écoles, qu'il la compléta par ses relations personnelles avec des maîtres d'Angleterre et de France, par l'étude de leurs écrits et des écrits antérieurs, latins et grecs, juifs et arabes, mais surtout par un travail ininterrompu pendant toute son existence et par l'emploi simultané de l'autorité, du raisonnement et de l'expérience.

La tradition rapporte qu'il étudia aux écoles déjà célèbres d'Oxford, au collège de Merton ou à celui du Nez de bronze

(Brazen nase Hall), qu'il annonçait une intelligence supérieure et qu'il obtint des succès précoces. Il nous apprend qu'il eut des maîtres fameux et qu'il fut lui-même célèbre par son enseignement, qu'il prit part, comme élève et comme maître, aux exercices scolaires auxquels il attribue une grande valeur pour l'éducation intellectuelle.

L'homme a besoin de maîtres : « Livré dès sa naissance à l'ignorance et à l'erreur, il répugne à la raison comme une brute; même arrivé à l'âge de discrétion, il ne rechercherait jamais la sagesse si ses parens, ses maîtres, ses supérieurs ne l'y forçaient. Et en ce cas encore, il est rebelle au point qu'il profite fort peu dans ses trente premières années. Pris ensuite par des habitudes d'ignorance et d'erreur, il méprise ce qui a le plus de valeur pour rechercher les richesses et les plaisirs de la vie charnelle. C'est la conséquence du péché originel, de nos péchés, contraires par leur nature à la sagesse; c'est la conséquence encore des quatre causes, autorité injustifiée, sentiment du vulgaire ignorant, puissance de l'habitude, obstination de l'âme qui se console de son ignorance, en réprouvant ce qu'elle ne sait pas. » Il en a besoin encore si l'on considère la manière dont les sages ont composé leurs écrits : pour cacher leur pensée au vulgaire, pour n'être compris que des plus studieux et des plus savans, ils y ont mis une quantité innombrable de passages rendus obscurs par des caractères, des vers ou des chants, des paroles énigmatiques et figuratives, par l'emploi des consonnes non accompagnées de voyelles, à la façon des Hébreux, des Chaldéens, des Syriens et des Arabes, par le mélange de lettres de divers genres, hébraïques, grecques et latines, ou même de lettres forgées à volonté, enfin en notant et écrivant avec brièveté et rapidité, comme les notaires. Comment sans maître pourrait-on les comprendre alors qu'on ne peut, avec tout ce qui a été écrit pour l'expliquer, saisir seul le problème soulevé par Porphyre, à propos des universaux ? C'est parce qu'ils n'ont pas eu de guides capables de leur faire comprendre la philosophie dont étaient en possession les écoles du XIIIe siècle, c'est pour avoir voulu être maîtres avant d'avoir été disciples, que Thomas d'Aquin et Albert le Grand, que les jeunes gens des deux ordres mendians, abordant ainsi l'étude de la théologie, qui requiert toute la sagesse humaine, n'en ont tiré aucun fruit, et que la corruption des études a été suivie par la corruption

de la vie et des mœurs. Même un jeune homme d'une grande pureté, qui n'a jamais commis un péché mortel, qui est attentif et diligent, comme l'est ce Jean dont Roger Bacon fait un si grand éloge à Clément IV, ne saurait s'instruire s'il ne reçoit l'enseignement écrit par un manuel et l'enseignement oral par un maître.

D'une façon générale, Roger Bacon estime infiniment tous les exercices du *Studium* ou de l'école, la conférence ou la lecture, faite ou entendue, la discussion que l'on dirige ou à laquelle on prend part. Ceux qu'il attaque, Alexandre de Halès, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin et les membres des deux ordres mendians ignorent les sciences vulgarisées, et à plus forte raison les sciences nouvelles, parce qu'ils n'ont pas assisté comme étudians aux conférences et aux discussions sur les matières qu'elles comportent, parce qu'ils n'ont été préparés ni à faire des conférences, ni à diriger des discussions de ce genre. Roger Bacon, lui, en Angleterre et en France, a suivi des conférences et assisté à des discussions; il a lui-même enseigné à Oxford et à Paris, il a dirigé des réunions d'étudians où l'on discutait et où l'on comparait les textes, comme en témoignent de nombreux passages, épars dans ses œuvres, et les divers commentaires qui restent encore manuscrits.

Et il semble bien qu'il utilise pleinement, après l'avoir acquise tout entière, dans sa forme et sa matière nouvelles, la méthode telle qu'elle est constituée au XIIIe siècle. Elle oblige à examiner tous les aspects d'une question; c'est le syllogisme, avec ses combinaisons diverses et ses liaisons nécessaires d'argumens; c'est le raisonnement parfait pour la forme, sinon pour la matière, dont la valeur doit être établie d'une autre façon.

Le progrès est plus considérable encore, si l'on considère les connaissances dont dispose le XIIIe siècle. L'Occident chrétien avait vécu à peu près jusqu'alors, — en dehors de la théologie, au sens large du mot, — sur le trivium et le quadrivium. La grammaire latine était sommairement étudiée; la rhétorique n'était guère plus approfondie, comme le montre, au XIe siècle, le curieux *Didascalion* de Conrad de Hirschau; la dialectique s'apprenait dans les sept ouvrages qu'on possédait déjà au Xe siècle, les *Catégories* et l'*Interprétation* d'Aristote, l'*Isagoge* de Porphyre, les *Divisions* et les *Topiques*, les *Syllogismes catégoriques et hypothétiques* de Boèce. Pour le quadrivium,

l'arithmétique était puisée chez Boèce, et un élève de Gerbert croyait avoir fait un travail fort difficile quand il avait composé une théorie de la division; la géométrie, l'astronomie, la musique se présentaient sous des formes aussi rudimentaires. Il faut ajouter, pour quelques-uns tout au moins, les *Aphorismes* d'Hippocrate, le *Timée* de Platon traduit et commenté par le plotinien Chalcidius, Macrobe qui donne sur l'âme et les trois hypostases les doctrines de Plotin, Aulu-Gelle et ses *Nuits attiques*, Marcianus Capella, et certaines doctrines conservées par saint Augustin.

Mais les Byzantins sont restés en possession de l'héritage antique qu'ils ont accru dans tous ses domaines; les Arabes l'ont acquis, par l'intermédiaire des Syriens et des Byzantins, et ils l'ont augmenté plus encore. Leurs philosophes sont souvent des théologiens, des astronomes, des mathématiciens, des juristes et des médecins. Ils ont des observatoires et dressent des tables astronomiques; ils avancent l'algèbre et la trigonométrie, l'optique, l'alchimie spéculative et pratique; ils pratiquent la dissection et la vivisection. En toute chose, ils recourent à l'observation et à l'expérience. Or, dès le milieu du XIIe siècle, l'archevêque de Tolède, Raymond, fait traduire en latin une bonne partie des ouvrages qu'avaient écrits les Arabes et leurs collaborateurs les Juifs : ces traductions se répandent en France et dans les pays voisins. Puis c'est Frédéric II qui rassemble autour de lui des Sarrasins et des Juifs, avec lesquels il entreprend des traductions nouvelles. C'est, en 1204, la prise de Constantinople et la fondation d'un empire latin où les Occidentaux peuvent trouver des livres et des maîtres. Tout le savoir acquis par les générations antérieures est mis ainsi à leur portée et ils peuvent même, ce qui est infiniment plus précieux, s'assimiler les méthodes de découverte et d'invention par lesquelles il a été rassemblé.

Roger Bacon utilise tout à la fois les méthodes d'enseignement et les méthodes de recherche. Il combine l'enseignement écrit et l'enseignement oral, pour que les étudians en tirent tout le profit possible. Ainsi il a écrit, avant d'entrer chez les Franciscains, beaucoup de choses pour servir à l'instruction des jeunes gens, sans doute des *Sommes* ou des *Manuels*, auxquels il faut joindre ses *Commentaires* sur la Physique, la Métaphysique, le traité des Plantes, le Secret des Secrets. Ce qu'il a

pu apprendre en vingt, trente ou quarante ans, il l'enseignerait en un an à un enfant docile, par la parole et avec un écrit dont la rédaction n'aurait réuni que des choses assurées. Ce qu'il sait du pouvoir des langues et des sciences, il le transmettrait de vive voix à un homme attentif et confiant, en un quart ou une moitié d'année, pourvu qu'il eût composé auparavant un écrit sous forme de résumé. Aucune difficulté ne demeurerait dans les écrits qu'il envoie au Pape, s'il pouvait les interpréter de vive voix. C'est que, dans les grandes choses, l'écriture ne suffit pas, il y faut une parole vivante. Sur la puissance de la parole, Roger Bacon expose une curieuse théorie. Toute action, en nous ou en dehors de nous, s'explique par ce que Roger Bacon appelle la multiplication des espèces et que l'on rapproche, non sans raison, de la moderne propagation de la force. Les vertus ou espèces que l'agent émet hors de lui changent les choses. Or l'homme, supérieur à tous les agens corporels, produit plus de vertus et d'espèces : il agit par ses œuvres, mais plus encore par ses paroles qui, formées intérieurement, possèdent une puissance plus grande. La parole modifie l'air et, par suite, ce qu'il contient, d'autant plus fortement que l'âme a une pensée, un désir, une intention plus énergiques, qu'elle est plus pure et que la grâce divine lui est accordée avec plus d'abondance, que le corps est plus puissant par son obéissance à l'âme, que la constellation céleste est plus favorable. C'est d'ailleurs une action naturelle, non magique. Ainsi Dieu fit le monde par sa parole, par son Fils ou son Verbe ; ainsi les prophètes et les sages anciens agirent sur la matière pour les pluies, les sécheresses et les autres modifications de l'air; ainsi furent produits tous les miracles et les choses admirables qu'on rapporte aux saints; ainsi s'expliquent toutes les espèces de fascinations, les chants, les incantations, les caractères, les déprécations instituées dans l'antiquité par des hommes de vérité ou plutôt ordonnées par Dieu et les anges et qui conservent leur vertu première, par exemple dans les épreuves du feu et de l'eau, les exorcismes, dans les paroles des sacremens; ainsi encore les philosophes crurent qu'on peut attirer, transformer ou mettre en fuite les hommes et les brutes, les serpens et les dragons des cavernes; ainsi enfin les tyrans et les méchans furent convaincus ou confondus, les saints, les philosophes, les gens de la plèbe, comme l'attestent les histoires, ont forcé les hommes à obéir à la vérité.

De là résulte la valeur de l'enseignement oral qui oblige d'ailleurs l'élève à interroger, le maître à exposer et à répondre clairement. La première conséquence, c'est que toute la puissance de la sagesse brille ou doit briller dans le *Studium*, l'Université ou l'École; c'est que sa beauté, sa grandeur, son utilité apparaissent dans les exercices de la discipline scolastique, avant de se montrer dans la direction de l'Église et de la république des fidèles, dans la conversion des infidèles et dans la répression de ceux qui ne peuvent être convertis. La seconde, c'est que, si les écoles des réguliers et des séculiers négligent ce qui est le plus précieux de la sagesse, le Pape doit intervenir pour y remettre l'ordre en instaurant l'enseignement qui convient.

Ainsi Roger Bacon a pris, dans les écoles, l'habitude des exercices auxquels on s'y livre. Mais, au lieu de ne leur laisser qu'une valeur verbale et purement scolaire, comme on fit souvent par la suite, il les a complétés et perfectionnés; il a voulu qu'ils devinssent le meilleur des moyens par lesquels on peut sinon augmenter, du moins transmettre la sagesse.

De même si les maîtres, au sens large du mot, ne lui ont pas manqué, c'est qu'il a su les chercher. Il a fait tout ce qu'il fallait pour entrer en relations avec les contemporains comme pour se procurer les œuvres de ses prédécesseurs. Et cela, dès sa jeunesse, ce qui lui a permis de se renseigner admirablement. Il a appris, d'hommes d'une grande simplicité et qui n'ont aucun nom dans les écoles, plus de choses utiles, que de ses maîtres fameux. Il sait que beaucoup de Latins travaillent sur les métaux et les couleurs, mais que très peu fabriquent vraiment et utilement les couleurs, que presque aucun ne fait les métaux, que fort peu connaissent les travaux propres à la prolongation de la vie, que peu même savent bien distiller, sublimer, calciner, résoudre et faire les opérations par lesquelles on arrive à la connaissance assurée des choses inanimées et à la certitude en alchimie spéculative, en philosophie naturelle, en médecine; il n'y en a pas trois qui aient travaillé pour savoir ce qu'est l'alchimie spéculative, c'est-à-dire ce qu'enseignent, en dehors de l'expérience, les auteurs et les livres; un seul, le maître des expériences, est puissant et très habile dans la science double qu'est l'alchimie. S'agit-il des mathématiques? Deux hommes seuls les possèdent parfaitement, Jean de Londres et Pierre de

Maharncuria, le Picard; deux les connaissent bien, maître Campanus de Novare et Nicolas, le maître d'Amaury de Montfort. L'optique n'a encore été enseignée ni à Paris, ni chez les Latins, excepté deux fois à Oxford, — peut-être par Roger Bacon lui-même. — Il n'y a pas trois hommes qui en connaissent le pouvoir et Albert, qu'on loue de si merveilleuse façon, l'ignore entièrement, puisqu'il n'en dit rien dans ses livres. Aucun auteur, aucun maître ancien ou moderne n'a écrit sur la multiplication des espèces. Aucun Latin, en dehors du plus sage de tous, ne peut donner une explication satisfaisante de l'arc-en-ciel et des cercles colorés, non plus que des marées. Roger Bacon connaît les astronomes qui peuvent corriger le calendrier. C'est avec l'un d'eux qu'il a dressé la table latine : deux savans seulement, dont l'un est un théologien très sage et un excellent homme, sont à même de comprendre les deux tables d'astronomie que Jean est chargé d'expliquer au Pape. Comme le vulgaire avec ses docteurs en vogue ne vaque guère aux opérations de la sagesse, on n'ose parler en public des ouvrages astronomiques, par peur d'être appelé magicien. La science expérimentale est tout à fait ignorée de la plupart des étudians : un seul Latin peut être loué pour les œuvres et en comprendre les principes. Enfin, en ce qui concerne la division des lieux du monde, Roger Bacon consulte les auteurs et les hommes qui ont voyagé de son temps par terre et sur mer ; en particulier, il confère avec frère Guillaume, envoyé en 1253 chez les Tartares, et aussi avec beaucoup d'autres qui ont exploré l'Orient et le Midi.

Son information n'est pas moins riche pour les langues. Il a trouvé des Latins qui parlent grec, arabe, hébreu, très peu qui sachent la grammaire et soient capables de l'enseigner. Des Grecs et des Hébreux d'ailleurs, il n'en est guère qui puissent exposer les règles de leur langue. Dans toutes les écoles de Paris, dans tout le royaume de France, il est honteux qu'on n'ait trouvé personne qui sût lire la lettre envoyée par le soudan de Babylone et y proposer une réponse.

Les premiers professeurs dont l'action s'est certainement fait sentir sur Roger Bacon constituent ce qu'on peut appeler le groupe d'Oxford. On y place d'ordinaire Robert Bacon, Richard Fitzsacre, Edmond Rich, et maître Hugues, peut-être Hugues de Saint-Cher. Robert et Richard, très liés pendant toute leur vie,

étudièrent à Oxford, à Paris et s'occupèrent surtout de théologie. Au témoignage de Mathieu Paris, Robert attaqua violemment, dans un sermon prêché pour l'ouverture du Parlement en 1233, le ministre favori du Roi, Pierre des Roches, qui appelait aux places et aux honneurs ses compatriotes du Poitou. De Richard, on a des commentaires sur les *Sentences* de Pierre Lombard. Quant à Edmond Rich, il acheva ses études à Paris, peut-être avec Alexandre de Halès. Selon Roger Bacon, il expliqua le premier, à Oxford, la *Réfutation des Sophistes*, d'Aristote ; il fut archevêque de Cantorbéry et canonisé après sa mort. Maître Hugues, dit Roger Bacon, fit le premier à Oxford des conférences sur les *Analytiques postérieurs*, où se trouve la célèbre théorie aristotélicienne de la démonstration. Ainsi Roger Bacon connut à Oxford tout l'*Organon* d'Aristote, la logique ancienne, comme dit le Concile de 1215, et la logique nouvelle qu'ignorait Abélard ; il eut, par Robert Bacon et par Edmond Rich, des exemples d'indépendance et de sainteté dont il semble bien avoir conservé le souvenir.

Par Roger Bacon encore, nous savons qu'il y a des naturalistes anglais, opposés aux naturalistes parisiens sur une question d'importance capitale, la génération des humeurs par les élémens et celle des êtres inanimés, des végétaux, des animaux et des hommes par les humeurs. Que ce groupement des naturalistes d'Oxford, d'un côté, et des naturalistes de Paris, de l'autre, ait été imaginé par Roger Bacon ou qu'il se soit formé autour des deux Universités, il vaut la peine de le relever, puisqu'il s'agit, pour Roger Bacon, du fondement de la philosophie naturelle, de la médecine et de l'alchimie, surtout si on le rapproche de cette confrérie d'alchimistes dont les travaux, communiqués à tous ses membres, ont été mis en pleine lumière par Marcelin Berthelot ; car on comprend mieux ainsi que Roger Bacon ait avancé, sur la puissance du travail collectif, des idées qui furent en partie réalisées deux ou trois siècles plus tard par la création des Académies.

D'autres personnages, souvent cités par Roger Bacon, sont associés par lui aux maîtres anciens et aux sages antiques dont les modernes ont perdu les voies : ce sont Robert de Marisco, Thomas évêque de Saint-David et Guillaume Lupus, dont nous ne connaissons que les noms ; Guillaume de Shyrwode et Jean de Londres, Adam de Marisco et Robert Grosse-Tête, évêque de

Lincoln. Guillaume de Shyrwode, trésorier de l'église de Lincoln, beaucoup plus savant qu'Albert dans la philosophie commune, n'a pas d'égal dans la grammaire des Latins, dans la logique ordinaire, dans la physique et la métaphysique qu'enseignent les écoles, sans se livrer toutefois aux recherches originales sur les sciences dont l'étude est, selon Roger Bacon, indispensable aux philosophes et aux théologiens. Les traités de logique qu'il a laissés sont d'ailleurs un commentaire tout à fait remarquable des parties de l'Organon relatives au langage et au raisonnement. Jean de Londres est l'un des deux seuls mathématiciens parfaits, qui sont capables tout à la fois de s'assimiler les connaissances acquises et de les augmenter. Si l'on admet, avec Émile Charles, qu'il se confond avec le Jean Basingestokes qui aurait rapporté d'Athènes le *Testament des Douze Patriarches*, il aurait poursuivi déjà l'idéal tracé par Roger Bacon et joint l'étude des langues à celle des sciences.

Adam de Marisco est presque toujours associé à son maître Robert de Lincoln dans la pensée de Roger Bacon comme ils le furent dans leur vie même. Ce sont les deux plus grands clercs du monde, travailleurs infatigables, parfaits en toute sagesse. Par l'étude des mathématiques, ils se sont rendus maîtres de toute science et capables d'expliquer, avec leurs causes, les choses divines et humaines. Par celle des langues étrangères, ils méritent d'être rapprochés de Salomon, d'Aristote, d'Avicenne. Pour l'enseignement de la théologie, ils emploient la Bible; et non les *Sentences* de Pierre le Lombard. Par l'intellect agent, ils entendent surtout Dieu : Adam de Marisco explique à Roger Bacon comment le bienheureux Ambroise put voir les obsèques de saint Martin grâce à l'illumination divine. Les anges lui montrèrent un corps dans lequel était l'âme du bienheureux Martin. Les démons portent donc toujours l'enfer avec eux, puisque les esprits n'ont pas de distance locale et, comme les anges, ils savent ce qui se fait en divers lieux.

Robert de Lincoln est, en outre, placé parmi les hommes saints et bons dont peu de prélats imitent la vie. S'il n'a pas assez connu le grec et l'hébreu pour faire lui-même des traductions, il a eu beaucoup d'aides. De la Grèce, de l'Italie méridionale, il a fait venir des livres de grammaire, des œuvres religieuses, des hommes qui savaient le grec et qui ont passé le reste de leur vie en Angleterre. Par la longueur de sa vie, par

les voies admirables qu'il a suivies, il a su les sciences beaucoup mieux que les autres hommes, de telle façon que, parmi les traducteurs, seul il a connu les sciences, comme seul Boèce a connu les langues : les Latins lui doivent ainsi les livres du bienheureux Denys l'Aréopagite, de Jean Damascène et d'autres auteurs consacrés. D'ailleurs, il a fait mieux que des traductions, il a négligé les livres d'Aristote et leurs voies : par son expérience propre, par d'autres auteurs, par d'autres sciences, surtout par les mathématiques et par l'optique, il a traité des matières touchées par Aristote plus sûrement que ne font les mauvaises traductions de ses œuvres, comme le prouvent ses écrits sur l'arc-en-ciel, les comètes et d'autres problèmes. En fait, nous ne savons guère sur l'œuvre scientifique de Robert Grosse-Tête que ce qu'en dit Roger Bacon. Toutefois, Bridges a signalé, dans un des opuscules de Robert, des pages qui ressemblent fort à ce qu'on trouve chez Roger Bacon sur la propagation de la force, sur les lois de la réflexion et de la réfraction. Et il y a, dans ses écrits, d'autres indications à relever. Augustinien et plotinien, par ses commentaires sur la Théologie mystique du Pseudo-Denys, par la glose sur la *Consolation de la philosophie* de Boèce, il l'est encore et fait songer au *Livre des Causes* et à l'*Élévation théologique* de Proclus dans ses Commentaires sur les seconds Analytiques d'Aristote : « Il y a une science synthétique, acquise sans le secours des sens... Si la partie supérieure de l'âme humaine que l'on appelle l'intelligence, n'était pas offusquée, embarrassée par la pesante masse du corps, elle recevrait la science complète du rayonnement de la lumière supérieure, sans rien devoir aux sens. Un jour, dépouillée du corps, elle jouira de ce privilège que déjà, dit-on, possèdent quelques élus, affranchis en ce monde de tout contact avec les fantômes des choses corporelles. Mais la pureté du regard de l'âme étant troublée, gênée par ce corps corrompu... la raison ne connaît l'essence de l'universel en acte qu'en la dégageant, par le moyen de l'abstraction, de la multitude des individus et elle se trouve alors en présence de l'un et du même, recueilli suivant son jugement, d'un grand nombre de singuliers. Ainsi, par le moyen des sens, on recherche et on dépiste l'universel dégagé de ses particuliers. » Il y a des affirmations analogues dans le Traité sur Dieu, les anges, l'âme humaine. « Dieu est la forme de toutes les choses, étant essen-

tiellement en elles. L'âme n'est ni dans le cerveau, ni dans le cœur ; n'étant pas corporelle, elle ne siège dans aucun organe. Comme Dieu est partout et tout entier en même temps dans l'univers, l'âme est tout entière et en même temps dans le corps animé. » Ainsi Aristote est venu au XIIIe siècle avec les commentateurs et les intermédiaires grecs et latins, arabes et juifs qui se nourrirent de la pensée de Plotin ; ainsi le maître des représentans d'Oxford est un savant, soucieux de l'expérience, mais aussi un métaphysicien et un théologien à tendances mystiques.

Mathieu Paris et la tradition légendaire font de Robert un champion des libertés civiles, un réformateur des abus ecclésiastiques qu'il dénonce chez les Hospitaliers et les Templiers, comme il se plaint du pouvoir de l'or à la cour de Rome et se refuse à satisfaire, en raison même de son vœu d'obéissance, aux demandes d'argent incessantes d'Innocent IV. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs les prélats de son entourage de le présenter comme un catholique plus saint, plus religieux, plus excellent qu'eux-mêmes, comme un grand philosophe versé dans la littérature latine et grecque, zélé pour la justice, ennemi de la simonie.

Roger Bacon a-t-il attribué au groupe d'Oxford plus d'originalité qu'il n'en eut réellement ? Nous l'ignorons. En tout cas, il lui doit en partie le respect de la sainteté, l'amour de la moralité, l'indépendance du jugement, l'habitude de l'observation, interne et externe, le goût des sciences, des langues dans lesquelles fut conservée la sagesse divine et humaine, le désir de recourir aux textes originaux, comme à l'expérience intégrale pour constituer chaque science particulière, pour construire la morale, la métaphysique, la théologie, en un mot, la philosophie et la sagesse parfaite.

II

Sur le continent, Roger Bacon a rencontré des maîtres renommés : il a entendu Jean de Garlande; il a vu et entendu Guillaume d'Auvergne; il a vu de ses propres yeux Alexandre de Halès et Albert de Bollstädt ; il s'est trouvé à Paris en même temps que Jean de la Rochelle, Henri de Gand, saint Bonaventure, Vincent de Beauvais et saint Thomas d'Aquin. Il a vécu,

semble-t-il, dans une certaine intimité avec Pierre de Maricourt, avec d'autres hommes moins connus dans les écoles.

Jean de Garlande, disciple de Jean de Londres et d'Alain de Lille, maître trois ans à Toulouse, vécut ensuite à Paris de 1232 à 1252. Ses écrits, fort employés en Angleterre, donnèrent peut-être à Roger Bacon le goût des recherches grammaticales. Son *Dictionnaire scolastique* suppose des préoçcupations analogues à celles qu'on rencontre, sous une forme plus scientifique, chez Pierre de Maricourt : « Nous avons, dit-il en débutant, à noter les instrumens nécessaires à l'entretien du corps, tant à la ville qu'à la campagne, mais auparavant je nommerai les choses que j'ai observées en marchant dans la ville de Paris. » Ce fut Jean de Garlande qui fit l'éloge de son collègue, Alexandre de Halès : « En lui s'alliaient, dit-il, une profonde humilité et une majestueuse grandeur; par les mœurs, il fut un joyau de pureté; par la science, il est comparable à une fleur magnifique qui, transplantée du sol d'Angleterre où elle avait pris naissance, embauma de son parfum la ville de Paris et fut la gloire de l'Uuiversité. »

De Guillaume d'Auvergne, Roger Bacon parle avec respect et admiration. Il s'appuie sur son témoignage pour soutenir que l'intellect agent est Dieu, et non une partie de l'âme : « J'ai entendu deux fois, dit-il, le vénérable évêque de Paris, le seigneur Guillaume d'Auvergne, l'Université étant réunie autour de lui, réprouver ceux qui affirmaient le contraire, disputer avec eux et établir, par les raisons que je pose, que tous se sont trompés. » Guillaume, maître en théologie, puis évêque de Paris, mourut en 1249 : « Au temps de ma jeunesse, dit-il, je me persuadais qu'il est facile d'acquérir l'esprit prophétique et de recevoir en abondance les rayons de la splendeur divine. Il me semblait que je pouvais facilement purger mon âme de ses souillures, la dégager peu à peu par les privations, des soucis et des jouissances qui la captivent et qu'alors libre et forte, elle s'élancerait d'elle-même dans les hautes régions de la lumière. Hélas ! j'ai reconnu depuis longtemps, par expérience, que la vertu et la grâce peuvent seules purifier nos âmes de la souillure du péché. » C'est, en germe tout au moins, la théorie que l'on trouve chez Roger Bacon, celle que présentent les philosophes arabes à propos de l'intellect, celle que Plotin donne sous sa forme complète : l'âme, purifiée par l'exercice des ver-

tus, fortifiée par la pratique de la dialectique, peut atteindre, — pour un temps fort court et très rarement en cette vie, — l'union avec l'Intelligence, avec l'Un ou le Bien, par laquelle elle obtient, de toutes choses vues en leur principe, une connaissance supérieure à la science purement humaine. En disciple chrétien de saint Augustin, Guillaume y joint la grâce ; avec les moines chrétiens et les çoufis persans, avec Algazel et certains plotiniens, il recommande les privations et les austérités. Il fait d'ailleurs une grande place aux plotiniens grecs et latins, à Hermès, au Pseudo-Denys, à Thémistius, à saint Augustin, à Macrobe, à Boèce et à Hugues de Saint-Victor ; aux Arabes, aux Juifs, à Ibn Gebirol qu'il prend, d'après son nom et son style, pour un Arabe, et qui lui apparaît comme un chrétien dont il admire l'élévation des pensées et la doctrine du Verbe engendré. Une théorie plotinienne de l'optimisme est chez lui complétée par un traité de l'immortalité de l'âme où il utilise un travail analogue de Gundissalinus, le célèbre traducteur : l'un et l'autre ne craignent pas d'affirmer qu'ils n'ont rien pris qu'à Aristote et à ses partisans, qu'ils ont omis les principes et les preuves de Platon, applicables à toute âme et non à l'âme humaine, alors que ces partisans d'Aristote sont des plotiniens grecs, arabes et juifs ! D'ailleurs Guillaume parle assez sévèrement de l'autorité et d'Aristote dont il possède la plupart des œuvres, authentiques ou apocryphes. Aristote, dit-il, s'est trompé en beaucoup de points, il a déliré de la façon la plus insensée sur les intelligences séparées. Aussi Guillaume refuse-t-il de se servir de ses paroles pour prouver ce qu'il veut dire ; l'argument dialectique tiré de l'autorité ne saurait engendrer que la foi, non la certitude démonstrative qui exclut toute espèce de doute. Et c'est pour les intelligences bornées que l'autorité joue un grand rôle, car elles se laissent entraîner dans l'erreur par le prestige d'un nom célèbre : l'autorité accordée à certains philosophes ne fait pas seulement admettre leurs témoignages, elle les met au rang des Dieux et les rend infaillibles.

Ce qui a peut-être le plus frappé Roger Bacon chez Guillaume d'Auvergne, c'est ce dédain pour l'autorité non justifiée, c'est la sévérité avec laquelle Aristote est jugé, mais aussi interprété par les plotiniens, chrétiens ou non chrétiens, c'est la place donnée aux œuvres arabes et juives.

La façon dont Roger Bacon s'exprime sur les autres maîtres

prouve surtout qu'il entend diriger autrement l'enseignement des écoles, pour la matière et pour la manière. N'affirme-t-il pas qu'Alexandre de Halès et Albert le Grand, les hommes les plus fameux de son temps, sont cause de la mauvaise direction des études, d'où résulte toute la corruption des mœurs!

Aux maîtres célèbres dans le monde des écoles, Roger Bacon préfère d'autres hommes moins en renom, mais qui savent plus de choses. Celui auquel il se reconnaît le plus redevable, c'est Pierre de Maricourt, le Picard, qu'on a beaucoup de raisons d'identifier avec Pierre Pérégrin de Maricourt, l'auteur d'une lettre sur la pierre magnétique. C'est vers 1247, semble-t-il, que Roger Bacon commence à étudier avec lui les sciences nécessaires pour la théologie et la philosophie. En 1267, Pierre de Maricourt travaille, depuis trois ans déjà, à la construction d'un miroir comburant qui a été, dit-il ensuite, terminé, après de grandes peines et de grandes dépenses, Pierre ayant pour cela laissé de côté l'étude, toutes les occupations nécessaires et dépensé cent livres parisiennes. Le Franciscain est donc encore en relation avec maître Pierre, qui pourrait bien alors séjourner à Paris.

Or maître Pierre connaît les mathématiques sous toutes les formes où elles se présentent dans l'*Opus majus*, l'optique et la science de la propagation de la force, l'alchimie et la science expérimentale. C'est un des deux mathématiciens parfaits. C'est le maître des expériences, c'est à l'observation et à l'expérimentation, comme aux mathématiques, qu'il s'adresse pour pénétrer la nature et compléter les sciences qui en poursuivent l'étude. D'abord il observe pour savoir si les affirmations des livres sont conformes à la réalité. Puis il institue des expériences pour lesquelles il se fait le disciple des hommes, des animaux, de la nature. Ainsi la mathématique lui fournit le plan d'un astrolabe sphérique qui représente du ciel tout ce que l'homme doit en connaître. L'expérimentateur examine alors beaucoup de choses qui suivent, en tout ou en partie, les mouvemens des cieux, des comètes, des flots de la mer, des herbes et des élémens; puis il procède par analogie pour produire, avec la pierre magnétique, les mouvemens naturels par lesquels l'astrolabe deviendra une exacte imitation du ciel et rendra inutiles les horloges et les instrumens d'astronomie.

S'agit-il de l'optique et de la propagation des forces? La

géométrie prépare et figure un corps de miroir pour l'expérimentateur qui veut brûler tout combustible à quelque distance que ce soit. Et maître Pierre construit ce miroir comburant qui vaut plus que le trésor d'un roi et qui rappelle les merveilleuses inventions d'Archimède, dont Buffon, au XVIII[e] siècle, constatera, par ses expériences, les prodigieux effets.

Le médecin cherche d'abord, dans les livres, les moyens de conserver la vie et la santé. S'il se propose de prolonger la vie humaine, il observe certains animaux, aigles, cerfs, corbeaux, persuadé que tout est donné aux brutes pour l'instruction des hommes, et leur demande les secrets naturels qui expliquent la longue durée de leur existence. Comme maître Pierre a étudié l'alchimie spéculative, l'alchimie opérative et pratique, il réclame à l'une et à l'autre la production de cet élixir qui ferait vivre les hommes actuels aussi longtemps que certains animaux et les anciens hommes.

Maître Pierre s'adresse aussi aux hommes pour remonter des pratiques techniques aux doctrines scientifiques qui en furent autrefois le point de départ ou l'occasion. Avant les modernes, qui s'efforcent de démêler, dans l'alchimie, l'astrologie et surtout dans la magie des périodes antérieures, ce qui est rêverie et superstition d'avec ce qui constitue des données positives et des pratiques dérivées des lois naturelles, maître Pierre considère les tentatives d'expérience et les sortilèges des vieilles femmes, leurs charmes et ceux de tous les magiciens, les impostures et les artifices des jongleurs pour savoir tout ce qui peut être su, pour séparer ce qui est magique ou démoniaque, selon les idées du temps, de ce qui est l'œuvre de la nature et des puissances naturelles.

Aussi maître Pierre ne convoite ni les honneurs, ni les richesses qu'il lui serait facile d'acquérir; il dédaigne les discours et les combats de mots. Passionné pour la science qu'il poursuit partout où il peut la recueillir, il ne l'est pas moins pour la réalisation des œuvres qui augmenteront la puissance de l'homme et rendront sa vie plus facile, meilleure et plus longue.

A côté de cet incomparable savant, Roger Bacon met souvent un exégète et un théologien non moins remarquables. Pendant trente ans, il a étudié les langues pour corriger le texte sacré et convertir les Infidèles. S'il avait une Bible grecque

et une Bible hébraïque, avec les livres des étymologies qu'on rencontre parfois en Angleterre et en France, mais qui abondent chez les Hébreux et chez les Grecs, il donnerait, avec le texte véritablè, une exposition assurée du sens littéral. Versé dans l'astronomie, il a aidé Roger Bacon à préparer la table latine. Aussi réunit-il toutes les conditions requises pour corriger convenablement la Bible : il sait le grec, l'hébreu de façon suffisante, la grammaire latine selon les livres de Priscien. D'après les textes on peut supposer qu'il a, des sciences, la connaissance exigée par Bacon de tout interprète, qu'il est un contemporain de Robert de Lincoln et d'Adam de Marisco. Il y a certes aussi quelques raisons d'identifier ce théologien et cet exégète avec Pierre de Maricourt, d'estimer que celui-ci connut les langues comme les sciences, qu'il travailla à constituer et à expliquer les Livres saints, comme à découvrir les secrets de la nature et à construire des œuvres merveilleuses. Mais il faudrait des argumens positifs pour établir solidement que maître Pierre fut théologien et exégète. Il nous suffit de savoir que Roger Bacon a eu deux maîtres qui lui furent d'un grand secours, l'un pour la recherche scientifique, l'autre pour l'étude des langues, pour la critique et l'exégèse sacrées. Les a-t-il grandis l'un et l'autre, a-t-il voulu tracer deux figures idéales, et en imposer l'imitation à lui-même et à tous? Cela n'est pas impossible, mais il est incontestable qu'il a cherché à réaliser, autant qu'il l'a pu, l'idéal ainsi esquissé et présenté.

III

Roger Bacon n'a épargné ni l'argent, ni les peines pour se procurer les œuvres des maîtres qui l'ont précédé et pour les avoir correctes. Il sait l'hébreu et il propose, aux versions de l'Ancien Testament, des corrections qui laissent supposer la possession du texte. Mais il ne semble pas qu'il ait eu une connaissance spéciale de la littérature rabbinique, du Talmud qui provoqua, en présence de Blanche de Castille, les discussions célèbres et si funestes pour la communauté juive. On ne saurait dire, d'après les textes actuellement connus, s'il lut Ibn Gebirol et Maimonide, familiers à Guillaume d'Auvergne et à saint Thomas, dans les originaux ou dans les traductions.

Par ses œuvres, surtout par la grammaire grecque, nous

savons qu'il connut le grec comme il connut l'hébreu. Vers la fin de sa vie, il eut peut-être le texte grec du Nouveau Testament, comme tendent à le prouver l'insistance qu'il met à demander la correction de l'exemplaire latin, l'éloge enthousiaste de l'exégète capable de mener à bonne fin cette œuvre urgente et difficile, les recommandations relatives aux Grecs schismatiques qui ont pu altérer le texte ou qui n'ont pas su le garder pur. En relevant les mentions que Roger Bacon en fait dans ses divers ouvrages, on verrait qu'il eut, en versions latines tout au moins, des docteurs et des Pères, Origène, Eusèbe, le Pseudo-Denys l'Aréopagite, Jean Damascène, des savans et des écrivains comme Archimède, Hipparque, Ptolémée, Euclide, Théodosius, Hippocrate, Galien, Dioscoride, Flavius Josèphe. Mais on ne saurait ni dresser un catalogue exact des traités dont il disposait, ni séparer ce qu'il leur doit de ce qu'il doit aux Arabes, ni indiquer quels textes grecs il put se procurer. Toutefois, la façon dont il juge les traducteurs qui ignorent les langues et les sciences, Gérard de Crémone, Hermann l'Allemand, Michel Scot, Alfred l'Anglais, Guillaume de Moerbeke, l'auxiliaire de saint Thomas, la sévérité de plus en plus grande avec laquelle il apprécie leur œuvre, nous inclinent à croire qu'il a pu, par une comparaison au moins partielle avec le texte original, voir de mieux en mieux ce qui manquait à leur œuvre.

Nous pouvons dire avec un peu plus de précision quelle est la position de Roger Bacon par rapport à Aristote et aux doctrines plotiniennes. Il connaît tout l'*Organon* et le complète par une logique plus extensive, applicable aux matières que ne régit pas celle où la démonstration domine, et qui est, en plus d'un point, analogue à ce que M. Ribot appelle la *Logique des sentimens*. De l'Aristote authentique, dont il lit et commente, à Paris ou à Oxford, la Physique et la Métaphysique, il a l'œuvre à peu près complète, sauf la Politique. L'Aristote apocryphe, tout plotinien et même chrétien, il en possède les traités les plus caractéristiques, le *Livre des Causes*, dont la doctrine vient de *l'Élévation théologique* de Proclus, les *Impressions célestes*, qu'au témoignage d'Averroès, Roger Bacon dit le plus important des ouvrages des anciens, le *Secret des Secrets*, qu'il étudie et commente avec les étudians de Paris ou d'Oxford et qui est plus propre qu'aucun autre à nous expliquer comment Aristote fut

considéré comme un auxiliaire chez les chrétiens d'Occident, et comment, avec l'autorisation expresse ou tacite des Papes, Albert et Thomas d'Aquin travaillèrent à le rendre complètement orthodoxe. Les commentaires inédits que Roger Bacon a laissés d'Aristote, les jugemens qu'il a portés sur ses traducteurs dénotent une vive admiration pour le maître dont le XIII[e] siècle devait faire si grand cas. De nombreux passages en donnent l'expression exacte. « La sagesse, dit-il souvent, a été donnée quatre fois aux hommes, deux fois sous une forme complète, la vérité religieuse marchant de pair avec la vérité philosophique, aux Patriarches et à Salomon, deux fois sous une forme incomplète, parce que la vérité religieuse y fait défaut, à Aristote et à Avicenne. » On peut donc compléter Aristote, il n'y a chez lui, non plus que chez tous ceux qui ont reçu la révélation divine, ni choses fausses, ni choses contredites par l'expérience. Si on en rencontre de telles dans son œuvre, c'est qu'on l'a mal traduit, mal commenté, ou que l'on n'a pas usé avec lui d'une interprétation pieuse. Roger Bacon, qui utilise de plus en plus l'expérience, relève de plus en plus de choses fausses dans les traductions et en vient à dire, avec Robert de Lincoln, qu'il vaudrait mieux brûler l'Aristote dont font usage les chrétiens d'Occident et se tourner vers d'autres auteurs ou recourir à d'autres voies pour trouver la vérité. Et ce qui le porte peut-être encore à parler ainsi, c'est qu'Albert et Thomas d'Aquin reproduisent, sans les contrôler par l'expérience, toutes les assertions des traducteurs.

Les œuvres imprimées de Roger Bacon ne mentionnent pas le nom de Plotin, que Thomas d'Aquin cite comme le grand interprète d'Aristote. Les doctrines de l'école d'Alexandrie lui viennent par le Pseudo-Aristote et le Pseudo-Denys l'Aréopagite, par Macrobe, saint Augustin et Chalcidius, par Boèce et Cassiodore, par tous les Arabes, par les Juifs, peut-être encore par certains commentateurs que n'ont pas ignorés ses contemporains.

Il y aurait un substantiel article à écrire sur l'influence des Arabes, que Roger Bacon a presque tous utilisés depuis Avicenne, le prince et le chef des philosophes, jusqu'à Averroès dont il adopte les Commentaires et dont il combat, comme Albert le Grand et Thomas d'Aquin, la théorie sur l'intellect agent, telle au moins que la comprennent certains de ses inter-

prêtes latins. Les Arabes lui apprennent la culture des mathématiques, la pratique de l'observation et de l'expérience; ils lui font constater aussi l'exactitude de la théorie sur le progrès intellectuel. Mais si Roger Bacon s'approprie la science et la philosophie des Arabes comme celles des Grecs, s'il recommande toujours de recourir aux sources, nous ne savons pas ce qu'il apprit dans les traductions et ce qui lui fut connu par les originaux; nous ignorons en quelle mesure il réussit dans ses recherches constantes et passionnées de toutes les œuvres du passé.

Les auteurs latins, Roger Bacon n'a garde de les dédaigner. Surtout il vante Sénèque, le Sénèque que nous tenons pour authentique et le Sénèque dont on raconta si longtemps la conversion en admirant sa correspondance avec saint Paul. Il a cherché ses ouvrages dès sa jeunesse. Il n'en a qu'une faible partie quand il écrit l'*Opus majus*, il les possède presque tous quand il compose l'*Opus tertium*. Encore une fois, comment le Franciscain qui a fait vœu de pauvreté, qui n'a pas d'argent, qui est presque traité en suspect et en prisonnier, peut-il continuer à chercher des livres, à se les procurer, comme à se procurer l'argent nécessaire pour la préparation de ses envois à Clément IV et la fabrication des miroirs ardens? C'est ce que nous ignorons et ce que nous apprendront peut-être les écrits encore inédits.

A Sénèque, Roger Bacon doit manifestement une justification de l'amour qu'il éprouve, comme les Arabes, comme Pierre de Maricourt, pour l'observation et pour l'expérience, la théorie du progrès dans l'ordre de la connaissance et bon nombre de règles morales pour la vie pratique, peut-être enfin la forme de son style aux phrases courtes et peu inversées.

Ainsi les maîtres du passé continuent l'œuvre des maîtres d'Oxford et des maîtres du continent. Ceux qui agissent sur lui le plus fortement, ce sont l'Aristote authentique et l'Aristote apocryphe, les savans et les philosophes arabes, surtout Avicenne, Averroès et Alhazen, Sénèque dont on ne peut, semble-t-il, exagérer l'importance et enfin Plotin, dont les doctrines, transmises par des intermédiaires si nombreux et si divers, expliquent ses tendances mystiques et sa direction métaphysique.

IV

On a pu dire que Roger Bacon juge avec sévérité la plupart des maîtres dont il a reçu l'enseignement. Nous ne trouvons pas, dit-il, dès notre jeunesse les maîtres utiles et ainsi nous languissons toute notre vie et savons peu de choses. Au lieu d'instruire d'abord les enfans dans la loi de Dieu, on les instruit dans les fables et les insanités d'Ovide et des autres poètes où sont proposées toutes les erreurs dans la foi et dans les mœurs. Car ils y apprennent qu'il y a une multitude de Dieux, hommes, étoiles et autres créatures, ils y rencontrent des erreurs infinies sur la vie future des bons et des méchans, toutes les superstitions au lieu de la religion, et toutes les corruptions qui leur font concevoir dès la jeunesse de mauvaises mœurs, qu'ils accroissent par la suite. Les maîtres de l'adolescence ne sont pas mieux traités que ceux de l'enfance : la difficulté ne vient pas, dit-il, des langues et des sciences, mais des maîtres qui ne savent pas enseigner ou des disciples qui ne sont pas diligens et qui désespèrent. Les maîtres de mathématiques ont la méthode la plus détestable et ils transmettent une infinité de choses superflues, ce qui fait que leurs disciples se dispensent d'étudier celles qui seraient nécessaires. Les docteurs modernes négligent les connaissances les plus indispensables, les six grandes sciences naturelles, les quatre parties de la morale qui sont les plus dignes d'être étudiées, les langues dans lesquelles nous a été transmise la sagesse divine et humaine.

On croirait entendre un de nos contemporains « se plaignant avec amertume du régime auquel il a été soumis pendant ses années de collège. » En réalité, Roger Bacon est comme les meilleurs de ceux qui ont continué à travailler après avoir dépassé l'âge où l'on est simple étudiant. Chaque jour ils apprennent des choses nouvelles qui leur paraissent valoir infiniment plus que celles qui leur ont été enseignées dans les écoles, ils voient se poser des questions dont ils n'avaient pas soupçonné l'importance et ils s'aperçoivent que ce qu'ils ignorent est bien plus considérable que ce qu'ils savent. Et ils regrettent amèrement que leurs maîtres, du temps où ils étaient jeunes, ne les aient pas mis en possession de connaissances plus étendues, plus amples, plus réellement utiles. Non pas qu'ils

eussent voulu se dispenser de travailler pendant leur âge mûr au développement de leur intelligence, mais parce qu'ils auraient eu des chances de savoir plus et mieux, d'aller plus avant dans la découverte de la vérité. Ainsi Roger Bacon déclarera à la fin de sa vie que toute la sagesse brille dans le *Studium* ou l'École, en même temps qu'il trouvera mauvais ou insuffisans tous les maîtres. C'est qu'en réalité il voudrait l'y mettre, épargner à ses successeurs la peine qu'il s'est donnée, et rendre leur travail plus facile et plus profitable.

Mais ce qu'il est devenu, il le doit surtout à lui-même et aux recherches qu'il a su mener à bonne fin. Il a travaillé toute sa vie. Depuis quarante ans, écrit-il en 1267, que j'ai appris l'alphabet, j'ai toujours été plein de zèle pour l'étude, et j'ai toujours été dans un *Studium*, sauf pendant deux années où je me suis reposé afin de mieux travailler. En fait, il semble bien n'avoir jamais abandonné le travail personnel. Et pour lui la tâche de celui qui veut ainsi s'instruire est considérable. D'abord il doit se mettre en relations avec tous ceux qui peuvent contribuer à sa formation : Roger Bacon n'y a pas manqué. Puis il faut la lecture et l'intelligence des textes où est exposée la sagesse.

Donc il faut posséder tous ces textes qui supposent une révélation divine, faite à des époques déterminées, sous une forme complète ou incomplète. Il est nécessaire par conséquent de les chercher jusqu'à ce qu'on les ait rencontrés, en tous les pays et chez tous les hommes où l'on a quelque chance de les trouver. Pour réussir complètement dans cette recherche, il faudrait beaucoup d'argent, il faudrait en outre l'aide des seigneurs, des rois et surtout du Souverain Pontife, qu'il demande et qu'il ne semble pas avoir obtenue. L'argent lui a souvent fait défaut et il constate, avec un retour sur lui-même, qui n'est pas sans amertume, que maître Albert, à qui l'argent n'a pas manqué, a pu réunir beaucoup de textes utiles dans la mer infinie des auteurs.

En second lieu, il faut connaître les langues dans lesquelles ces ouvrages ont été composés, ce qui suppose la connaissance de l'alphabet, celle du vocabulaire, celle de la grammaire ; il faut savoir les traduire, les parler, les écrire, comme sa langue maternelle, si l'on veut en tirer toute l'utilité qu'en comporte l'étude. Il faut donc entrer en relations avec ceux qui les parlent

et qui n'en ignorent pas les règles ; il faut enfin des livres, des grammaires et des vocabulaires.

Pour avoir l'intelligence des textes, qui fut donnée par Dieu à leurs auteurs, il faut recevoir et donner l'enseignement. Or le maître idéal doit savoir les sciences dont il veut transmettre la connaissance, les langues dans lesquelles elles sont exposées, et celle dans laquelle il les expose. Il doit ainsi se rapprocher du maître suprême, de Dieu qui a enseigné, à ceux qui l'ont possédée d'abord, la sagesse divine et humaine. Jugés de ce point de vue, la plupart des maîtres ne pouvaient donner à Roger Bacon une satisfaction complète : seul Pierre de Maricourt, qui continue d'ailleurs ses recherches et semble en instituer incessamment de nouvelles, n'est l'objet d'aucune de ces restrictions auxquelles n'échappe pas même Robert de Lincoln. D'autant plus que Roger Bacon se montre fort difficile sur la méthode à suivre dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé. C'est surtout par la façon dont on explique, dont on expose, dont on répond aux questions, par la clarté et la netteté du manuel ou du résumé, par la puissance de la parole, qu'un maître habile arrive rapidement à enseigner ce qu'il sait à un élève diligent et attentif. Et il y a des règles pour le travail personnel de l'élève comme pour celui du maître : il faut qu'il écarte, par lui-même, toutes les causes d'erreur, qu'il évite le péché et poursuive la pureté morale, qu'il obtienne ainsi la grâce divine, qu'il soit studieux, qu'il apporte la plus grande attention et la plus grande docilité aux leçons qu'il reçoit, qu'il interroge le maître quand il ne l'a pas compris, avant qu'il essaie lui-même, en enseignant aux autres, de savoir comment il s'est rendu compte des choses; il faut enfin qu'il s'exerce à développer les principes qu'il a puisés dans les leçons orales et écrites par des applications multiples et diverses.

En dernier lieu, il convient de faire appel à l'expérience et à l'observation pour vérifier la valeur des assertions émises par les maîtres du passé et par ceux du présent, comme pour augmenter les connaissances déjà acquises, — à l'expérience externe par les sens et les instrumens, comme à l'expérience par illumination intérieure.

Or Roger Bacon a toujours, même étant chez les Franciscains, recherché les livres. Les langues, il les a étudiées pendant toute sa vie ; il a laissé un fragment de grammaire hébraïque

que Hirsch, en le publiant, a considéré comme une ébauche des observations grammaticales incorporées à la troisième partie de l'*Opus majus*, peut-être une grammaire hébraïque à laquelle il aurait donné une forme complète. Roger Bacon recommande plus encore le grec, comme il convient à un chrétien, que l'hébreu. Sa Grammaire grecque, publiée par Nolan en 1902, se présente sous deux formes; le manuscrit d'Oxford, en plus de 200 pages, devait être une grammaire élémentaire, celui de Cambridge est peut-être l'ébauche d'une grammaire plus complète. En outre, Roger Bacon a exprimé l'intention de composer un dictionnaire grec pour les étudians et Nolan n'est pas éloigné de penser que celui du manuscrit d'Arundel au College of Arms de Londres a été écrit par lui.

Toujours Bacon place l'arabe parmi les langues que les Latins ne doivent pas ignorer. S'il met au premier plan, en s'adressant au Pape, les langues dans lesquelles sont écrits les livres saints des chrétiens, il n'oublie pas que la philosophie fut donnée par Dieu à Avicenne comme à Aristote, qu'Averroès a corrigé Avicenne comme celui-ci a corrigé ses devanciers; que c'est aux Arabes qu'on doit le plus, après les Grecs, dans les sciences qu'il estime essentielles, les mathématiques, l'optique, l'astronomie, l'alchimie, la science expérimentale; qu'il faut connaître la langue des Musulmans comme celle de tous les Infidèles pour les convertir ou agir sur eux avec quelque efficacité; qu'il y a des Arabes soumis à l'Église, obligée de les régir et de leur transmettre des ordres.

Enfin Roger Bacon recommande expressément l'étude du chaldéen, comme celle de l'hébreu et de l'arabe.

Les langues dont il préconise ainsi la culture, Roger Bacon montre les moyens par lesquels on peut les apprendre. Partout il y a des Hébreux dont la langue est, en substance, la même que l'arabe et le chaldéen, qui, par conséquent, peuvent nous faire atteindre le premier degré de connaissance, nous apprendre l'alphabet, puis la lecture et le sens des mots dont les Latins usent en exposant leur langue, leur philosophie et leur théologie. Il y a à Paris, en France et dans d'autres régions, des hommes capables de nous conduire au même résultat. S'il y a peu de Latins qui connaissent la grammaire, comme il y en a fort peu parmi les Hébreux et les Grecs eux-mêmes, beaucoup de Latins savent parler le grec, l'arabe et l'hébreu. En outre, des philosophes infi-

dèles, arabes, hébreux et grecs, habitent parmi les chrétiens, en Espagne, en Égypte, en Orient et dans bien d'autres régions. Pour le grec, on peut l'étudier dans n'importe quelle partie de l'empire byzantin, devenu latin depuis 1204, mais surtout en Italie, dans la Grande-Grèce d'autrefois : le clergé et le peuple sont purement grecs, en Calabre, en Apulie, en Sicile et ailleurs. Il est d'autant plus facile d'atteindre le degré inférieur de connaissance que Roger Bacon se fait fort d'enseigner en trois jours ce qui est nécessaire, en hébreu et en grec, pour lire et comprendre ce que disent les saints et les sages antiques dans l'exposition du texte sacré. De ce degré, on peut aisément, si l'on est diligent et soigneux, arriver au moins au second, être assez versé dans la connaissance de la langue pour traduire en latin les œuvres que nous avons en chacune d'elles. Quant au plus élevé, qui consiste à être capable d'enseigner, de prêcher, de traiter n'importe quel sujet, en un mot, de savoir une langue étrangère comme sa langue maternelle, c'est en lui qu'est toute la difficulté. Mais elle n'est pas insurmontable quand on a appris la grammaire et qu'on se met en relations avec ceux qui savent parler la langue.

Roger Bacon a des aptitudes, primitives ou acquises, pour les langues : « Je suis certain, écrit-il en 1267, que, dans une langue quelconque, dont l'étude me serait proposée à moi et à Jean, — le jeune homme dont il fait pourtant un grand éloge, — j'apprendrais plus en un jour que lui en une semaine. » Il croit même qu'il y a des aptitudes analogues chez beaucoup d'autres hommes qui arriveraient, s'ils étaient attentifs et diligens dans leur jeunesse, à saisir et à traduire en latin les ouvrages hébreux, grecs, arabes et chaldéens, voire à corriger et à exposer les textes sacrés. Qu'il soit arrivé à comprendre et à être capable de rendre en latin les textes de cette nature, il le dit expressément dans le *Compendium* de 1272 : « Pour avoir la sagesse pure, il faut la puiser à sa source hébraïque, grecque, arabe. Ceux qui ne la regardent pas dans les langues où elle a été primitivement constituée, n'ont jamais pu en contempler la dignité dans sa forme, dans sa figure et dans sa beauté. O combien est agréable le goût de la sagesse à ceux qui l'ont bue pleinement à sa source première ! Ceux qui n'en ont pas fait l'expérience n'en sentent pas plus le charme qu'un homme paralysé du goût ne sent la saveur des alimens ou que

le sourd de naissance ne sent le plaisir de l'harmonie. Bien plus, ils ne déplorent même pas le dommage qu'ils en éprouvent, alors qu'il est infini. »

A-t-il atteint le degré le plus élevé de connaissance? eût-il été capable d'écrire, d'enseigner, de prêcher, de discourir dans ces langues comme dans sa langue maternelle ? Comme il s'est trouvé en contact avec des Latins qui parlaient grec, hébreu, arabe, avec des Hébreux et des Grecs, peut-être même avec des Arabes, il est vraisemblable qu'il a continué sans cesse l'étude commencée de bonne heure. Par les questions relatives à la prononciation ou à la prosodie qu'il soulève pour l'hébreu et pour le grec, par la manière dont il s'exprime sur le compte d'Hébreux lettrés et de Grecs ou même de Latins instruits et avec lesquels il semble s'être entretenu, on peut affirmer qu'il a obtenu des résultats dont la valeur s'est sans cesse accrue; on ne saurait dire, d'une façon précise, jusqu'où il a pu aller dans cette direction.

Mais il est certain qu'il a procédé, en matière d'exégèse, comme font les plus sages des modernes. Il veut qu'on cherche les textes grecs et hébraïques, qu'on se défie des exemplaires tronqués ou falsifiés, sciemment ou non, qui pourraient être fournis par les Grecs et par les Hébreux. Il veut qu'on s'attache à les rendre aussi corrects qu'on le pourra, qu'on y joigne les exemplaires anciens des versions latines, où l'on rencontre moins de lacunes ou d'erreurs. Et les nombreuses corrections qu'il a proposées pour l'Ancien Testament et qui sont pour la plupart acceptées aujourd'hui par les exégètes les plus prudens et les plus accrédités, prouvent que l'œuvre dirigée par lui eût rendu inutiles bien des travaux dont on fait honneur à la Renaissance ou aux temps modernes.

L'étude des langues ainsi comprise eût aussi conduit à une histoire comparée des religions que Roger Bacon esquisse pour donner, d'ailleurs, au christianisme la supériorité qu'il mérite, selon lui, autant par sa morale et sa philosophie que par ses dogmes.

De même elle conduisait à la philologie comparée. Roger Bacon rapproche l'hébreu, l'arabe et le chaldéen, comme il rapproche les idiomes de la langue française, variés chez les habitans de la Picardie, de la Normandie, de la Bourgogne, de l'Ile-de-France et de bien d'autres régions, comme il rapproche

les grammaires et les vocabulaires du latin, du grec, de l'hébreu et de l'arabe. Les comparaisons ne sont pas toujours heureuses, mais le principe est posé, et la voie se trouve ouverte pour les recherches ultérieures.

Enfin Roger Bacon a l'idée d'une grammaire générale ou universelle, la grammaire étant pour lui la même en substance dans toutes les langues et les différences étant accidentelles. Elle chercherait l'origine du langage, elle étudierait les signes par rapport à la pensée, signes naturels, joints aux choses ou les rappelant par ressemblance, et signes d'invention humaine, involontaires ou conventionnels. Par l'examen de l'équivoque et de l'analogie, elle montrerait que le mot ne peut être attribué à des sujets divers, quand on lui donne toujours le même sens, qu'il n'est pas légitime de conclure de l'identité de l'un à celle de l'autre, qu'il faut définir les mots avec grand soin, puisqu'ils changent d'acception et prêtent à l'ambiguïté.

Avec la même ardeur, Roger Bacon s'assimile les connaissances qu'ont laissées ses prédécesseurs et qu'ont acquises ses contemporains. D'abord, semble-t-il, la logique exposée dans l'*Organon*, et aussi la logique du vraisemblable qu'il cherche chez les Latins, chez Aristote et ses continuateurs arabes. Puis la morale, qu'il puise à toutes les sources, surtout chez Sénèque et Aristote, la métaphysique qu'il reprend chez tous les penseurs dont dispose le XIIIe siècle, la psychologie qui est augustinienne et plotinienne, la théologie qu'il va chercher chez les Pères et avant tout dans les livres saints, le droit canon qu'il rattache à la théologie et qu'il ne veut à aucun prix remplacer par le droit civil. Enfin il procède de même pour les sciences auxquelles il attache une importance toute spéciale, pour les mathématiques, arithmétique, géométrie, algèbre, astronomie, qu'il veut mettre à la base des sciences physiques, pour la physiologie des plantes et des animaux, pour l'alchimie, pour l'optique et pour la propagation de la force. On n'a pu encore séparer exactement ce qui lui vient de ses prédécesseurs, de ses contemporains et ce qui lui appartient en propre. Cependant on a relevé déjà la place qu'il donne à la morale des philosophes, dont l'objet est le même que celui de la théologie, et qu'il propose comme un modèle aux chrétiens du XIIIe siècle. Elle a ses racines dans la métaphysique, qui ressemble beaucoup à la théologie, mais relève essentiellement de la raison.

En astronomie, on a noté la critique du système de Ptolémée, l'explication de la voie lactée, formée par un nombre infini de très petites étoiles, celle des étoiles filantes, la connaissance de la scintillation et des réfractions astronomiques, les applications que Roger Bacon en fait à la chronologie qui, par elle seule, peut être ramenée à l'unité, au calendrier dont il propose la réforme avec des argumens repris plus tard par Paul de Middlebourg et Copernic, qui en décideront la réalisation en 1582 sous Grégoire XIII, enfin à la géographie qui devrait mesurer la terre, déterminer la position des villes et des contrées, en prenant un point commun pour l'origine des longitudes, consulter non seulement les auteurs anciens, mais encore les voyageurs, comme Guillaume de Rubruquis et Jean de Plano Carpini. Aussi Hackluit a inséré le traité de la nature des lieux dans la *Bibliothèque des voyages*. Humboldt a pensé que l'*Image du Monde*, de Pierre d'Ailly, a exercé sur la découverte de l'Amérique une influence plus grande que la lettre de Toscanelli, et Bridges a montré que Pierre d'Ailly, parlant de la terre habitable, a, sans le citer, reproduit littéralement Roger Bacon.

Dans la physique appuyée sur les mathématiques, il établit que l'air a une densité différente de celle des sphères célestes, parce qu'il y a une réfraction des rayons des astres; il veut expliquer par la géométrie et mesurer d'avance le soulèvement des flots, dû à l'influence des rayons lunaires; il donne de l'arc-en-ciel une explication qu'il tire des mathématiques et de l'expérience. En botanique, il a des vues justes sur les sexes; en physiologie, il regarde le cerveau comme l'origine des nerfs; il voudrait qu'on vît dans les monstres des effets des lois naturelles. En alchimie, on lui attribue de nombreuses découvertes dont il n'est pas prouvé qu'il soit l'auteur. Par l'alchimie spéculative, il entend qu'on cherche les combinaisons des élémens et des corps inanimés, des corps simples, des liquides simples et composés, des pierres communes, des pierres précieuses, des marbres, de l'or, des autres métaux, des soufres, des sels, des teintures, du bleu, du minium, des couleurs, des huiles combustibles, la composition des corps animés, végétaux et animaux, qui résultent des mêmes combinaisons d'élémens et d'humeurs.

En optique, Roger Bacon, a-t-on dit, fait autorité jusqu'au temps de Képler. Il est supérieur à Witelo que Képler a com-

menté et qui copie Alhazen sans le nommer : il expose la théorie psycho-physiologique de la vision, celle de la vision en ligne droite, celle de la réfraction et de la réflexion et il fut sur le point de découvrir les propriétés des lentilles.

Il construit, après Pierre de Maricourt et avec des dépenses qui vont sans cesse en diminuant, des miroirs comburans qui rappellent les inventions merveilleuses d'Archimède, que Buffon reproduira au XVIII[e] siècle. En traitant de la multiplication des espèces, il a entrevu, selon Bridges, bon nombre des affirmations relatives à la doctrine moderne de la propagation de la force.

Mais ce qui importe bien plus que les découvertes particulières, c'est que Roger Bacon a donné à l'expérience une importance et une portée qu'elle n'avait jamais eues chez ses prédécesseurs. S'il admet trois sources de connaissance, l'autorité ou le témoignage, le raisonnement et l'expérience, les deux premières ne valent pour lui qu'en fonction de l'expérience. Celle-ci est double : l'expérience humaine et philosophique par les sens, par les instrumens, par les témoignages, l'expérience par illumination intérieure. La première a trois prérogatives : elle examine les conclusions auxquelles arrivent les sciences et leur fournit une certitude; elle donne des résultats entièrement nouveaux qui prennent place dans les autres sciences et n'auraient pas été acquis sans elle; enfin elle crée de nouvelles divisions dans la science, s'applique, par la connaissance du présent, à celle du passé et de l'avenir, produisant ces œuvres merveilleuses que célèbre Roger Bacon et dont le monde moderne a vu la réalisation.

Par l'expérience, ainsi entendue et rendue plus puissante encore par la préparation d'auxiliaires qui puissent partout et en tout temps observer les phénomènes naturels, on arrive à un triple résultat. On pourra déterminer la valeur exacte des données que fournissent les témoignages d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, la valeur des assertions que nous trouvons dans les auteurs grecs, latins ou arabes relativement aux choses qui en dernière analyse relèvent de l'expérience. C'est ce que fait parfois Roger Bacon, mais c'est à coup sûr ce qui demandera un travail considérable et les efforts de nombreuses générations d'observateurs. De même on vérifiera, par l'expérience, les majeures, les mineures, les conclusions de tous

les raisonnemens auxquels elles peuvent s'appliquer. Enfin on arrivera ainsi à augmenter, dans tous les domaines, les connaissances transmises par nos prédécesseurs.

Mais l'expérience, humaine et philosophique, est insuffisante et incomplète, parce qu'elle ne donne pas la certitude absolue pour les corps, parce qu'elle n'atteint aucune des choses spirituelles. Il faut y joindre l'expérience par illumination intérieure, qui n'est autre que l'inspiration ou la révélation divine. De même que le soleil nous fait voir les objets sensibles en les éclairant de sa lumière, Dieu éclaire les principes, les vérités éternelles et les êtres spirituels de manière que nous puissions en avoir la connaissance. C'est ainsi qu'il a révélé la sagesse, sous sa forme complète, aux patriarches et aux prophètes; c'est ainsi qu'il l'a révélée, sous sa forme philosophique, à Aristote et à Avicenne, qu'il la révèle encore, en tout ou en partie, mais en raison même de leur mérite, à ceux qui ont déjà travaillé à développer en eux l'intelligence et la volonté, à posséder ainsi plus de vérité et de moralité. Le maître idéal, qui sait tout, devient, en définitive, le maître intérieur qu'il faut se rendre capable d'écouter, après qu'on a interrogé la nature. Et Bacon dira volontiers que l'expérience seule peut nous faire saisir la vérité, entendant par là les lois et les faits que nous apprenons à connaître en écoutant et en interrogeant le monde sensible, mais aussi les causes, les principes et les êtres dont le maître intérieur nous révèle l'existence et la nature.

∴

L'œuvre accomplie par les contemporains de Roger Bacon, ceux-là mêmes qu'il a durement traités, Alexandre de Halès, Albert de Bollstädt, Thomas d'Aquin a été considérable. D'un point de vue chrétien, ils ont fort habilement utilisé une bonne partie de ce que leur avaient laissé les Latins, les Grecs et les Byzantins, les Arabes et les Juifs. Par eux, le XIII[e] siècle a été grand dans l'histoire du catholicisme. C'est de la synthèse thomiste qu'il s'est réclamé aux époques de lutte doctrinale, au temps de Luther et de Calvin pour la théologie, au temps de Léon XIII pour la philosophie. Par Roger Bacon, le XIII[e] siècle est grand dans l'histoire du christianisme et dans l'histoire générale de la civilisation. Il ne fut pleinement satisfait ni par

les maîtres du passé, ni par ceux qu'il put voir et écouter. Les connaissances qu'ils lui donnaient, il voulut les puiser à leur source dans la langue même où ils les avaient exposées, les contrôler et les augmenter par l'expérience interne et externe. Si la Renaissance et la Réforme s'appliquèrent à étudier les langues sacrées et profanes, si le XVIe et surtout le XVIIe siècle entreprirent de vérifier par l'observation toutes les assertions de leurs prédécesseurs, si les modernes doivent surtout à l'expérimentation et au calcul la connaissance exacte et précise de la nature, si Spinoza, Richard Simon et leurs successeurs ont voulu faire de l'exégèse biblique une véritable science, si des philosophes demandent aujourd'hui à l'intuition ou à l'expérience intérieure une métaphysique qui maintienne l'accord entre la science, la religion et la philosophie, nous savons bien que Roger Bacon n'a pas réussi à réaliser tout ce que nous devons aux uns et aux autres, mais nous sommes persuadés aussi qu'il a vu combien il serait avantageux de le faire et comment on pouvait y travailler utilement. Nul ne saurait mieux, du XIIIe siècle à nos jours, donner l'idée de cette humanité si souvent comparée à un homme qui vieillit toujours en apprenant sans cesse; nul ne montre mieux ce que le travail personnel réussit à faire d'un esprit supérieurement doué qui ne néglige aucune des sources d'information propres à alimenter sa recherche et sa réflexion.

François Picavet.

REVUE LITTÉRAIRE

L'ÉLÉGANCE, EN LITTÉRATURE

Une dame un peu rêveuse disait à un homme de lettres : « On ne devrait jamais voir les auteurs ! » L'homme de lettres fut, je crois, extrêmement flatté, pour son œuvre ; non, pour lui. Et c'est une question de savoir si l'on ressemble à ses livres. Mais veuillez lire (ou bien relire) les quinze ou dix-huit volumes qu'a signés M. Marcel Boulenger : vous imaginerez l'auteur comme ceci. Un garçon jeune ; et peu importe son âge : on est jeune ou vieux de naissance. Un garçon que n'accablent point la lecture et la méditation ; certes, il lit et il médite, et il écrit, voire il écrit à merveille : mais il porte gaiement son fardeau, son métier. D'ailleurs, il n'a pas la tête encombrée de métaphysique ; et, si les fumées de l'idéologie vaine l'environnaient, il soufflerait dessus. Nous allons nous le figurer mince et vigoureux, le type du jeune homme que les trouvères admiraient et se plaisaient à définir ainsi : « large d'épaules et étroit du baudrier (1). » Il y a des écrivains de cette sorte ; et les autres sont étroits d'épaules et larges du baudrier. L'antiquité nomma les uns des Attiques, les autres des Asiatiques. Et ceux-là, Joubert les avertissait : « Écrivains gras, ne méprisez pas les maigres ! » L'auteur du *Page*, de *Couplées* et de *l'Amazone blessée*, nous le voyons à Chantilly : c'est de là que naguère il a daté une série de lettres, ou essais charmans, relatifs à Giosué Carducci, poète qui inclina un front rebelle sous la main gracieuse d'une reine, et relatifs aux arbres, aux livres, à la musique, au duel et

(1) Il faut, pour que le vers y soit, — et il y est, à cette condition, — élider à la césure la dernière syllabe d'*épaules*, malgré l'*s* et, selon l'ancien usage, compter *baudrier* (comme *destrier*, etc.), pour deux syllabes seulement.

aux chevaux. Sur les chevaux il a, mieux que des opinions, une science: et il vous cite Xénophon (traité de la Cavalerie), il juge les cavaliers de Saumur; cavalier lui-même, il examine les frises du Parthénon de manière à conclure: « On peut imaginer, sans trop de chances d'erreur, le cavalier antique comme un lad athlétique monté à cru sur un gros cob, » paroles un peu mystérieuses pour un lecteur casanier. Quant a l'escrime, elle l'amuse; et il trouve au duel un air de galanterie. Conjecturons que le séjour de Chantilly l'enchante pour la beauté de la forêt, pour la noblesse fine du château, pour les souvenirs de l'histoire, pour Gérard de Nerval et Sylvie, et pour la promenade et les sports, et pour les lévriers qu'on mène courir sur la pelouse, et pour les chasses, les chevaux, les jockeys et les lads, et pour les snobs, si drôles à regarder et à peindre. Nous lui prêtons une causerie nette, rapide, un peu ornée comme le style de ses romans; il préfère certainement les petits faits aux longs propos : si le discours de l'interlocuteur s'embrouille, lui se tait. Il a beaucoup d'esprit; et, plutôt que de le montrer, il le cacherait: mais il le laisse voir. Il n'est pas trop sentimental; apparemment, il ne l'est pas du tout; il est aimable : il a cette bien rare politesse qui ne vous éconduit pas. Nous lui voulons, dans les manières et le costume aussi, une parfaite élégance. Mais prenons garde : qu'est-ce que l'élégance? Un jour (c'est lui qui le raconte), trois fats se querellaient, à Londres, vers 1810 : quel gentilhomme était, l'après-midi, le mieux vêtu au club? Ils décidèrent de s'en remettre à George Bryan Brummel, qui daigna les écouter. Sir Henry Mildmay, pour ses bottes à revers roses ? ou Pierrepoint, à cause de son gilet? ou bien lord Alvanley? Lord Alvanley, pourquoi ? L'on ne sut pas décrire son vêtement. Et George Bryan Brummel : « Messieurs, je déclare lord Alvanley vainqueur dans ce tournoi. Si Mildmay et Pierrepoint avaient été vraiment ce qu'on appelle habillés, vous n'eussiez remarqué ni les bottes de l'un, ni le gilet de l'autre. » Il en va de même pour le style, ajoute M. Marcel Boulenger ; pour le style et toute élégance.

M. Marcel Boulenger vient de donner *Le Fourbe*, roman (1). D'abord, il a écrit *Nos élégances*, puis une *Introduction à la vie comme-il-faut* et même un *Cours de Vie parisienne*. Ce sont de précieux livrets, tout pleins de bons préceptes et, en outre, de moquerie. L'on nous enseigne mille petites choses importantes, l'art de nous habiller, les règles d'une jolie conversation; touchant la vénerie, les sports

(1) Librairie Ollendorff.

d'hiver, le polo, le golf, on nous prie de ne pas commettre les plus fâcheuses peccadilles. Quand et comment faut-il porter les gants, on nous le dit : sans le pardessus et en simple veston, jamais! D'ailleurs, je ne songe pas à résumer cet évangile méticuleux; mais j'en approuve la sagesse, avec une ingénuité confiante. Et j'en aime le ton, qui est celui de la plaisanterie, et dogmatique cependant. Notre conseiller badine, afin de nous séduire; et il commande, non sans rigueur. Les Grecs avaient un seul mot pour dire « persuader » et « ordonner; » en somme, ils n'espéraient que de la persuasion l'obéissance : telle était leur ingénieuse courtoisie. Et ainsi procède M. Marcel Boulenger : il sait nous prendre ; puis, quand il nous a pris, il nous conduit à son gré. Si nous lui semblons un peu incertains, distraits et mols, il a recours au stratagème ancien, nous présente un ilote ivre et nous rend les mauvaises façons bien ridicules et haïssables. Il est un moraliste aussi judicieux et fin dans ses directions que vif et gentiment brutal dans la satire. Un moraliste de l'élégance.

On dira : la vraie élégance se moque de l'élégance. Eh bien! oui, répond notre maître; et il n'est que d'avoir du goût. Lisons une de ses *Lettres de Chantilly* : « Nous autres Français, en quoi sommes-nous inimitables? Ah! notre qualité à nous, exquise et presque insolente, c'est une grâce native qui nous est échue, une élégance involontaire de l'esprit, moins que rien, d'ailleurs; ceci tout simplement : nous avons du goût. » Alors, tout va bien ?... Non : tout allait bien. Nous avions du goût; et l'on n'ose pas affirmer que ce soit fini ; mais notre goût, depuis quelques années, subit des tribulations périlleuses. Cela tient à maints phénomènes, tels que le progrès de la démocratie, la nouvelle répartition de la fortune, l'influence de l'étranger, le désordre national. Le goût français menace de se détériorer. Ce n'est pas encore un désastre. Mais, avant que ne s'écroule une délicate architecture, l'observateur attentif aperçoit les signes de la ruine prochaine. Holà! crie M. Marcel Boulenger ; holà! ces vilains gants, et inopportuns; holà! ces robes dérisoires; holà! ce faste grossier; holà! cette gravité de professeur allemand jusque dans la causerie d'après-dîner; holà! ce bavardage si médiocre, fade, amphigourique, prétentieux en outre; et holà! cette façon d'écrire!... Qu'est-ce que le goût? « C'est une sorte d'instinct qui nous pousse à redouter en général les excès, quels qu'ils soient, à rejeter les coquetteries de nègres ou les violences barbares, à craindre par-dessus tout la vulgarité, la bassesse, à comprendre exactement le sens du mot *ridicule*, à rechercher avec passion

la clarté... » Voilà le goût, dans le costume, la mode, l'usage le plus divers, le langage et, particulièrement, la littérature. Tout l'aspect d'un pays ou d'une société révèle un même état d'esprit, le même génie et la même folie peut-être. Une même corruption se manifeste dans nos airs, dans notre activité, dans nos livres. M. Marcel Boulenger n'a pas entrepris toute la réforme : il laisse à d'autres la critique de notre activité. Mais nos airs et nos livres, il les tarabuste. Et voyons, en littérature, son idée de l'élégance.

L'auteur de l'*Introduction à la vie comme-il-faut* nous est déjà recommandable pour avoir composé, sur *la Querelle de l'orthographe*, un juste pamphlet. Ces réformateurs et, plus ou moins érudits, chambardeurs de notre vocabulaire, philologues délirans et démagogues forcenés, primaires exaltés et politiciens qui avaient résolu de sacrifier au peuple électoral le visage des mots français, il les a bien admonestés et châtiés. Puis, sans redouter aucunement l'accusation de pédantisme, il a diagnostiqué *Les quatre maladies du style*. Honneur au maître de nos élégances : il a su que la littérature était en danger ; sur-le-champ, brave, il s'est engagé dans le franc bataillon des pédans. Quatre maladies ; il y en a d'autres. Celles qu'il y a diagnostiquées, les voici. Premièrement, « l'abus du génitif. » Un lauréat de l'Académie Goncourt écrit : « Une pelouse que bordent comme d'une chaîne de médaillons ovales des corbeilles de fleurs d'une jolie diaprure... » Ce lauréat, qui sans compter entasse tous ces génitifs, a aussi le tort de substituer à des prépositions telles que *par* ou *avec* la perpétuelle préposition *de :* manie fréquente aujourd'hui. Deuxièmement, « le néologisme. » Nos contemporains ont un entrain terrible pour inventer des mots. C'est qu'ils se dépêchent et n'attendent pas d'avoir trouvé, dans le riche trésor de notre langage, le mot dont ils auraient besoin. Vite, ils vous ont tiré du grec, ou de l'anglais, ou de leur imagination si prompte à jargonner, de soudaines syllabes. Ils ne songent pas, — et à quoi songent ces énergumènes? — qu'il faut des années, ou des siècles, pour que des syllabes deviennent des mots véritables, prennent de la réalité, commencent de vivre. Troisièmement, « la monotonie de la syntaxe » et, quatrièmement, « la veulerie dans les descriptions. » Le choix de ces quatre maladies me semble un peu arbitraire ; d'autres maladies du style contemporain ne sont-elles pas encore plus graves et inquiétantes?... La « monotonie » de la syntaxe ; mais, surtout, l'ignorance de la syntaxe. Le néologisme ; et, surtout, l'ignorance des mots et de leur signification. M. Marcel Boulenger cite un apophtegme qu'a formulé M. Michel Bréal dans sa *Sémantique :* « La

santé, pour un langage, consiste à s'éloigner sans violence de ses origines. » C'est la maxime du salut. Ni les mots ne dépendent de nous et de notre caprice; ni la syntaxe ne dépend de notre fantaisie. Élémens de notre pensée, les mots sont des êtres, et qu'on tue quand on les tourmente. Et la syntaxe est une dialectique; elle est une logique aussi : une dialectique, ô liberté! sans logique, ô absurdité!... M. Marcel Boulenger, très vaillamment, dénonce deux torts de nos écrivains: la hâte et la prétention. Ajoutons l'ignorance. Mais célébrons le défenseur énergique et avisé de la langue et du style français. Il aime les mots et il aime les phrases : honnête amour, et qui se perd; doux amour et suranné. Je compte M. Marcel Boulenger parmi les écrivains, peu nombreux, qui bientôt seront inintelligibles pour avoir pris chaque mot selon sa vraie acception et combiné les phrases selon le tour de la pensée. Passera-t-il les âges? on l'aura donc traduit en galimatias.

Il y a quelques années, M. Tristan Bernard lui écrivit, dans un journal: « Marcel Boulenger, je suis votre ami. J'aime ce que vous écrivez, vos romans et vos nouvelles, et je suis tout à fait d'accord avec vous en ce qui concerne la conservation et la préservation de l'orthographe française. Je tiens à ce qu'on laisse à nos vieux mots leurs lettres inutiles, qui sont des reliques de famille. Je professe, comme vous, une horreur instinctive pour les locutions *causer à* et *se rappeler de*. Mais, je vous en prie, ne me désavouez pas si je demande avec un groupe notable d'écrivains, plus autorisés et aussi timides que moi, à ne plus employer l'imparfait du subjonctif et à admettre une fois pour toutes que l'actuel subjonctif présent, si décent, de si bonne tenue, servira à tous les usages et remplacera l'abominable imparfait en *asse*, *isse* et en *usse*... » Et puis: « Marcel Boulenger, dites-moi que nous sommes d'accord. Je suis persuadé que, lorsque votre phrase vous conduit dans la direction d'un temps en *asse*, vous faites, comme moi, un détour pour l'éviter. Mais ces détours sont fâcheux pour la marche du style et pour la nette expression des idées. Il vaut mieux, une fois pour toutes, prendre un parti énergique et reléguer dans une panoplie l'imparfait du subjonctif. Malgré notre goût des anciennes formes, il ne nous viendra pas à l'esprit de sortir dans la rue coiffé d'un casque empanaché... » M. Tristan Bernard a tant d'esprit, de gentillesse nonchalante et il est visiblement si las de son casque lourd, quand il demande à s'en débarrasser, qu'on lui répond : Remettez-vous, monsieur Tristan Bernard; et soyez à votre aise!... On ne veut rien lui refuser. Mais on peut donner seulement ce qu'on pos-

sède : et la syntaxe n'est pas à nous. M. Marcel Boulenger répondit à M. Tristan Bernard : « Parbleu ! votre style est la grâce même : il peut se permettre d'aller tout nu. Mais nous autres, il faut bien que nous habillions un peu le nôtre, pour sortir. Or, l'imparfait du subjonctif habille, incontestablement. C'est un temps somptuaire, un temps de luxe. Il doit être imposé dans le projet Caillaux. Vive le luxe, monsieur !... Nous userons de ce subjonctif. » Bien répondu, certes. Et, pourtant, n'ai-je pas outré mes complimens tout à l'heure, quand je vantais le pédantisme de M. Marcel Boulenger ? (Car nous manquons de pédans !) M. Marcel Boulenger n'est pas un grammairien d'abord ; je ne lui accorde pas, pour sa devise, cette maxime du bonhomme Quintilien : « *Grammatices amor vitæ spatio terminetur*, puisse ton amour de la grammaire n'avoir pas d'autres bornes que celles de ton existence ! » Il se rit de la concordance des temps et n'estime l'imparfait du subjonctif, en *asse*, en *isse*, en *usse* ou autrement, que pour des motifs d'élégance. Frivolité ! il s'agit de grammaire.

L'élégance : et, avec M. Marcel Boulenger, c'est toujours là que nous revenons. Il y a, dit-il, des cravates pour Péruviens, des cravates pour camelots, des cravates pour députés qui souhaitent d'aller dans le monde, des cravates pour vieux généraux et des cravates pour dandys. Il y a autant d'imparfaits du subjonctif : celui de l'institutrice, celui de l'étranger qui apprend le français, celui du collégien, celui de Scribe, et celui de l'homme élégant. M. Marcel Boulenger n'offre à M. Tristan Bernard que celui-là. Il rédigerait peut-être ainsi une règle de sa grammaire : Ayez l'imparfait du subjonctif élégant.

Frivolité ? En quelque sorte, non. L'élégance de M. Marcel Boulenger est sérieuse ; et le modèle qu'il propose à l'écrivain, c'est La Bruyère. Je me demande s'il n'ajouterait pas : La Bruyère et Jules Renard. La vraie élégance est, pour un écrivain, d'écrire bien. Écrire bien : suivre les règles principales ; et (il l'exige) varier ses tours, comme La Bruyère ; et (il le disait) chercher avec passion la clarté, comme au surplus tous les auteurs classiques. Quelle erreur, si l'on croit que le souci de l'élégance ait pour résultat, dans le style, une langueur, une faiblesse, une pâleur efféminée ! Fausse élégance, et non celle d'un garçon « large d'épaules et étroit du baudrier. » Mais ce garçon met sa coquetterie à être fort : et l'on verra qu'il est fort s'il a bien l'air de se jouer où les malingres se démènent, s'il ne fait pas une quantité de mouvemens pour accomplir sa prouesse, enfin s'il agit avec justesse, écrit avec concision. Il a de la désinvolture. Il ne bavarde pas. Ce qu'il a résolu de dire, il le dit, et rapidement. Il ne

court pas de tous côtés ; mais il ne s'attarde pas. Il vous invite à prendre son allure : vous le suivez sans peine ; il vous guide avec précaution. Du reste, il ne bavarde pas ; mais il cause. Ne sommes-nous pas de loisir ? Et nous flânerons, quelquefois, comme des gens qui n'ont point à se presser outre mesure, et non comme des gens fatigués Nous éviterons l'ennui : l'ennui si morne qu'on éprouve dans ces phrases en labyrinthes où l'on est perdu et d'où l'on sent qu'on ne sortira pas ; l'ennui de ne pas savoir où l'on va, l'ennui de savoir qu'on ne va nulle part, et qu'on patauge, ou qu'au moins on piétine ; et l'ennui dont on meurt, dans les déserts de la pensée vague. On nous divertira ; il y aura de l'imprévu. Et l'on nous décrira le paysage ; mais vite, car il n'est rien de plus fastidieux qu'une description lente. Vous entrez dans un parc, à telle heure du jour ou du soir : et vous remarquez une fleur, un parfum, la couleur du moment. C'est tout ; cela suffit. Vous ne dénombrez pas les roses, les dahlias et les pieds de jacinthe : c'est la besogne de l'aide-jardinier. Vous ne faites pas un inventaire : c'est la besogne du commissaire-priseur. Non la besogne de l'artiste ! Et puis, vous lisez un roman. Les personnages vous intéressent, et le récit de leurs aventures. Vous réclamez des aventures ; ou bien les personnages ne vous intéressent plus. Mais ils rêvent ?... Ah ! qu'ils ne rêvent pas trop ! Qu'ils agissent, et réagissent, non comme des pantins : comme vous, si actif et allant dès que vous guide le garçon « large d'épaules et étroit du baudrier. » Pas de psychologie ! Vous avez renoncé à la description trop méticuleuse du parc, si beau sous le soleil et si mélancolique aux rayons de la lune bleue : ce n'est pas pour accepter qu'on vous inventorie l'invisible jardin de l'âme, plein de chiendent, d'ortie et de belladone, allégorie de ténèbres. Pas de psychologie : c'est la besogne des sorbonniens. Des actes : c'est ainsi que se déclarent les âmes ou, disons mieux, les caractères, mieux encore, les individus. Car il n'y a que des individus. Il faut qu'on soit, au bout du compte, disciple d'Aristote ou de Platon : la querelle, sous d'autres noms, dure. M. Marcel Boulenger, nous le désignerons comme aristotélicien. « Je vois bien, dirait-il à son tour, ce cheval, non la *chevaléité*, ô Platon ! » Pour indiquer ce qu'il n'aime pas, ne voit pas et considère comme du néant, il empruntera ce néologisme, trait de mépris.

Lisons *le Fourbe*, roman très joli et presque très beau, roman qu'on risque de n'entendre pas tout à fait bien : et, en pareil cas, c'est la faute du lecteur, la faute de l'auteur aussi. Ne blâmons que l'auteur ; mais nous le louerons pour tant de qualités charmantes qui le dis-

tinguent, et parmi nos meilleurs écrivains. Les mérites et les vertus de la vraie élégance littéraire, nous les discernerons dans *le Fourbe*, et quelques inconvéniens de ladite élégance.

Nous voici premièrement à Rome. Et l'auteur s'en excuse. Il devine qu'on se plaindra : « Ah ! oui, encore, comme tant d'autres, comme tous les autres, en Italie !... » Il nous supplie de ne pas le confondre avec ces trop faciles raffinés qui « s'épanouissent à Florence, succombent à Venise et goûtent ensuite comme il faut la tristesse à Versailles. » Mais, que faire ? « c'est là, c'est à Rome que j'ai rencontré Marie-Dorothée, marquise Gianelli. » Sournois ! Il a une meilleure excuse : il ne décrit pas Rome, ses ruines, sa magnificence désolée ; il n'abuse pas et il n'use pas d'une archéologie émouvante. C'est à Rome que son héros a rencontré la marquise Gianelli. Où l'eût-il rencontrée ? Elle était là. Puis, confessons-le, nous sommes satisfaits de ce qu'autour d'une si belle femme il y ait la beauté de Rome. L'essentiel sera de profiter sans nulle exubérance d'un hasard si avantageux. M. Marcel Boulenger regrette la discrète époque où La Fontaine écrivait (*Psyché*, la dernière phrase) : « On lui donna le loisir de considérer les dernières beautés du jour ; puis, la lune étant en son plein, nos voyageurs et le cocher qui les conduisait la voulurent bien pour leur guide. » Afin de nous rappeler Rome, à l'instant propice, M. Marcel Boulenger écrira : « C'était la fin d'une ardente après-midi ; l'on voyait par la fenêtre un cyprès plein d'oiseaux se dresser dans l'air du soir, comme une torche éteinte, mais encore palpitante et grésillante, ayant brûlé tout le jour. » Et c'est tout ; c'est un peu plus que dans La Fontaine : exquise retenue, pourtant !

Marie-Dorothée a dans les veines, par mégarde et par bonheur, une goutte de sang napoléonien. Née Rimbourg et l'arrière-petite-nièce du maréchal Rimbourg, elle ressemble au jeune Bonaparte de Toulon. D'ailleurs, sa mère est une vieille dame russe. Elle a un mari : le colonel Gianelli, homme d'honneur et de tact, réside à Turin, commande ses bersagliers, vaut par sa modestie. Elle a un amant : l'un de nos compatriotes, Stéphane Courrière, le poète incomparable, prince du théâtre, favori de la gloire, sublime et industrieux, enivré d'aubaines, prodigue de son génie, de son amour, absurde avec discernement, délicieux et ridicule. Notre héros, ce n'est pas lui : c'est François Simonin, petit inspecteur des forêts, et qui voyage en Italie, et qui rencontre Marie-Dorothée. Il la rencontre et il l'aime. Il le lui dira. Il n'est pas timide ; et il a raison : « Vous semblez bien portant, svelte et robuste, un bon athlète... » Ainsi l'accueille Marie-Dorothée,

curieuse d'une amitié qui vient à elle et, pour la seule amitié, sensible aux qualités païennes. François rivalise avec le poète lauré, Stéphane Courrière, notre Pétrarque. Et il va triompher... « Alors, François, vous goûterez avec moi, demain, à la villa d'Este? » Eh bien ! non. Pourquoi?... Marie-Dorothée lui a dit : « Vous prenez le plus droit chemin pour aller d'une pensée à l'autre; j'aime cela ! » Tel est-il, en effet. Cependant, il aime la marquise; il assure qu'il l'aime avec passion. N'en doutons pas. Mais il n'a plus d'argent ; et il regarde son carnet de chèques : épuisé, le carnet. « Demain, vous aurez le droit de m'appeler Marie, à la villa ; Marie d'Este !... » Le lendemain, dès l'aube, il part. Qu'on lui pardonne sa brusquerie : fonctionnaire, il était en mission, naguère, à Vallombrosa ; il a pris, à Rome, des jours de congé ; ces jours sont finis. Voilà une tête bien faite et qui sépare nettement les heures du plaisir, celles du devoir. En outre, écoutons-le : « Je suis marié. Pourquoi ne l'ai-je pas dit encore?... » Il ne l'a pas dit; et l'on ne s'en apercevait pas du tout. Il l'oubliait, probablement.

Yvonne Simonin : pauvre femme, très douce et réservée; hélas! trop réservée, pour ce mari, « bon athlète ; » et pieuse, toujours à murmurer une prière, trop pieuse pour le « bon athlète » positiviste; et si touchante, si inquiète! Mais froide, en apparence. Frémissante ; mais en secret. Le « bon athlète » n'a vu que l'apparence. Il n'est pas bête. Seulement, avec une remarquable santé physique et morale, intellectuelle aussi, François a un défaut que M. Marcel Boulenger ne lui reproche pas, et que je lui reproche ; ce défaut : un goût tel de la clarté que tout mystère lui échappe. Yvonne, auprès de lui, est un mystère, et qu'il n'essaye pas d'approfondir. Les Simonin avaient une petite fille : elle meurt, le jour même que François revient de Rome. On aurait tort de prétendre que François n'eût pas de chagrin. Mais, comme il sépare nettement son plaisir et son devoir, il ne mêle pas non plus son chagrin et tout le reste de sa vie. Il pleure ; et, quand il retourne à ses forêts, il fait son métier. Yvonne, moins habile, s'abandonne à la douleur : elle n'est que de la douleur et n'a de refuge qu'en Dieu. Une même douleur les réunirait, François et Yvonne : ils n'ont pas une même douleur. François est tendre ; Yvonne tombe dans ses bras; « un instant après, elle remue les lèvres : sa prière... » Et il y a, entre Yvonne et François, cette prière où l'une met toute son âme, où l'autre ne met rien.

La marquise Gianelli a quitté Rome pour Paris. Elle appelle François. Et, en peu de jours, tant pis pour Stéphane Courrière : celui-ci vogue sur la Méditerranée avec une infante Pia qui, en faveur d'un

si grand poète, lancerait aux vagues son diadème doré d'altesse royale. Yvonne apprend la liaison de François et de Marie-Dorothée. Elle souffre et elle se résigne : elle offre à Dieu l'effort de sa dure patience. Elle apprend que Marie-Dorothée a mis au monde un enfant : le fils de François. C'est trop de souffrance et elle entre dans la prison du désespoir silencieux. Il faut bien, cette fois, que François en ait conscience. Marie-Dorothée ne le tente pas moins que jamais ; il est amoureux d'elle et de son allégresse florissante. Mais Yvonne endure un martyre; elle chemine vers la mort. Et François a pitié d'elle. François, ne le calomniez pas. Il a le cœur net, excessivement net; il a tout de même de la bonté, il a de la propreté dans l'esprit. Quand les préceptes de la morale se disputent sa préférence, il les examine, les range, les compare; et il choisit parmi eux. Abandonner sa maîtresse, l'année qu'elle lui donne un fils? Diable!... Laisser mourir de chagrin sa pauvre femme?... Un devoir, en dernière analyse, lui paraît urgent, simple et fort clair : « cause le moins de peine possible à ceux qui t'entourent... » Il aime sa maîtresse; mais il n'est pas question de lui. Marie-Dorothée se passera de lui très bien; et le petit garçon n'appartient pas à lui. N'hésitons plus. François se dévoue à Yvonne. Quant à rompre avec Marie-Dorothée, ce n'est rien ; Marie-Dorothée retournera en Italie ; elle aura, pour se distraire, son fils et, qui sait? le poète qui justement n'épouse pas Son Altesse l'infante. Lui, François, si le voluptueux souvenir de Marie-Dorothée le caresse encore, il a de l'abnégation. Mais Yvonne? la reconquérir ou, plutôt,la conquérir?... Yvonne est loin, dans l'ineffable compagnie de Dieu et des anges. Il ira la chercher là-bas, parmi les brumes du mystère, lui qui n'a point, jusqu'à présent, fait un seul pas sur les routes mystérieuses; lui que n'émeuvent point l'odeur des églises, leur chant; lui que n'alarme point la promesse de la certitude reposante et lui qui, dans une prière, ne retrouve point des bribes du passé. Que faire? Il ne peut rattraper Yvonne où elle n'est pas : elle est là-bas.

Il sera dévot, mais fourbe. Et il feindra la dévotion : fourberie. Ah! que faire?... La fourberie nous dérange de l'idée que nous avions de lui. Peu importe. Avec un intelligent abbé Duregard, il cause. Les propos de l'abbé Duregard passent sur lui comme, sur la campagne, les légers nuages des beaux jours : du moins, il le croit. Les pieuses lectures lui sont inutiles; et il se fâche de ne trouver, en tant de pages, « rien de précis. » Quel homme! Il lui faut Dieu en théorèmes.

Il entendra la messe. Un dimanche matin, de noir vêtue, Yvonne va sortir ; elle descend au jardin. Les deux lévriers, Marsyas et Marion,

près d'elle, bondissent, très joyeux : elle ne les emmènera pas, elle va tout droit à l'église. Et lui, François, les chiens lui sautent aux épaules, plus joyeux encore : il ne les emmènera pas, il va tout droit à l'église. Il regarde Yvonne, si jeune et toute vacillante, flétrie. Yvonne, au sortir de la messe, ne le remerciera pas d'être venu : des lèvres, murmurante à peine, elle remerciera Dieu. Il se confessera, il récitera dans le confessionnal de l'abbé Duregard le *Confiteor* : il aura soin qu'Yvonne le sache et, sur le visage d'Yvonne, il guettera, comme une lueur de soleil sur un mur, la vive lumière du bonheur. Il communiera. Au retour, il déjeunera ; il lève les yeux : Yvonne le regardait... « Et il y avait, — oh ! oui, j'en suis sûr ! — une émotion profonde sous ces paupières, qui se fermèrent bien vite, effaçant la vision exquise, une émotion douce et sans doute heureuse, telle que je ne pensais plus en voir jamais se trahir sur le visage si las et si clos. » C'est un jeudi ; c'est le jour qu'Yvonne va au cimetière. « Je t'accompagne ! » Et il passe son bras sous le bras d'Yvonne : qu'elle était mince ! et elle grelottait. « Tu as froid ? — Non. — Je croyais... » L'automne ; et ils ont l'air d'un couple qui bientôt sera vieux. Yvonne se tait. François, comme elle, parle en lui-même et, sans voix, dit à Yvonne : « N'aie plus peur, appuie-toi, confie-toi... » Au cimetière, les voici devant la tombe de leur petite fille. Yvonne s'agenouille. « D'habitude, je demeurais debout ; mais, ce jour-là, je me suis agenouillé, moi aussi... » Quand Yvonne se releva, elle posa sur la main de François sa main légère et balbutia : « François !... Notre petite... » Ils s'étreignirent et pleurèrent, « l'un près, tout près de l'autre, enfin ! » Et ils revinrent, du même pas, à leur maison.

La première partie de ce roman, gaillarde et amoureuse, a bien de l'attrait. La seconde partie est extrêmement pathétique. Beau roman, l'œuvre d'un excellent écrivain, qui possède l'art de conter, qui crée de vivans personnages : l'esthétique de l'élégance l'a servi à souhait.

L'esthétique de l'élégance, — et de la meilleure élégance, vraie et sérieuse, — a pourtant ses limites. Elle veut la clarté : le goût de la clarté est une vertu. Mais s'il y a, jusqu'en ce bas monde, plus de choses qu'on n'en discerne clairement, faut-il négliger tout cela qui n'est pas clair ? Ce fut la prétention des positivistes : reléguer le mystère ailleurs. Ils l'appelaient un océan pour lequel ils n'avaient ni barques ni voiles ; et ils le négligeaient. Or, si les brumes de cet océan pénètrent l'île du « connaissable, » l'envahissent, l'imprègnent, nous décrirez-vous l'île et non les brumes ? Et, les âmes, si vous n'en voyez que les surfaces claires, vous les ignorez : les âmes sont des océans

de mystère; ne regardez-vous que la crête des vagues hautes, négligeant les remous qui les ont soulevées?

Je reprochais à François Simonin d'avoir méconnu, par goût de la clarté, la mystérieuse Yvonne. Et pareillement, je reproche à M. Marcel Boulenger de méconnaître François Simonin, quand il l'appelle un fourbe. M. Marcel Boulenger, là-dessus, répliquera qu'il a fait à sa guise son héros : ne l'a-t-il pas inventé? Tant pis pour lui, l'auteur (et c'est encore à sa louange), s'il a donné à son invention tant de réalité que, son héros, je le traite comme un vivant. Non, François Simonin n'est pas un fourbe. Il croit qu'il en est un; M. Marcel Boulenger le croit également. Et ils se trompent tous les deux. Pour que François Simonin soit un fourbe, l'auteur a joint, en manière de préface, à l'histoire de ce François, un dialogue un peu nietzschéen sur la *virtù* admirable de la ruse. « Il rusait, le condottiere... Il rusait, le fort Ulysse... Ils rusaient, les petits Spartiates... » Oui! Mais François, qui renonce à toutes voluptés, qui renvoie sa belle Marie-Dorothée, qui s'apitoie sur la tristesse d'une pauvre femme et qui s'agenouille, il ne ruse pas. Est-il sincère, au confessionnal et à la table de communion? « Vous voulez aller à la foi et vous n'en savez pas le chemin... Apprenez [-le] de ceux qui ont été liés comme vous. Suivez la manière par où ils ont commencé : c'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes... » Mais François Simonin ne veut pas aller à la foi!... Qu'en sait-il? Et, M. Marcel Boulenger, qu'en sait-il? Son héros lui échappe dès que ce héros pèche contre la parfaite clarté : or, il n'y a plus de clarté au point où est monté François chercher l'âme d'Yvonne, au delà de toute abnégation. Un fourbe? Il est un pauvre homme en chemin. S'il n'a pas fait encore sa soumission, gardons-nous d'offenser son élégant orgueil; et, si Pascal l'effraye, nous lui offrirons seulement ces deux vers d'Ausone, poète savant et futile :

Incipe, dimidium facti est cœpisse. Supersit
Dimidium : rursum hoc incipe, et efficies.

Je laisse en latin ces deux vers et proteste ainsi, doucement, contre les excès de la clarté.

ANDRÉ BEAUNIER.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA ROBE VAPOREUSE DU SOLEIL

La fable de l'aveugle et du paralytique me paraît fournir un symbole exact des rôles respectifs que jouent dans la science la théorie et l'expérimentation. L'une ne peut pas plus se passer de l'autre que ne le peuvent les deux dolens héros de Florian. L'expérience, sinon aveugle, au moins très myope, qui ignore tout ce qu'elle ne touche pas du doigt, tout ce qui dépasse le bout de son nez fureteur, piétinerait lamentablement dans le même cercle si la théorie à l'œil clair et qui voit de loin les obstacles... et aussi les mirages de l'horizon, ne venait à son secours. Mais la théorie à son tour ne serait rien, si elle n'était juchée sur les robustes épaules de l'expérience : sans celle-ci, elle ne pourrait jamais distinguer dans les apparences qu'elle aperçoit au loin ce qui est réel de ce qui est illusoire. Impuissante à avancer par elle-même sur le terrain solide des réalités, condamnée à tourner toujours ses regards dans le cercle immobile du même panorama fallacieux, elle ne bougerait pas plus qu'une souche et ne tarderait pas à radoter.

C'est ainsi que la collaboration, quelquefois orageuse, de l'expérience qui touche et de la théorie qui prévoit, des réalités ou des systèmes, du fait et de l'hypothèse, a construit clopin-clopant l'édifice, toujours inachevé, de la science contemporaine. Mais jamais sans doute cette collaboration du cerveau qui conduit et des mains qui tâtonnent n'a été aussi complète et aussi féconde que lorsqu'elle a décelé, dans l'atmosphère du Soleil, toutes les choses étonnantes qu'on y a découvertes depuis quelque temps.

***

L'existence d'une vaste atmosphère absorbante autour du Soleil, probable *a priori* en vertu de toutes les analogies astronomiques, est déjà démontrée expérimentalement par la décroissance de l'état du disque solaire du centre au bord et par les raies noires de Frauenhofer dans son spectre, qui prouvent l'existence autour de lui d'une couche de gaz relativement froids et définis chimiquement précisément par ces raies. Mais c'est en réalité les éclipses totales du Soleil qui nous ont d'abord révélé l'atmosphère solaire. En temps habituel, elle nous est complètement invisible pour les mêmes raisons qui empêchent de voir les étoiles en plein jour : l'éclat du disque solaire lui-même et la lumière diffuse de notre ciel bleu. La lumière du jour a donc été longtemps un obstacle à nos progrès astronomiques; si le rideau éblouissant qu'elle étend devant le ciel est tissé de rayons éclatans, c'est un rideau quand même, car il nous rend pareils aux phalènes qu'une lumière trop vive empêche de voir plus loin que le bout de leurs ailes.

Les éclipses de Soleil, déchirant à de rares intervalles ce rideau, ont révélé autour du disque obturé par la noire gibbosité de la Lune, une immense gloire lumineuse dont les banderoles s'étendent jusqu'à plusieurs millions de kilomètres, et qui se divise ainsi : d'abord, tout autour de l'astre un mince anneau rose vif, on dirait de rubis, qu'on appelle la *chromosphère* et d'où s'élancent de minces flammèches, roses aussi, les *protubérances*. Celles-ci ont souvent plusieurs centaines de milliers de kilomètres d'étendue, et on les voit se déplacer et changer de forme pendant la faible durée d'une éclipse avec une vitesse que le calcul montre fantastique, *et qui dépasse souvent 100000 kilomètres par seconde.* Tout autour de la chromosphère et de ses protubérances roses, s'étend l'immense atmosphère coronale, l'immense *couronne* verdâtre qui constitue l'atmosphère externe du Soleil.

L'étude spectrale de ces diverses couches faite depuis un demi-siècle dans les éclipses a prouvé que la chromosphère et les protubérances sont composées surtout d'hydrogène luminescent, et que la lumière verte de la couronne provient d'un gaz qui n'a pu être encore identifié à aucun de ceux qu'on connaît sur la terre. On l'a appelé le « coronium. » — Le fait n'est d'ailleurs point sans précédent, puisqu'on a découvert également dans l'atmosphère solaire, lors d'une éclipse il y a une quarantaine d'années, un gaz inconnu qu'on a nommé

hélium et qui n'a été trouvé que bien longtemps après dans l'atmosphère de notre planète.

Le spectroscope, cet outil unique de merveilleux savoir, fournissait, lors de chaque éclipse nouvelle, une telle moisson de découvertes, les expéditions organisées chaque fois étaient d'autre part si dispendieuses et si aléatoires (puisqu'un seul nuage suffisait à les rendre inutiles) que l'on en vint à désirer impérieusement des méthodes qui permettraient de voir, même en dehors des éclipses, ce que ces capricieux et fugaces phénomènes montraient seuls jusque-là.

Par exemple de 1868 à 1906, c'est-à-dire en trente-huit ans, le nombre des éclipses totales de Soleil a été exactement de vingt-quatre avec une durée moyenne de 3 minutes et 6 secondes. Un astronome qui aurait pu organiser des expéditions dans toutes les régions du globe où elles ont eu lieu n'aurait donc vu l'atmosphère solaire que pendant moins de 1 heure et demie en tout. C'est peu.

Le premier pas pour remédier à cette situation fut réalisé par Janssen et Lockyer, lorsqu'ils découvrirent leur célèbre méthode aujourd'hui universellement employée pour voir les protubérances en plein jour. Elle est trop connue pour qu'il soit besoin de la décrire ici.

Dès lors, en ce qui concerne au moins la chromosphère et ses sommets protubérantiels, l'observation des éclipses totales devenait presque superflue. En revanche, tous les efforts tentés jusqu'ici pour observer la *couronne* en dehors des éclipses ont échoué complètement. De là l'ignorance dans laquelle nous sommes encore relativement à la nature exacte de cette *gloire* dont se nimbent parfois les faces superposées de la Lune et du Soleil. Pourtant il est bien établi que la couronne est formée de gaz extrêmement ténus et transparens qui tiennent en suspension des poussières très subtiles et qu'elle est si légère que, malgré son énorme épaisseur, elle est transparente à la lumière des étoiles.

***

Si l'observation de la couronne en dehors des éclipses est encore impossible, en revanche les astrophysiciens ont réalisé une œuvre magnifique en nous dotant, avec le *spectrohéliographe*, du moyen d'observer continuellement des phénomènes que les éclipses elles-mêmes ne montraient pas, cachés qu'ils étaient alors derrière le disque opaque de la Lune : je veux parler des diverses couches de l'atmosphère solaire, non plus seulement au bord du disque d'Hélios, mais sur toute la surface de celui-ci.

Le *spectrohéliographe* est l'œuvre commune et indépendante de deux éminens astronomes, l'un Français, M. Deslandres, aujourd'hui directeur de notre grand observatoire solaire de Meudon, l'autre Américain, M. Hale, directeur de l'observatoire de Mount-Wilson. Malgré son nom un peu rébarbatif, cet appareil est, comme toutes les inventions vraiment belles, fondé sur une idée à la fois simple et ingénieuse et nos lecteurs me pardonneront si je ne puis résister au désir de leur exposer brièvement en quoi il consiste, dussé-je leur paraître pendant quelques instans un peu trop « technique. » Aussi bien, on ne peut prendre un plaisir véritable et complet aux harmonieuses constructions de la science, si on n'a pas une idée un peu exacte des mécanismes qui en ont édifié les lourdes pierres de taille. Si la science nous enseigne le « comment, » — et non point le pourquoi, — des choses, il n'est point indifférent de savoir comment on découvre ce « comment. »

Imaginons que, ayant une image assez large du Soleil au foyer d'une lunette, je place la fente d'un puissant spectroscope suivant un diamètre de cette image, par exemple suivant l'équateur : j'aurai à l'autre bout du spectroscope un spectre complet de l'équateur solaire. Supposons que j'isole dans ce spectre une raie déterminée, par exemple la raie rose de l'hydrogène, et que je cache tout le reste du spectre à l'aide d'un écran percé d'une fente fine qui coïncide avec cette raie : si je place derrière l'écran une plaque photographique, j'aurai sur celle-ci une raie allant d'un bout à l'autre de l'équateur solaire, et dont l'épaisseur et l'intensité ne seront pas égales d'un bout à l'autre, mais dépendront de la répartition sur l'équateur solaire des masses d'hydrogène dont l'absorption dans l'atmosphère du Soleil produit cette raie. Imaginons maintenant que, laissant tout le reste immobile, je déplace l'image du Soleil sur la fente, de manière à la faire balayer entièrement et successivement par celle-ci; si je donne, à l'autre bout de l'appareil, un mouvement simultané et correspondant à la plaque photographique, il est clair que j'aurai finalement sur celle-ci une image du Soleil tout entier provenant uniquement de son hydrogène atmosphérique.

On peut ainsi, en isolant telle ou telle raie du spectre, avoir une image de l'atmosphère solaire provenant uniquement de tel ou tel élément chimique de cette atmosphère, ou plus exactement de telle ou telle raie de cet élément.

Mais on a fait beaucoup mieux encore et on est arrivé, comme nous allons voir, et grâce surtout aux beaux travaux de M. Deslandres, à

reconnaître au moyen du spectrohéliographe quelle est la répartition en hauteur d'un élément chimique donné, sa distribution dans les diverses couches de l'atmosphère solaire projetée sur le disque. C'est un résultat admirable, et ici encore la physique du Soleil est en avance sur celle de notre globe, puisque nous n'avons aucun moyen actuel de connaître par une simple opération optique la composition des diverses couches de notre atmosphère suivant la verticale.

Voici comment on arrive à ce résultat dans le cas du Soleil. Lorsqu'on dirige pendant une éclipse la fente d'un spectroscope ordinaire radialement au bord d'une image solaire, c'est-à-dire perpendiculairement à ce bord, on constate que les raies du spectre du bord n'ont pas un aspect identique suivant qu'elles proviennent de son voisinage immédiat ou d'une région un peu plus éloignée. Par exemple, les raies bien connues du calcium, H et K (on sait que Frauenhofer a baptisé les principales raies noires découvertes par lui dans le spectre solaire au moyen des lettres de l'alphabet), ont le caractère suivant : tout près du bord solaire la raie est très large, puis, à mesure qu'on s'éloigne du bord vers l'extérieur du Soleil, son épaisseur diminue, et elle va en s'effilant de plus en plus. On pouvait s'attendre à ce résultat puisque, d'après ce que nous avons vu, la pression augmente la largeur des raies spectrales, et que la pression doit forcément diminuer à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère solaire. Mais ce n'est pas tout : ces raies qui sont brillantes dans l'atmosphère solaire vue pendant une éclipse le sont également en temps normal en leur partie centrale au-dessus des facules du disque, comme MM. Deslandres et Hale l'ont reconnu en 1891.

C'est au moyen de cette partie centrale brillante des raies H et K du calcium qu'ont été faits par ces inventeurs les premiers spectrohéliogrammes. Puis ils n'ont pas tardé à reconnaître qu'il n'était pas nécessaire que les raies du spectre fussent brillantes pour qu'on pût obtenir avec elles des photographies de l'atmosphère du soleil : les raies *noires* du spectre solaire ne sont obscures que relativement à l'éclat éblouissant du fond continu du spectre sur lequel elles se détachent. En réalité, leur partie la plus noire émet encore une lumière très notable. C'est ainsi que M. Deslandres le premier a réussi à obtenir des images solaires produites par des raies *noires* du spectre, soigneusement isolées au moyen des fentes du spectrohéliographe.

Dans ces conditions, ce n'est plus qu'un jeu de photographier par exemple la répartition des vapeurs de calcium dans les diverses couches qui entourent le Soleil : pour avoir cette répartition dans les

couches basses, on utilisera dans le spectrohéliographe uniquement les bords des raies H et K; pour les couches les plus élevées de l'atmosphère seulement la partie centrale des raies, et leur portion intermédiaire pour les couches moyennes.

L'application de ces méthodes à toutes les raies des multiples élémens chimiques contenus dans le Soleil constitue un labeur formidable qui sera l'œuvre de l'avenir. Dès maintenant, les premières séries de documens obtenus aux observatoires de Meudon et de Mount Wilson ont conduit à plusieurs résultats remarquables, dont voici quelques-uns.

Il est maintenant démontré que la plupart des quelque 20000 raies noires que l'on a relevées dans le spectre solaire proviennent uniquement de l'absorption d'une couche atmosphérique relativement très mince et en contact immédiat avec la photosphère. L'existence de cette couche dite couche *renversante* (car, en vertu des idées de Kirchoff, c'est son absorption qui a pour effet d'inverser et qui fait apparaître en *noir* les raies *brillantes* qu'elle-même émet spontanément) a été récemment confirmée par la photographie de son spectre qu'on a pu faire lors des éclipses : tout au contact de la photosphère, celui-ci a montré pendant un bref instant, — d'où son nom de *spectre-éclair*, — sous la forme de raies brillantes toutes celles qui sont noires dans le spectre solaire ordinaire (1). Confirmation éclatante des idées de Kirchoff.

En général, les élémens chimiques les plus lourds ne se trouvent que dans la partie inférieure de l'atmosphère solaire. Il y a pourtant des exceptions remarquables, et on trouve en particulier des nuages de vapeurs de calcium très au-dessus des couches où l'hydrogène est abondant.

Enfin M. Deslandres et M. Hale ont, chacun dans des directions différentes, découvert et étudié dans l'atmosphère solaire, sous les noms de *flocculi*, de *filamens* et d'*alignemens*, toute une série de phénomènes étranges présentés par les diverses masses gazeuses en mouve-

(1) La plupart des élémens chimiques connus sur la Terre ont été retrouvés ainsi dans le spectre solaire. Il y a encore quelques exceptions parmi les métalloïdes. L'une d'elles cependant, concernant l'oxygène, vient d'être récemment écartée : après de nombreuses recherches et des discussions passionnées, il est maintenant bien prouvé que cet élément si abondant sur la Terre existe aussi dans le Soleil. Mais on peut se demander pourquoi ses raies sont si difficiles à déceler sous le spectre solaire. Quant au radium dont l'existence dans ce spectre avait été annoncée récemment, son identification n'est pas encore certaine. Elle est cependant probable, puisque l'hélium, produit de la désagrégation du radium, est abondant dans le Soleil. Et puis elle aurait l'avantage de fournir un aliment presque inépuisable à la formidable consommation d'énergie du Soleil.

ment dans l'atmosphère et dont l'importance pour la physiologie du Soleil ne le cède en rien à celle des taches elles-mêmes.

M. Deslandres a complété ces études à l'aide d'appareils spéciaux, qui, grâce au principe de Doppler-Fizeau, nous renseignent à chaque instant sur les vitesses des courans atmosphériques du Soleil (vitesse que nous n'avons pas encore le moyen de connaître optiquement dans notre propre atmosphère).

Les vitesses observées sont parfois fantastiques : on a observé ainsi récemment une masse d'hydrogène solaire attirée et comme aspirée brusquement vers une tache à la vitesse de 350 000 kilomètres à l'heure (la distance de la Terre à la Lune). De pareilles vitesses, comme aussi l'existence même de la luminescence de l'atmosphère solaire (on sait qu'on n'a jamais réussi à rendre lumineux des gaz par la seule chaleur et en l'absence d'une excitation électrique), comme aussi l'incurvation caractéristique des protubérances, ont depuis longtemps conduit les théoriciens à supposer que le Soleil est le siège de phénomènes magnétiques et électriques puissans. Il manquait à ces inductions le critère de l'expérience : celui-ci vient d'être récemment apporté par une découverte magnifique, issue directement des recherches spectrohéliographiques, et qu'il nous reste à exposer maintenant.

***

Il y a quelque temps, M. Hale a remarqué que, sur certains de ses spectrohéliogrammes obtenus avec les raies de l'hydrogène, ce gaz se présentait au-dessus des taches sous forme de traînées incurvées régulièrement vers celles-ci, avec l'apparence que leur aurait donnée un violent mouvement tourbillonnaire ayant son centre dans la tache elle-même. Une étude plus détaillée montra que le mouvement tourbillonnaire de l'hydrogène incandescent était bien réel, et on put même surprendre parfois des masses gazeuses violemment aspirées, comme nous l'avons vu, vers le centre de la tache. Cette constatation était fort intéressante en soi, puisqu'elle assimilait l'atmosphère solaire au-dessus des taches aux tourbillons, tornades et cyclones de notre propre atmosphère. Il n'y avait rien là qui pût étonner. C'est pourtant de ce simple fait d'observation que le génie de M. Hale, par une chaîne étroitement serrée et merveilleusement combinée d'expériences et de raisonnemens, a tiré une des plus jolies, une des plus suggestives découvertes de l'astronomie moderne : celle du magnétisme des taches solaires, et du champ magnétique de tout le Soleil. Voici comment.

Si, s'est dit M. Hale, la matière tourne en tourbillonnant au-dessus d'une tache solaire et si elle est électrisée, elle doit engendrer un courant électrique, c'est-à-dire un champ magnétique. Or la matière doit être très probablement électrisée aux abords de la photosphère : d'une part, en effet, comme nous l'avons indiqué, la luminescence des gaz de la chromosphère est très certainement d'origine électrique. D'autre part, notre atmosphère terrestre est électrisée (et on sait que les mouvemens qui engendrent les orages produisent des décharges électriques intenses, les éclairs) ; les mêmes phénomènes, mais à un degré inférieur, doivent exister dans le soleil. On sait aussi que la lumière solaire agissant sur les particules de notre atmosphère les *ionise*, c'est-à-dire les dissocie en particules plus petites chargées, les unes d'électricité négative, les autres de positive ; *a fortiori* cette même lumière ne saurait agir autrement dans l'atmosphère même du Soleil, là où elle est des millions de fois plus intense. Enfin on a découvert, depuis quelques années, que les corps incandescens émettent des électrons négatifs en grande quantité ; le filament de carbone d'une lampe à incandescence peut produire par exemple de cette façon un courant de plusieurs ampères par centimètre carré de sa surface ; la photosphère solaire, où la matière se trouve à un état d'incandescence encore bien plus élevé, doit forcément se comporter de même. Pour toutes ces raisons, on ne peut échapper à la conclusion que la matière qui est en mouvement dans l'atmosphère solaire doit être très fortement chargée d'électricité.

S'il en est ainsi, cette matière électrisée en mouvement doit avoir les mêmes effets que le courant électrique qui circule dans un fil de cuivre : le physicien américain Rowland a montré en effet naguère, dans une expérience célèbre, qu'un corps chargé d'électricité statique, et qui se déplace très vite, est analogue à un courant d'électricité dynamique. En particulier, il a, comme celui-ci, la propriété de dévier les aimans placés dans son voisinage, et on sait par les célèbres expériences d'Œrsted et d'Ampère que le sens de cette déviation est déterminé par une règle simple et se fait de telle sorte que l'aimant tend à se mettre en croix avec le courant électrique. Autrement dit, les corps électrisés en mouvement produisent dans leur voisinage un *champ magnétique*. Il s'ensuit donc que les gaz électrisés qui tournent en tourbillonnant au-dessus des taches solaires doivent se comporter comme ferait une gigantesque bobine d'électro-aimant, et produire au-dessus des taches un champ magnétique dont l'axe est sensiblement perpendiculaire au Soleil.

Tout cela était bel et bien, mais il fallait le prouver. C'est ce que M. Hale a réussi à faire en utilisant le célèbre phénomène de Zeeman par des moyens d'une ingéniosité admirable, que seuls, — il faut bien l'avouer aussi à notre corps défendant, — l'organisation unique et les budgets considérables de l'astronomie américaine pouvaient permettre de réaliser.

Le phénomène de Zeeman, du nom du physicien hollandais qui l'a découvert sur les suggestions admirablement prophétiques de l'illustre Lorentz, est un effet produit par les aimans, et, plus généralement, par tous les champs magnétiques sur la lumière : on sait que, d'après les découvertes récentes, celle-ci est causée par les mouvemens excessivement rapides de petites planètes minuscules et chargées d'électricité qu'on appelle *électrons* et qui forment ce petit système solaire en miniature qu'est l'atome.

Une raie spectrale d'un gaz donné correspond à une fréquence particulière de vibration de l'éther, et celle-ci est due elle-même à la vitesse avec laquelle les électrons tournent autour du centre de l'atome. Considérons par exemple les électrons qui, dans l'hydrogène par exemple, produisent une raie donnée. Si nous faisons agir sur ce gaz un aimant puissant, nous pourrons subdiviser ces électrons en trois catégories : ceux qui, au moment de l'expérience, sont orientés de telle sorte que leur mouvement de rotation est contrarié par l'aimant, ceux qui au contraire ont leur mouvement accéléré par lui, et enfin ceux qui sont dans l'orientation intermédiaire où il n'a aucune action sur leur vitesse. Il s'ensuit qu'au lieu d'une raie unique, ces électrons donneront trois raies spectrales dont celle du centre coïncidera avec la raie unique primitive. De plus, la théorie montre que les deux raies extrêmes jouissent de la propriété d'être polarisées en sens contraire l'une de l'autre. Le phénomène découvert par Zeeman a montré que, conformément à l'explication élémentaire que nous venons de donner et qui est d'ailleurs bien incomplète, il en est bien ainsi.

M. Hale s'est donc proposé de rechercher si le spectre du Soleil au voisinage des taches ne présentait pas le phénomène de Zeeman, et il s'est adressé pour cela à certaines raies du spectre des taches qui étaient, on l'avait déjà constaté sans en entrevoir l'explication, élargies ou même dédoublées par rapport aux raies du spectre normal. Le succès a couronné cette longue série d'ingénieux efforts et, par des procédés d'une prodigieuse délicatesse instrumentale, M. Hale a montré d'une façon indubitable que les taches du Soleil constituent des champs magnétiques puissans dont l'intensité atteint souvent et

dépasse 3 000 gauss, c'est-à-dire plus de 6 000 fois la force magnétique qui, à la surface de la Terre, attire vers le Nord l'aiguille aimantée. M. Hale a découvert aussi que la polarité magnétique des taches solaires dépend du sens dans lequel elles tourbillonnent et que souvent deux taches placées symétriquement de part et d'autre de l'équateur solaire ont un magnétisme opposé. Enfin, il y a quelques semaines, M. Hale a découvert aussi, et par des méthodes analogues, que le Soleil tout entier, et en dehors des champs magnétiques locaux des taches, est magnétique dans son ensemble comme la Terre elle-même, et de telle sorte que ses pôles magnétiques Nord et Sud sont orientés comme sur la Terre et près des pôles de rotation. Quant à l'intensité de ce champ magnétique général, elle serait en moyenne 80 fois plus grande à la surface du Soleil qu'à la surface de la Terre.

M. Deslandres a obtenu de son côté des résultats dans le même sens par l'étude de la courbure des protubérances solaires et de leur vitesse radiale.

Enfin une découverte, faite il y a quelques semaines à peine par le physicien allemand Stark, vient d'apporter un élément nouveau d'intérêt et d'espoir à ces études de physique solaire : elle prouve en effet que les raies spectrales peuvent manifester non seulement l'existence des champs magnétiques, mais aussi, par un effet analogue au phénomène Zeeman et d'ailleurs différent dans sa modalité, celle des champs électriques qui agissent sur les sources lumineuses.

Il est encore trop tôt pour envisager les conséquences qu'aura en astrophysique le phénomène de M. Stark. Certains astronomes n'envisagent point sans un peu d'affolement la complication nouvelle qu'il va introduire dans les études d'optique solaire; ils craignent qu'on ne finisse par ne plus pouvoir se débrouiller dans l'enchevêtrement des causes multiples qui agissent sur les raies du spectre. A mon sens, ils ont tort, et c'est un peu se plaindre que la mariée est trop belle. Plus la science progresse, plus les apparences fugitives qu'elle nous montre se compliquent. Si cela n'avait que l'avantage de nous rendre plus modestes dans nos prétentions et moins béatement catégoriques dans nos systèmes, ce serait déjà tout bénéfice. Mais il en est bien d'autres encore, ne fût-ce que l'éternel attrait du « nouveau, » de l' « inédit. »

En tout cas, dès maintenant la moisson est belle des découvertes faites dans l'atmosphère de notre petit Soleil, et ce n'est point en vain que les astronomes ont lentement dégrafé la robe vaporeuse où flotte son disque d'or fluide.

CHARLES NORDMANN.

REVUE MUSICALE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (Saison anglo-américaine): *L'Amore dei tre re,* poème de M. Sem Benelli, musique de M. Italo Montemezzi. — L'*Otello* de Verdi. — CONCERTS MONTEUX : *Le Sacre du Printemps*, de M. Igor Stravinsky. — THÉATRE DE L'OPÉRA : *Scemo*, poème de M. Charles Méré, musique de M. Alfred Bachelet. — THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Marouf, savetier du Caire*, d'après les *Mille et une Nuits* (traduction du Dr Mardrus); poème de M. Lucien Népoty, musique de M. Henri Rabaud.

La diversité des œuvres, celle aussi des interprètes ou des compagnies qui nous les présentèrent pendant les semaines qui viennent de s'écouler, imposent à cette chronique le caractère d'un pot-pourri. Vous y trouverez un peu de tout : du russe, de l'italien, de l'allemand, de l'anglais, de l'américain et jusqu'à du français. Chaque année, en cette saison, Paris, un Paris de moins en moins nôtre, nous offre ce spectacle et ce concert hétérogène. Et quand nous disons : « du français, » il ne s'agit que des paroles, rien ne nous paraissant plus éloigné qu'une partition comme le *Scemo* de M. Bachelet, par exemple, de ce qu'on appelle ou de ce qu'on appelait communément autrefois la musique française.

Donc, la troupe internationale de l'Opéra de Boston et du Covent-Garden de Londres est venue donner des représentations excellentes et diverses dans ce « théâtre des Champs-Élysées, » dont on avait avec raison déploré la clôture. L'endroit est favorable aux plaisirs des yeux et des oreilles autant que la salle Garnier leur est contraire. Quelqu'un n'a-t-il pas dit : « Là où il n'y a pas de sympathie, il n'y a pas d'art. » Or on ne saurait trouver un lieu plus antipathique à l'art musical que notre somptueux et triste Opéra. Tout y est distant, et tout y est morose. Toute œuvre, et tout d'une œuvre, l'action, les paroles et la musique, le chant et le geste, s'y enveloppe d'un voile, si ce n'est d'un

suaire. Ce qui se passe là-bas, sur la scène, semble s'accomplir dans une région non seulement éloignée, mais étrangère. Entre les artistes et le public, aucune communication et nul échange. Nous éprouvons l'impression de ne pas être, les personnages et nous, sur le même plan, dans le même ordre de la pensée et du sentiment, en un mot, de la vie. Ici au contraire, et tout de suite, nous sentons s'établir le rapport, le rapprochement et l'union s'opérer. Félicitons-nous qu'un tel théâtre ait rouvert ses portes et faisons des vœux pour qu'il ne les referme plus.

Le programme, ou le *cartellone*, de la troupe anglo-américaine portait exclusivement des œuvres allemandes et des œuvres italiennes. Parmi les premières, nous n'avons entendu jusqu'ici que le seul *Tristan*. Les honneurs de la soirée furent pour une Isolde vraiment admirable. La voix et le talent de Mme van Ostade ont d'éminentes qualités : la puissance et l'éclat, la tendresse et le charme. Grâce à ces derniers dons, l'intelligente artiste nous ménagea dans le courant, — ou dans le torrent, — d'un rôle presque incessamment frénétique des repos tout à fait délicieux.

Un drame lyrique italien nous était inconnu : *l'Amore dei tre re*, de M. Sem Benelli pour les paroles et, pour la musique, du maëstro Italo Montemezzi. La pièce est un drame de famille, une tragédie bourgeoise. Les trois rois, qui sans doute ne sont guère que des seigneurs, le sont de vagues seigneuries ou royaumes, quelque part dans l'Italie du Moyen âge. L'un, Archibaldo, est un vieillard aveugle ; Manfredo, son fils, est le deuxième; le troisième s'appelle Avito. Tous les trois aiment Fiora, belle-fille du premier, épouse du second et maîtresse du dernier. On dirait une charade, mais terrible, où se mêlent et se heurtent furieusement les trois amours : conjugal, adultère et même incestueux. Le mari, comme il sied, ne se doute de rien. C'est le beau-père, dont l'âme, à défaut des yeux, clairvoyante et jalouse, découvre la trahison. Tandis que son fils s'en va-t-en guerre, il surprend Fiora près d'Avito. Le bruit des pas d'un fugitif, puis les aveux, bien plus, les défis injurieux de la jeune femme elle-même, achèvent de le convaincre et de l'égarer. Fou de colère, il se jette sur sa belle-fille et l'étrangle. Alors survient ou revient son fils, auquel il explique la chose à peu près en ces termes, bien qu'avec plus de lyrisme : « Elle te trompait, je l'ai assassinée. » Il lui cache d'ailleurs l'autre motif du meurtre, et fait bien. Mais, pour assouvir sa vengeance, le sinistre vieillard s'avise d'un abominable stratagème. Sûr que l'amant viendra dans la chapelle funéraire donner un dernier baiser à l'amante, il verse

un poison mortel sur les lèvres de la morte. L'amant vient en effet. Mais après lui vient le mari, le fils. Tous les deux succombent, et cela ne fait pas moins de trois homicides, dont un involontaire, à la charge de ce vieux gredin d'Archibaldo. Avouons qu'il est malaisé pour un dramaturge d'aller plus loin dans l'horreur, et dans l'horreur macabre. Il a même paru que ce dénouement accumulait un peu trop de baisers, et trop divers, sur des lèvres consacrées par la mort.

Il s'en faut que la musique (et nous ne le lui reprocherons pas, au contraire) égale ce drame en violence. Elle se garde heureusement de la brutalité, voire de la grossièreté, où s'abandonnent et semblent parfois se complaire les maîtres ou les représentans de ce qu'on appelle le « vérisme » l'italien. Mais, sans aller aussi loin, surtout sans descendre aussi bas, que dis-je, en s'élevant, et par l'élévation même, on eût aimé que cette musique atteignît au lyrisme. Il est trop rare qu'elle en approche. Il n'arrive guère qu'elle nous émeuve ou seulement qu'elle nous touche. La partition de M. Montemezzi manque de ce don ou de cette vertu pour ainsi dire nationale, et qui, lors même qu'elle n'impose pas certaine musique italienne à notre admiration, peut la recommander à notre indulgence : nous voulons parler de la sensibilité. Pathétique modérément, l'œuvre n'est pas davantage originale. Telle ou telle influence y est reconnaissable : entre autres, ou plus que toute autre, celle de Wagner.

Mais que voulez-vous? Qui saurait aujourd'hui, sans nous rappeler le signal d'Isolde, représenter, accompagner au moins en musique, ou par la musique, une femme agitant son écharpe dans la nuit! Ici (nous pensons à la grande scène d'amour du second acte entre Avito et Fiora), il n'y a pas de wagnérien que les gestes, et durant la période du duo qu'on peut qualifier d'assise, vu l'attitude des deux partenaires, c'est la musique même qui se développe, et, pour ainsi dire, évolue dans l'orbite sonore du fameux duo de *Tristan*. Ailleurs, elle paraît s'être proposé d'autres modèles, ou plutôt n'avoir pu se soustraire à d'autres souvenirs. Il n'en est pas moins vrai que, dans l'ensemble, par la tenue générale et par le style, une telle œuvre se distingue de certaines autres, venues du même pays et reçues dans le nôtre avec trop de faveur. S'il fallait marquer d'un seul mot le caractère dominant et le genre propre de la musique de M. Montemezzi, comment l'appellerait-on? Symphonique? Assurément non. Mélodique ou vocale? A peine davantage. Ses qualités sont plutôt de l'ordre verbal, ou, si l'on veut, oratoire. Elle chante moins volontiers, moins bien aussi, qu'elle ne parle. Son principal élément, son mérite

le plus sensible, le meilleur enfin d'elle-même, il faut peut-être le chercher dans la déclamation et le discours.

L'interprétation fut supérieure à l'œuvre. La compagnie Boston-Londres nous aura donné de beaux exemples et de nobles plaisirs. Dans la représentation de l'*Amore dei tre re*, dans cette représentation individuelle et collective, pittoresque et plastique autant que sonore, rien en vérité ne fut à reprendre. La voix et le chant de Mme Edwina (Fiora), ses mouvemens et ses attitudes, enfin toute sa personne physique et musicale a quelque chose de souple, de vif et de brillant, quelque chose aussi de distingué, voire d'un peu étrange, le signe enfin de ce qu'on pourrait, même en parlant d'art, appeler le sang ou la race. On sait que M. Vanni Marcoux (l'aveugle) ne possède pas ce qu'on appelle une bonne voix. On le sait, mais on l'oublie, car de cette voix médiocre, il est impossible de se mieux servir. En outre, le comédien ou le tragédien, chez ce remarquable artiste, égale ou surpasse le chanteur. C'est une magnifique voix de ténor, égale et pure, toujours agréable, souvent émouvante, que la voix de M. Ferrari-Fontana (Avito). Et puis, — heureuse rencontre ! — une intelligence musicale et dramatique anime, gouverne et modère cette voix. Rendons entière justice à nos visiteurs étrangers et remercions-les. En leur équipe véritablement exemplaire, les groupes sont dignes des personnalités. Nous avons ouï des chœurs aux voix fraîches, qui chantent juste, en mesure, et nuancent leur chant. J'ai beaucoup aimé la direction juvénile, ardente et vivante, souple, mais exacte aussi, du chef d'orchestre, M. Moranzoni. Grâce à lui sans doute, rien ne flotte ou ne traîne, tout est en place et d'aplomb, et l'on admire que tant d'élémens divers : premiers sujets cosmopolites, chœurs américains, orchestre français conduit par un chef italien, puissent former un ensemble harmonieux.

Peut-être vous rappelez-vous cette phrase de Renan : « L'intention de l'univers est généralement bienveillante. » On ne saurait douter qu'aujourd'hui l'univers, au moins l'univers sonore, soit animé d'intentions contraires. La musique de notre temps affecte un caractère agressif et méchant. Rien ne lui manque autant que l'agrément et la grâce, la volonté d'être aimable et le désir de charmer. Si vous souhaitez savoir où veulent en venir ces considérations générales et préalables, apprenez que plutôt elles nous viennent de deux œuvres, selon nous inégalement déplaisantes, mais déplaisantes l'une et l'autre : *Scemo*, l'opéra de M. Alfred Bachelet, et le ballet récent

encore, déjà fameux et fameusement discuté de M. Igor Stravinsky, *le Sacre du Printemps*.

Il paraît que, l'an dernier, le spectacle de ce ballet avait mis en joie une grande partie du public: joie ironique, expansive, dont les éclats empêchèrent, dit-on, la musique d'être entendue. On a pu l'entendre cette année, deux ou trois fois, privée ou débarrassée de la fâcheuse mise en scène, et jouée par l'orchestre nouveau que réunit et dirigea, dans la salle du Casino de Paris, M. Pierre Monteux. L'audition toute seule a ravi bon nombre d'auditeurs. Il en est d'autres, — dont le nombre également n'est pas médiocre, — qu'elle a plutôt effarés. Pourquoi? D'abord, avant que la chose commençât, un auditeur au courant et désireux de préparer son voisin, lui disait: « Vous allez voir. C'est très curieux, très puissant. Tenez, c'est un peu comme si l'on recevait des coups de poing. » Il y a du vrai, et cette analogie compte parmi les raisons qui déterminèrent chez quelques-uns, dont le voisin de notre connaisseur, une impression très forte, sinon très agréable.

Quand Borodine écrivait : « Nous autres Russes, ours blancs, mangeurs de chandelles, » assurément il se calomniait lui-même, ainsi que ses contemporains; mais il ne faisait que médire, à l'avance, de certains de ses successeurs. *Le Sacre du Printemps* nous paraît quelque chose de barbare, un effort à l'encontre, ou plutôt une chute au-dessous de la civilisation musicale. Nous saluons ici l'avènement de l'incohérence dans l'ordre intellectuel et, dans l'ordre purement sonore, de la laideur. Il nous semble assister au bouleversement de la musique entière, à la ruine de chacun de ses élémens, à la perversion de sa nature même. Tout est en butte ici, tout est en proie. En cette œuvre, ou de cette œuvre, il n'y a rien qui nous soit, ne disons pas sympathique, mais seulement saisissable : ni la pensée, ou la mélodie, ni le rythme, ni la mesure, l'harmonie pas plus que l'instrumentation. Nous croyons nous trouver devant un livre, un poème, si l'on veut, écrit dans une langue étrangère, dont le texte nous échappe et dont les caractères mêmes nous paraissent affreux. Entre cet art et nous, rien de commun. Ce genre, cette « catégorie » musicale est en dehors, ou plutôt (soyons humble) au-dessus de notre façon de concevoir la musique et de notre faculté de la percevoir.

Ainsi notre esprit ne sait où s'arrêter, où se prendre. Il s'en irrite, il en souffre. Et son tourment n'est rien auprès du supplice que notre oreille endure. L'épreuve est pire encore pour nos sens que pour notre raison. L'harmonie et l'orchestration, le groupement des notes et celui des timbres, tels sont les deux élémens ou les deux formes de notre

et douloureuse. Il pleure, il gémit, il atteste aux échos la pureté de ses tristes amours. Au moment de le frapper, sans défense, l'ennemi qu'il n'a pas vu venir s'arrête, et brusquement s'attendrit. Alors commence, — et se prolonge, — entre les deux hommes, un combat de générosité, chacun voulant céder, ou laisser à l'autre la femme qu'ils aiment tous deux. Le mari disparaîtra pour jamais. Il s'éloigne et déjà, par ses soins avertie, voici que revient Francesca. Libre désormais, elle veut partager le sort de Lazzaro. Mais Lazzaro, se sacrifiant à son tour, lui jure, d'une voix brisée, qu'il ne l'aime pas, qu'il ne l'aime plus, et, le croyant, ou feignant de le croire, héroïque elle aussi, la jeune femme redescend vers le village, vers le foyer, vers l'époux.

Musique sérieuse, et solide, et savante par-dessus le marché; musique sincère, cela ne fait aucun doute; musique d'un musicien qui connaît, comme on dit, — en deux mots horribles, — son métier, ou son affaire; honorable besogne, résultat malaisé (du moins en apparence), d'un labeur qui dut être rude, on ne saurait assez prodiguer à l'œuvre de M. Bachelet et au consciencieux ouvrier de cette œuvre toutes les formules par où se traduisent l'estime et le respect. Mais l'admiration, et surtout l'émotion, fût-ce la sympathie, c'est autre chose.

« Vois-tu, » nous disait volontiers Gounod, « la musique est en train de devenir irrespirable. » Il disait bien, et la suite des temps n'a que trop justifié son dire. Nous étouffons de plus en plus. Un *Scemo* n'est certes pas fait pour nous donner de l'air. Nous avons rarement entendu quelque chose d'aussi compact et d'aussi lourd, quelque chose qui nous inflige avec un tel parti pris la sensation de l'encombrement, de l'entassement et de la surcharge. Il semble que, dans un seul opéra, craignant de manquer une occasion peut-être unique, le compositeur ait accumulé tout ce qu'il sait, tout ce qu'on sait aujourd'hui, tout ce qu'on peut, tout ce qu'on ose, et même davantage. A celui-là nulle combinaison, nulle complication ne fait peur. La sobriété, la simplicité, voilà ses moindres défauts. La brièveté n'est pas non plus son fait. Montre en main, *Scemo* dure moins que tel ou tel autre ouvrage. Pour l'esprit et pour l'oreille, cela n'en finit pas. Interminable est la scène du dernier acte, où les deux hommes se passent, et se repassent, et se prennent, et se rendent l'objet commun de leur amour et de leur sacrifice mutuel. Les plaintes et complaintes de Scemo n'ont pas de bornes. Et puis, faute de proportions, il arrive que tout en cette œuvre passe au premier plan, ou s'y pousse. Pour faire danser et chanter une

poignée de villageois, quel besoin de cet universel branle-bas? Ah! la polyphonie, la polyphonie, qui viendra la réduire! Qui rétablira l'ordre et la mesure, la sagesse, et par momens le silence, dans la cohue indocile et tumultueuse en vain des instrumens déchaînés! Comme dit Œnone à Phèdre éperdue : « Quel fruit espérez-vous de cette violence! » Quel besoin de tout exagérer, de tout exaspérer! La scène des yeux crevés parut à cet égard le comble de la frénésie. Elle remémora plaisamment à quelques auditeurs une vieille « charge » d'Henry Monnier, où l'un des personnages rapporte l'effet produit un jour par le célèbre chanteur Dérivis dans l'*Œdipe à Colone*, de Sacchini : « Quand il en vint à ce passage : *Mes yeux souillaient la lumière céleste, Ma main les arracha*, l'émotion fut telle, que trois dames s'évanouirent, dont un oculiste. » La scène de *Scemo* ne sembla pas indigne d'une aussi flatteuse consécration.

Tout de bon, sur cette musique, ou contre elle, il y aurait trop à dire. Massive, indigeste pour l'esprit, qu'elle accable, elle n'est pas moins cruelle à l'oreille, qu'incessamment elle offense, elle irrite. L'ouïe autant que l'entendement, tout en nous souffre d'elle ou par elle. On ne cesse de nous répéter : « Estimez, admirez l'effort du musicien! » Mais notre effort, à nous-même, il serait temps aussi de le considérer, et de le plaindre. Nous commençons d'en ressentir à la longue la fatigue, et la fatigue vaine. Au dedans, au fond d'une telle œuvre et de vingt autres qui lui ressemblent, sous l'appareil, et l'étalage, et l'embarras du dehors, nous craignons fort qu'il n'y ait rien. Nous avons lu quelque part cette remarque de Verdi : « Dans la musique, il y a la mélodie, il y a l'harmonie, il y a le contrepoint, il y a l'orchestration. Et puis, et surtout, il y a la musique. » Ce qui veut dire, entre beaucoup d'autres choses : « Il y a le sentiment, l'émotion, qui, de l'âme de l'artiste, passe directement en des formes sonores et les anime. Il y a, sur cette âme d'abord, et par elle ensuite, sur la nôtre, l'impression de l'humanité, de la vérité, de la vie. » La plupart de nos musiciens aujourd'hui ne sont malheureusement pas musiciens de cette manière. Et voilà pourquoi, dirait Shakspeare, ils n'ont pas de musique en eux.

Il en avait, le grand Italien que nous venons de nommer, et dont la troupe anglo-américaine des Champs-Élysées a brillamment représenté l'avant-dernier chef-d'œuvre : cet *Otello*, que Verdi lui-même nous reprochait naguère, en souriant, d'avoir « vu trop couleur d'or, » et qui, depuis trente ans bientôt, n'a rien perdu de son

éclat. Deux pages seules y ont vieilli, qui d'ailleurs ne furent jamais très jeunes : le serment des deux hommes à la fin du second acte, et le finale du troisième acte, un peu suranné comme ensemble, malgré la valeur et la nouveauté de certaines parties.

Avec un *Otello*, voyez-vous, après un *Scemo*, tout change. On quitte les régions de l'artifice laborieux et contraint pour le royaume de l'art libre et pur. On passe des ténèbres au jour. Par l'intelligence et par l'âme, on entre véritablement dans l'ordre des choses tout à fait hautes. Auprès d'*Otello*, *Falstaff* excepté, qui le surpasse encore, quelle œuvre nommerez-vous, depuis vingt-cinq ou trente ans, qui soutienne ce voisinage ? En quel opéra, de quel pays, trouverez-vous au même degré ces trois élémens dont nous parlions, et sans lesquels, au théâtre surtout, il n'y a pas de musique : l'humanité, la vérité et la vie ! Ah ! celui-là, — c'est Verdi que nous voulons dire, — devant un drame, devant une situation, devant une phrase ou seulement un mot, ne s'est pas travaillé, torturé, pour y plier, pour y rompre la musique indocile et rebelle. Mais en lui, hors de lui, la musique a jailli d'elle-même, forme sensible, signe éloquent et fidèle du sentiment ou de la passion qui l'avait provoquée.

Nombreux et variés sont les points de vue d'où l'on peut regarder la partition d'*Otello*. Autant que l'évolution et le progrès du génie, à l'âge accoutumé de son déclin, elle en atteste la constance et l'identité. Boito, sous une forme pittoresque, a dit vrai : « Verdi n'a cessé de monter, sur ses propres épaules. » Son renouveau n'a rien eu d'un renoncement, encore moins d'une contradiction. Plus d'un caractère de l'œuvre serait à rappeler encore. Entre autres, peut-être avant tous les autres, l'entière indépendance à l'égard de l'idéal et du style wagnérien. Ce n'est pas la moindre joie qu'*Otello* nous donne, d'entendre un opéra tout entier absolument libre, absolument pur du *leitmotif*. Il nous semble aussi, et même il fait plus que nous sembler, que l'éternel problème du rapport entre l'orchestre, ou la symphonie, et la parole, ou la voix, reçoit une solution plus juste et plus harmonieuse dans *Otello* que dans le drame wagnérien, et cela sans que la psychologie musicale y perde rien de sa force et de sa profondeur, de sa délicatesse et de sa variété.

On a beau dire, — et cet « on »-là n'est pas le premier venu, — que l'expression, ou la sensibilité, n'est pas l'affaire de la musique, ce sera toujours à leur vertu de nous émouvoir que, même en musique, nous reconnaîtrons les chefs-d'œuvre, les vrais, les grands. C'est à ce

titre aussi que nous avons salué naguère et que nous saluons encore un chef-d'œuvre dans l'*Otello* de Verdi. La musique y a tout exprimé, le dehors et le dedans, l'action extérieure, que d'aucuns aujourd'hui lui prétendent interdire, et l'autre, son domaine éternel, infini, celle-là, cette action purement intérieure, qui tantôt se ralentit et tantôt se précipite, mais ne s'arrête jamais sur le théâtre changeant qu'est l'âme de chacun de nous.

Verdi les a manifestées l'une et l'autre, ces deux actions, tantôt dans la plénitude de leur puissance, tantôt jusque dans leurs moindres, leurs plus secrets et leurs plus subtils mouvemens. L'orage du premier acte, la scène de l'ivresse, la rixe entre Roderigo et Cassio et le tumulte général qui s'ensuit, autant d'épisodes qu'une vie intense anime, où, sans retarder la marche du drame, ou sa course, la musique se développe et se déploie.

Mais surtout la musique de Verdi n'avait jamais encore, avant *Otello*, si bien compris et pratiqué la fameuse maxime qu'on donnerait volontiers pour devise à la musique entière : « Tôt ou tard, on ne jouit que des âmes. » Jouissance ou joie purement spirituelle, la plus haute et la plus profonde que puisse nous procurer l'art véritable, c'est de cette joie que la musique d'*Otello*, par la révélation des âmes dont elle se fait l'interprète, remplit et ravit nos propres âmes. Otello, Iago, Desdemona, Verdi nous les découvre et nous les livre tout entiers, aussi vivans par les sons, qu'ils vivent, dans Shakspeare, par les mots. Présente, sensible partout, leur vie musicale a cependant des degrés inégaux et des modes divers. Tantôt elle s'emporte et se donne carrière; alors ce sont de longues périodes et des effusions magnifiques. Tantôt elle se renferme, elle se cache en quelques mesures, en quelques notes, mais où l'infini de la pensée et du sentiment semble tenir. Que d'exemples ne pourrions-nous pas citer de cette expressive discrétion, de cette sobriété toute-puissante ! Ce serait certaine réponse du More à Iago, qui vient de lui décrire le mouchoir soi-disant donné par Desdémone à Cassio : « *È il fazzoletto ch'io le diedi, pegno primo d'amore !* Le mouchoir que je lui donnai, premier gage d'amour ! » A des accès de fureur, et déjà presque de folie, succède ici une faible plainte. Et si douce, et si lasse ! Sur une harmonie qui s'ouvre et tarde à se refermer, sur une dernière note qui monte et reste suspendue, on dirait que la voix et l'âme s'arrêtent ensemble devant tout ce passé, tout cet amour et tout ce bonheur, dont le tissu léger était le symbole, et qui s'est envolé, pour jamais, avec lui. Faut-il un autre exemple du prolongement extraordinaire et

comme de la portée immense qu'un accord, une modulation, et la plus simple, peut donner à la moindre parole ? « *E tu,* » dit tout bas Otello mourant à Desdemona morte, « *E tu, come sei pallida! E muta! E stanca!... E bella!* Et toi, comme tu es pâle! et muette! et fatiguée!... et belle ! » Ici encore, après le redoublement précipité des premiers mots, la voix, deux secondes à peine, hésite. Puis, sur le dernier, longuement, douloureusement, elle se pose et se repose. Et c'en est assez pour que devant nous se découvre, avec l'infini de la beauté, celui de la douleur.

Verdi, quand *Otello* parut, avait soixante-quatorze ans. Il en avait quatre-vingts lorsqu'il donna *Falstaff.* Sur la tombe du maître on aurait pu graver la belle parole du Psalmiste : « *Ascensiones in corde suo disposuit.* Pour s'élever, il a disposé des degrés dans son cœur. »

L'exécution d'*Otello* fut insigne. La voix de Mme Melba garde encore beaucoup de fraîcheur et de limpidité. Son chant, ou son style, en maint passage, n'eut pas moins de charme que sa voix. M. Ferrari-Fontana jouait Otello, et M. Vanni Marcoux Iago. Voir, en ce qui les concerne, ce que nous écrivions d'eux à propos de *l'Amore dei tre re :* avec cette réserve, ou plutôt cette addition, que la supériorité de l'œuvre fit encore mieux paraître celle des interprètes. Pour les chœurs, pour l'orchestre et son chef, même observation.

L'Opéra-Comique vient de représenter un opéra-comique, un vrai : *Marouf, savetier du Caire.* Enfin on respire ! La musique de M. Henri Rabaud est délicieuse de grâce et de légèreté, d'esprit et de poésie. Nous en parlerons le mois prochain.

Nous ne pouvons rien dire des ballets russes, ou russo-allemands, qui se donnent actuellement sur la scène de l'Opéra : pas plus de la *Légende de Joseph,* de M. Richard Strauss, que de *l'Oiseau de feu,* de *Petrouchka* et du *Rossignol,* trois ouvrages de M. Igor Stravinsky, tout autres, paraît-il, que *le Sacre du Printemps.* Chaque année, faute d'y être convié, nous devons renoncer à ces fêtes, à ces pompes et à ces œuvres.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La France a été heureuse de recevoir, il y a quelques jours, la visite du roi et de la reine de Danemark, et Paris leur a fait, en son nom, un accueil empressé. Le Danemark est assez éloigné de nous à travers l'espace, mais, occupant dans les mers du Nord une position d'une exceptionnelle importance qui lui a donné pour tâche historique d'en assurer la liberté, il a toujours rempli ce devoir avec honneur, ce qui l'a mêlé, à plus d'une reprise, aux plus grands événemens de la politique européenne. Non seulement ses intérêts n'ont jamais été en opposition avec les nôtres, mais les circonstances les ont rendus quelquefois solidaires, et il a été alors le plus fidèle des alliés. Son histoire a été glorieuse, même dans l'adversité, ce qui est encore une analogie avec nous. Peu de nations, peu de gouvernemens ont mieux mérité notre sympathie. Le roi Christian X est particulièrement digne de ce sentiment et nous avons pu comprendre en le voyant pourquoi, en peu de temps, il a su acquérir une si grande popularité dans son pays : il inspire confiance par la simplicité de ses allures et son évidente loyauté. Les toasts échangés au banquet de l'Élysée ont été, de part et d'autre, empreints d'une sincère cordialité; mais celui du Roi au déjeuner de Versailles nous est allé encore plus directement au cœur, parce qu'il était encore plus spontané. Le Roi venait d'assister à une prise d'armes à Satory, et il a tenu à rendre hommage à notre armée dont il venait de voir quelques régimens sur le champ de manœuvres. A Versailles comme à l'Élysée, le Président de la République a été l'interprète de la France entière dans les vœux qu'il a exprimés pour le Danemark et dans l'hommage qu'à son tour, il a rendu à la vaillante armée danoise. La visite du roi et de la reine de Danemark aura resserré entre les deux pays des liens anciens, durables, solides, qui sont faits d'estime et d'amitié.

La place et le temps nous ont manqué, à la fin de notre dernière chronique, pour annoncer l'important et heureux événement qui venait de se produire au Maroc. On savait déjà depuis quelque temps que le général Lyautey préparait une marche sur Taza, et comme les préparations sont chez lui méthodiques et réfléchies, comme il commence par la prudence avant d'en venir à l'acte énergique et décisif, comme il ne laisse rien au hasard de ce qu'il peut lui enlever, le résultat de l'opération n'était douteux pour personne. On n'en a pas moins éprouvé un soulagement joyeux à la nouvelle que les généraux Gouraud et Baumgarten avaient opéré leur jonction et que Taza était entre nos mains. Sans doute, rien n'est terminé, car le pays environnant n'est pas encore occupé et pacifié, mais il le sera, et, s'il faut s'attendre à des retours agressifs de la part des tribus qui ont été surprises par la rapidité de notre marche, les moyens de les réduire ne nous manqueront pas. Le général Lyautey n'y emploie la force que lorsqu'il y est obligé : il lui prépare les voies par la diplomatie, c'est-à-dire par un adroit mélange de séduction et d'intimidation. Des esprits impatiens auraient voulu quelquefois qu'il allât plus vite; il a préféré aller plus lentement, mais plus sûrement, et il a eu raison. Au surplus, rien n'est plus injuste qu'une telle critique. Nous n'étions maîtres que de la Chaouïa lorsque le général Lyautey est arrivé au Maroc et nous y étions entourés de tribus hostiles qui n'avaient pas encore éprouvé notre force et ne doutaient pas de la leur. Fez était insurgé et assiégé : il y avait de l'aventure dans notre situation. Nous éprouvions une grande anxiété. Le général Lyautey a fait face à toutes les difficultés, les a surmontées, et peu à peu, graduellement, très fermement, il a étendu notre action et affermi notre empire. L'occupation de Taza n'a pas cessé d'être le but qu'il visait. il y songeait depuis longtemps, avant même d'être résident général, alors que, commandant nos forces sur la frontière algéro-marocaine, il rêvait de l'atteindre par cette voie. Les circonstances en ont décidé autrement. Nous ne referons pas une histoire qui, étant d'hier, est encore dans toutes les mémoires ; on sait comment notre effort principal a dû se porter d'un autre côté ; mais, que nous entamions l'affaire par l'Est ou par l'Ouest, il était indispensable et urgent d'établir, par une ligne ininterrompue, les communications du Maroc avec l'Algérie. C'est par l'Algérie en effet que nous pouvons agir sur le Maroc de la manière la plus rapide, et la plus efficace. Il fallait donc occuper Taza. Nous y sommes enfin, et là une nouvelle œuvre commence dont le général Lyautey se rend très bien compte, car il l'a caractérisée par

une image frappante. « Nous avons, a-t-il dit, établi une passerelle rejoignant les deux piles du pont : il faut maintenant jeter le tablier. » C'est cette seconde partie de sa tâche que le général Lyautey va maintenant entreprendre.

La « passerelle » d'ailleurs est déjà solide, puisque le général a pu la traverser lui-même à la hâte et aller toucher barre à Oudjda, le siège de son dernier commandement militaire en Algérie. Il a dû éprouver alors une satisfaction intime et profonde, qui est pour lui la meilleure des récompenses. Y en a-t-il de plus grande que celle que donne à un homme d'action la pleine réalisation d'un plan depuis longtemps conçu et préparé? L'intelligence est satisfaite, la conscience aussi : on se rend à soi-même le témoignage que donnent à la fois le succès obtenu et le devoir accompli. Certes, il reste encore beaucoup à faire au Maroc, mais les grands coups sont portés et, quand on songe à tout ce qui a été fait en deux ans, on peut regarder l'avenir avec confiance. Nos officiers et nos soldats se sont montrés dignes de leurs devanciers sur cette terre d'Afrique où nous avons déjà dépensé tant d'héroïsme. Les Chambres vont se réunir, et leur premier acte sera d'exprimer comme il convient aux uns et aux autres l'admiration et la reconnaissance du pays.

Ce devoir sera agréable à remplir, mais aussitôt après la Chambre se trouvera en présence de plusieurs autres qui lui causeront plus de soucis. Nous publions, dans une autre partie de la *Revue*, une étude sur sa composition, sur la force numérique qu'y présentent les divers partis, ou plutôt les divers groupes, car y a-t-il chez nous des partis sérieusement organisés? Les groupes sont caractérisés par la prédominance des intérêts particuliers ; les partis, par la prédominance des idées. Le parti radical-socialiste a-t-il des idées? On a pu le croire après le congrès de Pau ; il est plus difficile de le faire après les élections. Au congrès de Pau, il a rédigé un programme qui assurément était détestable, mais qui tout de même en était un : au cours des élections, ses candidats l'ont presque tous tellement estompé, atténué, émasculé, qu'il n'en est plus resté grand'chose. La plupart d'entre eux n'ont pas hésité à reconnaître que le service de trois ans était actuellement une nécessité. Ils n'ont pas hésité davantage à repousser, dans l'établissement d'un impôt sur le revenu, la déclaration contrôlée, sans laquelle, s'il faut en croire le congrès, il n'y a pas d'impôt sur le revenu possible. Comment donc les radicaux-socialistes pourraient-ils soutenir qu'ils ont une majorité sincère à

la Chambre? Leurs personnes sont revenues, soit; mais que sont devenues leurs idées? De là la difficulté de faire une vraie majorité.

Rien n'est plus simple, dit cependant M. Combes : il suffit de revenir à l'ancien bloc, qui a si brillamment et surtout si honorablement fait les affaires de la République depuis la dissolution des congrégations religieuses jusqu'à l'introduction des fiches dans l'armée. Admettons les socialistes unifiés dans la majorité. Ils sont plus de cent, on ne peut pas les négliger, il faut donc s'unifier avec eux. — C'est le conseil de M. Combes, et on n'en attendait pas d'autre de lui. Mais comment faire? Les socialistes unifiés sont les adversaires de la loi de trois ans et la plupart des radicaux ont promis de la maintenir; les socialistes unifiés sont partisans de la déclaration contrôlée, et la plupart des radicaux se sont engagés à la repousser. La reconstitution du bloc est donc difficile. Oh! nous le savons bien, on peut louvoyer, équivoquer, construire des phrases laborieuses qui disent à la fois oui et non. M. de Monzie, ancien membre du ministère Barthou, en a fourni un exemple qui, à la vérité, n'a pas été très goûté. Il n'a pas eu ce qu'on appelle une bonne presse, lorsqu'il s'est déclaré prêt à mettre en cause avec M. Jaurès les bases mêmes de notre organisation militaire, dont tout le monde, dit-il, reconnaît les graves défauts. Se propose-t-il de tromper M. Jaurès? Est-il résigné à lui livrer l'armée nationale après discussion et marchandage? Nous l'ignorons. Le plus probable est que les radicaux se diviseront. Les uns iront à M. Jaurès. D'autres, retenus par leurs promesses électorales ou sincèrement soucieux des intérêts vitaux du pays, se refuseront à cette servitude. Quelques-uns enfin resteront indécis, instables, inconsistans entre le pour et le contre, apportant au parti qu'ils serviront un jour pour le trahir le lendemain la faiblesse qui est en eux. Ce sont là, pour faire une majorité durable, de plus grandes difficultés que ne paraît le croire M. Combes, dans la simplicité rudimentaire de son esprit. Et si elle se formait, pourrait-on lui donner le nom de majorité de gouvernement? Quoi! un gouvernement s'appuierait sur les révolutionnaires, les ennemis de la société, les adversaires de l'armée! Est-ce là ce qu'on nous offre? Le paradoxe a pu réussir et se maintenir pendant quelques mois avant les élections parce qu'on s'était mis d'accord pour ne rien faire. On marquait le pas. Mais peut-il en être de même aujourd'hui? Jusqu'à preuve du contraire, nous persistons à croire que la majorité de M. Combes n'est pas viable.

Une seule le serait, peut-être, celle qui s'appuierait sur le principe

opposé, à savoir l'exclusion des socialistes unifiés. Sans doute ils conserveraient leur importance parlementaire ; un groupe de cent et quelques membres, qui a un programme beaucoup plus ferme que celui des radicaux et obéit à une discipline plus étroite que la leur, ne saurait être traité par prétérition ; mais enfin il ne saurait faire partie d'une majorité de gouvernement. La question est donc de savoir si, en dehors des socialistes, on peut avoir une majorité dans la nouvelle Chambre, et vraiment nous le croyons, puisqu'il resterait 500 membres. Il semble qu'il y ait là les élémens d'une majorité : on n'aurait même pas besoin de tout prendre. Elle se formerait naturellement autour des deux ou trois questions principales que nous avons énumérées. Les socialistes unifiés ont montré jusqu'ici une impatience extrême de poser la question militaire, et M. Jaurès, dans son journal, déclare quotidiennement qu'elle doit être résolue sans le moindre retard. Il ne supporte pas la pensée que la Chambre reste un seul jour incertaine sur un point aussi important, et nous sommes de son avis. Eh bien! soit: on peut se compter là-dessus. Nous ne savons pas quel sera le ministre qui aura à soutenir la discussion; mais, quel qu'il soit, il défendra la loi de trois ans. Il la défendra parce que le sentiment de sa responsabilité lui en fera une obligation impérieuse et aussi parce que les élections viennent de lui montrer que la volonté du pays était de la maintenir. Que feront les socialistes ? Ils voteront comme un seul homme contre le gouvernement et contre la loi, et cependant le gouvernement et la loi auront une grande majorité. De cette majorité personne ne les aura exclus, ils s'en seront exclus eux-mêmes, et, après l'avoir fait une première fois, ils le feront une, seconde, ils le feront une troisième, ils le feront toutes les fois qu'un grand intérêt politique, national, gouvernemental sera en jeu. Il n'y aura qu'à les laisser faire et à ne pas courir après eux.

Mais quel sera le ministère de demain? C'est encore une question que les journaux agitent : la solution en appartient surtout au président du Conseil, M. Doumergue. Il a annoncé, paraît-il, l'intention de se retirer et nous le comprenons sans peine. En vain lui assure-t-on qu'il n'a aucune bonne raison de le faire, qu'il n'a pas été battu aux élections, que ses candidats, — car nous n'apprendrons rien à personne en disant que jamais la candidature officielle n'a sévi plus effrontément qu'aux élections dernières, — que ses candidats ont triomphé en majorité, M. Doumergue sait fort bien où le bât le blesse. Peut-être aurait-il en effet, comme entrée de jeu, une majorité à la

Chambre, mais est-il aussi sûr de l'avoir dans son ministère même? Les socialistes sont unifiés, les radicaux aussi; peut-on en dire autant de nos ministres? De mauvais bruits courent à ce sujet. On annonce qu'ils ne sont pas d'accord sur les questions les plus importantes. Quoi de plus naturel? On sait comment ce ministère s'est formé à la hâte, au petit bonheur, à la suite de la chute de M. Barthou. Tout cela sentait l'improvisation et le provisoire : comment en faire du définitif? M. Doumergue a raison de vouloir se démettre. Il connaît aujourd'hui les difficultés de la situation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et il est sans doute assez modeste pour prévoir qu'il ne pourra pas bien longtemps y faire face. C'est un grand art en politique, comme partout d'ailleurs, de savoir s'en aller à propos. Mais par qui sera-t-il remplacé? A cette question, les réponses sont diverses. Plusieurs noms sont mis en avant : nous n'en retiendrons aucun, parce qu'il faut bien avouer qu'aucun ne s'impose avec une autorité et une force incontestables. C'est le rôle de M. le Président de la République de choisir le prochain président du Conseil : puisse son choix porter directement sur un homme et indirectement sur des hommes capables d'exercer une action salutaire sur la Chambre! Nous disions récemment qu'une Chambre toute neuve ne se connaît pas encore, et que le premier gouvernement qui l'aide à se connaître exerce sur elle une influence heureuse ou malheureuse, bonne ou mauvaise, dont dépend en grande partie sa destinée ultérieure. Voilà pourquoi les choix du début ont tant d'importance. Oublions celui qu'a fait M. Poincaré pour finir la dernière législature : attendons-le à celui qu'il fera pour entamer la nouvelle.

Dans un discours qu'il vient de prononcer à Lyon, il a éloquemment exposé l'idée qu'il se faisait de sa mission, et les paroles qu'il a prononcées ont trop d'importance pour que nous n'en reproduisions pas quelques-unes. Répondant à M. Cazeneuve, président du Conseil général : « Il m'est agréable, a-t-il déclaré, de vous entendre dire que, fidèle à la vérité constitutionnelle, vous placez en dehors des partis les fonctions et la personne du Président de la République. Si, dans l'exercice de sa magistrature, il ne peut encourir aucune responsabilité parlementaire ou politique, c'est qu'il doit demeurer étranger aux inévitables divisions d'une libre démocratie ; c'est qu'il doit être et rester, je me plais à le redire, le président de tous les Français; c'est qu'il doit remplir avec une loyauté scrupuleuse et avec le souci constant des grands intérêts nationaux le rôle d'arbitre et de conseiller que lui assigne la Constitution républicaine. » Arrêtons

ici pour un moment notre citation, car il y a là beaucoup de choses en ces quelques lignes. M. Poincaré a parfaitement précisé le rôle du Président de la République tel qu'il a été rempli, avec des nuances différentes, par ses devanciers, et on ne saurait trop l'applaudir quand il dit qu'il veut être le président de tous les Français et qu'il doit avoir le souci constant des grands intérêts nationaux; mais peut-il, quelque énergie qu'il mette à le vouloir, rester absolument étranger à nos divisions? Sans doute il n'encourt aucune responsabilité parlementaire, mais quand il ajoute « ou politique, » ce dernier mot aurait besoin d'être défini : personne, en effet, n'échappe à la responsabilité politique de son action ou de son inaction, si on entend le mot dans son sens le plus large et si on l'élève à la hauteur de l'histoire. Il n'est d'ailleurs nullement contraire au principe républicain pris en lui-même que le président exerce une autorité plus grande qu'il n'a pris l'habitude de le faire en France, et il suffit pour le reconnaître de regarder l'Amérique. Le Président des États-Unis n'encourt non plus aucune responsabilité parlementaire, mais il ne décline pas sa responsabilité politique et il ne demeure pas étranger aux divisions de la démocratie. Sans doute les constitutions des deux pays diffèrent: celle des États-Unis est vraiment républicaine, la nôtre est pseudo-monarchique. Ses origines l'expliquent : elle a été une cote mal taillée entre la république et la monarchie. Aussi, à l'usage, ses défauts apparaissent-ils de plus en plus, et l'idée d'une revision nécessaire entre-t-elle dans beaucoup de bons esprits. Nous retenons toutefois un mot de M. Poincaré qui, même avec notre Constitution actuelle, montre qu'il comprend son rôle dans toute son ampleur, car, s'il dit qu'il doit être un arbitre, il ajoute qu'il doit être un « conseiller. » Ses conseils, quand il les donnera, de haut, et il ne le fera certainement que quand l'occasion en vaudra la peine, feront d'autant plus d'effet qu'ils auront été plus rares et plus attendus.

« La France, dit-il, qui a fait la triste expérience du pouvoir personnel et qui ne la recommencera pas, entend se diriger elle-même et contrôler souverainement, par l'entremise des représentans qu'elle se donne, l'action quotidienne des Cabinets responsables. » M. Poincaré a bien raison, nous sommes aussi peu menacés que possible aujourd'hui du pouvoir personnel; le danger ne paraît pas du tout venir de ce côté, et, à dire vrai, la France en a si peu la préoccupation qu'elle n'y pense même pas : elle ne se reprendrait à le faire que si l'insuffisance d'autorité dans la Constitution actuelle lui faisait de nouveau sentir le besoin d'une action gouvernementale plus éner-

gique et plus indépendante. En attendant, elle se contente, comme le dit M. Poincaré, de contrôler, par l'entremise de ses représentans, l'œuvre quotidienne des Cabinets responsables. Mais qu'attend-elle du Président de la République, car on a bien vu qu'elle en attendait quelque chose? Il a de grands devoirs, et M. Poincaré les comprend et en parle merveilleusement. « Puisqu'il est chargé, dit-il, de représenter la nation tout entière, le Président de la République doit chercher à se hausser au-dessus des intérêts particuliers, même les plus légitimes, et à n'envisager en toutes choses que l'utilité générale : il doit se dégager du contingent et de l'éphémère pour affermir en son esprit la notion des nécessités permanentes : il doit dépouiller de toutes complications accidentelles les diverses questions qui se présentent à lui et tâcher de les considérer exclusivement du point de vue français. » Dans ce style lapidaire, M. Poincaré a défini le rôle du président avec une netteté, une précision, une fermeté de pensée et d'expression qu'on ne saurait surpasser. Mais quand on relit ces paroles, une question vient inévitablement à l'esprit : Qu'arrivera-t-il si, le Président comprenant ainsi son rôle, d'autres comprennent moins bien ou même comprennent mal le leur, et si, pendant qu'il haussera son âme à la hauteur des intérêts généraux et permanens du pays, d'autres abaissent la leur à la seule préoccupation et satisfaction des intérêts personnels? Qu'arrivera-t-il, si ces derniers sont précisément ceux qui exercent le pouvoir, députés et ministres dépendant les uns des autres, comme les membres d'une même camarilla, et s'ils ont la prétention d'exercer seuls l'autorité, puisqu'ils ont seuls la responsabilité parlementaire? Ces choses-là se sont vues et, d'après la manière dont les dernières élections se sont faites sous la plus haute pression gouvernementale, c'est-à-dire sous la plus virulente corruption administrative qu'on ait jamais vue, nous serions surpris si ces mêmes choses ne se voyaient pas encore. Il faudrait plaindre un président de la République qui se sentirait impuissant en présence de cette désagrégation nationale : son supplice serait celui d'un vivant attaché à un mort en décomposition. Heureusement M. Poincaré regarde comme un de ses devoirs d'être un « conseiller » et quand il se propose d'« affermir en son esprit la notion des nécessités permanentes, » il ne renonce pas à l'affermir aussi dans l'esprit des autres : et c'est là surtout qu'il est indispensable de la faire.

Pour le moment, il aura à choisir des ministres, ce qui est aussi une indication et un conseil. Les grands intérêts du pays apparaissent en ce moment avec un éclat si vif qu'on ne saurait se méprendre sur

leur caractère. Les personnes nous importent peu, les questions seules nous intéressent. Nous avons besoin d'hommes qui, conformément aux votes du pays, soient avant tout décidés à maintenir la loi de trois ans et non pas à en préparer la disparition; qui acceptent de faire une réforme fiscale, puisque tout le monde la demande, et dans le sens où on la demande, mais qui en excluent la déclaration contrôlée; enfin qui soient des tenans sincères de la réforme électorale que le pays réclame encore plus impérieusement que tout le reste. De tout cela il y a des partisans aussi et des adversaires dans le ministère Doumergue : il ne doit y en avoir que des partisans résolus dans celui qui lui succédera.

Que se passe-t-il en Albanie? Des choses singulières à coup sûr, bien qu'elles ne soient pas précisément inattendues; elles ne le sont que dans la forme; mais des choses dont les détails restent encore très confus. En tout cas la situation est inquiétante. Il faut avoir la philosophie du comte Berchtold pour trouver que tout va bien en Albanie, ou que tout ira bien, et qu'il n'y a pas à se tourmenter d'événemens aussi ordinaires dans les Balkans. Il est à craindre que cet optimisme de commande ne résiste pas longtemps à l'évidence des faits. Nous avons toujours cru que l'Albanie, telle qu'elle a été constituée par l'Autriche et par l'Italie avec la complaisance de l'Europe qui voulait leur être agréable, était une création artificielle et fausse, destinée à nous causer beaucoup de surprises : mais les surprises se multiplient, s'accumulent et dépassent tout ce qu'on avait imaginé.

Les choses allaient mieux en apparence et le comte Berchtold pouvait, il y a quelques jours, en faire valoir l'amélioration devant les Délégations; le gouvernement albanais, obéissant cette fois à de bons conseils, venait d'accorder aux Épirotes les garanties qu'ils demandaient les armes à la main; de ce côté il y avait détente, et on pouvait espérer un apaisement plus ou moins durable; enfin l'Europe commençait à détourner les yeux de l'Albanie pour les porter ailleurs lorsque le télégraphe lui a apporté la nouvelle qu'Essad pacha avait trahi son maître, ce à quoi, vu les précédens, il fallait s'attendre un jour ou l'autre, qu'il avait été bombardé dans son palais, puis fait prisonnier et finalement transporté sur un bateau autrichien et de là sur un bateau italien. Pourquoi ce transbordement a-t-il été opéré d'un bateau à un autre, c'est ce qu'on n'a pas expliqué très clairement : il est probable que le commandant italien a réclamé Essad et qu'on n'a pas osé le lui refuser. Essad était en effet dévoué à l'Italie, en

attendant de la trahir comme il a trahi tout le monde. Il est aujourd'hui en liberté à Naples où, dans les interviews qu'il leur accorde, il explique à des journalistes que le prince Guillaume s'est trompé, a été mal renseigné sur son compte et n'a jamais eu de serviteur plus fidèle que lui. Le prince avait vraisemblablement des raisons de n'en rien croire, mais on peut se demander s'il a manœuvré très habilement en se faisant un ennemi d'un homme dangereux, perfide, puissant, qui garde la vie sauve et dont le rôle ne semble pas fini. Essad était ministre de la Guerre : il était à coup sûr gênant et inquiétant, mais a-t-il cessé de l'être et ne l'est-il même pas devenu davantage encore, malgré l'éloignement où il a été mis? Son départ, avec les circonstances qui l'ont accompagné, a provoqué à Tirana un soulèvement qui s'est rapidement étendu parmi les musulmans d'Albanie. Ils ont marché sur Durazzo en assez grand nombre pour vaincre toute résistance : à la vérité, ils n'en ont pas rencontré beaucoup. La gendarmerie albanaise, commandée par des officiers hollandais, leur a été vainement opposée; ils l'ont battue, ils ont fait dans ses rangs des prisonniers. Plus brève encore a été la résistance des Malissores catholiques que le prince avait appelés pour le défendre. Dès les premiers coups de fusil ils ont pris la fuite : si les insurgés ne s'étaient pas arrêtés pour parlementer, on ne voit pas ce qui aurait pu les empêcher d'arriver à Durazzo et de s'y comporter en vainqueurs. On sait quelles sont dans ce pays les habitudes des vainqueurs.

Ils n'y auraient d'ailleurs pas trouvé le prince qui, avec sa femme et ses enfans, s'était empressé de chercher un refuge sur un navire italien. Pourquoi pas autrichien, cette fois? Il semble que ce soit l'Italie qui a l'entreprise de ces sauvetages. A peine était-il sur le bateau, le prince a appris que les insurgés réclamaient sa présence pour négocier. Laissant alors ses enfans à bord, ce souverain amphibie est revenu à Durazzo avec la princesse sa femme, et il a signé tous les papiers qu'on lui a présentés. On en est là. Nous avons dit que le sens de ces échauffourées n'était pas très clair. Deux points, cependant, en ressortent avec évidence : d'abord que les préoccupations et les passions religieuses ont tenu une grande place dans l'affaire, car les musulmans, dont Essad était l'homme, se sont insurgés contre les préférences que le prince accorde, disent-ils, aux catholiques; ensuite, que l'Autriche et l'Italie, bien loin d'avoir suscité l'intrigue en commun, comme la presse anglaise l'a cru d'abord, y ont été dans des camps opposés, les Autrichiens du côté des catholiques dont ils sont les protecteurs, et, d'autre part, les Italiens du côté

des musulmans qu'ils favorisent. La presse italienne a jeté feu et flamme contre l'Autriche et la presse autrichienne lui a rendu la pareille, quoique plus faiblement. L'hostilité entre les deux alliés s'exaspère de plus en plus. Le prince est Allemand, et non pas Italien ; il est plus près de l'Autriche que de l'Italie, et sa situation, incertaine dans le présent et encore davantage dans l'avenir, cause plus de soucis à Vienne qu'à Rome. Il n'a aucune racine dans le pays : comment, d'ailleurs, pourrait-il en avoir? Sa fuite sur un bateau étranger, son retour probablement provisoire, son peu de confiance dans ses sujets, sa prudence qu'il pousse aux dernières extrémités, sa précipitation à se mettre en sûreté à la moindre alerte, ne sont pas de nature à créer autour de lui des sympathies et des dévouemens : on se demande s'il était l'homme de l'aventure où on l'a jeté.

Nous avons dit que le comte Berchtold avait présenté aux Délégations les vicissitudes du gouvernement albanais comme toutes naturelles et assuré qu'il ne fallait pas s'en inquiéter. Ce sont choses des Balkans, a-t-il dit. Le prince Guillaume, lui aussi, après l'arrestation et l'expulsion d'Essad pacha, avait écrit à ses parens en Allemagne qu'il se portait fort bien et que ses affaires avaient pris la meilleure tournure. Mais le surlendemain, quand il s'est cru obligé à s'embarquer, le prince a perdu de son assurance et il semble bien que la confiance du comte Berchtold ait diminué pareillement. On parle en effet à Vienne et encore plus à Rome de provoquer une intervention européenne pour rétablir l'ordre et la sécurité en Albanie. S'il s'agissait seulement de la sécurité du prince, la proximité de la mer, ou plutôt sa contiguïté avec la demeure princière, permettrait assez aisément de l'assurer ; mais pour ce qui est de l'Albanie, la difficulté est plus grande et ce serait une lourde tâche pour l'Europe que d'y faire régner l'ordre matériel. En tout cas, on ne voit pas assez clair dans les affaires de l'Albanie pour en assumer la charge sans plus ample information. Les Puissances de la Triple-Entente n'ont aucun intérêt direct dans ce pays, si ce n'est celui d'y diminuer, par bonté d'âme, les embarras de l'Autriche et de l'Italie et, en fin de compte, de les empêcher de s'y battre; mais cet intérêt est encore plus grand pour l'Allemagne et elle peut y suffire. Envoyer des soldats français faire campagne en Albanie pour servir des intérêts qui ne sont pas ceux de la France serait chez nous une entreprise peu populaire. Sans doute, il y a une solidarité européenne, à laquelle nous ne devons pas rester étrangers, mais elle a des limites qu'il ne faut pas franchir à la légère. Il y a quelques années, lorsque des

détachemens de toutes les Puissances occupaient la Crète, l'Allemagne leur a tout à coup faussé compagnie en disant qu'il importait peu au concert européen que sa petite flûte continuât d'y faire sa partie et qu'elle ne voyait aucun inconvénient à la déposer sur la table et à s'en aller. En effet, l'Allemagne s'en alla et il n'en résulta aucun inconvénient. C'est un précédent qui donne à penser. Qu'irions-nous faire en Albanie? L'Autriche et l'Italie ont créé cette principauté avec le consentement de l'Europe beaucoup plus qu'avec sa participation : l'Europe n'est pas responsable des suites.

Au surplus, cette solidarité européenne qu'on invoque et dont nous tenons grand compte, la Triple-Alliance l'a-t-elle toujours pratiquée? A-t-elle maintenu la délibération et l'action en commun? M. Sazonoff, dans un discours qu'il vient de prononcer devant la Douma, et qui est empreint d'une haute sérénité, d'une grande fermeté d'esprit, a dit que les ambassadeurs de la Triple-Entente continuaient, pour arriver à des solutions plus rapides, à causer ensemble à Londres. Pourquoi les ambassadeurs de la Triple-Alliance ont-ils rompu cet accord? Ils y ont signalé des inconvéniens ; ils en aperçoivent aujourd'hui dans une politique différente. L'action de l'Europe a été affaiblie par ces divisions. La Triple-Alliance a-t-elle veillé à ce que d'importantes questions, celle des îles par exemple, fussent réglées conformément aux décisions prises? Que d'ajournemens, que de réticences, que de reprises depuis quelque temps! Il y a, entre les questions aussi, des solidarités : les a-t-on toujours respectées? Cela nous donne quelque liberté d'attendre et de voir venir. Nous tiendrons tous les engagemens que nous avons pris : mais, s'il faut en prendre de nouveaux et pour des intérêts qui ne sont pas les nôtres, c'est bien le moins qu'on nous laisse le temps de la réflexion.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.